

GRAND MÉNAGE

LAVAGE
DU HAUT RICHELIEU

349.8080

Plafonds, murs, planchers,
vitres, conciergerie

LE CANADA FRANÇAIS

FONDÉ LE 1^{er} JUIN 1880

STEREO
ÉLECTRONIQUE *place*

MAISON
ETHIER

Face à l'ancien collège militaire
126, Jacques-Cartier Nord, tél.: 346-1090
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU



C'est de cette façon que Sylvain Desrosiers a été ligoté par ses agresseurs.

Séquestrés par des bandits

Sylvain Desrosiers et sa conjointe, Danielle Vallée, de Saint-Blaise-sur-Richelieu, ont connu une nuit d'horreur la semaine dernière, alors que quatre forcenés armés de fusils tronçonnés ont fait irruption dans leur résidence. Ils les ont séquestrés durant une bonne heure avant de s'enfuir avec de nombreux articles leur appartenant.

Voir page A-3

Sondage Léger et Léger

Iberville: deux citoyens sur trois pour la fusion

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ



Selon un sondage Léger et Léger dont les résultats ont été dévoilés vendredi dernier, deux Ibervillois sur trois (66,1%) sont favorables à la fusion de leur municipalité. À peine 17% des personnes in-

terrogées sont défavorables, alors qu'un pourcentage similaire de gens, 16,9%, n'ont pas d'opinion.

Malgré le battage médiatique, ce sondage révèle aussi que le quart des citoyens d'Iberville n'avaient rien lu ni entendu de ce projet.

Voir page A-6

ISABELLE SIMARD

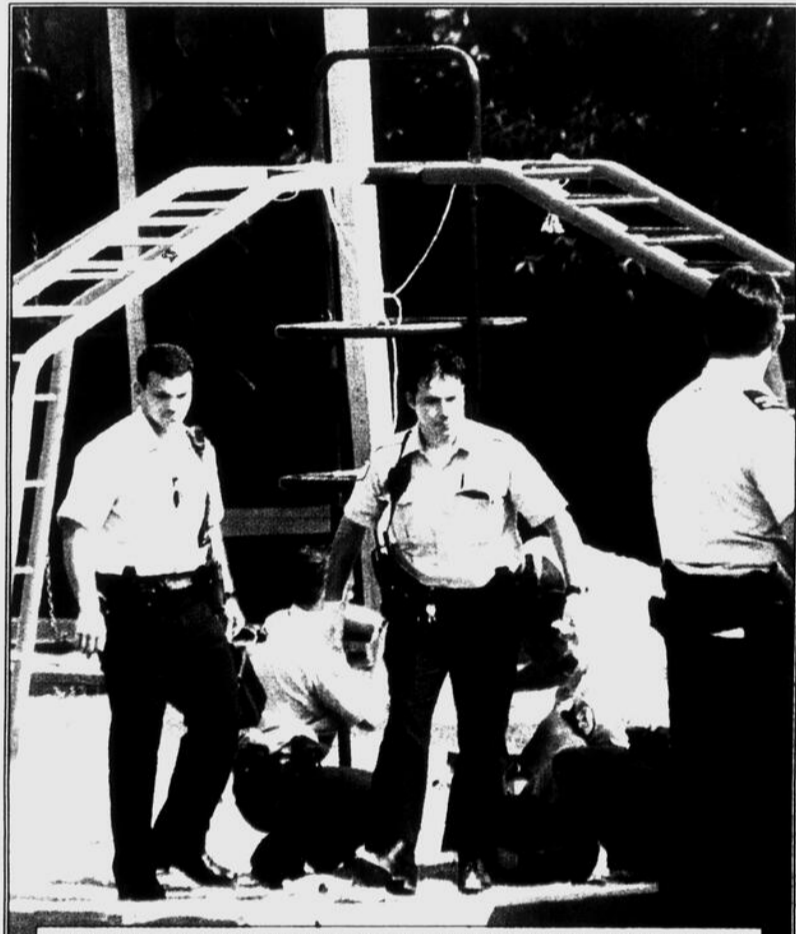


Trois policiers de Saint-Jean ont sauvé in extremis un jeune homme de 22 ans qui tentait de mettre fin à ses jours dans l'aire de jeux de la cour d'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, dimanche après-midi.

Vers 16 heures, un citoyen a logé un appel au Service de police du Haut-Richelieu afin d'aviser les policiers qu'un homme était pendu à la structure d'un jeu. Le pauvre se trouvait dans la cour d'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, voisine de l'école secondaire Marguerite-Bourgeoys. Les constables Marco Grenier, Pascal Paré et Martin Allard sont arrivés les premiers sur les lieux.

«Marco a décroché le jeune, pour ensuite le déposer sur le sol. La victime ne respirait plus. On ne sentait pas son pouls. Marco et Pascal ont tout de suite amorcé les manoeuvres de réanimation. Au bout d'une minute, la victime s'est mise à respirer, mais elle demeurait inconsciente», relate le constable Martin Allard.

Suite à la page A-7



C'est grâce à l'intervention rapide des policiers Marco Grenier, Pascal Paré et Martin Allard que le jeune homme désespéré a eu la vie sauve.

(Photo Jacques Paul)



Francis Roy et Bruno Cassivi, des Manufacturations Cassivi.

Une piscine presque sans entretien

Une entreprise de Saint-Jean, Les Manufacturations Cassivi, vient de lancer sur le marché un nouvel appareil qui permet de réduire de 80% l'usage du chlore dans les piscines.

Voir page A-38

SOMMAIRE

Cinéma	B-9
Économie	A-38
Éditorial	A-10
Éducation	A-22
Nécrologie	A-36
Petites annonces	B-20
Sport	A-44



Comparez
Nous vous en offrons toujours plus

19 ANS
FINANCEMENT

238 \$ LOCATION

238 \$ LOCATION

36 MOIS

RONDEAU
PONTIAC • BUICK • CADILLAC • GMC Lt60

Pontiac Grand Am SE 1999 180, RUE MOREAU, SAINT-LUC • TÉL.: 359-9990

FRUITERIE

L'avenue du potager

145, boul. Saint-Joseph, Saint-Jean-sur-Richelieu tél.: 349-3209

MEILLEURE QUALITÉ
MEILLEURS PRIX

HALLES



TIRAGE **1000\$**
À GAGNER

en argent

OBTENEZ UN
COUPON DE
PARTICIPATION
AVEC CHAQUE
ACHAT.

TIRAGE LE DIMANCHE 20 JUIN 1999

Raisins rouges

pr. E.-U. no 1
Sans pépins

sans
pépins

99¢
lb
2,18\$ kg

Fèves vertes
pr. E.-U. no 1

99¢
lb
2,18\$ kg

Piments verts
pr. E.-U. no 1
Gr. gros

99¢
lb
2,18\$ kg

Tomates rouges
pr. E.-U. no 1
Gr. 5x6

99¢
lb
2,18\$ kg

Cantaloup
pr. E.-U. no 1
Gr. 18

99¢
ch.

Nectarines
pr. E.-U. no 1
Gr. 80

1.99
lb
4,38\$ kg

Pêches
pr. E.-U. no 1
Gr. 80

1.99
lb
4,38\$ kg

Bananes
pr. importé no 1

25¢
lb
55¢ kg

Mini-carottes
pr. E.-U. no 1
Sac de 12 onces

1.99
ch.

Mangues
pr. importé no 1
Gr. 14

2.99
lb

Têtes de violon
pr. Québec

2.99
lb
6,99\$ kg

CHARCUTERIE

Bologne au poulet
«Flamingo»

1.89
lb
4,16\$ kg

Pepperoni
«Roma»

2.79
lb
6,14\$ kg

Cheddar fort
«Descôteaux»
blanc ou jaune

5.99
lb
13,20\$ kg

Allégro blanc
7% m.g.

5.49
lb
12,08\$ kg

Crème de table
ou à café
«Ultra-crème»
10% ou 15%

99¢
ch.

Fromage cottage
«Liberté»
1% ou 2%
500 ml

1.79
ch.

Poitrine de dinde
«Maple Leaf»

4.99
lb
11\$ kg

Mortadelle

4.54
lb
9,99\$ kg

Saint-André

8.99
lb
19,78\$ kg

Gouda «Fromadar»

5.99
lb
13,20\$ kg

Langues de porc
marinées
«Ceglia»
800 ml

9.99
ch.

Jus «Tropicana»
saveurs variées
100% jus de fruits
1 litre

2.50
ch.

Spéciaux en vigueur du mardi 25 au dimanche 30 mai 1999
ou jusqu'à épuisement de la marchandise.

HEURES D'OUVERTURE

Lundi, mardi, mercredi: 9 h à 18 h • Jeudi, vendredi: 9 h à 21 h • Samedi, dimanche: 9 h à 17 h

347
MERCREDI
Nuageux avec é
probabilités d'a
Risque d'orages
Maximum: 16°C

U

L
n
D
223, à Sa
fait irrup
ont tenu
guerpir a
ments, de

Vendre
Desrosier
une entrev
ÇAIS afin
cet événe
dans le v
choc, sa c
assister à
avons ren
son domici
Saint-Blai

«Nous
lorsque m
den Retrie
me suis le
se passai
j'ai aperçu
au moins

Curieu
me, les m
répéter: «
veut le co



C'est
que l



48520-9651-7

347-8555
LES ÉMILÉS AMÉRICAINES

Le Canada Français
347-0323

Météo

MERCREDI
Nuageux avec éclaircies. 60% de probabilités d'averses de pluie. Risque d'orages en après-midi. Maximum: 16°C

JEUDI
Ciel variable avec 30% de probabilités d'averses de pluie le matin. Minimum: 8°C. Maximum: 18 à 20°C



DALLES À PATIO
18 x 18 po
Style diamant
39\$ ch.

835, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu
358-2555

CENTRE DE RÉNOUVELLEMENT
LANDRY
Unité

Les malfaiteurs cherchaient un coffre-fort

Un couple de Saint-Blaise séquestré par des forcenés

ISABELLE SIMARD



La nuit de mercredi à jeudi a tourné au cauchemar pour Sylvain Desrosiers et sa conjointe Danielle Vallée, deux résidents de la route 223, à Saint-Blaise-sur-Richelieu. Vers minuit, quatre forcenés ont fait irruption dans leur résidence armés de fusils tronçonnés. Ils ont tenu le couple en haleine durant une bonne heure avant de déguerpir avec le système de son, des articles ménagers, des vêtements, des bijoux et de la nourriture.

Vendredi après-midi, Sylvain Desrosiers a accepté d'accorder une entrevue au CANADA FRANÇAIS afin de raconter les détails de cet événement qui a semé l'émoi dans le village. Encore sous le choc, sa conjointe a préféré ne pas assister à cette rencontre. Nous avons rencontré M. Desrosiers à son domicile, au 1145, route 223 à Saint-Blaise.

«Nous dormions profondément lorsque mon chien Body, un Golden Retriever, s'est mis à japper. Je me suis levé pour aller voir ce qui se passait et, arrivé dans la cuisine, j'ai aperçu des individus. J'en ai vu au moins quatre», raconte-t-il.

Curieusement, rapporte la victime, les malfaiteurs ne cessent de répéter: «Il y a un coffre-fort. On veut le coffre-fort. Il y a 30 000 \$.»

Sylvain et Danielle tentent d'expliquer aux intrus qu'ils se sont trompés d'adresse. L'énervement est à son comble. Un suspect menace de tuer le chien. Le propriétaire des lieux demande au malfaiteur d'épargner l'animal et de l'enfermer dans la salle de toilette.

«Ils nous ont ligotés et je leur ai dit: pas de violence! Je craignais qu'il ne fasse du mal à ma blonde. Et c'est là qu'ils m'ont répondu: on n'est pas des violeurs, mais des hommes d'honneur. Il m'apparaît évident que ces gars-là ont vu ce genre de scène à la télé», constate M. Desrosiers.

Un des assaillants se montre agressif. Il s'acharne à détruire les marches de l'escalier dans l'espoir d'y trouver le coffre-fort. «Je pense que les voleurs ont allumé lorsque

ma conjointe leur a lancé: si on avait 30 000 \$, on aurait pas des bazous comme ceux qui sont dans la cour.»

«J'ai dit: prenez tout ce que vous voulez, mais on n'a pas d'argent ici», reprend-il.

Deux des forcenés sortent à l'extérieur pendant que les deux autres s'affairent à vider la maison. «Ils ont volé des appareils ménagers, le système de son, des manteaux, des bijoux. Lorsqu'ils ont vu qu'il n'y avait pas de coffre-fort, ils se sont acharnés sur autre chose. Ils ont même volé le toaster et de la bouffe», décrit M. Desrosiers.

Les deux individus qui se trouvaient à l'intérieur de la résidence n'auraient fait preuve d'aucune violence à leur égard. «Ils ont donné une cigarette à ma blonde et lorsque je leur ai demandé d'aller me chercher une bière dans le frigidaire, ils me l'ont apportée. Il n'aurait pas fallu que je sois violent parce que la situation aurait pu être très grave», admet-il.

Les deux suspects déguerpièrent et Sylvain les prévint qu'il vaudrait mieux qu'ils ne reviennent plus puisque la maison sera certainement protégée par un système d'alarme. «Ils m'ont dit: pas de problème. On ne reviendra plus ici», ajoute-t-il.

9-1-1

Après le départ des voleurs, Sylvain et Danielle réussissent à se dégager de leurs liens. Sylvain court chercher son téléphone cellulaire - que les malfaiteurs avaient oublié sur les marches de l'escalier - et compose le 9-1-1.

«Il se trouve que les policiers de la Sûreté du Québec répondaient depuis une heure à un appel sur la 26^e avenue, non loin de chez nous. Ils n'ont pas mis de temps à débarquer ici», relate le jeune homme de 31 ans.



«Ils nous ont ligotés et je leur ai dit: pas de violence! Je craignais qu'ils ne fassent du mal à ma blonde», raconte Sylvain Desrosiers.

(Photos Jacques Paul)

Sa conjointe Danielle, 32 ans, est conduite par ambulance à l'hôpital, souffrant d'un violent choc nerveux. Les malfaiteurs n'ont apparemment laissé aucune empreinte puisqu'ils portaient des gants. De l'avis des deux victimes, les auteurs du vol sont vraisemblablement des jeunes âgés entre 16 et 20 ans.

Retour au calme

Le moins qu'on puisse dire, c'est que le jeune couple de Saint-Blaise a été réveillé en sursaut jeudi dernier. Il ne souhaiterait pareil

drame à son pire ennemi.

«On a emménagé ici au mois de février. Je suis apprenti-couvreur et ma conjointe occupe un emploi de journalière dans une usine. On s'est arrangé pour avoir la paix, et voilà ce qui nous arrive. C'est à n'y rien comprendre. Il semble que les voleurs aient reçu une mauvaise information au sujet du coffre-fort», estime M. Desrosiers.

«On est en vie, c'est ce qui compte», termine-t-il, en espérant que ce genre d'événement ne se reproduira jamais plus. ☞



C'est à cette adresse, au 1145, route 223 à Saint-Blaise-sur-Richelieu, que les quatre forcenés ont fait irruption en pleine nuit jeudi dernier.

DES RABAIS CHAUD! CHAUD! CHAUD!

Rabais pouvant atteindre 5 500\$*



TOWN & COUNTRY

* Voir détails chez le concessionnaire. Photo à titre indicatif.

Dodge
Chrysler
Jeep

Premier
PLYMOUTH-CHRYSLER inc.

390, rue Laberge, Saint-Jean-sur-Richelieu
Tél: 356-7859

348-7366

LE MERCREDI 26 MAI 1999 • LE CANADA FRANÇAIS

Selon un sondage Léger et Léger

66,1% des citoyens d'Iberville pour la fusion

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

Deux Ibervilleois sur trois sont favorables à la fusion de leur municipalité. Selon un sondage Léger et Léger, dont les résultats ont été dévoilés vendredi, les citoyens d'Iberville appuient la fusion dans une proportion de 66,1% tandis que 17% sont défavorables et 16,9% n'ont pas d'opinion.

Les citoyens d'Iberville entendent d'un bon oeil une éventuelle fusion. Quelque 51,4% d'entre eux estiment qu'elle aurait un impact positif sur leur qualité de vie, contre seulement 11,2% qui croient que ses effets seraient négatifs. Près d'un répondant sur trois (28%) pense que la fusion n'aurait aucun impact sur sa qualité de vie et 9,4% sont sans opinion.

Réalisé pour le compte de la ville d'Iberville, le sondage Léger et Léger a été mené du 22 au 25 avril auprès de 302 répondants. La marge d'erreur du sondage est de plus ou moins 5,64%, dix-neuf fois sur vingt. Le maire Jean Rioux et son conseil municipal ont rendu public les résultats de cette enquête d'opinion qui a coûté quelque 6600 \$ à la municipalité.

«Le dévoilement des résultats de ce sondage permet au conseil de constater que sa population connaît assez bien le projet de regroupement, qu'elle y est favorable en majorité, bien qu'elle soit préoccupée par les impacts sur les finances, la qualité de vie et sur la prestation des services municipaux», a commenté le maire Rioux.

Lui et ses conseillers présents à la conférence de presse ont esquissé un large sourire lorsque nous leur avons demandé si l'opinion de la population face à la fusion reflétait celle du conseil municipal.

M. Rioux a ajouté que si le conseil doit refléter sa population, ce sont les citoyens qui, en bout de ligne, décideront de l'avenir du dossier de fusion lors d'un référendum.

Appuis stables à la fusion depuis 1997

En tenant compte des marges d'erreur, les résultats du sondage Léger et Léger démontrent à tout le moins un maintien des appuis à la fusion chez les citoyens d'Iberville depuis deux ans.

Un sondage de la *Maison Objectif*, réalisé en janvier 1997 pour le compte du *Canada Français*, indiquait en effet que 64,1% des gens d'Iberville étaient favorables à la fusion avec Saint-Jean et Iberville contre 25,6% qui s'y opposaient et 10,3% qui n'avaient pas d'opinion.

La question du sondage Léger et Léger était moins restrictive que celle de la *Maison Objectif*. Cette fois, on a demandé aux Ibervilleois s'ils seraient en accord ou en désaccord avec un projet de fusion que leur proposerait leur conseil municipal avec «une ou plusieurs municipalités voisines».

25% des gens non informés

Lors du sondage Léger et Léger, le projet de fusion des cinq municipalités de l'agglomération de Saint-Jean avait été relancé depuis un mois par le député de Saint-Jean, Roger Paquin.

Malgré le battage médiatique, le quart des citoyens d'Iberville n'avaient rien lu ni rien entendu de ce projet de regroupement des cinq municipalités.

Plus exactement, 76% des répondants en avaient entendu parler contre 24% qui l'ignoraient. Quelque 86,7% des propriétaires étaient au courant par rapport à seulement



Les conseillers responsables du dossier de la fusion, Paul Houde et Jocelyne Desranleau, entourent le maire Jean Rioux et son directeur général, Yvan Fortin, lors du dévoilement des résultats du sondage Léger et Léger réalisé pour le compte de la ville d'Iberville.

63,8% des locataires.

des taxes (9,8%).

Les pour et les contre

Le sondage a cherché à déterminer les raisons pour lesquelles les citoyens étaient en accord ou en désaccord avec un projet de regroupement municipal.

Les résultats présentés par Caroline Roy, du groupe Léger et Léger, indiquent que la baisse des coûts (22,2%), la baisse du taux de taxation (9,5%) et la diminution des dépenses administratives (8,4%) totalisent 40,1% des réponses des gens favorables.

Une meilleure situation économique (8,2%), une augmentation du poids politique (8,1%) et de meilleurs services municipaux (7,5%) sont les autres facteurs qui militent en faveur de la fusion.

Chez le quart des répondants en désaccord avec un projet de fusion, quatre éléments émergent: la détérioration des services (12,8%), la hausse des coûts (12,4%), la diminution de la qualité de vie (12,2%) et la hausse

Le plus important

On a par ailleurs demandé à tous les répondants de choisir les deux raisons les plus importantes pour être favorable à une fusion.

La diminution des coûts des services municipaux (40,1%) et la relance économique (37,9%) ont dominé la colonne des arguments favorables.

Même question posée à tout le monde pour le choix des deux raisons les plus importantes pour s'opposer à une fusion.

Pour ne pas payer les dettes des autres (55,1%) et pour garder les taxes basses (33,5%) sont les arguments négatifs les plus importants.

Les préférences

Les sondés ont demandé aux répondants de nommer une municipalité avec laquelle ils aimeraient que s'exerce une fusion.

En première mention, on retrouve Saint-Jean-sur-Richelieu (49,1%) suivie de Saint-Athanase (32,1%), de Saint-Luc (3,6%) et de L'Acadie (0%).

Des services inchangés

Les Ibervilleois ne croient pas qu'une fusion aurait un impact négatif ou positif sur la qualité des services municipaux.

Quelque 52,5% des personnes interrogées ne croient pas que des services vont s'améliorer avec une fusion contre 47,5% qui pensent le contraire.

Les opinions sont partagées et peu significatives quant aux services qui seraient améliorés. Chez ceux qui croient à une amélioration, on identifie, dans l'ordre, les travaux publics (12,8%), les loisirs et culture (12,1%), et la sécurité publique (10,9%).

À la question «Y a-t-il des services aux citoyens qui vont se détériorer?», 75,5% des Ibervilleois répondent non.

De 3 à 18 ans ~ À la fine pointe de la mode, une valeur sûre!

RÉGINE
VENTE DU PRINTEMPS
DE 50% à 80% DE RABAIS

NOUVEAUTÉS DU PRINTEMPS
89⁹⁵\$ À 119⁹⁵\$
 (Valeur jusqu'à 280\$)

ENSEMBLES «ANIMAL»
 à partir de **49⁹⁵\$**

TAILLEURS «Kasper» et «Johanne Clair»
50% et plus

CHANDAILS, PANTALONS, JUPES
 à partir de **39⁹⁵\$**

RENÉE RICHE Inc.
 Place Portobello
 7250, boul. Taschereau
 BROSSARD (VOISIN DE WAL-MART) 923-1349

OUVERT TOUS LES DIMANCHES DE 12 H À 17 H



Fusion: Iberville a 22 points à négocier

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

Tout en dévoilant vendredi les résultats du sondage Léger et Léger sur la fusion, le maire d'Iberville, Jean Rioux, a rendu public le «cadre de négociation» qui servira de base de discussion avec les futures municipalités partenaires.

En 22 points, la liste d'épicerie d'Iberville a pour objectif, explique le maire, «de protéger les intérêts de la population» lors des discussions de regroupement. Trois têtes de chapitre coiffent les demandes ibervilleuses: les finances et la fiscalité; la qualité de vie; les services municipaux.

Le «cadre de négociation», préparé avec l'aide de Roger Lachance, consultant chez Raymond, Chabot, Grant, Thornton, est défini comme la position du conseil municipal. Il n'a cependant pas encore été adopté par résolution.

Flanqué des conseillers Paul Houde, Jocelyne Desranleau, Diane Larouche, Marie Tremblay et Roger Couture, le maire a clairement indiqué qu'Iberville «n'a pas d'agenda caché» dans le dossier de la fusion.

Gel ou baisse des taxes

Iberville embarque en premier lieu dans le projet de fusion avec l'objectif du gel, voire de la diminution du taux de taxe actuel. Les pronostics financiers devront démontrer des économies et un taux de taxe favorable avant

l'utilisation de la subvention liée au regroupement.

Les dettes antérieures des municipalités devront être entièrement absorbées par les anciens territoires alors que les investissements majeurs prévisibles devront faire partie d'un plan de financement prévoyant la répartition des coûts.

Iberville est d'avis que le protocole de regroupement devra prévoir des montants suffisants pour le rachat des départs de personnel et prévoir également l'affectation des ressources humaines et financières nécessaires dès le jour 1 de l'existence de la nouvelle ville.

Afin de protéger sa population contre des recours judiciaires, Iberville estime que l'entente de fusion devra comprendre des provisions à l'égard de poursuites ou de risques non divulgués des autres municipalités.

Conseil et structure administrative

Les élus ibervilleuses pensent que le conseil municipal de la nouvelle ville devrait être composé d'un maximum de 11 personnes, comme c'est, par exemple, le cas à Sainte-Foy qui dénombre une population de plus de 100 000 habitants.

On ne veut pas non plus une structure administrative lourde. Afin de favoriser l'imputabilité des fonctionnaires, Iberville souhaite qu'il y ait le moins d'adjoints possibles aux directeurs des services municipaux.

Iberville préconise la formule «une ville/une MRC», désirent que les responsabi-

tés actuellement dévolues à la MRC relèvent directement et exclusivement de la nouvelle ville sur son territoire.

Services municipaux et qualité de vie

Du côté des services municipaux, Iberville demandera à ce que soit examinée l'opportunité d'étendre sur son territoire le transport en commun.

Iberville demandera un plan directeur de sécurité publique dans un délai de six mois suivant le regroupement.

Dans une approche de société distincte, Iberville estime que l'approche de regroupement devra maintenir en place le corps de pompiers volontaires de même que la structure actuelle des loisirs par l'intégration de la politique de loisirs d'Iberville à celle de la nouvelle ville.

Iberville veut aussi qu'un poste de service de la police municipale soit ouvert sur son territoire, de même qu'une desserte de la bibliothèque municipale.

En matière de développement économique, Iberville désire que le protocole d'entente reconnaisse son parc industriel comme le parc majeur qui doit être développé avant l'aménagement d'un autre parc industriel au carrefour des autoroutes 10 et 35.

La protection du patrimoine ibervilleuses, de ses parcs, de ses espaces verts et de ses voies piétonnières devra être prévue au protocole d'entente.

Enfin, soulignons qu'Iberville ne veut rien oublier de sa spécificité, allant même jusqu'à mentionner que son règlement interdisant l'utilisation des tondeuses le dimanche devra continuer à s'appliquer sur son territoire! ☺

Saint-Jean embauche un consultant pour le dossier de la fusion: 16 000 \$

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu dépensera 16 000 \$ (plus taxes) pour s'offrir les services d'un consultant en affaires publiques, **Éric Côté Affaires publiques**, dans le dossier de la fusion.

Selon le conseil municipal, il n'y a pas assez de fonctionnaires à l'hôtel de ville de Saint-Jean-sur-Richelieu pour absorber le travail supplémentaire engendré par le projet de fusion.

La fonction publique est notamment aux prises avec des changements organisationnels qui ne lui permettront pas d'affronter le «fort volume de préparation de dossiers pour étayer la position de la ville», lit-on dans le préambule de la résolution d'embauche de M. Éric Côté.

Le mandat confié à M. Côté est «d'assister les dirigeants de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu dans la gestion du dossier de la fusion».

Outre ses honoraires de 16 000 \$, pour un mandat évalué à 40 heures par mois d'ici la

fin de 1999, M. Côté verra ses frais de déplacement et d'hébergement remboursés, s'il doit séjourner à Québec, précise la chef de la Division des Affaires publiques, Mme Anne Potvin, porte-parole du directeur général, Roger Theriault.

Mme Potvin ajoute que le consultant aura notamment à se pencher sur les «orientations stratégiques». La Ville compte aussi miser sur les contacts politiques de M. Côté auprès des autorités gouvernementales.

Éric Côté a poursuivi des études universitaires de deuxième cycle en science politique et a notamment été attaché politique au cabinet du ministre Serge Ménard, dans les ministères de la Justice, de la Sécurité publique et de la Métropole.

Sans plus de précision, son profil de carrière indique qu'il a été adjoint parlementaire à la Chambre des communes, au bureau du président de la Communauté urbaine de Montréal et à la Commission scolaire de Montréal.

M. Côté a aussi oeuvré au Comité de vie de quartier de Rosemont, à la Société de développement environnemental de Rosemont et à la Corporation de développement économique de Rosemont-Petite-Patrie. ☺



(Photos Jacques Paul)

Voie ouest pavée en fin de semaine

Le chantier de construction de l'émissaire Saint-Gérard va bon train. L'entrepreneur prévoit décaler pour la fin de semaine la travée ouest du boulevard du Séminaire, qui sera pavée. Si la température continue d'être clémente, les travaux pourraient d'ailleurs être complétés avant le 4 juin.



(Photo Jacques Paul)

Le conducteur de 91 ans blessé à la hanche

Un accident impliquant deux véhicules s'est produit au coin des rues Cousins et Chaussé vers midi hier (mardi). Un homme de 91 ans a été blessé à la hanche. Les pompiers de Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Luc et L'Acadie ont utilisé les pinces de désincarcération pour dégager le conducteur de sa mauvaise posture. Le blessé, qui se trouvait à deux pas de chez lui au moment de l'accident, a été conduit par ambulance à l'Hôpital du Haut-Richelieu.

Le Fort-Lennox

... des activités captivantes,
une histoire fascinante

DU LUNDI AU VENDREDI • 10h à 17h
SAMEDI ET DIMANCHE • 10h à 18h

à partir du 24 juin
10h à 18h
tous les jours

Parcs Canada Parks Canada

Canada

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU FORTLENNOX • 1, 61^e AVENUE • SAINT-PAUL-DE-L'ÎLE-AUX-NOIX (QC) • TÉLÉPHONE : (50) 291-5700

Lauréat régional

Le grand prix du tourisme québécois
GRAND PRIX DU TOURISME
1999

LE MERCREDI 26 MAI 1999 • LE CANADA FRANÇAIS

A 5

Texte intégral du projet de loi 194 sur la fusion

NDLR: Pour le bénéfice de ses lecteurs, LE CANADA FRANÇAIS publie cette semaine le texte intégral du projet de loi sur la fusion des cinq municipalités de l'agglomération de Saint-Jean-sur-Richelieu. Ce projet de loi d'intérêt public a été présenté à l'Assemblée nationale par le député de Saint-Jean, Roger Paquin, le 12 mai dernier.

Projet de loi no 194

Loi concernant le regroupement des municipalités d'Iberville, de L'Acadie, de Saint-Athanase, de Saint-Jean-sur-Richelieu et de Saint-Luc.

Notes explicatives

Le projet de loi a pour objet de favoriser le regroupement des municipalités d'Iberville, de L'Acadie, de Saint-Athanase, de Saint-Jean-sur-Richelieu et de Saint-Luc et, à cette fin, détermine un échéancier afin de permettre le bon déroulement de la démarche de regroupement proposée par le milieu local.

Ce projet de loi prévoit en outre l'annulation des élections prévues pour le 7 novembre 1999 dans Iberville et L'Acadie, et la création de la «nouvelle ville» pour le 24 juin 2000.

Le Parlement du Québec décrète ce qui suit:

Section I Objet

1. À compter de la date indiquée dans le décret pris en vertu de l'article 14, les habitants et contribuables des municipalités d'Iberville, de L'Acadie, de Saint-Athanase, de Saint-Jean-sur-Richelieu et de Saint-Luc visés dans le protocole de regroupement adopté par le décret forment une ville, sous le nom indiqué dans ce protocole; cette ville est régie par la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19).

Aux fins de la présente, la ville ainsi formée est désignée sous l'appellation «nouvelle ville».

Section II

Effets du regroupement

2. La nouvelle ville succède, le cas échéant, aux droits, obligations et charges des municipalités d'Iberville, de L'Acadie, de Saint-Athanase, de Saint-Jean-sur-Richelieu et de Saint-Luc. Elle devient, sans reprise d'instance, partie à toute instance aux lieux et places de ces municipalités.

Les règlements, résolutions, procès-verbaux, rôles d'évaluation, rôles de perception, conventions collectives existantes et autres actes de chacune de ces municipalités demeurent en vigueur dans le territoire pour lequel ils ont été faits jusqu'à ce qu'ils soient modifiés ou abrogés et dans la mesure où ils sont compatibles avec les dispositions de la présente loi ou de quelque autre loi.

3. Sous bénéfice de leur service antérieur auprès, le cas échéant, des

municipalités d'Iberville, de L'Acadie, de Saint-Athanase, de Saint-Jean-sur-Richelieu et de Saint-Luc, les fonctionnaires et employés de ces municipalités continuent leur service comme fonctionnaires et employés de la nouvelle ville, aux postes que leur assigne le conseil de la nouvelle ville, sans réduction de traitement.

Ces fonctionnaires et employés demeurent en fonction sous réserve des dispositions de la loi et conservent leur ancienneté et leurs avantages sociaux; de plus, ils ne peuvent pas être mis à pied ou licenciés du seul fait du regroupement.

Toutefois, les fonctionnaires et employés qui deviennent à l'emploi des municipalités visées par le regroupement à compter du (indiquer ici la date de la présentation du projet de loi) ne continuent pas leur service comme fonctionnaires et employés de la nouvelle ville malgré toute loi générale ou spéciale, toute convention collective ou tout contrat individuel de travail.

4. Les élections générales des municipalités d'Iberville et de L'Acadie prévues pour le 7 novembre 1999 sont annulées. Le ministre peut, le cas échéant, fixer de nouvelles dates pour celles-ci sans toutefois dépasser le 5 novembre 2000.

De plus, le ministre peut aussi reporter d'au plus huit mois la date de la publication de l'avis de toute élection partielle d'une municipalité visée par le regroupement.

Section III

Procédure requise en vue du regroupement

5. Les municipalités d'Iberville, de L'Acadie, de Saint-Athanase, de Saint-Jean-sur-Richelieu et de Saint-Luc doivent, au plus tard le 13 décembre 1999, présenter conjointe-

ment au ministre des Affaires municipales et de la Métropole un protocole de regroupement indiquant:

1. le nom de la nouvelle ville;
2. le gentilé des citoyens;
3. les mentions prescrites aux paragraphes 2, 4 à 8 et 10 du premier alinéa de l'article 86 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., chapitre O-9);
4. toute autre considération faisant l'objet de leur unanimité.

Le ministre peut accepter le protocole ou, le cas échéant, le modifier. Le protocole ainsi accepté ou modifié tient lieu du protocole de regroupement.

6. À défaut par les municipalités de présenter un protocole de regroupement au plus tard le 13 décembre 1999, le ministre en détermine le contenu. Le protocole ainsi établi tient alors lieu du protocole de regroupement.

7. Le protocole de regroupement visé dans l'article 5 ou 6 doit être adopté par arrêté ministériel au plus tard le 12 janvier 2000.

Le greffier de la municipalité de Saint-Jean-sur-Richelieu a l'obligation de publier le protocole de regroupement dans un journal diffusé dans les municipalités visées par le regroupement au plus tard le 26 janvier 2000.

8. À l'occasion d'une séance à être tenue au plus tard le 24 janvier 2000, le Conseil municipal de chacune des municipalités visées par le protocole de regroupement adopté par arrêté ministériel.

9. Si un Conseil municipal ne se prononce pas ou si la majorité des membres du conseil municipal se prononce en faveur de la neutralité ou contre le protocole de regroupement, un référendum doit être tenu

dans la municipalité le 9 avril 2000.

10. Si la majorité des membres d'un conseil municipal est favorable au protocole de regroupement, celle-ci peut décider de tenir un référendum le 9 avril 2000 ou demander au greffier ou au secrétaire-trésorier de tenir registre le 6 février 2000 conformément aux articles 532 et suivants de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., chapitre E-2.2) en autant que ces dispositions sont compatibles avec les dispositions de la présente loi.

11. S'il y a une tenue de registre, le libellé de consultation est le suivant:

«Je suis opposé au protocole de regroupement des municipalités d'Iberville, de L'Acadie, de Saint-Athanase, de Saint-Jean-sur-Richelieu et de Saint-Luc.»

Dans les trois jours qui suivent, le greffier ou le secrétaire-trésorier des municipalités où registre a été tenu, informe le ministre des résultats. S'il considère qu'il y a lieu de consulter davantage la population, le ministre peut ordonner la tenue d'un référendum le 9 avril 2000.

12. S'il y a un référendum, celui-ci est tenu conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités en autant que ces dispositions sont compatibles avec celles de la présente loi.

Aux fins de l'application de l'article 514 de cette loi, la date de référence y visée est la date d'adoption du protocole par décret.

13. La consultation référendaire est tenue aux heures suivantes: neuf heures à dix-neuf heures.

Les bulletins servant à la consultation doivent contenir les inscriptions suivantes:

«Êtes-vous d'accord avec le protocole de regroupement des municipi-

palités d'Iberville, de L'Acadie, de Saint-Athanase, de Saint-Jean-sur-Richelieu et de Saint-Luc?

Oui Non».

Les résultats du scrutin doivent être transmis au ministre sans délai.

14. Pour les municipalités visées par le regroupement ou un référendum n'a pas été nécessaire et pour celles où le résultat du scrutin est favorable au protocole de regroupement, le ministre recommande au gouvernement l'adoption d'un décret constituant la nouvelle ville conformément à l'article 108 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale.

Ce décret reproduit le contenu du protocole adopté par arrêté ministériel en tenant compte des résultats référendaires; il précise également que l'existence de la nouvelle ville commence le 24 juin 2000 ou au jour fixé dans le décret publié dans la Gazette officielle du Québec si cette date est ultérieure.

Section IV

Dispositions diverses

15. Si une municipalité visée par le regroupement ou l'un de ses fonctionnaires n'accomplit pas un acte nécessaire à la mise en application de la présente loi, le ministre peut accomplir ou faire accomplir cet acte.

Aux fins du premier alinéa, le ministre peut exercer tout pouvoir que possède la municipalité ou son fonctionnaire, même après la date prescrite pour l'exercice de ce pouvoir ou après l'expiration du délai fixé à cette fin.

Les frais engagés par le ministre sont à la charge de la municipalité à l'égard de laquelle ils sont engagés.

16. La première élection générale de la nouvelle ville doit être tenue le dimanche 17 septembre 2000.

Cette élection doit être conduite à tout égard comme toute élection générale prévue par la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités; les élections générales subséquentes ont lieu tous les quatre ans à la date fixée par cette loi.

17. Les articles 113, 116 à 121, 125 et 214.3 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale s'appliquent à la nouvelle ville sous réserve des dispositions de la présente loi et du protocole de regroupement adopté par décret.

18. Aux fins de l'application de la présente loi, le ministre peut, s'il le juge à propos, modifier les diverses dates d'échéances.

19. La présente loi n'a pas pour effet de priver la nouvelle ville de bénéficier des programmes de soutien aux regroupements municipaux actuels ou de ceux qui pourraient être établis dans les deux années qui suivent la date du décret gouvernemental de regroupement.

20. La présente loi entre en vigueur le (indiquer ici la date de la sanction de la présente loi).

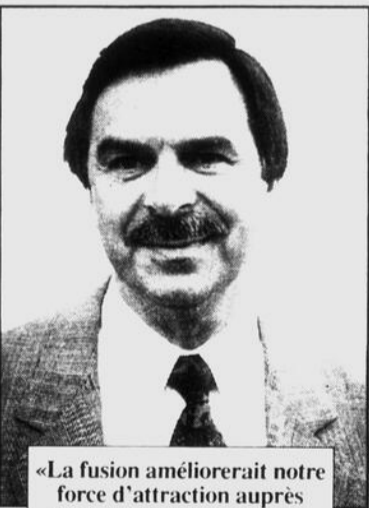
Le président des Conservateurs se déclare favorable à la fusion

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

Le président de l'Association conservatrice du comté de Saint-Jean, Jean-Pierre Paquin, joint sa voix au concert des politiciens favorables à la fusion des cinq municipalités de l'agglomération de Saint-Jean-sur-Richelieu.

«Le fait de devenir une plus grande ville nous donnera plus de poids politique et de pouvoir de négociation face aux gouvernements supérieurs», déclare M. Paquin.

Il estime que le Haut-Richelieu s'en trouverait mieux positionné



«La fusion améliorerait notre force d'attraction auprès des investisseurs», déclare Jean-Pierre Paquin.

pour attirer des investissements, puisque son importance démographique et son bassin de main-d'oeuvre pourront être mis en valeur auprès des décideurs du secteur privé.

Le président des Conservateurs souhaite que les négociations entre les cinq municipalités se déroulent avec l'intérêt des citoyens comme toile de fond et non l'intérêt de politiciens qui craindraient de perdre leur poste de maire ou de conseiller.

«Il est important que le protocole de regroupement soit une réussite et qu'il assure aux citoyens un maintien ou une amélioration des services», conclut-il.

A-G LE MERCREDI 26 mai 1999 • LE CANADA FRANÇAIS

RESTAURANT
BAR-TERRASSES

RESTO ESTIVAL
mat

La qualité avant tout
BORD DE L'EAU

FESTIVAL «SCAMPI-MANIE»

- Cocktail de «scampis»
- Linguini à la napolitaine et 3 «scampis»
- Filet mignon et 3 «scampis»
- «Scampis» (12) à la provençale
- «Scampis» (12) à l'impératrice
- Homard grillé et «scampis» (12)
- Assiette de crustacés (1 homard, 6 «scampis», 6 crevettes, patte de crable, moules)

9.95\$
et plus

	MIDI	SOIR
Menu du jour	6.95\$ et plus	Table d'hôte 9.95\$ et plus
Midi express (lundi au vendredi)	4.95\$ et plus	

OUVERT
Lundi au vendredi:
11 h à 22 h
Week-ends:
8 h à 22 h
Groupes acceptés
15 personnes et plus

PAIEMENT DIRECT

VISA
MasterCard

241819-0031-INTL

• Fruits de mer • Homards vivants • Poissons • Grillades • Pasta • Salades • Pizza
940, rue Principale, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix 291-4000

Un restaurant de St-Luc transformé en laboratoire pour la culture de mari

GILLES LÉVESQUE

L'Unité des lois fédérales de la Gendarmerie royale du Canada, détachement de Saint-Jean-sur-Richelieu, a procédé, le 18 mai dernier, à une opération policière qui a mené à trois perquisitions pour des cultures de marijuana, dont l'une survenue sur la rue Moreau, à Saint-Luc.

C'est vers 9 heures, munis d'un mandat de perquisition, que les policiers ont entrepris cette opération dans les locaux d'un commerce désaffecté qui était autrefois connu sous le nom de restaurant Rétro.

Situé au coin de la rue Moreau et de la rue des Plaines, à Saint-Luc, cet emplacement avait été transformé en laboratoire pour la culture des plants de marijuana.

Le gendarme Jean Génier pré-

cise que la GRC a alors saisi 120 plants d'une hauteur moyenne de trois pieds, lesquels poussaient dans autant de chaudières se trouvant sur place.

Les policiers sont aussi repartis avec plusieurs lampes à haute intensité, des transformateurs et des systèmes de climatisation, d'aération et d'irrigation. L'alimentation électrique avait évidemment été déviée du compteur d'Hydro-Québec. La valeur des biens saisis au cours de cette première perquisition est évaluée à 100 000 \$.

Une fois la saisie terminée, l'équipe de la GRC s'est aussitôt rendue sur la rue Bellerive, à Carignan. À l'extérieur du domicile principal, 113 boîtes de bois franc évaluées à 13 500 \$, rapportées volées de la région de Boucherville, le 8 mai dernier, de même qu'une petite quantité de marijuana et une presse à haschisch ont été saisis.

M. Génier précise qu'à l'intérieur, la fouille a permis de saisir 375 petits plants de mari, 53 fioles de «GHB» smash drug, un pisto-



Les plants poussaient dans des chaudières installées sous de puissantes lampes à haute intensité.

let 9mm de marque Ruger chargé, 70 grammes de haschisch, du matériel de laboratoire pour la culture de la mari, des lampes à haute intensité et des transformateurs. La déviation électrique avait été complétée, mais non branchée. Les biens saisis sont évalués à 138 500 \$.

Quelques heures plus tard, une troisième perquisition a été effectuée sur le chemin de la Bataille, à

La Prairie. À cet endroit, on faisait l'étape du séchage des plants de mari. Environ 500 grammes de produits finis de mari ont été saisis. L'évaluation des biens saisis à cet endroit est chiffrée à 2 500 \$.

En bout de ligne, un résidant de Saint-Hubert a été arrêté dans cette affaire et fera face à des accusations de productions de marijuana. L'enquête se poursuit.



Incendie rue Saint-Jacques

Un incendie est survenu au 329, rue Saint-Jacques vers 17h45, vendredi dernier. D'après le lieutenant Jean Ostiguy du Service de la prévention des incendies de Saint-Jean, Saint-Luc et L'Acadie, le feu a pris naissance dans un fauteuil, à l'étage du duplex. Trois équipes de sapeurs ont été dépêchées sur les lieux.

Aux quatre coins de la région

Complètement ivre au volant...

Une conductrice complètement ivre a été arrêtée par les policiers du Haut-Richelieu après que des témoins l'eurent aperçue au volant de son véhicule sur la 6^e Avenue à Iberville, samedi dernier. La conductrice de 49 ans a subi le test de l'ivresse et son taux d'alcool dans le sang était quatre fois plus élevé que la limite permise...

Blessés à Saint-Alexandre

Une collision frontale impliquant deux véhicules de marque Volkswagen a fait deux blessés mineurs lundi dernier, vers les 11h30, sur le rang Sainte-Marie à Saint-Alexandre, à proximité du chemin Grande Ligne. Un premier véhicule, en direction nord, a circulé dans la mauvaise voie. Les deux victimes sont une

femme âgée de 23 ans, résidente de Stanbridge-Station, et un homme âgé de 77 ans, de Saint-Alexandre.

Cocktails Molotov

Quatre jeunes de 15 à 17 ans qui s'amusaient à allumer des cocktails Molotov dans la cour d'école Sacré-Coeur sur la 15^e Avenue à Iberville ont été appréhendés par les policiers en début de nuit, lundi, vers 24h05. Ils auraient endommagé un mur de l'école.

Incendie à Sainte-Brigide

Un incendie s'est déclaré dans un bâtiment de ferme, situé au 138, 8^e Rang à Sainte-Brigide d'Iberville, vendredi dernier vers les 5 heures. Le bâtiment abritait des lapins, des poules et une chèvre. Les dommages s'élèvent à 20 000 \$. Le dossier est présentement sous enquête.

La Police cherche des bénévoles

ISABELLE SIMARD

Le Service de police du Haut-Richelieu est présentement à la recherche de bénévoles dont le mandat sera d'assurer la sécurité à l'occasion d'événements spéciaux tout au long de la saison estivale.

Les personnes intéressées doivent être âgées de 18 ans et plus. Il n'est pas nécessaire que les bénévoles résident sur le ter-

ritoire desservi par le corps policier.

Les bénévoles seront affectés à la sécurité lors d'activités spéciales, telles que le Festival de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu, la Fête nationale et la Course des canards. Le Service de police du Haut-Richelieu espère ainsi se doter d'une banque de 125 candidats.

Pour s'inscrire, il suffit de contacter Suzanne Lalonde, entre 13 heures et 16 heures, au 357-2325.

Un jeune désespéré...

↳ Suite de la page A-1

«Tout s'est déroulé très rapidement. Deux ambulances se sont rendues sur les lieux. Le jeune homme a été conduit à l'Hôpital du Haut-Richelieu», reprend-il.

De nombreux curieux assistaient à l'intervention d'urgence des policiers et ambulanciers. «Les gens qui se trouvaient là ont été très respectueux. Ils se tenaient à l'écart», tient à préciser l'agent Allard.

Les policiers ont ensuite procédé à une cueillette d'informations auprès des amis et proches de la victime. «Pour l'instant, nous ne connaissons pas les raisons qui ont motivé le jeune à poser ce geste ni ce qui l'a poussé à agir dans la cour d'école. Ce dossier a été confié aux enquêteurs», souligne le constable Allard.

L'intervention rapide de l'équipe du sergent Pierre Kruse dans ce secteur du centre-ville de Saint-Jean aura permis au jeune

homme désespéré de s'en tirer vivant. Par ailleurs, les policiers se sont rendus à l'hôpital le lendemain du drame pour s'enquérir de l'état de santé de la victime.

«Il était toujours inconscient et branché sur un appareil respiratoire», termine-t-il. «Personne ne peut dire encore s'il gardera des séquelles neurologiques, pas même les médecins», ajoute le sergent Pierre Kruse.

Rappelons que le policier Marco Grenier n'en était pas à son premier sauvetage sur le territoire. Le 10 septembre 1998, avec son collègue Sylvain Henry, il a sauvé des flammes une Ibervilleoise dépressive qui venait de mettre le feu à sa propriété.

Le constable Grenier a reçu la Croix de la bravoure, alors que le constable Sylvain Henry a été décoré de la Médaille pour action méritoire. La Direction du Service de police du Haut-Richelieu leur a, pour sa part, remis un certificat pour leur action méritoire.

SHAW

PAGETTE

MOTOROLA

AU CHOIX



LS 350

- Affichage de l'heure et la date
- Capacité de 30 messages
- Vibration
- 3 choix de sonneries

* Entente de 12 mois. Frais d'activation de 20\$, prépayé un an



Pas de facture mensuelle

Pas de contrat

Pas de vérification de crédit



NOKIA 918

Seulement 150\$
Comprend 300 minutes
Aucun frais
d'interurbain au Canada

CANTEL AT&T

VIDEOLOGUE

989, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
349-1199

Le passé bouleversant d'un Home Children

ISABELLE SIMARD

Le 18 août 1926, Edward Norris a quitté l'Angleterre à bord du SS Montcalm à destination du Canada. Il n'avait que 12 ans. On le forçait à quitter son pays natal. Ses chances de retrouver sa famille, qu'il n'avait pas revue depuis l'âge de 4 ans, disparaissaient dans le sillage du mastodonte qui comptait à son bord des centaines d'orphelins.

Lorsqu'il ressasse quelques pages de son passé bouleversant, Edward Norris, un résident de Saint-Luc, a du mal à contenir ses émotions. D'ailleurs, il n'a jamais réussi à terminer le livre *The Little Immigrants*. À 86 ans, il a décidé de lever le voile sur ses plus sombres souvenirs. Depuis trop longtemps, il revit secrètement et en silence les tristes épisodes de sa vie.

En 1869 et 1939, pas moins de 100 000 enfants pauvres auraient été transportés de l'Angleterre au Canada sous l'ordre du gouvernement britannique. Cette démarche avait pour but de permettre à tous ces jeunes de vivre dans un milieu plus sain. Or, des milliers d'enfants ont été victimes de négligence et d'abus. Edward Norris est là pour en témoigner.

Le gouvernement britannique a débloqué une somme de 2,5 millions de dollars pour permettre aux *Home Children* de retourner dans leur pays natal au moins une fois avant de mourir.

Pour ce faire, les *Home Children* doivent faire la preuve que des membres de leur parenté vi-

vent encore là-bas. M. Norris a bien tenté de faire des recherches pour retracer ses proches, en vain. Il est bien déterminé à tout mettre en oeuvre pour profiter de cette opportunité.

Séparé de sa famille

«Je suis né en Angleterre en 1913, dans le village d'Alton près de Londres. J'y ai habité avec ma famille jusqu'à l'âge de 4 ans. C'était pendant la guerre. Un matin, alors que mon frère et moi allions nous promener, mon père nous a crié: n'allez pas trop loin et bonne promenade. Je ne l'ai plus jamais revu», raconte-t-il, triste-ment.

À l'époque, Edward vit avec sa soeur, Murielle-Myriam et son frère, Cecile. «Une bonne journée, je me rappelle avoir demandé à ma mère où était Murielle. Elle m'a répondu qu'elle était partie chez sa tante. Peu de temps après, ma mère m'a conduit dans un orphelinat. Je l'ai regardée partir en la saluant de la main. Je ne l'ai plus jamais revue elle non plus», ajoute-t-il.

Les années passent et Edward séjourne dans plusieurs orphelinats. «J'étais malheureux. Tout ce que je voulais, c'était revoir mon père et ma mère», admet-il.

À 12 ans, on lui apprend une grande nouvelle... «J'étais en train de trancher le pain, comme je le faisais tous les jours à 16 heures, lorsqu'un intervenant de l'orphelinat est venu me voir pour m'annoncer que je venais de gagner une vacance. J'étais content, mais je ne savais pas quelle était la destination», mentionne-t-il.

Edward Norris lève le voile sur ses plus tristes souvenirs

Edward est conduit à Liverpool où on l'invite à monter dans un bateau. Il ne traîne avec lui qu'un petit sac renfermant un pantalon court, une chemise, aucun souvenir.

«Il m'ont envoyé dans la cale. Nous étions environ 200 enfants âgés entre 12 et 16 ans. On essayait de joindre un adulte sur le bateau pour lui demander où on allait», enchaîne-t-il.

C'est durant ce voyage de six jours que le jeune Edward apprend que sa soeur est à bord du même bateau. «On lui avait dit à elle aussi qu'elle partait en vacances. Nous nous sommes enfin retrouvés», reprend-il.

En arrivant à Québec, les Norris sont invités à monter dans un train. On les conduit à Rigaud dans une famille francophone. Ils y travailleront très fort. «Je travaillais dans le champ et je soignais les animaux. Je ne connaissais pas un mot de français. Il y avait des journées où je mangeais bien et d'autres pas», dit-il.

Quelques semaines plus tard, Edward est transféré dans une autre famille à Sainte-Dorothée de Laval. «Je n'ai plus jamais revu ma soeur», confie-t-il, les yeux rougis par le chagrin.

Edward travaille très fort et mange peu. «Il nous battait», lance-t-il, froidement en parlant de son patron. En aucun temps le jeune homme ne reçoit de salaire pour le travail exigeant qu'il s'acharne à réaliser avec ardeur quotidiennement.

«Un jour, on m'a retiré de ce milieu pour m'emmener dans une famille de La Prairie. Le monsieur



«On m'a annoncé que je venais de gagner une vacance. J'étais content, mais je ne savais pas quelle était la destination», raconte Edward Norris.

était bien gentil, mais il n'avait pas assez d'argent et trop de bouches à nourrir. Au printemps, je me suis trouvé une autre famille, celle de Gabriel Perron. Ils m'ont accueilli comme leur propre enfant. J'y suis resté jusqu'à l'âge de 27 ans», dit-il. Le jeune Edward découvre enfin ce qu'est la vie de famille. ☛

De l'aide du député Claude Bachand

L'orphelin immigrant garde espoir de visiter son pays natal

ISABELLE SIMARD

S'il a perdu tout espoir de retrouver les membres de sa vraie famille, Edward Norris caresse au moins le rêve d'aller visiter son pays natal. Il y a deux ans, le gouvernement britannique a débloqué un fonds de 2,5 millions \$ pour les *Home Children*. Puisqu'il lui est impossible de faire la preuve qu'il a encore de la parenté en Angleterre, M. Norris demande au député bloquiste de Saint-Jean, Claude Bachand, de l'aider dans sa démarche.

«Au Canada, la Fondation Ellen essaie de retracer les familles des *Home Children*. La responsable politique de ce dossier est Sheila Copps. Nous avons écrit au groupe *International social services* qui gère le fonds pour qu'il assouplisse les modalités. M. Norris a quitté l'Angleterre à l'âge de 12 ans. Il ne sait plus s'il a de la famille là-bas», explique le député Bachand.

Grâce à cette subvention, M.



S'il a perdu tout espoir de retrouver les membres de sa vraie famille, Edward Norris caresse au moins le rêve d'aller visiter son pays natal en compagnie de son épouse Gisèle.

Norris pourrait séjourner gratuitement durant deux semaines en Angleterre. Le voyage et les frais de subsistance seraient à la charge du gouvernement britannique.

M. Norris a très peu de papiers lui permettant de reconstituer son passé. «Je ne savais même pas le nom de ma propre mère. J'ai finalement réussi à obtenir cette informa-

tion. Elle s'appelait Alice», dit-il. Quant à sa soeur Murielle, il n'a jamais réussi à la retracer. Cette dernière n'était que d'un an son aînée.

Le programme de subvention tire à sa fin. Il se termine dans un an. C'est grâce au soutien de son petit-fils, Alain, que M. Norris a entrepris ces démarches auprès du gouvernement canadien. ☛



«J'étais malheureux. Tout ce que je voulais, c'était revoir mon père et ma mère», admet Edward Norris.

Edward Norris épouse Gisèle Guay-Deland

Un mariage d'amour à 86 ans...

ISABELLE SIMARD

Le 17 avril 1999, Edward Norris et Gisèle Guay-Deland ont convolé en justes noces en l'église de l'Acadie. «Un mariage d'amour», tiennent-ils à spécifier, comme si leurs petits regards complices et amoureux ne suffisaient pas à démontrer l'amour qui les unit.

Mercredi après-midi, LE CANADA FRANÇAIS s'est entretenu avec le couple de Luçois. Pendant toute la durée de l'entrevue, Gisèle et Edward se sont tenu la main, lui plongé dans ses plus tristes souvenirs, elle, lui rappelant quelques détails oubliés par la nervosité.

Ils semblaient heureux. La rencontre n'allait certes pas être facile pour M. Norris, qui serait une fois de plus contraint à raconter son passé bouleversant. Il en avait décidé ainsi. En parler lui ferait le plus grand bien.

«Je viens tout juste de commencer à en parler et c'est à cause de mon petit-fils Alain. C'est lui qui, il n'y a pas si longtemps, m'a demandé si j'avais envie d'aller en Angle-

terre grâce à une subvention gouvernementale», explique M. Norris.

Gisèle est sa plus grande confidente. Elle connaît tous les détails du passé de son époux qu'elle admire pour sa grande force et sa bonté. Mais aujourd'hui, M. Norris a décidé d'aller plus loin dans sa démarche en racontant sa vie au journal.

«Cela me fera du bien. Ça fait mal au cœur, mais j'aime mieux que ça sorte», admet-il.

Un mariage d'amour

Comment se sont-ils rencontrés? Pourquoi tenaient-ils tant à se marier? Et pourquoi un 17 avril? Avant de terminer notre entrevue avec M. Norris et sa conjointe, nous n'avons pu nous empêcher de leur poser quelques questions ayant trait au mariage.

C'est ainsi que nous avons appris qu'ils se sont rencontrés pour la première fois aux funérailles du fils d'Edward, Yvan Norris. «Ma fille le connaissait bien et c'est pour cette raison que j'ai décidé de

l'y accompagner. C'est là que j'ai rencontré pour la première fois Edward», raconte Gisèle.

À l'époque, Gisèle et Edward sont tous les deux veufs. Ils se fréquentent durant cinq ans avant de s'épouser.

«Edward m'a demandé en mariage dans les premières années de notre relation. Lorsqu'il me l'a demandé de nouveau quelques années plus tard, je lui ai répondu que je voulais me marier le 17 avril, le jour de son anniversaire», ajoute la coquette dame de 69 ans, en riant.

«Pourquoi j'ai accepté?», enchaîne-t-elle, toujours rieuse. «Parce que je voulais qu'il ait une belle vie et de belles années devant lui.»

Le mariage de Gisèle et Edward a réuni 125 personnes en l'église de l'Acadie.

Si M. Norris n'a jamais réussi à retrouver ses parents, son frère et sa soeur, il peut être fier aujourd'hui d'être entouré de ses propres enfants, des cinq enfants de Gisèle, de leurs 22 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants. ☺

Le passé bouleversant d'un Home Children



Le 17 avril 1999, Edward Norris et Gisèle Guay-Deland ont convolé en justes noces en l'église de l'Acadie.

Chez les Perron, il découvre la vie de famille

ISABELLE SIMARD

«**C**hez les Perron, je me suis retrouvé pour la première fois dans une vraie famille. Jusque-là, personne ne s'était occupé de moi. Ils m'ont offert des vêtements. Je mangeais bien. J'étais le garçon de la maison», relate Edward Norris.

Les Perron possédaient deux terres, la première à La Prairie et la seconde à L'Acadie. Le jeune Edward Norris qui, au fil des années, a acquis une solide expérience en agriculture, assure la gestion des semences et des récoltes.

«À l'âge de 27 ans, j'ai voulu fonder ma propre famille. Lorsque j'ai quitté les Perron pour aller travailler à l'hôtel Ford à Montréal, Gabriel et sa femme pleuraient. J'ai décidé d'acheter un terrain à La Prairie. Je me suis dit: c'est là que je bâtirai ma maison. J'ai commencé à la construire durant mes temps

libres», raconte-t-il.

Edward fait la rencontre de Marguerite Labrie. «Sa tante avait un petit resto. C'est là que je l'ai rencontrée, en buvant un coke et en mangeant un gâteau. Un jour, j'ai reçu une lettre dans laquelle elle m'invitait à venir passer le jour de Noël et le jour de l'An dans sa famille. Ses parents n'ont jamais porté de jugement sur mon passé», dit-il.

C'est avec Marguerite qu'il fondera sa famille de huit enfants. «Elle avait 29 ans et j'en avais 27. On a passé notre voyage de noces à Ottawa», dit-il.

Edward découvre peu à peu le bonheur qu'il n'a jusqu'alors jamais connu. Malgré cela, son passé le suit à la trace et il ne peut s'empêcher de ressasser ses tristes souvenirs. «Je suis allé au bureau du recensement à Ottawa. J'essayais de retracer ma soeur. Tout ce qu'on a trouvé à me dire, c'est: mon cher monsieur, si votre soeur mène une

bonne vie, vous ne la retrouverez jamais. Dans le cas contraire, vous aurez plus de chance de la retracer», dit-il.

M. Norris a occupé différents emplois avant de décrocher un poste à la Coopérative fédérée du Québec. «Je suis resté là jusqu'à l'âge de 65 ans», indique-t-il. Parmi ses emplois précédents, il a travaillé pour un chercheur de l'Université de Montréal. «C'est moi qui m'occupais des rats», lance-t-il en riant. Il a aussi travaillé chez Eaton. C'est à cet endroit qu'il a appris à faire de la photographie.

«Il y a longtemps, une de mes photos prise à Mont-Saint-Hilaire a remporté un prix», ajoute-t-il, fièrement.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que Edward Norris aura appris le français par ses propres moyens. «J'aime la langue française et j'aime aussi le Québec et le Canada. J'y ai passé la plus grande partie de ma vie», affirme-t-il. ☺

LE SAVIEZ-VOUS?

LES SPÉCIAUX D'ÉTÉ SONT ARRIVÉS!

FUJI FOTONEX 400ix

ZOOM 4X
DATE + 3 FORMATS APS
FLASH MULTI PROGRAMME
ÉTUJ, PILE FILM 25p D. INCLUS

379\$

FUJIFILM



lord photo

669 Séminaire N. 348-7569

APPAREILS APS FUJI À COMPTER DE 99\$ (ÉTAIT 499\$ (AUTOMNE 98))

Cours d'anglais

PARLEZ ANGLAIS SANS TRADUIRE

- méthode éprouvée depuis 28 ans
- durée du cours: 135 heures
- groupes homogènes de 4 à 9 personnes
- immersion en milieu anglophone
- nous vous garantissons **PAR ÉCRIT** que vous parlerez l'anglais **SANS TRADUIRE** à la fin de **VOTRE COURS**
- Sans frais, pratique de conversation de 80 heures toutes les années pour conserver votre anglais

SESSION D'ÉTÉ:

Inscriptions
immédiates
du 26 mai au
2 juin 1999

Tél.: 346-4359

Nombre
d'inscription limité



École de
conversation anglaise Welch
St-Jean sur Richelieu

1, rue de Salaberry, Saint-Jean-sur-Richelieu

Pleasantville

Lors des dernières élections, les conseillers Yves Denis, Germain Granger, June Galipeau, Bernard Langlois et Germain Poissant se targuaient d'être des candidats «indépendants». Ils étaient appuyés par le maire Myroslaw Smereka. Ce dernier, tout en s'opposant officiellement aux partis politiques, créait son propre parti.

Depuis l'élection, force est de constater que les indépendants semblent être devenus d'authentiques «smerekistes» et, bien plus, des «therioistes». À l'hôtel de ville, la direction générale, occupée par l'ex-maire de Baie-Comeau, Roger Theriault, a d'ailleurs toutes les apparences d'une mairie «élargie».

Seuls les conseillers Philippe Lasnier, Michelle Power et Yvan Berthelot semblent avoir conservé leur droit de parole sur la place publique depuis l'élection.

Eh! Oui, tout est devenu bien beau à «Pleasantville»...

Pierre Bourque devrait se méfier!

Heureusement pour les contribuables, Le Canada Français ne publie pas à «Pleasantville». Ce qui ne plaît manifestement pas à tout le monde.

D'ailleurs, le maire de notre plaisante ville, Myroslaw Smereka, aime bien dire publiquement qu'il n'est abonné qu'à «La Presse», préférant parler du Canada Français comme d'un «certain journal».

«Ah! C'est vrai, vous, vous êtes abonné à un certain journal», a-t-il dit au conseiller de NDA, Yvan Berthelot, qui le questionnait à propos d'un possible tournage d'un film de John Travolta sur le site de la Balmet.

Pourtant, c'est par le biais de ce «certain journal» que le maire s'est donné une visibilité pour devenir président de la Chambre de commerce, puis premier magistrat de sa ville.

Aujourd'hui, à quoi rêve-t-il en lisant son quotidien montréalais? Pierre Bourque devrait se méfier!

Les Lavigneur sur la rue Richelieu?

Qui aurait pu penser qu'un jour la Balmet pourrait servir de lieu de tournage pour une mégaproduction mettant en vedette John Travolta?

C'est peut-être pour cette raison qu'on tarde toujours à remettre en état ou à démolir les ruines de l'horrible édifice situé en face de nos bureaux, sur la rue Richelieu. Peut-être songe-t-on à y tourner «Les oiseaux 3» ou encore «Les Lavigneur déménagent à Saint-Jean-sur-Richelieu». Qui sait, tout est possible dans cette Ville! ☺

Une bonne et une mauvaise nouvelle

Fusionner nos villes, tout le monde le sait, n'est pas une mince affaire. Mais la population d'Iberville vient de se manifester clairement au cours d'un sondage Léger et Léger, un résultat qui a de quoi réjouir les partisans de la fusion, en particulier le député Roger Paquin qui y travaille avec énergie.



En effet, au moins deux citoyens d'Iberville sur trois sont favorables à une fusion avec Saint-Jean. Ils espèrent surtout un plafonnement ou une baisse des coûts des services et un meilleur développement économique régional.

Depuis quelques années, l'appui à la fusion est fort à Saint-Jean et Iberville, et ce sondage montre que cet appui ne se dément pas au moment où s'amorce le véritable travail qui nous y mènera. Fait encourageant, un grand nombre de citoyens y cherchent non seulement un avantage pécuniaire éventuel, mais ils comprennent également l'importance de la fusion pour le développement économique. On ne pourrait pas en dire autant de tous les élus.

Voilà pour la bonne nouvelle de la semaine. Quant à la mauvaise, la voici. Le travail commun entre les villes pour en arriver à établir éventuellement un protocole de fusion n'est pas sitôt commencé, que c'est déjà la foire d'empoigne.

Les municipalités s'étaient entendues entre elles pour former un comité des cinq directeurs généraux qui verrait, avec un budget de 135 000 \$, à compléter les études de fusion. On a demandé des soumissions et deux propositions ont été reçues. Quand est venu le temps d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire, Saint-Jean s'est objectée et a rallié Saint-Luc, Saint-Athanase et L'Acadie. Iberville a refusé d'embarquer dans cette façon de faire et n'a pas adopté la résolution qui aurait créé ce comité.

Il faut dire qu'à Saint-Jean, on a une grande habitude dans l'embauche de consultants. On n'en a jamais autant engagé que

depuis un an, et à toutes les sauces. Et s'il est un domaine où le discrétionnaire et l'arbitraire sont rois, c'est bien celui-là. Voilà donc que Saint-Jean propose de changer les règles du jeu pour favoriser son poulain, la firme Roche qui n'a aucune attache à Saint-Jean, contre un consortium de firmes locales.

La proposition de Roche est plus chère. C'est simple, il suffit d'y retrancher les études de fusion de Saint-Athanase et L'Acadie pour qu'elle devienne la moins chère et laisser les deux petites municipalités s'arranger avec la grosse facture.

L'ennui, avec cette façon de procéder, c'est qu'elle est absolument discrétionnaire. Pourquoi retrancher les études pour les petites municipalités et ne pas retrancher également l'étude d'harmonisation des conventions collectives qui est également plus chère chez Roche? Si on donne à chaque consultant les parties d'étude pour lesquelles il est le moins cher, qu'on le fasse au complet. Si on ne veut qu'un seul consultant, qu'on donne le contrat à RCMP et BMST, deux firmes solidement implantées à Saint-Jean.

Si Saint-Jean tient tant à choisir elle-même ses consultants, pourquoi lance-t-elle un appel d'offres? Car un appel d'offres n'est pas bidon. Il est normal, dans l'octroi de contrats publics, que les règles du jeu soient claires dès le départ et qu'on n'en change pas au gré de ses intérêts personnels en cours de route. Dans ce contexte éthique, il est bien difficile de blâmer Iberville de se tenir debout. S'il le faut, qu'on mette des règles claires sur la table, qu'on reprenne l'appel d'offres et qu'on s'en tienne à ces règles.

La seule autre avenue pour dénouer cette impasse est que Québec émette lui-même les règles de l'appel d'offres et paie la facture des études. Il serait dommage d'en arriver là, mais s'il le faut...

On constate à l'évidence que le chemin qui nous mènera éventuellement à la fusion sera long et semé d'embûches. Mais dans les jours de disgrâce, il faut tourner les yeux vers la volonté de la population qui souhaite la fusion, comme viennent de le démontrer encore une fois les citoyens d'Iberville. ☺

Renel BOUCHARD

"-À: Rhéaume
-De: Roger"

Haut-Richelieu

La police en Volvo!

172
26-05-1999

A-10 LE MERCREDI 26 MAI 1999 • LE CANADA FRANÇAIS

Président-éditeur
Robert Paradis

Directeur général
Renel Bouchard

Journalistes
Michel Phaneuf
Gilles Bérubé
Louise Bédard
Secrétaire
Louise-Anne Dubois
Caricaturiste
Eric Bissonnette

Vice-présidente
Maryse Racicot-Gagnon

Photographes
Jacques Paul
Rémy Boly

PUBLICITÉ
Publicité nationale
Réseau Sélect
Secrétariat
Gabrielle Agria, directrice

Publicitaires
Denis Jolin
André Corriveau
Sylvie Leblanc
Luc Moreau
Michel Turpin
Donat Serres
Bernard Paradis
Sylvain Legault
Jean-François Perreault

Le Canada Français ☎ 347-0323

Manon Lavigne
Chantal Perron
Nancy Leclerc
Danielle Pelosse
Francis Benoit
Télémarketing
Céline Veilleux
Annonces classées
Danielle Robitoux

Lise Giroux
Diane Boyer
Contrôleur
Roger Traban
Comptabilité
Susette Vincent
Impression
Imprimerie
Québecor St-Jean

Préimpression
Les Ateliers Graphiques
du Haut-Richelieu inc.
Contremaître
Rose Audette-Lemonde

Filmographie
Quadro Couleur inc.
Contremaître
Stéphane Gauthier

Distribution
Les Messageries
Saint-Jean inc.
Directeur
Thomas Gagnon

Encartage
Poly-Encarta inc.
Directeur
Claude Brodeur

84, rue Richelieu,
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc
J3B 6X3 • Télécopieur: 347-4539

Membre des Hebdo Régionaux. Tirage certifié par ABC. Poste publication convention: 103357. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.
Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie de façon intégrale ou déguisée, est formellement interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Les journalistes permanents

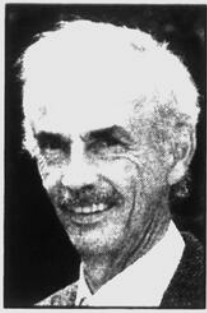
sont membres du Syndicat des travailleurs de l'information du journal Le Canada Français (C.S.N.)
L'exemplaire: \$1.19
Au Canada: abonnement 12 mois: \$66.61, 6 mois: \$33.31, 12 sem.: \$17.16. Pays étrangers, abonnement 12 mois: \$225.00, 6 mois: \$165.00. (prix taxes incluses)

21 19834-9051-15

Faites n'importe quoi, mais faites quelque chose!

Monsieur le directeur,

Le 18 mai dernier, j'ai assisté comme ancien éducateur et comme président du conseil d'établissement, à la journée porte ouverte de La Relance. Ces instants de partage ont suscité chez moi un nouvel enthousiasme pour le milieu de l'enseignement. Le message que j'ai livré à l'équipe d'éducateurs en place et aux visiteurs, je désire l'exprimer à la population.



La réussite scolaire étant le premier rêve. Avec un encadrement nécessaire et vital pour que l'élève puisse réussir. Un rêve réciproque entre éducateurs et élèves. Un comportement responsable pour tous et chacun à faire émerger. Car, vivre en groupe exige l'acceptation d'exigences, de respect de soi, de l'autre, de l'environnement. Si l'élève a droit au respect, l'école possède aussi ce droit. D'où la nécessité d'un code de vie (règlement) simple et concis visant à développer un comportement responsable. En clair, une discipline tout court. Bref, se mettre dans la tête que nous réussissons ou échouons ensemble sans se pêter les bretelles.

Jeune directeur-adjoint à la polyvalente Armand-Racicot, en 1971, je me souviens des premières paroles de l'invité conférencier émanant de la C.E.Q. par surcroît: «Faites n'importe quoi... mais faites quelque chose!» avait-il lancé aux 120 enseignants réunis. Imaginez, se faire lancer ce message en pleine face au tout début des années 70... Édouard Fortier, alors directeur de l'école, m'avait en quelque sorte «fusillé» des yeux... regrettant sans doute son accord d'engager un tel révolutionnaire.

En fait, ce conférencier ne faisait que citer les conclusions d'un rapport de l'UNESCO sur l'éducation. Quand, dans la journée, les semaines, les années suivantes, le débroussaillage des orientations, des objectifs, des moyens d'action eut façonné un style de vie en fonction de la pédagogie et des services à l'élève, la polyvalente aura livré une marchandise, c'est-à-dire un message, une formation, une éducation dont nous devons être fiers.

Je n'ose pas vous dire à la Relance: «faites n'importe quoi... mais faites quelque chose!». Je ne vous le dis pas. Je vous le demande de le faire comme il faut, par la recherche, l'écoute, l'observation et le travail en équipe (même si ça doit brasser parfois). Faisons-le simplement pour que l'école demeure un loisir et non un amusement.

Faisons-le avec une certaine délinquance face aux tabous et à l'immobilisme. La création, l'innovation, au risque de bousculer des habitudes et des routines encroûtées, doivent remiser dans un placard les souvenirs de ceux et celles qui inventent des écoles sans jamais y mettre les pieds ou qui ont comme idéal que ces tops models véhiculés présentement trop facilement.

Rêver pour... un idéal de cheminement éducatif avec, parmi ceux et celles qui ont soif de formation.

Rêver pour... rester une école en vie tout court. Le suicide étant souvent pour celui qui ne rêve plus, une école se doit d'avoir des rêves, sinon elle devient une boîte à cours très plate, merci.

Rêver... pour maintenir toujours le cap sur des orientations bien claires.

Un dernier rêve, et non le moindre, est celui de développer une participation à la vie de l'école. Le sentiment d'appartenance, la fierté de partager un même milieu ajouteront au menu formel de l'enseignement des pistes d'activités complémentaires à la simple transmission de connaissances. Favorisons, budgétions pour faire éclore cette orientation. J'ai tout oublié du latin que l'on m'a enseigné. Mais je n'ai jamais oublié le théâtre, la musique que l'on m'offrait en prime, et non reconnus dans les bureaux du gouvernement.

Le conseil d'établissement de La Relance désire vous accompagner pour aider à créer et développer. Il est dans cet ensemble visant à appuyer un dynamisme senti dans votre milieu. Avec les cadres du centre administratif, les politiciens (commissaires), il est tout près de vous pour vous aider à cheminer et à rêver.

Enfin... en observant vos visages, aujourd'hui, je suis convaincu que nous ne serons plus jamais cette «École... en face du McDonald!»

NI AUCLAIR
président du conseil d'établissement de La Relance

Écrivez-nous

À chaque semaine, LE CANADA FRANÇAIS met en évidence l'opinion d'un citoyen sur un sujet d'intérêt général ou régional, c'est «l'éditorial du citoyen». Si vous n'êtes pas porteur d'un organisme ou d'un mouvement, nous vous invitons à nous écrire pour nous faire connaître votre opinion sur tout sujet d'intérêt public. Nous vous précisons cependant que votre texte doit contenir des informations vérifiées, non sujettes à libelle, qu'il doit être respectueux des gens et limité à deux pages dactylographiées à double interligne.

Irez-vous voir le film Star Wars?



«Oui, je vais aller le voir au cinéma. Pourquoi? Parce que ça m'intéresse et ça fait longtemps que je suis ça.»

Marc Fontaine,
Saint-Jean-sur-Richelieu



«Oui, ça se pourrait que j'y aille, avec mes amis, parce que c'est bon et parce que j'ai écouté les autres films Star Wars.»

Mathieu Galipeau,
Saint-Jean-sur-Richelieu



«J'y suis allée mercredi. C'est bon, c'est Star Wars! Je n'irai pas au cinéma le revoir, mais je vais le louer en vidéo-cassette.»

Malorie Gagné,
Saint-Jean-sur-Richelieu



«Si j'ai une chance, sûrement que j'irai au cinéma pour le voir. Beaucoup de gens ont parlé du film et ça a l'air bon.»

Manon Lacasse,
Saint-Jean-sur-Richelieu



«J'y suis déjà allé le voir mercredi, en après-midi. C'était très bon. Je compte le revoir au moins une autre fois, en anglais.»

Vincent Laporte,
Iberville



«Non, sûrement pas, parce que ça ne m'intéresse pas du tout! Je trouve que la publicité sur le film est exagérée.»

Frédérique LaSalle,
Iberville

Quelle vie?



Il y a des milliers d'années, l'homme trouva le moyen de fabriquer de l'alcool. À la fin du siècle dernier, ce même homme inventa le moteur à essence et s'empressa de le marier à un véhicule afin de se déplacer toujours de plus en plus vite. N'ayant pas oublié la recette de l'alcool, il continua d'en consommer même s'il devait conduire ensuite son cheval d'acier. Ce qui devait arriver arriva: l'homme, en mélangeant essence et alcool, se cassa la gueule au volant ou pire encore, blessa et parfois tua ses collègues automobilistes.

Le nombre des véhicules automobiles allant croissant, il en fut de même pour les morts et les blessés sur les routes. Plusieurs enquêtes démontrèrent que l'alcool au volant était une cause majeure de ces hécatombes. Dans presque tous les pays civilisés, les autorités mirent en place des mécanismes pour contrer ce fléau. On fixa une limite maximale pour ce qui est du taux d'alcoolémie, et la présence d'alcool dans le sang ne devait pas dépasser 0,08 g/l.

Mais comment faire pour vérifier ce taux? Pour la première fois dans l'histoire moderne de la justice britannique et de ses anciennes colonies, on en vient à remplacer la présomption d'innocence par la présomption de culpabilité. C'est ainsi que les forces policières érigent maintenant des barrages routiers... au cas où vous seriez coupables d'ivresse au volant. Au cours des prochaines semaines, ceux et celles qui auront trop levé le coude avant de prendre le volant pourraient le regretter durant des mois, peut-être des années.

Peut-on s'opposer à ces mesures radicales pour contrer la conduite en état d'ivresse? Difficile de le faire, puisque la

combinaison de l'alcool et de volant prélève, presque à chaque semaine, d'innocentes vies. J'ai encore en tête le cas de Steve Chiasson, cet excellent joueur de hockey qui évoluait pour les Hurricanes de la Caroline. Après que son équipe eût été éliminée par les Bruins, Chiasson est allé se mouiller la meule. Tellement que, selon les autorités américaines, le taux d'alcool de son sang était de 0,27. En revenant chez lui, il a raté une courbe et s'est tué.

Mais, bien avant le décès de Chiasson, les autorités gouvernementales s'étaient déjà penchées sur ce problème. Elles avaient confié un mandat à un comité de députés de différentes allégeances politiques pour voir ce qui pourrait être fait au sujet du problème de l'alcool au volant. Les députés n'y sont pas allés avec le dos de la cuillère: comme vous l'avez lu dans les médias, le rapport de ces derniers recommandait la prison à vie pour celui ou celle qui tuerait une autre personne because l'ivresse au volant.

La ministre de la Justice a fait tout ce qu'elle a pu pour que ce rapport ne soit pas rendu public. Pourquoi? Parce que le rapport des députés n'apportait pas une solution, mais un immense problème aux systèmes judiciaire et pénal de ce pays. Suivez bien le mouvement: celui qui aurait agressé et tué dix enfants serait passible de la prison à vie. L'autre qui aurait trop fêté une promotion et écrasé mortellement un piéton serait également passible de la prison à vie. Dites-moi, en toute objectivité, y a-t-il une commune mesure entre ces deux crimes? Sûrement pas!

Voilà pourquoi la ministre de la Justice voulait «écraser» ce rapport, car il met en doute, chez le commun des mortels, la notion même de justice. À force de laxisme outrancier d'une part et de répression excessive d'autre part, l'échelle des valeurs qui a gouverné notre société pendant des années

s'en va chez le diable. Je le répète, y a-t-il une commune mesure entre le massacre que l'ex-caporal Lortie fit à l'Assemblée nationale et celui d'un conducteur ivre qui tuerait une personne sans préméditation?

Pour rétablir l'équilibre, m'objecteront certains, il y a les commissions de libérations conditionnelles. En serions-nous rendus à l'étape où les fonctionnaires remplacent les juges dans la période après-sentence? Si c'est le cas, je comprends maintenant pourquoi ce père de la région de Sherbrooke et cette femme de Granby doivent leur malheur à ces tristement célèbres commissions. Des cas isolés, répondraient certainement les fonctionnaires en cause, mais tous ces cas isolés, à force de cumul, sont en train de détruire l'image de la Justice.

Lorsque je suivais des cours de droit au collège d'Ahuntic, un vieux professeur nous disait qu'il n'était pas satisfaisant que justice soit rendue; il fallait de plus qu'apparence de justice soit évidente. La prison à vie dit le rapport des députés. Quelle vie? Celle du coupable ou bien la durée que les fonctionnaires détermineront dans leur grande sagesse?

Nous en sommes rendus au point où une sentence n'est plus qu'un ensemble de mots. Six mois pour l'agresseur sexuel? Il n'en purgera qu'un mois. La force d'un système judiciaire, c'est la crédibilité qu'il impose à ceux et celles qui sont sous sa gouverne. Or, en ce pays, de moins en moins de personnes croient en ce système qui pourra peut-être un jour, selon les circonstances, vous infliger la prison à vie ou l'absolution inconditionnelle, peu importe la nature du crime!

Gilles JOURDAIN

Le calvaire des Albanais kosovars ne fait que commencer

Le conflit «armé» du Kosovo approche-t-il de sa fin? Plusieurs signes vont dans ce sens.



Au début de la semaine dernière, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères serbes déclarait que le gouvernement de son pays était «prêt à conclure un accord de paix». Immédiatement, le commandant général des forces de l'OTAN a laissé savoir qu'il aurait besoin d'une addition de 40 000 militaires pour faire respecter les principes d'un accord de paix sur le territoire du Kosovo.

Un jour plus tard, le président Clinton suggérait, en conférence de presse, d'élaborer un système de maintien de la paix «semblable à celui que nous avons en Bosnie». La conclusion d'une paix idéalement durable et des propositions concrètes pour y arriver reviennent continuellement dans le discours des belligérants.

Le martyre des Kosovars albanais - et des Serbes de Yougoslavie - n'est pas terminé pour autant. Mais quelques événements importants pointent vers le début de la fin du «nettoyage ethnique»... au Kosovo!

que»... au Kosovo!

Dimanche dernier, les autorités de Belgrade ont relâché des milliers de prisonniers pour qu'ils se dirigent vers l'Albanie. Ce geste montre-t-il que Milosevic veut donner un dernier grand coup de balai pour débarrasser au maximum le Kosovo de la nation albanaise?

Depuis quelques jours, les réfugiés se présentant aux frontières macédonienne et albanaise ont atteint des nombres records. Autre signe d'un dernier «petit effort» de «nettoyage» du côté de Belgrade avant que les «frappes» aériennes (en clair, des bombardements) de l'OTAN ne détruisent plus de 30 % de l'infrastructure économique, seuil au delà duquel le sentiment serbe pro-Milosevic basculera rapidement dans l'impatience.

Les forces de l'OTAN sentent aussi l'essoufflement de l'adversaire et, en conséquence, ont doublé les sorties aériennes.

À court et à moyen terme, on assistera au Kosovo et, plus largement en Yougoslavie, à une espèce de chaos plus ou moins organisé. Si, tel que l'envisage le président Clinton, le maintien de la paix s'inspire de l'exemple des accords de Dayton en

Bosnie, la très grande majorité des réfugiés Albanais ne verront pas leur maison et leur village de sitôt.

Un nombre infime de membres des minorités sont retournés en Bosnie, là où un autre groupe ethnique constitue la majorité. Au moment de la signature des accords de Dayton en décembre 1995, il y avait plus d'un million de réfugiés bosniaques installés à l'extérieur de la république faisant partie de la Yougoslavie et un autre million demeurant toujours à l'intérieur de la république. Encore aujourd'hui, près de quatre ans plus tard, quelque 350 000 réfugiés bosniaques demeurent dans des pays étrangers, notamment en Allemagne. Quelque 830 000 autres sont dispersés à l'intérieur de la Bosnie, attendant un climat plus favorable pour reprendre possession de leur demeure.

Par exemple, seulement 80 000 membres d'une minorité ethnique sont revenus dans leur maison abandonnée dans la première moitié des années 90. À peine plus de 900 Croates bosniaques et seulement 10 000 musulmans bosniaques sont retournés sur le territoire de la nouvelle République de Srpska, très majoritairement occupée par des Serbes. Pour garder la région «ethniquement pure», les Serbes se livrent à des tracasseries, des intimidations, des rafles, ils mettent le feu aux maisons des réfugiés.

Les Occidentaux n'ont pourtant pas été chiches en moyens pour que la vie reprenne un cours normal: 30 000 soldats sous le commandement des Forces de stabilisation, dont sont membres des contingents de soldats russes et ukrainiens, et plus de cinq milliards de dollars investis dans la reconstruction des infrastructures et la mise en place d'une bureaucratie massive.

En plus, quelques mandats d'arrestation ont été prononcés et l'accusation de crimes contre l'humanité à l'encontre des Bosniaques serbes Karadzic et Mladic. Pour couronner le tout, ces efforts sont soutenus par l'aide humanitaire et logistique de près de 400 organisations non gouvernementales.

Même avec toutes ces bonnes intentions, les officiels sur place disent qu'une petite réduction dans les moyens qui leur sont alloués signifierait une perte de contrôle de la situation en Bosnie et une nouvelle explosion de guerres entre les groupes ethniques.

Dans ce contexte, Milosevic, «technicien du pouvoir», n'a peut-être pas épuisé toutes les possibilités et les «ressources» de la région pour rester à la tête de l'État yougoslave.

Richard ROUSSEAU

Claquer sa vie à l'insu des autres

Dans notre esprit, nous catégorisons certaines personnes comme hommes forts ou femmes fortes. Ces personnes traverseront courants et marées sans être affectées par les aléas de la vie, pensons-nous. Et pourtant, cette impression ne se justifie pas rationnellement.



Personne, aussi fort soit-il, n'est à l'abri d'un dérapage psychologique, d'un «burnout» ou d'une tentative de suicide. Cependant, lorsque nous voyons un être que nous jugeons particulièrement fort passer à travers les affres d'une dépression, lorsque nous le voyons dans un état suicidaire, nous ne comprenons pas ce qui arrive. Bien plus, nous ne pensons même pas à l'aider! Et d'ailleurs, comment le faire? N'est-il pas supposé être plus fort que nous?

Si l'on a naturellement de la sympathie pour ceux qui, régulièrement, frisent la dépression, l'on ne se soucie pas des autres. Ils se démerderont tout seuls avec leurs problèmes. Parfois, un

coup subit de la vie, telle la mort de la personne aimée, les frasques d'un enfant prodigue ou la maladie permanente et incurable entraînent une réaction de détresse insurmontable et détruisent le goût de vivre. On soupçonne même que ces états de stress mènent indirectement à des maladies comme le cancer parce qu'ils affaiblissent le système immunitaire.

D'autres causes moins violentes produisent le même effet, mais à retardement. Et ces causes attaquent aussi les personnes dites fortes. Ainsi, un divorce à l'amiable peut, à l'insu d'un des partenaires, détruire l'équilibre de l'autre. Tout allait bien lorsque madame continuait à visiter régulièrement son ex. Puis, après plus de cinq ans, elle refait sa vie et n'a plus le temps pour les traditionnelles visites. Lui, qui s'accommodait anciennement de l'entente, se sent tout à coup seul, rejeté et ignoré. Sa vie n'a pas été bousillée au moment de la séparation, mais cinq ans plus tard.

Je pense même que les hommes sont particulièrement vulnérables à des événements qui accroissent leur solitude. En vieillissant, ils perdent la facilité de s'adapter aux nouvelles circonstances de la vie, aussi déplaisantes soient-elles. Ils perçoivent ces évé-

nements comme un échec. Et cet échec, ils ne le voient pas seulement comme un échec passager, mais ils le perçoivent comme l'échec de leur vie.

À quarante ou cinquante ans, ils pensent avoir raté leur vie. Plus rien ne les intéresse, la vie leur pèse. L'ennui qu'ils ne connaissaient pas avant devient leur compagne de tous les jours. Ils négligent leur travail au point de le perdre. Malheureusement, dans ces circonstances où l'âme boite et le cœur s'enlise dans le fil des jours sans signification, les personnes ainsi démoralisées deviennent la proie de consolations faciles.

Une petite soirée au casino pour tromper l'ennui devient vite un esclavage journalier. Après la perte de la job, on perd jusqu'à la dernière cent de son pécule, et même on s'endette. La dive bouteille ou les paradis artificiels peuvent jouer le même rôle et emporter leur sujet dans la déchéance. En l'espace de quelques mois, on ne reconnaît plus ces personnes que nous croyions fortes. Elles ont été réduites à ne plus savoir pourquoi elles existent. Elles ne comprennent plus leurs agissements suicidaires et les gens de leur entourage non plus. Si elles veulent en mourir, laissons-les faire puisqu'elles ne veulent pas s'aider elles-mêmes!

Vous me direz qu'il existe des organismes pour aider les personnes qui passent à travers une période difficile. Mais comment rejoindre ces personnes si, avant tout, elles ne sont pas capables d'admettre qu'elles ont besoin d'aide? Une personne démoralisée et à la dérive qui n'a plus d'intérêt dans la vie se sent suicidaire et rejetée, n'a aucun motif pour aller chercher du secours. À ce moment crucial, il n'y a que les membres de la famille ou les vrais amis encore présents pour être à l'écoute du désespéré.

À l'heure de la communication mondiale, nous ne pouvons pas davantage communiquer plus facilement avec notre voisin. Trop souvent, hélas, nous n'avons même plus le temps d'écouter la détresse des autres avant qu'il soit trop tard et, encore moins, la capacité de prévenir quoi que ce soit.

Maryse RACICOT GAGNON

P.S. Veuillez prendre note, chers lecteurs inconditionnels ou occasionnels que ces billets de réflexions se poursuivront régulièrement à toutes les deux semaines jusqu'au mois de novembre.

Tensions au CA du Cégep: une solution s'impose

Monsieur le directeur,

Depuis quelque temps, des tensions se manifestent au Conseil d'administration du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu entre les représentants des différents personnels du Collège et les autres membres du Conseil. Les tensions portent essentiellement sur le droit de vote des représentants du personnel en regard de possibles conflits d'intérêts. L'objectif de cette réflexion vise à démontrer que les professeurs, à titre d'experts et de responsables de l'enseignement et des programmes, ont toujours été au cœur des prises de décision concernant ces sujets. L'implication des professeurs s'est réalisée selon un modèle de concertation mis en place à l'origine du Cégep. Mais, nous constatons qu'il y a péril en la demeure: le climat de concertation est mis à rude épreuve en raison d'une interprétation discutable de la Loi sur les collèges.

Le collège: une institution publique d'enseignement

Rappelons que les collèges ont été créés par une loi du gouvernement du Québec. En vertu de cette loi, chaque cégep doit répondre aux orientations données par le ministère de l'Éducation du Québec tout en bénéficiant d'une certaine marge de manœuvre (qualifiée d'autonomie des collèges). Ceux-ci offrent des programmes techniques et préuniversitaires et ont reçu, entre autres, la mission d'accomplir les tâches suivantes: la structuration des programmes et leur évaluation, la planification et l'actualisation des cours et des stages, l'organisation de la pédagogie de même que l'évaluation des enseignements. Pour toutes les tâches que nous venons de mentionner, les personnels ont une implication directe.

Parlons maintenant du rôle des professeurs, tout en sachant que plusieurs éléments que nous allons mentionner peuvent s'appliquer aux autres personnels. Dans le contexte du modèle de la concertation, les professeurs peuvent être qualifiés de professionnels des programmes et de l'enseignement. En effet, étant au cœur même de la pédagogie, les professeurs disposent d'une expertise unique que ce soit pour l'enseignement ou encore pour l'élaboration des programmes et leur évaluation. Les professeurs, dans le système des collèges québécois, ne sont pas de simples exécutants: avec la Direction et les autres personnels, ils oeuvrent en tant qu'organisa-

teurs, spécialistes et évaluateurs de toutes ces activités.

Une culture institutionnelle de concertation et de participation

Les différentes instances du Collège témoignent d'ailleurs de cette réalité. Ainsi, les départements (regroupement de professeurs) partagent la responsabilité, avec la Direction, de la qualité de l'enseignement. Ils sont chargés d'implanter et d'évaluer les programmes, de planifier et répartir les activités d'enseignement, de procéder à l'évaluation du personnel, etc. Ensuite, la Commission des études réfléchit sur tous les aspects de la réalité pédagogique. Celle-ci est formée, entre autres, des délégués des départements et élabore des recommandations concernant les politiques pédagogiques. Pour sa part, la Coordination interdépartementale, regroupant les délégués des départements, est chargée de préparer les consensus sur les points qui sont débattus à la Commission des études. La Coordination a donc pour tâche de dégager le point de vue des départements. Enfin, l'Assemblée des coordonnateurs de départements, animée par le Directeur des études, coordonne et planifie l'application des politiques pédagogiques ainsi que la gestion des activités courantes. Des décisions d'ordre budgétaire sont également prises dans cette assemblée. Les professeurs, nous le constatons, sont présents à toutes les étapes tant de la prise de décision que de la gestion courante de la pédagogie. Cette réalité de la concertation et de la participation est présente depuis le tout début du cégep. Nous y voyons là des pratiques qui permettent à notre collège de se caractériser par une culture institutionnelle originale.

À la lumière de l'importante participation des professeurs, il n'est pas étonnant de constater que la Loi sur les collèges fasse une place à ceux-ci au Conseil d'administration. Les délégués qui siègent au Conseil représentent l'ensemble des professeurs du Collège et sont là pour faire valoir leur point de vue. Ils ont toujours voté sur l'ensemble des questions, non seulement parce qu'ils s'impliquent, mais parce qu'ils possèdent une expertise unique. Le ministère de l'Éducation les charge d'ailleurs de préparer et d'évaluer les programmes. Ils connaissent aussi les implications de l'organisation des cours et des activités pédagogiques. On comprendra qu'ils puissent avoir une opinion pertinente

sur le type d'administration adapté à un cégep.

Une interprétation restrictive de la Loi sur les collèges

Voilà que, depuis quelque temps, la notion de conflit d'intérêts a pris des proportions épidémiques au Conseil d'administration. Une interprétation restrictive de la Loi sur les collèges vient signifier aux professeurs qu'ils sont en conflit d'intérêts sur des questions où ils bénéficient d'une expertise. Pourtant, leur expertise, de même que celle des autres personnels, devrait être un apport essentiel. Cette interprétation fait en sorte, par exemple, que les professeurs ne peuvent plus voter sur les programmes, alors que c'est eux qui les ont préparés et évalués. Par souci de cohérence, nous pourrions croire que si les professeurs sont habilités à préparer des programmes d'études, ils devraient aussi être aptes à se prononcer sur ces mêmes programmes. Mais une interprétation restrictive de la loi vient court-circuiter la logique: en se prononçant sur des programmes que le Ministère les a chargés de préparer, les professeurs se placeraient en conflit d'intérêts.

La situation frise l'absurde: d'un côté, les professeurs sont engagés dans des processus de participation et, de l'autre côté, les nouvelles règles du jeu du Conseil minent cette même participation.

Par ailleurs, il nous paraît justifié que la loi tienne compte des conflits d'intérêts possibles. Nous sommes les premiers, en tant que professeurs, à y souscrire. Rappe-

lons cependant que dans le cas des conditions de travail, celles-ci sont régies par une convention collective (salaires, statut d'emploi, charge de travail, ancienneté, etc.). Plus encore, certaines conditions de travail font constamment l'objet de négociations au Comité des relations de travail. Il nous apparaît, par conséquent, que les décisions du Conseil d'administration ne viennent rien changer à la réalité des conditions de travail, sauf en de rares occasions. Mais, si un conflit d'intérêts surgissait, il va de soi que les délégués des professeurs devraient s'abstenir de voter.

Une solution s'impose

Les récents événements mettent en péril le climat de confiance qui doit obligatoirement exister au sein d'une institution comme notre Cégep. Les restrictions au droit de vote des personnels nous apparaissent la plupart du temps injustifiées ou carrément arbitraires. Ces restrictions ne peuvent engendrer que du ressentiment et conduire au désengagement des personnes à l'égard de leur institution. Or, dans une période où les programmes font l'objet de restructuration et d'évaluation, la participation de toutes les personnes concernées est essentielle. À la lumière des faits que nous venons d'exposer, nous considérons qu'il est urgent de trouver une solution à l'imbroglio, et ce, au nom des intérêts supérieurs de l'institution.

Michel AUBIN et Roger LAROSE
professeurs au Cégep

On peut survivre à un cancer du sein en Montérégie!

«Si vous avez entre 50 et 69 ans, une mammographie de dépistage aux deux ans peut faire toute la différence!»



Dr Luc Boileau,
Directeur de la santé publique.

Consultez votre médecin ou appelez sans frais au
1-888-845-SEIN (7346)

Participez au Programme québécois de dépistage du cancer du sein de la Montérégie

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
MONTÉRÉGIE

DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE
DE LA PLANIFICATION ET DE L'ÉVALUATION

Pensée de la semaine

Le bonheur se cueille là où il se trouve, c'est-à-dire partout autour de nous.

Cette pensée hebdomadaire vous est présentée par

MAILLOUX ET ROCHON Courtiers d'assurance



331, boul. Saint-Luc, Saint-Luc

Tél.: (450) 359-0000

À nous tous de jouer et de passer à l'action

Monsieur le directeur,

Cette lettre fait suite à la Marche du 3 mai 1999 contre la pauvreté dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes assistées sociales.

Avant de décrire des gestes que chacun d'entre nous peut poser, il serait important de rappeler certains faits troublants:

- La pauvreté résulte de politiques créées et maintenues par des êtres humains. Les ressources économiques ne sont pas réparties en fonction de lois économiques immuables, mais en fonction de choix politiques, c'est-à-dire de choix humains.

- Pourquoi une économie développée, diversifiée comme celle du Québec a-t-elle un revenu du même ordre que celui du Nouveau-Brunswick? (16 583 \$ au Québec comparativement à 16 403 \$ dans la province voisine). Ces statistiques proviennent du Conference Board et traitent du revenu personnel disponible pour 1999. (Alain Dubuc, La Presse, lundi le 19 avril 1999)

- Selon des données du ministère québécois des Finances, le PIB per capita des Québécois en 1996 était à 23 303 \$, inférieur à celui des Italiens à 24 391 \$. (Alain Dubuc, La Presse, lundi le 19 avril 1999)

- Une recherche effectuée par deux fiscalistes (Claude Laferrière et Yves Chartrand) révèle que si vous obtenez une augmentation de salaire, vous payez plus d'impôt sur le revenu, mais subissez aussi une hausse de vos contributions obligatoires à différents programmes (RRQ, assurance-emploi, fonds de lutte contre la pauvreté). Mais, plus important encore, la valeur de vos crédits d'impôts et autres avantages fiscaux (remboursement d'impôts fonciers, prestation fiscale pour enfants, crédit pour frais de garde, crédit pour taxe de vente, etc.) baisse parce que l'impôt considère que vous êtes plus «riche». L'article de Claude Picher dans La Presse de jeudi 15 avril 1999 est révélateur.

- D'après le recensement de 1996 (profil de la MRC du Haut-Richelieu), sur l'ensemble de la population montérégienne prestataire de l'aide sociale, 9,8% provient du territoire de la MRC; 39% des personnes de 15 ans et plus gagnent moins de 20 000 \$ par année. Ce document qui émane du ministère de l'Emploi et de la Solidarité (Emploi-Québec Montérégie) révèle également que la population du Haut-Richelieu fréquente moins l'école qu'en Montérégie, que les revenus moyens d'emploi sont inférieurs, que l'emploi est en baisse malgré une hausse démographique, etc.).

On constate que le portrait de notre région comparé à l'ensemble de la Montérégie est plutôt désolant. Que peut-on faire pour changer le cours des choses?

Que peut-on faire?

Passons à l'action

Voici dix (10) points qui appellent une action:

1. Promouvoir le développement viable.
2. Faire valoir les droits de la personne (spécialement ceux des personnes assistées sociales trop souvent bafoués).
3. Instaurer un ordre économique mondial plus équitable.

4. Veiller à l'équité entre les sexes.
5. Améliorer la qualité de vie des enfants.
6. Édifier la paix.
7. Assurer la sécurité alimentaire.
8. Promouvoir la responsabilité sociale des individus et des sociétés.
9. Réinvestir dans notre programme d'aide à l'étranger.
10. Favoriser la participation du public.

En tant qu'individu, on peut éviter de véhiculer des préjugés à l'égard des personnes vivant de prestations de la Sécurité du Revenu; on peut acheter chez nous, dans notre région, afin d'aider des entreprises de chez nous à embaucher des gens de chez nous; on peut s'impliquer en tant que bénévole dans divers organismes de la région afin d'apporter chaleur et réconfort à des personnes dans le besoin.

Les gens d'affaires peuvent embaucher des gens de chez nous afin de leur donner accès à une qualité de vie meilleure. Les gens d'affaires peuvent évaluer les effets sociaux de leurs activités, de leurs investissements ou de leurs décisions sur leur communauté (ex.: fusion des banques, lettre de René Chamberland dans Le Canada Français du mercredi 28 avril 1999 relativement à une qualité de service médiocre offert par une caisse populaire).

Les gouvernements peuvent et doivent encourager les investissements dans la région. Des investissements qui se font ailleurs, ce sont aussi des emplois qui se créent ailleurs. Les gouvernements peuvent et doivent contribuer à motiver les travailleurs: comment demander à quelqu'un de fournir des efforts pour améliorer son sort s'il sait que l'impôt viendra pirater toutes ses augmentations salariales? Le gouvernement québécois peut et doit abolir l'imposition des prestations de la Sécurité du Revenu. Une politique sociale plus positive, comme le revenu minimum de citoyen, serait sans doute un moyen plus efficace (voir article 22 de la Déclaration Universelle des droits de l'homme) de responsabiliser chaque membre de la société.

Le Centre Local d'Emploi (CLE) peut et doit traiter tous les prestataires de la Sécurité du Revenu avec respect et dignité, et s'assurer de bien les accompagner dans leurs efforts vers la recherche d'un emploi rémunérateur et surtout valorisant.

Les organismes communautaires peuvent faire connaître leurs réussites en matière d'aide apportée à des gens démunis. Les organismes communautaires peuvent travailler en collaboration avec les autres intervenants du milieu afin d'améliorer la qualité de vie de nos concitoyens et ne doivent pas avoir peur de signaler toute iniquité émanant de projets de loi ou de décisions gouvernementales.

L'union fait la force pour déclencher une prise de conscience et amener les gouvernements et autres institutions à rechercher des solutions.

À nous tous de jouer et de passer à l'action.

Michel BOURBEAU
Coordonnateur
Corporation de développement
Communautaire du Haut-Richelieu

Une faute grave!

Monsieur le directeur,

Pourquoi la conseillère Mme June Galipeau a choisi, de son plein gré, de faire fi des structures administratives des comités consultatifs de notre ville, Saint-Jean-sur-Richelieu.

Mme June Galipeau connaît ses comités depuis 25 ans. Alors, pourquoi faire plaisir à un promoteur de maisons plutôt que faire confiance au Comité de toponymie et demander à ce même comité un avis ou des noms de

compositeurs québécois.

Voilà peut-être une faute grave, un reproche grave, de sa part, hélas.

Mme June Galipeau connaît-elle l'histoire des compositeurs québécois dont l'un a composé «O Canada», se souvient-elle de cela. Voilà la maudite question?

Un citoyen johannais musical

Gaston DUPUIS

Plainte relative à l'aéroport de Saint-Jean-sur-Richelieu

Monsieur le Greffier,

Par la présente, nous portons officiellement plainte au sujet de certaines activités à l'aéroport de Saint-Jean-sur-Richelieu. Les activités touchées sont:

- les vols d'hélicoptères,
- les vols de planeurs de la Défense nationale,
- les posé-décollés (touch-and-go) après 21 heures.

Les vols d'hélicoptères

Depuis quelques années, il y a recrudescence de passages d'hélicoptères au-dessus de notre quartier, souvent tard le soir ou tôt le matin. Par exemple, le 10 mai 1999, à 4h50, à 5h20 et à 6 heures le matin, des hélicoptères ont circulé près de notre quartier perturbant ainsi le sommeil et la quiétude des résidents. Ceci n'est qu'un exemple parmi tant d'autres.

Il est inacceptable que la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu laisse faire ce genre de manœuvres. Il s'agit à d'un flagrant manque de civisme de la part des pilotes ou de l'organisme qui fait usage des hélicoptères (Défense nationale ou autre). Il n'y a présentement aucune urgence qui puisse justifier de tels manœuvres.

Nous demandons que ces activités cessent immédiatement.

Les vols de planeurs de la Défense nationale

Les citoyens se sont plaints à de multiples occasions et depuis fort longtemps au sujet des activités des planeurs de la Défense nationale et cela, malgré les changements de quartier survolés, malgré l'aménagement de nouvelles pistes et malgré les modifications techniques apportées aux avions remorqueurs. De plus, il a toujours été évident que le talus de deux mètres proposé et construit par la ville n'est pas efficace, malgré son coût. D'autre part, il s'agit d'une activité de loisir qui se fait au détriment des citoyens (payeurs des déficits de l'aéroport).

Voici le plus récent épisode: dimanche le 16 mai 1999, les remorqueurs ont passé l'avant-midi à faire des posé-décollés à vide au-dessus de notre quartier, en survolant la rue Beauséjour plein gaz et à basse altitude. Une activité inutile et polluante qui illustre bien la nécessité de contrôler les activités de la Défense nationale à l'aéroport de Saint-Jean-sur-Richelieu. Ces vols de remorqueurs sans planeurs sont fréquents et n'ont jamais fait partie des évaluations environnementales qui, par ailleurs, étaient incomplètes.

Nous demandons de nouvelles mesures de mitigation pour atténuer le bruit des avions remorqueurs et, entre-temps, la suspension de cette activité polluante. Nous vous remercions.

Une flamme vive pour les ricanements de Satan!

Monsieur Gilles Lévesque

En lisant votre article sur la célébration de Voxapella, à Saint-Noël Chabanel, j'ai l'impression que nos rares églises deviendront très bientôt des repaires d'Asmodée et des sians... afin de satisfaire un public qui cherche bien plus l'excitation artificielle - pour masquer son vide intérieur - que l'adoration due au Seigneur, pour qui l'église est construite en première raison. Et la messe? N'en parlons plus, elle n'est pas assez «payante»...

Comment le clergé peut-il accepter un tel obscurcissement des esprits?, alors que le peuple se vautre dans les fumées de salon, disait Paul VI.

Non. Jésus n'est pas content du tout, contrairement à ce qu'imagine l'auteur du texte; au contraire, je crois que l'indignation à son comble, il reprendra le jouet des vendeurs du temple, qui s'abattrait, cette fois, avec une

que cette activité a été transférée dans notre quartier suite aux plantes des résidents des autres quartiers.

Les posé-décollés (touch-and-go) après 21 heures

Il est devenu chronique d'entendre les posé-décollés réalisés de nuit à Saint-Jean-sur-Richelieu. Un quartier résidentiel est situé à 400 mètres de l'extrémité de la piste utilisée. En saison estivale, il y a exacerbation puisque les fenêtres sont ouvertes et que les avions rasant les toits à l'heure où les résidents peuvent être couchés.

Nous questionnons la nécessité des posé-décollés de nuit et demandons des mesures de mitigation.

Plaintes écrites exigées

Suite à notre récente plainte téléphonique, la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu nous demande de porter plainte par écrit. Voilà ce qui explique la présente lettre. Nous dénonçons cette exigence de la ville: n'accepter de recevoir que des plaintes écrites a pour effet de limiter le nombre de citoyens qui peuvent porter plainte sur l'aéroport. Une gestion démocratique et transparente devrait déjà avoir implanté des mécanismes pour faciliter la formulation de plaintes. L'aéroport de Dorval l'a compris et a mis une ligne téléphonique à la disposition des citoyens.

Voilà! Nous nous sommes pliés à l'exigence de plainte écrite. Nous exigeons maintenant que l'administration municipale résolve rapidement les problèmes mentionnés ici.

Un rappel

Nous vous rappelons qu'il y a près de 25 ans, le rapport Pluram(1) recommandait à la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu d'interdire la construction domiciliaire dans notre quartier à cause de la proximité de l'aéroport. Non seulement la ville n'a pas respecté cette recommandation mais, en plus, elle a omis d'en informer les nouveaux propriétaires. La ville serait-elle responsable d'un vice caché qui affecte nos résidences?

Veuillez agréer, monsieur le greffier, l'expression de nos salutations distinguées.

Pierre DUPUIS
Yves SAINT-MLEUX
pour le Comité des riverains de l'aéroport
de Saint-Jean-sur-Richelieu

(1) Pluram inc., Étude de faisabilité aéroport industriel. Étude préparée pour la Ville de Saint-Jean et le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, mars 1975.

vigueur extrême sur ces «chanteurs-vendeurs» qui poussent l'arrogance jusqu'à siéger sur son autel (son trône), d'une façon scandaleuse! N'est-ce pas «l'abomination de la désolation» prédite dans la Bible, pour nos lieux saints?

L'approbation de l'auteur du texte se masque d'un sarcasme, à la fin, en lançant un Alléluia! qui n'est certes pas une «Gloire à Dieu», mais une flamme vive pour les ricanements de Satan.

Le seul remède à notre peuple malade de rock, de jazz et de «pot» - ce n'est pas de le faire danser dans les allées d'une église, mais de lui donner l'Eucharistie, seul viatique qui conduit à la Vie Éternelle, et qui est tout à fait gratuit.

Clair BROSSEAU
Saint-Jean

«Saint-Jean est un paquebot sans capitaine»

Le Parti johannais critique Smereka, Theriault et les «muets»

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

Saint-Jean-sur-Richelieu est un royaume d'improvisation. Les sept premiers mois du second mandat du maire Myroslaw Smereka ont transformé la ville en un paquebot sans capitaine, selon le chef du Parti johannais, l'ex-conseiller de NDL, Robert Lafontaine.

«Cela dit, M. Lafontaine se demande cependant si le maire Smereka n'aurait pas un agenda caché, celui de creuser le fossé avec les municipalités partenaires pour faire échouer la fusion. «Est-ce une stratégie chaotique volontaire du maire afin de torpiller la fusion sans jamais le montrer officiellement», questionne-t-il en étant persuadé que «sa seule stratégie est de tout faire pour rester maire en prêchant le oui pour faire le non».

Le Parti johannais considère, d'autre part, que le maire Smereka est la source de la division du conseil municipal où cinq conseillers, en principe indépendants, suivent une ligne de parti rigide.

«Normalement, c'est le conseil municipal qui décide et c'est le directeur général qui voit à l'application des résolutions. Présentement, c'est l'inverse qui se produit. Le maire décide, les muets suivent et le directeur général n'est pas disponible», soutient notre interlocuteur.

Assemblée générale

Jeudi soir dernier, au restaurant «Les Frères Moreau», le Parti johannais s'est réuni en assemblée générale. Il s'agissait de la première rencontre depuis l'élection de novembre, alors qu'il n'avait réussi à faire élire qu'une seule candidate et que son chef s'était classé bon dernier dans la course à la mairie.

Les médias d'information n'étaient pas admis aux délibérations du Parti johannais. Une vingtaine des 128 membres en règle y auraient

assisté.

L'élection de l'Exécutif a été reportée à une assemblée ultérieure qui aura lieu en septembre. L'Exécutif en poste est le suivant: Robert Lafontaine, chef, Jean Lamoureux, président, Claude Denis, vice-président, Michel Power, secrétaire, et Louis Mc Nulty, trésorier.

Smereka: «on ne le croit plus»

Le chef explique qu'après l'élection, son parti a voulu laisser la chance au coureur en n'intervenant pas dans le débat public. Cela changera.

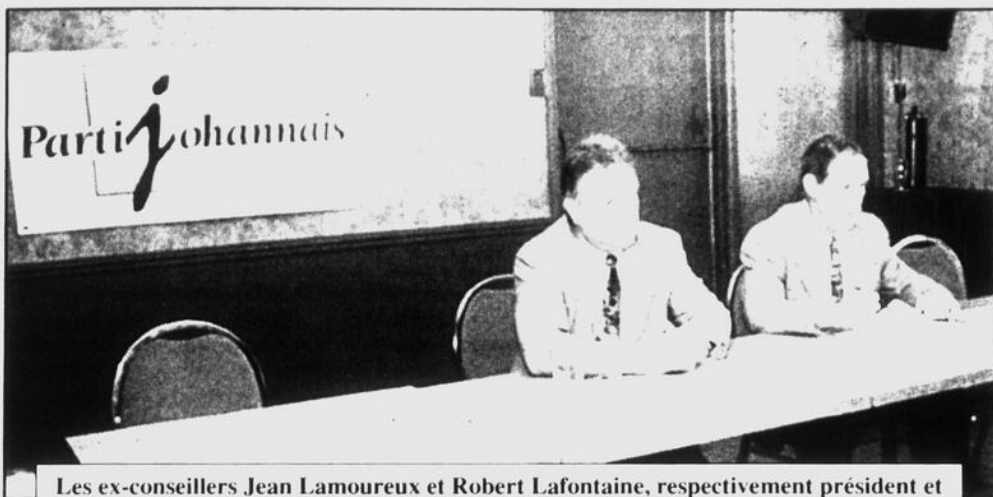
«Le mandat du Parti johannais est de s'interroger sur l'action des élus municipaux, de s'intéresser aux activités du conseil et de secouer l'apathie des citoyens. Après sept mois, c'est un constat d'échec à l'hôtel de ville de Saint-Jean», déclare M. Lafontaine.

Il souligne qu'au cours de la dernière campagne électorale, le maire a utilisé à tout le moins une «stratégie mensongère» en laissant croire qu'il n'augmenterait pas les taxes: «On sait maintenant que ce qu'il dit n'est pas ce qu'il fait.»

Le maire, nous ne le croyons plus. Il a toujours louvoyé et il est pire qu'il était lorsque je siégeais avec lui parce qu'il peut aujourd'hui s'appuyer sur des muets, des figurants dans la pièce de théâtre orchestrée par le tandem Smereka-Theriault.»

Le dg, un «dispatcher»

Robert Lafontaine n'est pas non plus tendre envers le directeur général de la ville, Roger Theriault: «Tout ce qu'il sait faire, c'est donner des mandats à toutes sortes de consultants pour se laver les mains des décisions. Le dg actuel, c'est un dispatcher, un contrôleur de consultants. Quelle expérience a-t-il apportée au conseil municipal? À quoi ça sert de lui payer un salaire de plus de 100 000 \$ par année?»



Les ex-conseillers Jean Lamoureux et Robert Lafontaine, respectivement président et chef du Parti johannais.

M. Lafontaine lui reproche le contrat blindé offert au directeur de police. Il dénonce aussi le dépôt d'un organigramme bâclé, dans lequel certains directeurs ont été oubliés à des postes clés, notamment le trésorier.

Le directeur général, ajoute-t-il, n'est pas capable d'exercer du leadership et il s'est mis à dos les directeurs de services municipaux en leur attribuant des fonctions ambiguës.

Le Parti johannais ne comprend pas comment cinq conseillers ont pu laisser le maire être le seul responsable de l'évaluation du directeur général pour ensuite accepter de prolonger de trois ans son mandat.

Contrôle de l'information

Il blâme le tandem Smereka-Theriault de contrôler l'information acheminée au conseil municipal en privant certains conseillers de l'information pertinente à une prise de décision éclairée.

De plus, le Parti johannais déplore que l'information véhiculée aux conseillers municipaux soit souvent donnée à la dernière minute,

juste avant une séance publique, afin de limiter le temps de réflexion des élus.

Smereka doit quitter le CLD

Par ailleurs, le Parti johannais se demande comment le maire Smereka peut légitimement agir comme président du Conseil économique (CLD) alors qu'il a annoncé la création d'une corporation municipale de développement économique à Saint-Jean, un geste prouvant qu'il n'a pas confiance dans le Conseil économique pour développer sa propre ville.

La création prochaine de cet organisme municipal de développement, le contrat blindé du chef de police, la prolongation de trois ans du contrat du directeur général, la déstabilisation de l'administration municipale et l'augmentation des taxes sont, pour le Parti johannais, autant d'éléments d'une stratégie du tandem Smereka-Theriault pour faire échouer la fusion en cherchant à décourager les villes voisines de se regrouper avec Saint-Jean-sur-Richelieu.

Elle reste ou elle devra démissionner

Le Parti johannais sert un ultimatum à Michelle Power

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

La conseillère de Normandie Est, Michelle Power, ne pourra plus «mettre en veilleuse» le parti politique dont elle était la candidate aux dernières élections.

Le chef du Parti johannais, Robert Lafontaine, et son trésorier, Louis Mc Nulty, présentent qu'un ultimatum a été servi à Mme Power ainsi qu'à Roger Garceau, candidat défait dans le quartier NDA.

Le Parti johannais leur donne un délai de quinze jours pour prendre une décision. Soit qu'ils demeurent avec la formation politique et participent aux activités, soit qu'ils démissionnent.

Plus question de demeurer en réserve en attendant les prochaines élections.

Même si elle est secrétaire du parti, Mme Power n'a pas pris part à l'assemblée générale de jeudi dernier.

Elle a déclaré publiquement que son devoir à titre de conseillère municipale est de représenter ses électeurs de Normandie Est. Quand elle s'exprime au conseil municipal, elle dit le



Michelle Power

faire à titre individuel et non comme porte-étendard d'un parti politique. Elle a mis son parti «en veilleuse» et veut attendre les élections avant de se prononcer sur son avenir partisan.

Les dirigeants du Parti johannais ne l'entendent pas de la même manière. «Il faut clarifier l'ambiguïté», déclare le chef du Parti johannais. Pour l'instant, Mme Power est toujours officiellement secrétaire du parti.

Dans un contexte où la prochaine élection pourrait survenir dans à peine un an et demi, le 17 septembre 2000, si la fusion se concrétise, le Parti johannais doit immédiatement songer à se préparer en fonction de cette échéance, précise M. Lafontaine.

Bonne fête



Miguel De mémé

SÉPARATION - DIVORCE

Pour vous entendre sur le règlement de vos conflits

MÉDIATION FAMILIALE GRATUITE

POUR COUPLE (MARIÉ OU NON) AVEC ENFANT(S) À CHARGE (PROJET DE LOI 65)

Me Michel Bédard AVOCAT ET MÉDIATEUR 347-8220



F. FARHAT LUNETTERIES

3 pour **1**

1 A l'achat d'une paire de lunettes complètes

2 Recevez la 2e paire gratuitement

3 Une paire de verres de contact (clairs, souples, sphériques)

PROFITEZ DE NOTRE OPTION

MAINTENANT DÉMÉNAGÉ

Examen de la vue par un optométriste

Nous distribuons les produits ESSILOR et NIKON

1050, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu (Voisin de Servidéo et face à Lucar)

348-8651

Therriault fait la leçon à Berthelot

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

Le directeur général de la ville de Saint-Jean n'a aucunement l'intention de ramener de trois ans à un an la durée de la prolongation de son contrat, comme le lui demande le conseiller de NDA, Yvan Berthelot.

Faisant appel au «sens de l'honneur» du directeur général, le conseiller Berthelot l'a publiquement invité à ramener à mars 2002 plutôt qu'à mars 2004 la date d'échéance de son contrat.

Le conseiller de NDA estime qu'un an additionnel serait suffisant pour faire profiter la ville de «sa dite expertise dans le dossier de la fusion».

Selon M. Berthelot, cela éviterait de transmettre un passif au prochain conseil municipal de la nouvelle ville fusionnée.

La leçon de Therriault

Lors de cette séance publique du 17 mai, le directeur général, comme cela lui arrive quelquefois, a demandé au maire Smereka de lui accorder la



Yvan Berthelot



Roger Therriault

parole après les interventions des conseillers municipaux.

C'est alors qu'il en a profité pour faire la leçon au conseiller de NDA, sans jamais, toutefois, le nommer.

«On a mentionné quelques commentaires concernant le prolongement de mon contrat, en faisant allusion au temps requis pour réaliser la fusion. Si je ne m'abuse, il y a peu de personnes autour de la table du conseil, à l'heure actuelle, qui ont l'expérience d'une fusion réelle et ont pu faire l'évaluation du temps qui est requis pour réali-

ser une fusion», a sermonné l'ex-maire de Baie-Comeau.

«Une fois la loi adoptée, a-t-il poursuivi, il y a tout un mécanisme qui se met en marche et qui peut prendre de trois à cinq ans et, dans certains cas, comme celui de la ville de Laval, peut prendre jusqu'à 20 ans pour se concrétiser.»

«Je pense qu'on peut critiquer, a-t-il conclu, mais si l'on veut laisser entendre des choses qui ne sont pas tout à fait dans la réalité, c'est une autre paire de manches.»

«On n'est pas ici pour rubber-stamper»

Lasnier dénonce l'information acheminée à la dernière minute

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

Tout comme l'a fait sa collègue de Normandie Est, Michelle Power, le conseiller du Vieux-Saint-Jean, Philippe Lasnier, dénonce à son tour les résolutions acheminées au conseil municipal à la dernière minute par le directeur général.

«Je reviens sur ce sujet-là parce que je trouve que c'est déplorable et que ça arrive fréquemment», a-t-il déclaré lors de la dernière séance du conseil.

Ayant en main un commentaire de la journaliste Kathleen Lévesque, qui couvre l'hôtel de ville de Montréal pour le quotidien *Le Devoir*, M. Lasnier a souligné qu'on apprend dans cet article que les conseillers municipaux de Montréal reçoivent souvent de l'information à la dernière minute pour voter sur un dossier d'importance.

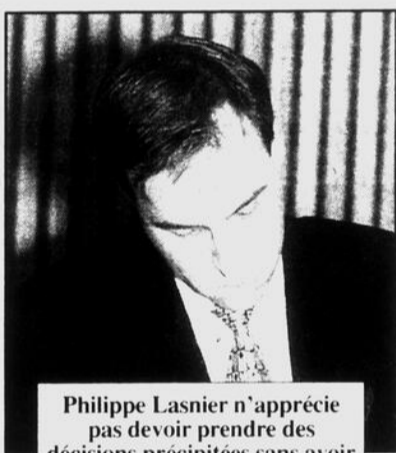
Une pratique que le Vérificateur de Montréal a dénoncée.

«Si ce n'est pas bon pour Montréal, ce n'est pas bon pour nous non plus», a-t-il dit en soulignant que ce sont généralement les résolutions d'urgence qui doivent être traitées à vitesse grand V, sans discussion préalable.

Pas ici pour «rubber-stamper»

«On a tous reçu l'appui de nos électeurs, vous aussi monsieur le maire et tous les conseillers. Je pense qu'on doit avoir tous les atouts en main pour décider. Nous ne sommes pas ici pour rubber-stamper des décisions prises par la direction générale», a ajouté le conseiller du Vieux-Saint-Jean.

M. Lasnier a dit espérer qu'à l'avenir, les documents pertinents aux décisions seront remis aux élus avant les réunions du conseil.



Philippe Lasnier n'apprécie pas devoir prendre des décisions précipitées sans avoir obtenu d'information au préalable.

Le maire Smereka, comme c'est généralement son habitude devant les remarques de l'opposition, n'a émis aucun commentaire.

Avis aux intéressés

Therriault affirme retourner ses appels téléphoniques

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

Bonne nouvelle pour ceux qui attendaient un retour d'appel du bureau directeur général de la ville de Saint-Jean. Roger Therriault affirme retourner tous ses appels à l'intérieur d'un délai maximal de 48 heures.

Prenant la parole lors de la dernière séance du conseil, le dg a fait preuve d'agacement devant ceux qui

lui font mauvaise réputation sur sa fidélité téléphonique.

«L'an dernier, a-t-il rappelé, vous vous rappellerez qu'à plusieurs occasions, j'ai été l'objet de certains commentaires par certains membres du conseil et que, dans le contexte préélectoral où l'on était, je me suis abstenu de répondre à ces interpellations publiques. Par contre, je me rends compte que l'on prend cette année une tournure un peu semblable lorsqu'on persiste à parler du bureau du directeur général dans le

sens où les appels ne sont pas retournés.»

Comme fonctionnaire municipal, il souligne ne pas pouvoir accepter de telles remarques sur ses relations téléphoniques, et il met en garde les personnes qui se plaisent à répandre de tels propos.

«Le bureau du directeur général, a-t-il dit, n'est pas un bureau de dépannage mais un bureau de direction générale, et tous les appels y sont systématiquement retournés dans les 24 ou, au plus tard, dans les 48 heures.»

Therriault parle d'une étude

Gare du CP: Lasnier et Berthelot s'impatientent

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

Encore une fois, les conseillers du Vieux-Saint-Jean et de NDA, Philippe Lasnier et Yvan Berthelot, ont dénoncé les lenteurs de la Ville dans le dossier de l'ancienne gare du Canadien Pacifique, rue Foch, qui n'a pas encore été convertie en halte cyclo-touristique.

«On a mis un demi-million là-dedans et c'est encore un local vacant», a déclaré le conseiller de NDA, peu de temps après le dépôt au conseil municipal d'une pétition (voir autre texte) de restaurateurs et commerçants de la rue Champlain qui demandent à la Ville de localiser la halte cycliste à cette gare plutôt qu'à la gare du Canadien national.

M. Berthelot a demandé à ses collègues du conseil municipal de sortir de leur torpeur et d'ouvrir la gare au plus vite afin que les cyclo-touristes ne se retrouvent pas à Granby ou ailleurs, dans des régions où les infrastructures d'accueil sont développées.

Ne pas... s'égarer!

Observant que la saison cycliste est commencée et qu'il y a déjà plein de monde au centre-ville, le conseiller Lasnier a aussi appuyé la pétition pour que la halte cycliste soit installée dans l'ancienne gare du CP.

Comme il l'avait fait il y a

quelques semaines, le conseiller a demandé au directeur général si, lors de l'octroi de la subvention du programme d'infrastructures Canada-Québec, le gouvernement fédéral n'avait pas approuvé la subvention à la condition que la halte cyclable soit ouverte dans la gare du CP. «Je pense qu'il ne faut pas qu'on s'égare dans ce dossier, et que l'on prenne la bonne décision», a conclu le conseiller du centre-ville.

Therriault veut une étude

Intervenant à la séance du conseil, le directeur général, Roger Therriault, a indiqué que la planification d'activités pour la gare du CP n'avait pas été prévue l'an dernier et que cette planification est jumelée au prolongement possible de la piste cyclable.

M. Therriault, qui est celui ayant mis de l'avant l'hypothèse de transférer de la gare du CP à la gare du CN la halte cyclo-touristique, a indiqué qu'il reste encore plusieurs travaux avant de bénéficier de ce site.

«Dans ce contexte-là, a-t-il dit, on a déjà expliqué aux membres du conseil qu'il y aurait une étude qui serait confiée prochainement pour l'ensemble de l'impact au niveau touristique et économique pour la ville de Saint-Jean concernant l'utilisation des voies cyclables et la zone du centre-ville. Pour cette étude-là, le mandat n'a pas encore été accordé.»

Halte cyclo-touristique

Pétition de restaurateurs en faveur de la gare du CP

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

Les commerçants, restaurateurs et investisseurs du secteur de la rue Foch, dans le Vieux-Saint-Jean, ont déposé au conseil municipal une pétition par laquelle ils s'opposent carrément à la possibilité de voir la future halte cyclo-touristique déplacée de la gare du CP à la gare du CN, à l'autre bout du centre-ville.

«Nous n'avons pas ménagé les efforts et les investissements pour donner un second souffle à ce coin de notre ville. Certains d'entre nous ont investi pratiquement tous leurs sous dans leur projet en croyant fermement à l'aménagement de la gare du CP et ses environs en halte cyclo-touristique et en stationnement d'appoint tout autour», lit-on dans le texte de la pétition. Le document a été dépo-

sé à l'hôtel de ville lors de la séance du conseil du 17 mai par Annie Laz, de la crêperie La Morgane. On retrouve à peu près tous les établissements du secteur sur la pétition: La Trinquette, Pizza Richelieu, Manneken-Pis, Quo Vadis, Capitaine Poul, etc.

Dans son intervention, Mme Laz a souligné que de changer d'idée pour la localisation de la halte cycliste viendrait compromettre la survie des commerçants tout en donnant un signal négatif aux touristes et aux investisseurs.

«Vous avez fait une belle rénovation à la gare du Canadien Pacifique», a souligné la porte-parole des signataires de la pétition qui encourage la Ville à maintenir le cap et à finaliser le projet de la gare du CP rapidement en aménageant le corridor ferroviaire tel que prévu.

Date limite: le 15 juin

Avez-vous fait nettoyer vos terrains vagues?

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

Tant pour des raisons de santé (allergies), de prévention (incendie) que de salubrité publique, les propriétaires ont l'obligation d'entretenir en tout temps leurs terrains vagues à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Ils doivent s'assurer que leurs terrains sont libres de broussailles, de mauvaises herbes, de ferraille, de papiers, de bouteilles, de débris de construction, de déchets quelconques et d'autres matières qui

pourraient s'embraser.

La réglementation municipale ordonne aux propriétaires négligents de nettoyer leurs terrains au plus tard le 15 juin. À défaut de quoi, la Ville fera entreprendre les travaux nécessaires aux frais des propriétaires peu soucieux de la collectivité johannaise.

Afin d'assurer une qualité de vie acceptable à ses citoyens, la Ville demande aux propriétaires concernés de faire preuve de civisme en assurant l'entretien constant des terrains vacants.

Trop d'ouvrage pour Theriault à Saint-Jean?

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

S'il faut en croire les trois conseillers qui ne font pas partie de la majorité smerekiste, Philippe Lasnier, Michelle Power et Yvan Berthelot, le directeur général de la ville, Roger Theriault, a trop à faire à Saint-Jean pour se permettre de faire partie de la délégation de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et siéger à quelques réunions annuelles du comité de liaison Hydro-Québec/UMQ. «Les citoyens veulent un directeur général qui retourne les appels», a dit le conseiller Berthelot. Michelle Power a ajouté que la vraie place du dg est à l'hôtel de ville avec son équipe de gestionnaires.

Centre commercial de quartier rue Dijon

Le conseiller de NDL, Germain Poissant, a déposé le projet de règlement 2847 amendant le zonage, afin de permettre la construction d'un centre commercial de quartier à l'intersection du chemin Grand-Bernier et de la rue Dijon.

Le bâtiment projeté par la compagnie «2623-5663 Québec Inc.» comporterait deux étages. Au rez-de-chaussée, les promoteurs comptent installer des usages comme une fruiterie, un dépanneur, un club vidéo, etc.

À l'étage, les locaux seront utilisés à des fins de bureaux et de services professionnels.

Le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) s'est inquiété de l'impact de cet investissement sur les résidences adjacentes ayant front sur la rue Couture. Pour atténuer l'impact de leur projet, les requérants ont notamment décidé d'installer une clôture décorative et opaque le long des résidences. Le CCU souhaite, de manière à ce que soit préservée l'intimité des résidents adjacents, qu'il n'y ait pas de fenêtres du côté ouest du second étage ou, s'il y en avait, qu'elles soient remplacées par des fenêtres givrées non ouvrantes.

Granger a officiellement son STOP

Par résolution, le conseil municipal a officiellement décidé de maintenir le STOP situé au coin nord-ouest de l'intersection du boulevard du Séminaire et de la rue Georges-Phaneuf.

Cette décision, a remarqué le conseiller Philippe Lasnier, a été prise sans que soit remis aux membres du conseil le rapport effectué par la firme de consultants «Le Groupe Cartier». Selon M. Lasnier, cela prouve que les élus sont capables de prendre des décisions sans devoir recourir aux firmes.

Payé avec l'argent des contribuables, le rapport du Groupe Cartier n'a

jamais été rendu public. De là à penser que les conclusions de ce rapport ne devaient pas favoriser le maintien du STOP, il n'y a qu'un pas...

Aimez-vous Brahms?

Trois rues du nouveau projet résidentiel «Joie de Vivre», dans le quartier Saint-Eugène, ont déjà été baptisées Gounod, Mozart et Carré Chopin.

Quant aux futures rues de ce quartier de la musique, au nord de la rue Carillon, le conseil municipal a décidé qu'elles porteront l'un ou l'autre des noms suivants: Brahms, Ravel, Jean-Sébastien-Bach, Debussy, Vincent D'Indy, Vivaldi, Massenet, Offenbach, Beethoven, Rossini, Liszt, Händel, Clérambault, Berlioz, Cherubini, Haydn et Gershwin.

Nouvelle console au poste

Le conseil municipal a autorisé une dépense de 13 000 \$ afin de remplacer la console de télécommunication d'urgence au poste de police.

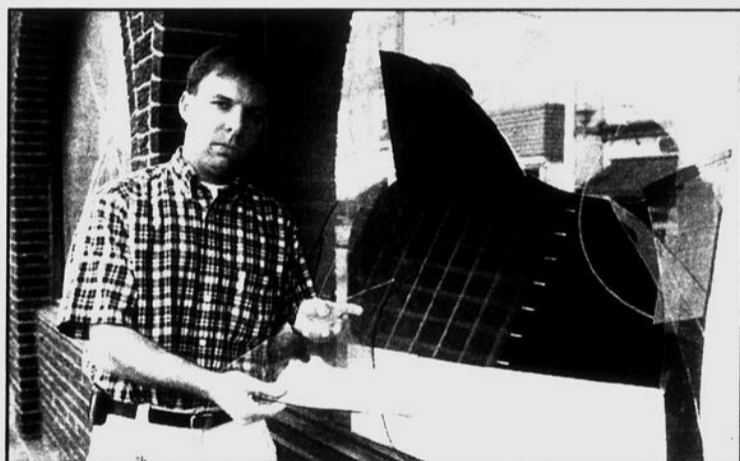
Encan le 5 juin

Les chasseurs d'aubaines n'oublieront pas de mettre à leur agenda la date du samedi 5 juin, alors que se tiendra dès 9 heures, dans l'ancienne Palestre, au 105 rue Laurier, l'encan municipal sous la direction du huisier-encanteur Gaëtan Dupont.



Maire suppléante jusqu'au 11 août

La conseillère de Saint-Eugène, June Galipeau, agira comme maire suppléante de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu jusqu'au 11 août prochain. Elle est aussi mandatée, le cas échéant, pour remplacer le maire à la table de la MRC du Haut-Richelieu.



Le 245 Richelieu inquiète Lasnier

Le conseiller du Vieux-Saint-Jean, Philippe Lasnier, tient dans ses mains un morceau de verre cassé qu'il a ramassé, samedi matin, devant l'immeuble du 245 rue Richelieu, dans lequel se trouvaient auparavant les bureaux de Communications Québec. Le conseiller s'inquiète de la sécurité des lieux, craignant notamment que de jeunes enfants se blessent sur les débris. Il suggère que cet immeuble soit à tout le moins barricadé.

Venez vivre une belle expérience de convivialité...

Venez jaser avec nous... au

CAMPUS DU FORT SAINT-JEAN

Un groupe d'élèves-officiers du Collège militaire royal de Kingston est au Campus du Fort Saint-Jean cet été pour apprendre le français langue seconde. Ils viennent de tous les coins du Canada. Ils en ont à vous conter! Et vous aussi sans doute...

Leur expérience d'apprentissage de la langue française et de notre culture sera enrichie si vous venez jaser avec eux, à titre bénévole, une heure ou deux de temps en temps. Jaser de tout et de rien... parler de vos loisirs, de vos vacances, de vos occupations, de vos enfants ou petits-enfants, de votre travail, etc. On vous recevra à bras ouverts.

Si le projet vous intéresse, téléphonez au 358-6500, poste 5542, demandez Alexandra et... venez jaser au bord de la rivière!

AVOCATE ET MÉDIATEURE

Carole Charron

Avocate et Médiateure
Médiation, divorce, séparation
Responsabilité médicale
Adoption, adoption internationale
Chutes, blessures



Des solutions à la portée des gens!

Accès Total: 990-2644

super forfait SCP numérique 45\$



- 100 minutes incluses en tout temps
- 20¢/minute facturée à la seconde
- week-end illimités*

Interurbains WEEK-END illimités**



Vibrant

* du vendredi 20 h au lundi 7 h.
** Bell Mobilité se réserve le droit d'imposer une restriction quant à la durée des appels. En vigueur seulement pour les interurbains en provenance et à destination du territoire de Bell Mobilité au Québec et en Ontario.

M.D. Marque de commerce de Bell Canada. Utilisée en vertu d'une licence. Détails en magasin. Photo non contractuelle. Offert sous réserve de modification d'annulation ou de prolongation sans préavis. Certaines conditions s'appliquent.

5 jours seulement

Bell ExpressVu™
Nouveau modèle - 399\$
- 200\$*
199\$



Photos peuvent différer

En plus :

Profitez de notre service d'installation professionnel dans un délai de 24 h.

* avec abonnement spécial «gros appétit»

* Détails en magasin

HÉBERT & GOUIN Communications

CENTRE CELLULAIRE PLUS
391, boul. du Séminaire, Saint-Jean-sur-Richelieu
348-5210

CENTRE DE COMMUNICATION PERSONNELLE
CARRÉ-FOUR RICHELIEU (Face au château)
600, rue Pierre-Caisse, Saint-Jean-sur-Richelieu
349-8022





Une trentaine de citoyens sont venus écouter les explications des ingénieurs. Les problèmes ne se régleront pas tous en un mois.

Refoulement des égouts à Iberville: la SQAE recommande des correctifs de 300 000 \$

GILLES BERUBÉ

La Société québécoise d'assainissement des eaux, la SQAE, recommande des travaux évalués à 300 000 \$ pour apporter certaines solutions au problème de refoulement des égouts à Iberville. Le ministère des Affaires municipales n'a pas encore approuvé ces travaux, qui ne régleraient cependant pas tous les problèmes. Iberville a commandé un diagnostic de son réseau pour connaître son état et préparer un plan directeur. En outre, elle veut s'assurer que les installations d'évacuation des différentes propriétés de la ville sont conformes à la réglementation et aux règles de l'art.

Les problèmes de refoulement des égouts s'est accentué, à Iberville. La situation serait pire depuis la réalisation des travaux d'assainissement. Ce n'est pas une fausse impression, mais l'assainissement n'est pas l'unique problème. Iberville a donc entrepris une démarche systé-

matique portant sur trois types d'intervention. La semaine dernière, elle avait convoqué les citoyens à une soirée d'information, à l'hôtel de ville, pour leur expliquer la démarche. Une trentaine de personnes y ont assisté.

Au départ, il faut savoir qu'il y a trois types d'égouts sous les rues d'Iberville. Il y a d'abord le réseau *sanitaire*, qui évacue les eaux usées provenant des toilettes, des éviers, des drains de planchers, des douches, en somme, les eaux souillées par l'activité humaine. Parallèlement au réseau sanitaire, il y a le réseau *pluvial*, qui capte les eaux de pluie. C'est l'eau qui s'écoule dans les puits, le long des rues. L'eau captée par les drains de fondation («drains français») s'y déverse aussi.

Depuis la fin des années 60, en fait depuis qu'on a conçu l'idée d'épurer les eaux usées, on construit des égouts distincts pour acheminer l'eau de pluie et les eaux usées. Auparavant, les eaux usées et les eaux de pluie se retrouvaient dans le même tuyau, ce qu'on appelle un égout *combiné*. Il s'est donc consi-

truit des égouts combinés pendant peut-être plus d'un siècle, à Iberville.

C'est habituellement dans les maisons branchées sur un égout combiné qu'il y a des refoulements. Par temps sec, la canalisation suffit à acheminer les eaux usées. Quand il y a une pluie normale aussi. Quand il y a une forte pluie en un court laps de temps, le tuyau ne suffit plus. L'eau déborde où elle peut. Plus le plancher d'une cave sera bas, plus il y aura de chances que l'eau y refou-

Pour éviter ce genre de refoulement, la réglementation municipale exige maintenant l'installation d'un clapet qui se ferme tout seul quand l'eau cherche à refouler. Ce ne sont pas toutes les maisons qui en sont équipées.

Assainissement

Avec les travaux d'assainissement, il s'agissait de capter la plus grande quantité possible d'eau usée sans pour autant reconstruire tout le réseau d'égouts d'Iberville. Du côté est de la rivière, les eaux usées d'Iberville et de Saint-Athanase sont

acheminées à une station de pompage située juste à côté du pont Gouin. L'eau traverse la rivière dans une conduite accrochée sous le pont. Elle se déverse ensuite dans le réseau de Saint-Jean qui l'achemine à l'usine d'épuration, située à Saint-Luc.

Il serait extrêmement coûteux de traiter toute l'eau de pluie qui se retrouve dans les égouts combinés. En conséquence, le réseau d'assainissement comporte des trop-pleins. Par temps sec, les conduites ont la taille suffisante pour acheminer les eaux usées vers la station de pompage du pont Gouin. S'il survient une forte pluie, la quantité d'eau excédant la capacité des conduites se déverse directement dans la rivière par les trop-pleins. Les eaux usées sont alors diluées et leur rejet à la rivière est jugé acceptable puisqu'il survient occasionnellement.

Correctifs

Il semble toutefois que les déversoirs installés sur le réseau soient insuffisants, comme les ingénieurs l'ont expliqué, la semaine dernière. En outre, le débit d'eaux usées à la

station de pompage du pont Gouin est plus élevé que ce qui avait été calculé. À partir des plaintes reçues des citoyens, ils ont pu identifier les secteurs problématiques et établir des solutions. Le secteur de la rue Bessette semble le pire, mais des interventions sont aussi prévues dans le secteur Tassé et le boulevard d'Iberville.

Les ingénieurs ont proposé une série de correctifs (déversoirs, station de pompage, nouveaux branchements) liés directement au réseau d'assainissement. Au total, ces interventions sont évaluées à 300 000 \$, ce qui représente un montant peu élevé par rapport aux 80 millions \$ qu'ont coûté les travaux d'assainissement des eaux usées de l'agglomération. La SQAE est d'ailleurs d'accord avec les propositions des ingénieurs. Elle en a fait la recommandation au ministère des Affaires municipales, il y a un mois. Le ministère n'a pas encore donné sa réponse. Comme pour le reste du chantier d'assainissement, Iberville devra payer une portion des coûts. Lorsque le budget sera approuvé, les travaux devraient se réaliser dans un délai assez rapide.

PATINS

Bauer

Prix ClubSki

199\$

Prix sugg. 400\$ ABEC 5
Hommes et femmes
Roues 76 mm
Lame aluminium



Ultrawheel

Pour enfants
Abec 1
Ajustables 4 grandeurs
11- 12- 13- 1
13- 1- 2- 3
2- 3- 4- 5

Prix ClubSki
109⁹⁹\$

Prix sugg. 129\$

GOLF

Scorpion «Tornado»

Ensemble 11 bâtons
8 fers 3 à P.W.
3 bois 1-3-5

Prix sugg. 275\$

Prix ClubSki 199⁹⁹\$

King Snake

Ensemble 11 bâtons
8 fers 3 à P.W.
Bois avec insertion de
«Titanium» 1-3-5
Bois no 1, tige graphite

Prix ClubSki 299⁹⁹\$
Prix sugg. 400\$



Bois d'allée «Tight Lie»

• Scorpion 13° - 19° - 24°
• Edison 13° - 19°

59⁹⁹\$
99⁹⁹\$



BOUTIQUE

CLUBSKI

897, boul. du Séminaire Nord,
Saint-Jean-sur-Richelieu

359-9277

«On ne corrigera pas 10 ans d'histoire en un mois»

Iberville commande un diagnostic de son réseau d'égout

GILLES BÉRUBÉ

La Ville d'Iberville vient de mandater la firme d'ingénieurs RBI Experts-Conseils pour qu'elle réalise une analyse de son réseau d'égout et qu'elle pose un diagnostic. Ce travail doit aboutir à la réalisation d'un plan directeur du réseau.

Les travaux d'assainissement ne représentent que la petite portion des problèmes de refoulement des égouts de la ville d'Iberville. Aussi, la Ville a-t-elle entrepris une démarche visant deux autres types d'interventions, l'une sur l'ensemble de son réseau, l'autre sur les différentes propriétés.

La planification urbaine comprend habituellement un plan directeur du réseau d'égouts. Ce plan tient compte des bassins versants, de l'expansion future de la municipalité et des usages que l'on fait et que l'on fera du sol. Il prévoit l'implantation des conduites principales et des conduites secondaires qui s'y déverseront. Iberville n'a pas de plan directeur; il y en a eu un qui remonte à une vingtaine d'années, mais il n'est plus du tout à jour. Historiquement, il s'est donc fait des interventions à la pièce, sans tenir compte d'une vision d'ensemble.

Le mandat confié à la firme RBI devrait rétablir la situation. Le mandat a été accordé il y a deux semaines, et il devrait s'échelonner sur quatre mois. Dans une première étape, les ingénieurs réaliseront un inventaire du réseau. Depuis quelques années, les services des travaux publics ont commencé à documenter systématiquement le réseau. Une partie de l'information est même informatisée.

Simulations

Une fois l'information compilée et mise à jour, les consultants réaliseront un modèle informatisé du réseau de la ville. A partir de ce modèle, ils pourront faire des simulations par ordinateurs pour voir comment se comportent les différentes conduites dans diverses situations. Ces simulations seront



Chaque propriétaire a la responsabilité d'avoir des installations adéquates, a souligné le directeur général, M. Yvan Fortin.

suivies d'essais sur le terrain pour vérifier si elles correspondent à la réalité. Les ingénieurs pourront ainsi identifier les différents problèmes.

M. Éric Genest, de RBI, explique qu'il se peut que des conduites soient obstruées ou brisées ou qu'il y ait des infiltrations, mais ce ne sont pas là les principales causes de refoulement. C'est plus souvent la situation qui a changé. Les canalisations ne suffisent souvent pas au développement qui s'est fait. Par exemple, l'eau provenant du secteur Desjardins passe maintenant par le réseau du quartier Sacré-Coeur, qui ne semble plus suffire à la tâche, si l'on en croit des propriétaires du secteur.

Au moment de construire un égout, on n'avait pas non plus une idée du type de développement qui allait se faire. Par exemple, un secteur résidentiel avec beaucoup d'espaces verts absorbe mieux une forte pluie soudaine qu'un secteur densément habité où il y a beaucoup d'espace pavé. Les champs et les gazons absorbent une quanti-

té d'eau avant de la laisser s'écouler dans les égouts. Par contre, l'eau de pluie s'évacuera rapidement d'un vaste terrain de stationnement. Au moment de construire un égout, il y a vingt ou trente ans, on n'envisageait souvent pas la construction d'un centre commercial.

Coûts

Les ingénieurs devraient remettre leur rapport dans quatre mois. Le plan qu'ils proposeront sera entièrement à la charge de la municipalité. Alors même que l'exercice commence, des citoyens ont manifesté des signes d'impatience. D'autres se sont montrés sceptiques sur la réalisation d'éventuels travaux, craignant que le rapport ne se re-

trouve sur les tablettes.

Le maire Jean Rioux a indiqué que le conseil a une volonté ferme de solutionner les problèmes de refoulement. Il voulait cependant un portrait d'ensemble plutôt que de se lancer dans des interventions à la pièce. Il faudra voir cependant quels seront les coûts. «On ne corrigera pas 100 ans d'histoire en un mois», a prévenu le maire. Il faudra vraisemblablement échelonner les interventions sur plusieurs années, établir des priorités, informer et consulter les citoyens. Parce que ce sont les contribuables qui vont payer.

Parallèlement, la Ville mènera des interventions dans les différents bâtiments sur son territoire. Il se peut que des refoulements soient attribuables à de mauvaises installations. Parfois, il s'agit d'un problème technique, d'autres fois, d'infractions à la réglementation. Par exemple, il est interdit d'évacuer l'eau provenant de la toiture directement dans un égout combiné ou un égout sanitaire. Autre exemple, une pompe de puisard («sump pump») ne peut se déverser directement dans l'égout sanitaire. Avec ce genre de branchement, l'eau de pluie arrive plus rapidement à l'égout.

Au niveau technique, Iberville distribue aux citoyens qui le désirent une brochure conçue par la Ville de Saint-Hubert. Ce document explique le fonctionnement du réseau d'égout municipal et des différentes installations d'évacuation et de drainage d'une propriété résidentielle. Il explique les différentes situations qui peuvent se présenter et les correctifs suggérés.

Dans ce cas, a souligné le directeur général, M. Yvan Fortin, il appartient aux citoyens de respecter la réglementation et de s'assurer qu'ils ont des installations conformes aux normes de construction. ☞

Le grand ménage
ça débute chez...



Le leader de
l'aspirateur
central
«Cyclo-Vac»

Recommandé par

À partir de
399\$

ASPIRATEURS
Réparations de toutes
marques incluant
aspirateurs centraux
«Solvac» et «Singer»
**EVALUATION
GRATUITE**

Addition Confort vous offre une gamme
complète de produits de sécurité

Distributeur
autorisé de
laveuse à
tapis
commercial
«Edic»

Voici notre offre telle
qu'annoncée
à la radio

Le plus grand centre
d'aspirateurs de la
Montréal.



Maintenant
disponible
«Grizzly»
le dévoreur
de saleté.



Efficace pour:

- Barbecue
- Piscine
- Meubles
de patio
- Vinyle
- Cuir
- Plastique
- Pneus
d'auto à
flancs
blancs

Faites en l'essai
et vous
l'adopterez!

Hors taxes
Duty free

Boutique Hors-Taxes Richelieu

Direction Vermont et New York
à la frontière de la Route 223
Notre-Dame-du-Mont-Carmel
(450) 246-2227

Épargnez jusqu'à 50% et plus!

Lors de votre prochain séjour aux États-Unis,
avant de franchir la frontière, arrêtez-vous et
économisez sur un vaste choix de parfums,
boissons, souvenirs et produits de tabac.

Venez voir notre grande sélection
de vins rouges, blancs et portos

Bienvenue aux groupes et autobus

700, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu

Tél.: 346-3575
Télec.: 346-7554

Camping Pinvert: des mesures s'imposent

ISABELLE SIMARD

Le Camping Pinvert, situé à proximité du Canal Chambly, et qui compte 352 emplacements, dont 171 occupés soit par une roulotte, une tente roulotte ou autre équipement mobile, n'aurait jusqu'à ce jour pris aucune disposition pour rendre son système de traitement des eaux usées conforme à la Loi sur la qualité de l'environnement.

Rappelons qu'en 1996, la Ville de Saint-Luc a procédé à la construction du réseau d'égout sanitaire de l'Île Sainte-Thérèse pour des motifs d'efficacité des systèmes privés de traitement des eaux usées. Or, le propriétaire du Camping Pinvert n'aurait pas encore procédé au branchement de son système privé au réseau public.

Pour ce faire, le conseil municipal de la Ville de Saint-Luc a acheminé une demande au ministère de l'Environnement du Québec pour qu'il apporte son assistance technique et légale à la municipalité, afin de protéger l'environnement et éviter les rejets des eaux usées domestiques dans le canal Chambly en provenance de ce terrain de camping.

Des travaux sur la rue Jean

La ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel, a approuvé le règlement 898 portant sur les travaux de réfection de la fondation et de pavage sur une section de la rue Lapalme et sur la rue Jean à Saint-Luc, décrétant ainsi un emprunt de 110 000 \$. Précisons qu'une somme supplémentaire de 20 000 \$ sera puisée à même le budget municipal. Ces travaux devraient débuter au cours du mois de juillet.

Semaine de la police

Du 10 au 15 mai, se déroulait la Semaine de la police à travers la province. Le Service de police de la Ville de Saint-Luc est heureux du succès du déroulement des activités de cette semaine. Les jeunes Lucquois ont répondu en grand nombre à l'appel des policiers.

Les policiers tiennent à remercier grandement les écoles, leur direction et les professeurs pour leur engagement et sans qui l'événement n'aurait pu avoir lieu. Ils tiennent aussi à remercier la Maison des jeunes de Saint-Luc pour sa collaboration et les nombreux commanditaires.

Nouveau policier temporaire

À la suite du départ de Mélanie Dupont à titre de policier temporaire sur appel au Service de police de la Ville de Saint-Luc, le conseil municipal a autorisé l'embauche de Sylvain Dansereau, domicilié à Ville d'Anjou, à compter du 20

mai 1999.

Centre de la petite enfance

Le Centre de la petite enfance de Saint-Luc a obtenu l'autorisation du conseil municipal de construire une nouvelle installation au 1461, rue Bernier à Saint-Luc. Rappelons qu'en plus d'offrir une soixantaine de places en installation, le CPE de Saint-Luc offre 75 places en milieu familial. L'ouverture de la nouvelle garderie comprenant 80 places est envisagée pour décembre 1999.

Parc des Alizés

La firme *Les Consultants de la Vallée des Forts* a été mandatée à la préparation des plans et devis et travaux connexes à l'égard des travaux de la phase I du projet d'aménagement du parc des Alizés, le tout pour une somme de 2900 \$.

Parc Des Prés-Verts

Les élus de Saint-Luc ont autorisé la réalisation de travaux d'aménagement de l'avant-champ du terrain de balle situé au parc Des Prés-Verts au montant de 6808,51 \$ (taxes incluses). Cette somme sera puisée à même des crédits budgétaires provenant du fonds de parcs et terrains de jeux.

Caméras de surveillance

L'hôtel de ville de Saint-Luc sera muni d'un système de surveillance composé de caméras et de détecteurs de mouvements. L'entreprise *Les alarmes JPB* de Saint-Luc a été chargée d'installer l'équipement au montant de 7529,03 \$ (incluant les taxes). De plus, le conseil municipal a autorisé le paiement d'une somme de 500 \$ à une entreprise pour la programmation des alarmes et le lien requis à une centrale de surveillance.

Permanence d'emploi

La Ville de Saint-Luc vient d'accorder la permanence d'emploi à Denis Marchand à titre d'urbaniste et responsable de la Division urbanisme de la municipalité. La période de probation de M. Marchand se terminait le 19 avril.

Emplois d'été

Afin de permettre à un jeune étudiant d'acquérir de l'expérience sur le marché du travail, la Ville de Saint-Luc vient d'embaucher Sébastien Boyer, domicilié à L'Acadie, à titre d'inspecteur municipal adjoint à la Division urbanisme de la Ville de Saint-Luc. La période d'emploi de M. Boyer s'échelonne du 4 mai au 3 septembre.

M. Boyer sera rémunéré au taux de 9 \$ l'heure pour une semaine de travail de 35 heures.

Saint-Luc obtient le feu vert de Saint-Jean

ISABELLE SIMARD

Saint-Luc a obtenu le feu vert de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu pour entreprendre les travaux de prolongement de la conduite d'aqueduc sur une section du boulevard Normandie, entre Shannon et le boulevard Saint-Luc.

Depuis plusieurs mois, la Ville de Saint-Luc attendait l'autorisation de sa voisine pour réaliser ces travaux admissibles au versement d'une subvention du programme «Travaux d'infrastructures Canada-Québec».

La participation financière de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu sera de l'ordre de 4050 \$.

Les travaux visent à améliorer le débit de la pression d'eau. Il est dans l'intérêt de Saint-Jean autant que de Saint-Luc de procéder au balancement commun du réseau afin d'améliorer la distribution d'eau potable.

Au cours des prochaines semaines, la circulation sera perturbée dans ce secteur. Bien qu'aucune fermeture de rue ne soit prévue, les automobilistes seront contraints de partager une seule voie à quelques reprises.

Trois projets
Trois projets présentés par la



André De Marbre voit son contrat renouvelé

Le contrat du directeur général de la Ville de Saint-Luc, André De Marbre, a été renouvelé pour la période débutant le 14 août 1999 jusqu'au 9 août 2002. M. De Marbre occupe cette fonction depuis 1996. Son présent contrat se terminait le 13 août 1999. Rappelons que M. De Marbre est absent de son travail pour une période indéterminée. Il a récemment subi une intervention chirurgicale majeure. La directrice du Service des loisirs de la Ville de Saint-Luc, Michelle Hébert, le remplace durant son absence.

Ville de Saint-Luc ont été reconnus admissibles dans le cadre du programme «Travaux d'infrastructures Canada-Québec».

Le règlement d'emprunt prévoyait une somme totale de 737 224 \$ pour la réalisation des lots I, II, III et une subvention gouvernementale atteignant 216 724 \$.

Les travaux comprennent le prolongement de la conduite d'aqueduc d'un diamètre de 500 mm située dans le boulevard Normandie, de la rue Shannon au boulevard Saint-Luc (lot I), le remplacement de la conduite d'aqueduc sur une section du boulevard Saint-Luc, située entre la rue Saint-Gérard et la rue du Lac (lot II) et le remplacement de la conduite d'aqueduc sur une section du boul. Saint-Luc et située entre le boul. de la Mairie et la rue Donais (lot III).

Les travaux prévus au lot III ont été annulés en raison du projet d'urbanisation du boulevard Saint-Luc. La compagnie *Transport Jean-Claude Beaudin* de Saint-Jacques-le-Mineur réalisera les travaux compris aux lots I et II, au prix forfaitaire de 531 083 \$ (incluant les taxes applicables).

Des négociations ardues entre la Ville et le propriétaire du terrain sur Lafayette

ISABELLE SIMARD

Saint-Luc est à négocier l'achat de la bande de terrain située sur la rue Lafayette et appartenant à M. Marcil, dans le but de transformer cet emplacement en une voie carrossable reliant le chemin Saint-Raphaël au rang Saint-André. Les négociations semblent ardues à en croire la mairesse suppléante, Diane Raymond.

«On a l'impression qu'il nous faudra aller jusqu'à l'expropriation. Le propriétaire refuse notre offre», a mentionné Mme Raymond lors de la dernière assemblée régulière du conseil, en réponse à une ci-

toyenne du secteur qui demandait où en était le dossier.

Rappelons que la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) appuie la demande des ci-

toyens du secteur Saint-Raphaël à Saint-Luc, lesquels réclament l'ouverture de la rue Lafayette.

Les citoyens du secteur craignent de devenir prisonniers

du chemin Saint-Raphaël durant l'hiver. Spécifications que la réalisation de l'auto-route 35 a coupé le chemin Saint-Raphaël sans permettre une sortie ou un accès à ladite autoroute.

Nouveau resto!
aux Halles St-Jean



avec terrasse

Il y a des repas à tout casser, des plats fraîcheurs pour tous les goûts et budgets
TABLE D'HÔTE à partir de 7,95\$ midi et 11,50\$ soir

JEUDIS SAXO EN SOIRÉE

Heures d'ouverture
Lundi et mardi de 11 h à 18 h
Mercredi au dimanche de 11 h à 22 h

Pour réservations:
349-4444

"Festin pour festin ça manquait un peu de pinard!"
N'oubliez pas d'apporter votre vin!



Brunch les dimanches
145 boul. St-Joseph Saint-Jean-sur-Richelieu

Ligue Navale, succursale de Saint-Jean
Nos cadets sont des jeunes garçons et filles entre 12 et 18 ans, des régions de Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Luc et Iberville.
La Ligue Navale accepterait un don pour les cadets de la marine 168 Richelieu. Nous accepterions une remorque pour voilier de 20 pieds.
Pour plus de détails, veuillez contacter
Mme Yvonne Mercier, présidente
(450) 347-1485

Salon PIERRE
Clinique capillaire



- Perruques pour hommes, femmes et enfants
- Volumateur
- «Bounding»
- Greffe capillaire
- Cas médicaux
- Vente - Service - Entretien - Réparation

Cabinet privé pour votre confort

1460, rue Bernier (angle France)
Saint-Luc
348-8032

Centre Harmonie Champlain
542-9837
Psychothérapie individuelle, couple, famille
MÉDIATION GRATUITE
(Projet de loi 65)
• Ententes sur garde et droits d'accès aux enfants
• Partage du patrimoine
• Pension alimentaire



Huguette Dumais
Travailleuse sociale
Médiatrice familiale
Thérapeute conjugale et familiale

Les quatre «P»: la règle d'or du Festival de montgolfières

ISABELLE SIMARD

Les quatre «P», vous connaissez? Il s'agit de la règle d'or du Festival de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu. «Produit, prix, positionnement et promotion», voilà ce qui permettrait au Festival d'augmenter son affluence de 10% chaque année et de se tailler une place enviable dans le domaine des festivals d'été au Québec.

Quelque 150 personnes ont participé au dîner-causerie de la Chambre de commerce du Haut-Richelieu, mercredi dernier, et assisté à une conférence animée par le président du Festival de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu et conseiller municipal, Yves Denis.

Ceux et celles qui s'attendaient à un discours sur les véritables retombées économiques de l'événement dans la région immédiate ont plutôt eu droit à une description exhaustive de l'événement jumelé à un vidéo promotionnel.

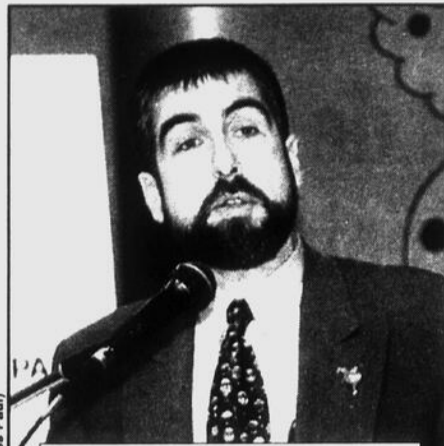
M. Denis a profité de cette tribune pour présenter un bref historique du Festival de montgolfières, ne manquant pas de dresser la liste des prestigieux prix remportés au fil des années. Le conférencier a également abordé les dessous de l'événement, ce qui n'a certes pas manqué de capter l'attention du public.

Les quatre «P»

«Montgolfières, animation et spectacles, voilà une formule gagnante», souligne M. Denis, tout en précisant que, d'année en année, le Festival s'efforce de respecter la grande règle des 4 «P».

D'abord en offrant un produit de qualité, mais aussi à un prix des plus compétitifs. «Pour la 5^e année consécutive, les tarifs demeureront les mêmes», s'est-il empressé de préciser.

Au chapitre du positionnement, le Festival de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu se fait un devoir de fidéliser sa



(Photo Jacques Paul)

Le président du Festival de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu et conseiller municipal Yves Denis était le conférencier invité du tout dernier dîner-causerie de la Chambre de commerce du Haut-Richelieu.

clientèle. «Le visiteur type provient de la grande région de Montréal, de l'Estrie ou de la Montérégie. Il est âgé entre 24 et 39 ans, il a deux ou trois enfants. Il est francophone et ses revenus sont moyens», rapporte-t-il.

La famille constitue l'axe autour duquel les organisateurs du Festival doivent travailler. Aujourd'hui, le Festival forge son image à travers le slogan suivant: le festival d'été le plus familial au Québec. Toute sa promotion est orientée en ce sens.

«Notre plan de communication a été renouvelé en 1998. La visibilité du Festival est évaluée à quelque 2,5 millions \$», indique M. Denis.

Sans toutefois pouvoir chiffrer les retombées économiques de l'événement, M. Denis considère que le Festival de montgolfières rapporte des bénéfices appréciables aux entreprises de la région. Son budget avoisine les 2 millions \$. Le Festival ne reçoit aucune subvention directe du gouvernement, mais il peut compter sur de nombreux commanditaires, dont le plus important: M. Christie.

Marc Raymond élu à Saint-Athanase

Michel Surprenant élu maire de Saint-Sébastien

C'est un ex-conseiller, M. Michel Surprenant, qui a été élu maire de Saint-Sébastien. M. Surprenant succède à M. Réjean St-Denis, qui a remis sa démission au mois de mars. Ce dernier a quitté son poste pour éviter les pressions d'opposants à une réglementation sur le déboisement.

Avant de se présenter à la mairie, M. Surprenant avait démissionné de son poste de conseiller. Celui-ci a également été comblé sans opposition par M. François Nadeau.

De son côté, la population de Saint-Athanase n'aura pas non plus à se rendre aux urnes pour combler le poste de conseiller du district numéro 4, laissé vacant à la suite de la démission de M. Jean Drayan. Vendredi dernier, à la clôture de la période de mise en candidature, une seule personne avait déposé son bulletin de mise en candidature. Il s'agit de M. Marc Raymond, un employé de la compagnie Thomas & Betts. M. Raymond était le président du comité consultatif d'urbanisme de Saint-Athanase.

À la M.R.C.

Le verre à l'extérieur

La MRC a autorisé Compo-Haut-Richelieu à construire un convoyeur et à aménager une aire d'entreposage extérieure à son centre de tri d'Iberville. Dorénavant, le verre sera entreposé à l'extérieur du bâtiment, comme cela se fait dans d'autres centres de tri.

Foresterie

Le conseil des maires donne son appui au Syndicat des producteurs de bois de la région de Montréal pour l'élaboration du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier en Montérégie. Ce plan prévoit l'intégration de l'information écologique à la connaissance forestière du territoire des MRC du Haut-Richelieu, de Brome-Missisquoi, de la Haute-Yamaska, d'Acton, du Haut-Saint-Laurent et des Maskoutains.

Animateur culturel

La Société d'histoire du Haut-Richelieu demandait un appui à la candidature de M. Marc-Olivier Girard au poste d'animateur culturel dans le cadre du programme Villes et villages d'art et de patrimoine. La MRC est demeurée fidèle à sa position dans ce dossier en le référant au centre local de développement, comme elle l'avait fait quand ce programme a été mis sur pied par le gouvernement québécois.

Sillery et la chirurgie

Par contre, la MRC appuie la Ville de Sillery qui réclame qu'un timbre soit émis l'an prochain à l'effigie du Dr Michel Sarazin. Il y aura 300 ans, le 29 mai 2000, que le Dr Sarazin a effectué la première ablation d'une tumeur mammaire cancéreuse à l'Hôtel-Dieu de Québec. Cette mastectomie, pratiquée sur Soeur Marie-Barbier de l'Assomption, constituait une première au Canada et probablement en Amérique.

Assez la souplesse

Les maires s'opposent à l'idée d'assouplir les règles du programme d'assainissement des eaux et du règlement sur les lieux d'élimination de la neige. A force de l'assouplir, le règlement n'aura plus aucune utilité, ont-ils com-

menté. En fait, les maires aimeraient bien revenir à la base et connaître les raisons qui ont motivé le règlement sur la disposition de la neige. La MRC de Beauce-Sartigan demandait un appui pour assouplir les règles touchant les municipalités rurales, compte tenu que ces dernières ont de faibles quantités de neige à éliminer.

Pneus agricoles

La municipalité de Saint-Sébastien souhaite que Recyc-Québec inclue les pneus agricoles (pneus de tracteur, de remorque, de machinerie agricole) dans son programme de récupération des pneus. Actuellement, les agriculteurs ont de la difficulté à disposer de leurs vieux pneus, même auprès de leurs fournisseurs. Il semble que le volume des pneus agricoles soit la principale contrainte qui incite Recyc-Québec et les récupérateurs à les rejeter.

Lac Champlain

Le Québec vient tout juste de mettre en place une structure pour réaliser son plan d'action pour dépolluer le lac Champlain. Aux États-Unis, l'État de New York et le Vermont ont déjà leur plan qui devait s'échelonner sur une période de vingt ans. Le *Lake Champlain Basin Program* est en marche depuis le début de la décennie. Les Américains veulent l'accélérer en le réalisant sur dix ans. Si le Québec veut respecter sa signature de l'entente tripartite sur la gestion des eaux du lac Champlain, il devra presser le pas.

Éclairage

Le maire de Sainte-Brigide, M. Jean-Martin Van Rossum, note qu'à peu près la moitié des luminaires sur l'autoroute des Cantons de l'Est sont défectueux. Il estime qu'il faudrait demander au ministère des Transports de remédier à la situation, même si ce n'est pas sur le territoire de la MRC. Faut-il faire remarquer que ce tronçon éclairé est unique sur l'autoroute des Cantons de l'Est? Il se limite au territoire du comté de Chambly. La route est éclairée entre le Richelieu et la limite est de la Ville de Brossard. Ailleurs, il n'y a que les carrefours qui sont éclairés.

TISSOT PRS200



TISSOT
Montres Suisses depuis 1853

GEMME
mon bijoutier



Joaillerie Jean Langevin
Gemmologiste • Évaluateur

Carrefour Laplante
420, 2e Avenue, Iberville
Téléphone: (450) 347-8110

Halles de Saint-Jean
145, boul. Saint-Joseph
Saint-Jean-sur-Richelieu
Téléphone: (450) 349-0111

Cordonnerie
P. PAYETTE
147, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu
Tél.: (450) 347-6903

«Brook's»
45\$
49\$
Rég.: 89\$

Bottines
«Terra Light»
79\$
ET PLUS

RÉPARATION
• Fermeture-éclair
• Sac de golf
• Sac à tondeuse
• Etc.

Souliers souples
et de cuir légers
45\$
ET PLUS

Bottes de cowboy ou
moto robustes
et confortables
95\$ jusqu'à 150\$



À la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot

La 10^e édition du Festival de théâtre scolaire réunit 500 étudiants du Québec et de l'Ontario

ISABELLE SIMARD

De jeunes adeptes de théâtre du Québec et de l'Ontario se sont réunis à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, du 17 au 21 mai, à l'occasion de la 10^e édition du Festival de théâtre scolaire de Saint-Jean-sur-Richelieu.



Pendant cinq jours, les étudiants ont participé à des ateliers, présenté des pièces de théâtre et tissé des liens d'amitié entre eux. Les élèves provenaient de 10 écoles du Québec et d'une école de Sudbury en Ontario.

Dans la région immédiate, les écoles Dr-Alexis-Bouthillier, Marguerite-Bourgeoys, Marcellin-Champagnat, Chanoine-Armand-Racicot et Marcel-Landry participaient à l'événement. Des écoles de Rigaud, Granby, Chambly et Sept-Îles étaient également représentées.

Le Festival de théâtre scolaire entretient de nombreux objectifs, entre autres de présenter des œuvres créées, réalisées et interprétées par des adolescents, de promouvoir la culture chez les jeunes à travers le théâtre scolaire et de stimuler les jeunes en les sensibilisant à la création artistique, et ce, dans le milieu scolaire.

L'événement a également pour but de favoriser les échanges entre les jeunes de différentes régions et de permettre à des écoles de venir présenter des extraits de pièce de répertoire.



Hélène Dallaire, professeure de théâtre à l'école secondaire Macdonald-Cartier de Sudbury, Ontario.



Une vingtaine d'étudiants, membres de la troupe *Les Draveurs* de l'école secondaire Macdonald-Cartier à Sudbury ont participé au Festival.

Les médiums d'expression utilisés sont la création collective d'une durée maximale de 45 minutes, la performance d'une durée de 15 minutes (incluant le mime, le pantomime et le monologue) et l'extrait d'une pièce de répertoire d'une durée maximale de 30 minutes.

Des élèves d'Ontario

Une vingtaine d'étudiants, membres de la troupe *Les Draveurs* de l'école secondaire Macdonald-Cartier à Sudbury ont participé au Festival.

Les activités de cette troupe de théâtre se déroulent en dehors des heures régulières de cours. Il s'agit en fait d'une activité parascolaire. Cela dit, à cette école, tous les élèves ont droit à 80 minutes de théâtre par jour.

Les jeunes comédiens de Sudbury ont présenté une pièce intitulée «L'effet Domino» d'une durée de 40 minutes. Cette production théâtrale, écrite par Hélène Dallaire, metteure en scène et professeure de théâtre, traite du bogue de l'an 2000. L'histoire se déroule dans une salle d'attente des soins intensifs d'un hôpital. Les personnages vivent la dernière heure du millénaire dans un centre hospitalier.

Le public a été grandement impressionné par la qualité du jeu des comédiens. Précisons que la troupe *Les Draveurs* a récemment participé

à un festival anglophone présenté par la compagnie Sears.

«Le Festival de théâtre scolaire de Saint-Jean offre une très bonne qualité de spectacles. Les jeunes ont beaucoup apprécié leur expérience», souligne Hélène Dallaire.

Comme le mentionne René Harvey, enseignant en théâtre à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, ce sont les élèves de l'école qui orchestrent l'événement. «Parmi les 500 participants, 250 sont de Racicot. Tout est réalisé par les étudiants», souligne-t-il.

À l'issue du Festival, qui soit dit en passant n'est pas une compétition, six mentions ont été remises dans les catégories suivantes: originalité dans la présentation (texte, mise en scène, jeu des comédiens), esprit d'équipe durant la représentation et sa préparation (technique, présence dans les loges), qualité de la scénographie (costumes, décors, accessoires, bande sonore), collaboration de l'équipe avec les officiels du festival, participation au festival (ateliers, discussion avec les autres troupes) et mention de collaboration pour les pièces de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot. ■

Une activité spéciale portant sur la violence à la télévision et dans les jeux vidéo

Marguerite-Bourgeoys poursuit sa campagne de promotion des comportements pacifiques

ISABELLE SIMARD

L'école secondaire Marguerite-Bourgeoys poursuit sa campagne de promotion des comportements pacifiques. Les élèves de 1^{er} et 2^e secondaires ont récemment participé à une activité spéciale articulée autour du thème de la violence à la télévision et dans les jeux vidéo.



Le directeur adjoint de l'école secondaire Marguerite-Bourgeoys, Louis Gendron, a joué à Normand Brathwaite lors de l'adaptation de l'émission *Piment fort*.

Cette campagne, lancée au mois de janvier dernier, a pour but d'enrayer l'intimidation, le dénigrement, l'humiliation, les menaces, le chantage et les coups. Elle se déroule sous le thème: «La paix a des ailes».

Ce projet, rappelons-le, est orchestré par la psychoéducatrice de l'école, Johanne Dubord, la bibliothécaire, Viviane Paiement, l'animatrice de pastorale, Lise Lacroix. Les enseignants et la Direction de l'école y participent également.

Le programme a pour but d'offrir un milieu de vie harmonieux aux élèves. Il offre des alternatives aux actes violents et favorise un sentiment d'appartenance à l'école.

À la fin de l'année scolaire, cinq

thèmes auront été abordés par les étudiants, portant sur la bousculade et le tirailage, sur les injures, les insultes et le dénigrement, sur la moquerie, l'intolérance devant les différences physiques, sexuelles et raciales.

L'activité spéciale organisée à l'école Marguerite-Bourgeoys le 3 mai dernier avait trait à la montée d'agressivité liée aux émissions de télévision, aux jeux vidéo ainsi qu'aux films à caractère violent.

«Nous avons abordé ce thème à travers une adaptation de deux

émissions de télévision, soit *Piment fort* et *Black out*. Les jeunes ont appris qu'ils pouvaient jouer à ces jeux tout en respectant les autres», souligne Johanne Dubord, psychoéducatrice.

Mme Dubord souligne que le mois de mai est consacré au thème «aller simple pour le vol». On y abordera les sujets suivants: l'intimidation, les menaces, le vol et le taxage.

Pour clôturer l'année scolaire, une activité sera organisée durant le mois de juin et aura pour thème: «C'est autrement la fête!» ■

Exposition sur l'histoire à l'école F-G-Marchand

Les élèves en 2^e secondaire de l'école Félix-Gabriel-Marchand présenteront une exposition ayant trait à l'histoire les 27 et 28 mai au gymnase de l'école.

Au total, 53 projets seront présentés lors de cette exposition qui débutera le 27 mai à compter de 13 heures jusqu'à 14h40 et qui se poursuivra en soirée de 19 heures à

21 heures. Le lendemain 28 mai, les heures d'ouverture seront de 8 heures à 11h45.

Le public en général et particulièrement les parents et amis sont invités à visiter cette exposition. Ils constateront comment les élèves de l'école F-G-Marchand ont réussi à concrétiser les apprentissages réalisés dans le cadre de leur programme d'histoire de 2^e secondaire. ■



(Photo Jacques Paul)

Pas moins de 45 élèves ont présenté une exposition. L'un d'entre eux a exposé sa magnifique collection de papillons.

Les élèves de Saint-Eugène lèvent le voile sur leurs multiples talents

ISABELLE SIMARD

L'école Saint-Eugène revêtait un air de fête les 18 et 19 mai derniers. À l'issue d'un projet portant sur la valorisation de l'estime de soi, les élèves ont été invités à participer à un gala en présence de leurs parents et amis. Ils ont levé le voile sur leurs multiples talents.



Des numéros de danse, de chant, de musique, de gymnastique, d'humour et de magie ont été servis au grand public.

Organisée par l'Organisme de participation des parents (OPP) de l'école Saint-Eugène, l'activité se déroulait en soirée sous la responsabilité d'un parent, Esthelle Piché.

«Au début de l'année, un projet a été lancé à travers l'école afin de valoriser l'estime de soi des enfants. Une feuille a été distribuée à chacun d'entre eux de manière à permettre à chaque élève d'y inscrire une qualité et un talent qui les caractérisent, ainsi qu'un but et un rêve. Toutes les feuilles réponses ont été réunies dans un recueil que nous avons appelé le *Grand livre d'Eugène 1998-1999*», explique Mme Piché.

Un gala a ensuite été organisé à l'école afin de permettre aux élèves qui le désiraient de partager leurs talents. Pas moins de 45 élèves ont présenté une exposition, alors que 70 élèves ont offert un spectacle, et 131 élèves ont participé au volet de la production du gala.

Les enfants qui participaient à l'exposition devaient présenter un objet, une collection ou

toute autre chose dont ils se sentent fiers. C'est ainsi qu'un élève a exposé sa magnifique collection de papillons. Un autre élève a présenté un terrain de soccer conçu en blocs Lego.

Des numéros de danse, de chant, de musique, de gymnastique, d'humour et de magie ont été servis au grand public.

Quant au volet de la production, il exploitait de multiples aspects associés au gala, notamment la fabrication des billets, la conception de la page couverture du programme, les rôles de maître de cérémonie, de journaliste, de photographe et de guide pour les visiteurs, la vente de billets, la distribution du programme, le son et la musique, la préparation des décors et des costumes, le nettoyage des lieux après l'événement.

«Au total, 25 parents ont fourni leur aide à différents niveaux», tient à préciser Mme Piché, qui n'est pas peu fière du succès remporté par l'événement.

CENTRE DE RENOVATION LANDRY untotal ET ASSOCIÉS INC.

VOS VOISINS SERONT DE JALOUSIE.



Latex acrylique fini platine 3,78 L int.



Blanc (063-009)

30⁹⁸\$

Blanc

32⁹⁸\$

Couleurs

Promotions «toutes les couleurs à un seul prix» (063-002/003/004/005/006)

Latex 100% acrylique fini semi-lustré 3,78 L ext.



Blanc (086-009)

31⁹⁸\$

Blanc

33⁹⁸\$

Couleurs

Promotions «toutes les couleurs à un seul prix» (086-002/003/004/005/006)

Teinture opaque - Alkyde pour patios 3,78 L ext.



Blanc et couleurs prémélangées (025-009/205/315/480/770/860/890)

29⁹⁸\$

Blanc

31⁹⁸\$

Couleurs

Couleurs (025-002/003/004)

Corrostop - Antirouille Alkyde 3,78 L ext.



Blanc (631-110) et couleurs prémélangées (631-180/720)

29⁹⁹\$

Et procurez-vous tous ces produits en magasin
- CHINA WHITE - SIKKENS - TEINTURE PATIO - CROWN DIAMOND
- MAXITHAN - CORROSTOP - CHATEAU - FORMULA - FLEXTRA - POLYPRO

Centre de rénovation Landry et Associés inc.

835, rue Saint-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu 358-2555

● PÉPINIÈRE SABREVOIS INC.

■ BOTANIX



Denis & Nicole vous attendent



VASTE CHOIX DE PLANTES ET FLEURS SUSPENDUES

585, Route 133, Sabrevois 347-8537

Vingt stagiaires français repartent satisfaits de leur expérience dans des entreprises de la région

EMILY BRUNTON

Le Livre d'or de la Ville de Saint-Jean s'est enrichi jeudi dernier de nouvelles signatures, celles de jeunes stagiaires français présents dans notre région depuis maintenant un mois et demi. Pris en charge par des entreprises d'ici, ils ont pu mettre en pratique leurs connaissances en gestion et en informatique apprises sur les bancs de leurs institutions d'enseignement en France.

Les stagiaires, principalement de Marseille et de Lyon, étaient tout sourire alors qu'une réception, faite en remerciements et en félicitations de toutes sortes, était organisée à la Salle du Conseil de l'hôtel de ville afin de souligner le succès de cette quatorzième initiative du cégep de Saint-Jean et de la France.

À chaque printemps, les entreprises de la région accueillent une nouvelle cuvée d'étudiants français désireux de se familiariser avec nos méthodes de travail et notre culture.

Cette année, ils étaient vingt à participer à cette expérience qui satisfait parfaitement aux nouvelles exigences de formation en entreprise dans un contexte d'internationalisation des échanges économiques. Lors de son discours, M. Robert Chaussé, coordonnateur et superviseur des stages en gestion, a mis l'accent sur la nécessité de créer un maillage solide entre la France et les industries de la région.

Serge Lazure, président du Conseil économique, a vanté les mérites du projet et de notre "expertise exportable" qui a développé chez les étudiants français leur polyvalence,

leur esprit d'analyse et leur sens des responsabilités.

Des stagiaires conquis

Invités à prendre la parole, les stagiaires ont remercié tour à tour la Ville, les entreprises et le Cégep pour leur avoir permis de se perfectionner outre-mer, sans oublier les familles d'accueil qui les ont hébergés. "C'est une expérience constructive et enrichissante que j'ai eu la chance de vivre", commente Guillaume Py, qui a fait son stage chez Ibiscom inc., à St-Jean, alors que son compatriote, Benoît Bourdon, employé chez Oxbec médical, a conclu que son expérience avait été très profitable et utile sur le plan professionnel.

Chacun y est également allé de son appréciation du Québec, remarquant au passage notre accent, l'étendue de nos paysages et nos particularités culturelles. C'est sans aucun doute la familiarité dans nos rapports interpersonnels qui les a le plus étonnés et réjouis, eux qui ont l'habitude d'une hiérarchisation marquée et du vouvoiement dans leurs relations. "Nous nous sommes bien intégrés ici et nous avons pu nous



Ces jeunes stagiaires retourneront bientôt dans leur pays avec quelques connaissances en plus sur le Québec.

impregner de la vie québécoise", lance au micro l'un des stagiaires.

Vers l'au-delà

Le maire de St-Jean, Myrowslav Smereka, a affirmé lors de cette réception que "toute économie est sociale, tant par la solidarité que par l'innovation" et a noté l'esprit d'entrepreneuriat des gens de la région. Il s'est par la suite lancé dans une métaphore fort imagée en tentant d'expliquer à "nos cousins français"

toute l'initiative johannaise en matière économique.

Dans un élan poétique, il a soutenu que la créativité dans le domaine de l'entreprise peut nous amener vers l'au-delà, en faisant référence à l'écrêteau de la devise latine de la Ville, qui signifie "vers le sommet" et au crucifix qui y trône juste au-dessus.

Les propriétaires d'entreprises se sont dits, quant à eux, fort satisfaits

du rendement de leur stagiaire. M. Laval Guilbert, président de chez Oxbec médical, a expliqué qu'il a embarqué pour une deuxième année consécutive dans le projet parce qu'il y trouvait la "possibilité d'échanger et de tirer un regard neuf" sur l'administration. "Ils sont très qualifiés au niveau informatique" a pour sa part fait remarquer Antoine Lestage, propriétaire du Club Multi Santé, qui compte bien engager un autre stagiaire l'an prochain. ☛

COURSE DES CANARDS 1999

en collaboration avec



superC

Gadoua

Labatt



OLENO STJ

LE CANADA FRANÇAIS

7^E ÉDITION DE LA COURSE DES CANARDS

LE 20 JUIN

**Achat d'un
appareil
d'échographie**

**Aidez nos femmes enceintes
et nos futurs bébés**

*achetez votre canard
maintenant*



**Tous les points de
vente sont identifiés
par une affiche de la
Course des Canards**

- Toutes les institutions financières
- Super C (Carrefour Richelieu)
- IGA (Carrefour Laplante)
- Aqua-Futur (Rue du Quai)
- Hôpital du Haut-Richelieu (hall d'entrée)

**Possibilité
de 110 000\$
au 1^{er} canard**

POUR RENSEIGNEMENTS OU POUR COMMANDER

Téléphone: 359-5777 - Télécopieur: 359-5132



Fondation
de l'Hôpital du
Haut-Richelieu

PARCE QUE VOTRE OPINION COMPTE!

PROFIL ACHAT

**SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
SAINT-LUC • IBERVILLE
SAINT-ATHANASE • L'ACADIE**



EN RÉPONDANT AU QUESTIONNAIRE...

1
... courez la chance de **GAGNER 500\$ en argent.**

2
... courez la chance de **GAGNER des certificats cadeaux.**

3
... recevez automatiquement un livret de **certificats-rabais de nos commerçants.**



Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité
Emploi-Québec Montérégie



Centre local de développement
CONSEIL ÉCONOMIQUE DU HAUT-RICHELIEU **CLD**

LE CANADA FRANÇAIS



Roger Paquin
Député de Saint-Jean



Ville de Saint-Luc



Jean-Paul Bergeron
Député d'Iberville



CARREFOUR RICHELIEU



RONA Renovateur

Une réalisation de:



Un lancement de fusées que Julie Payette aurait apprécié!

EMILY BRUNTON

A lors que l'astronaute canadienne Julie Payette s'apprête à partir en orbite, des élèves de secondaire II des écoles Marguerite-Bourgeois et Bouthillier n'ont pas eu besoin d'attendre l'approbation de la NASA pour envoyer dans le ciel leurs prototypes de fusées, mercredi dernier. Aucune catastrophe spatiale n'a été déplorée en cette huitième édition de l'événement.

Placé sous le signe de la compétition amicale, le lancement de fusée a rassemblé cette année une cinquantaine de jeunes férus de technologies. Une dizaine d'engins, la plupart fabriqués à partir de modèles à coller et de matériaux peu dispendieux, ont pris leur envol dans le ciel nuageux de l'aéroport de St-Jean. Chaque départ de fusée a suscité les exclamations des spectateurs présents et des participants qui, eux, espéraient ne pas assister à la désintégration de leur création en plein vol.

Activité parascolaire

Le projet s'inscrit dans le cadre des activités parascolaires et a accueilli pour la première fois les élèves de Marguerite-Bourgeois. Ces derniers ont pu compter sur l'aide des enseignants Annick Lorrain et Jean-François Bergeron pour perfectionner leur fusée. M. Paul Lorrain, professeur de sciences physiques à Bouthillier et instigateur du projet, s'est félicité du bon taux de participation des étudiants, cette année.

Les élèves ont travaillé toute l'année, un



Une dernière vérification s'impose avant le lancement de la fusée.

midi par semaine, pour réaliser leur engin et n'avaient aucune contrainte à respecter, si ce n'est le budget alloué à l'activité. Mme Isabelle Montana, également professeur à l'école Bouthillier, a cependant noté que "les cordons des bourses se sont déliés un peu plus cette année", sûrement à cause de l'aspect compétitif de l'événement.

Les professeurs ont insisté sur le fait que les élèves ont été responsables de A à Z de la conception de leur projet, du montage de

leur engin à la décoration de celui-ci. Les fusées étaient disposées sur une base et prenaient leur envol après le déclenchement du détonateur. La majorité de celles-ci étaient munies de parachutes qui s'ouvraient en plein vol, empêchant les engins de tomber à pic et de s'écraser. Toutes les fusées ont pris un bon degré d'altitude, obligeant du même coup les spectateurs à se casser le cou pour suivre la trajectoire des engins.

Deux élèves de Bouthillier, Olivier Langevin et Yan Vermette, ont même bénéficié des connaissances d'un voisin ingénieur à Pratt et Whitney, M. Stéphane Bérubé, qui leur a apporté son aide pour peaufiner leur fusée de 9 pieds de haut, véritable clou de la compétition. Elle possédait trois mises à feu et des ailerons destinés à corriger l'angle de vol.

Moins imposante mais tout aussi efficace, la navette de Marie-Eve Leblanc et de Marie-Eve Bellemare, baptisée "Ti-Paul" en l'honneur du professeur du même nom, est partie en flèche dans le ciel, ce qui a eu l'heur de rassurer les deux ingénieurs.

«Je suis confiant que la mienne va décoller», a soutenu Damien Meunier, qui a par ailleurs résumé l'atmosphère qui régnait lors de l'événement en confirmant que le plaisir et le goût du défi étaient les deux principaux facteurs motivant les participants. Rémi Yergueau, de l'école Bouthillier, était par contre peu volubile, probablement préoccupé par le fait que sa fusée n'était pas encore partie après deux essais.

Expérience à répéter

Le choix du jour du départ des fusées en ce 20 mai dernier n'était pas innocent. Il



Une impressionnante fusée de 9 pieds de longueur.

concordait en effet avec la date initiale du départ de l'astronaute Julie Payette, retardé d'une semaine à cause de dommages à la navette Discovery. Les jeunes de Marguerite-Bourgeois et de Bouthillier ont eu plus de chance que Mme Payette, et les responsables du projet comptent bien répéter l'expérience l'année prochaine, espérant que l'école Marchand acceptera de se joindre à eux, question de relever le degré amical de la compétition. ∞

Défi ouvert de mathématiques

Deux élèves du cégep de St-Jean s'illustrent sur la scène canadienne

EMILY BRUNTON

Si les termes équations polynomiales, vecteurs algébriques et analyses combinatoires vous donnent des maux de tête, sachez que ces opérations mathématiques n'ont presque plus de secrets pour Valérie Demers et Louis-Philippe Guay, étudiants au cégep de Saint-Jean, lesquels ont obtenu un rendement très respectable au Défi canadien ouvert de mathématique.

Valérie et Louis-Philippe se sont respectivement hissés au 95^e et 94^e rang centile lors de ce concours pancanadien regroupant 2000 participants de niveau collégial québécois et de treizième année des autres provinces. Les deux participants ont répondu avec brio aux questions-pièges concoctées par les organisateurs du Défi de l'Université de Waterloo en Ontario.

Les deux étudiants ont dû se creuser les méninges pendant deux heures et demie pour trouver la réponse juste à des problèmes relatifs à la probabilité, la géométrie analytique et l'algèbre. Un petit exemple de question? Résoudre l'équation $3^{x^2} = 3^x + 216$. Et ce, sans calculatrice s'il vous plaît! Certains problèmes étaient si ardues que des professeurs ont dit douter de leur capacité de répondre correctement.

Récompenses honorifiques

Au cours d'une courte cérémonie conviviale organisée par le département de mathématiques, Valérie Demers, étudiante de sciences pures de deuxième année, a modestement accepté les 200 \$ qui lui ont été offerts pour couronner sa performance. Habitée des concours de ce genre, elle

s'est découverte une passion pour les chiffres au secondaire et se dirige maintenant en mathématiques à l'Université Laval.

Valérie s'est d'ailleurs classée au treizième rang lors de sa participation au concours de l'Association mathématique du Québec édition 99 et elle est en attente de son résultat au concours Descartes.

Louis-Philippe Guay, qui termine sa première année en sciences pures, a avoué être plus ou moins satisfait de son rendement, lui qui a terminé 7^e au concours provincial Opti-math l'an passé. Ayant empoché 50 \$ pour ses efforts, Louis-Philippe, qui désire faire des études en actuariat, a raconté que ses calculs ont "débloqué" dans les dernières minutes de l'épreuve, à son plus grand soulagement.

Les deux étudiants se sont inscrits par goût du défi et ont bénéficié de l'aide de leurs professeurs qui ont mis à leur disposition des résumés de formules, notamment pour faciliter leur tâche. Valérie assure qu'elle ne s'est pas préparée de façon particulière au concours, mais Louis-Philippe s'est exercé avec des questionnaires des éditions précédentes du Défi.



Louis-Philippe Guay et Valérie Demers, entourés des professeurs du département de mathématiques et des membres de la direction, reçoivent leur bourse.

«D'année en année, la forme des questions change, mais les sujets restent les mêmes», explique M. Réjean Carey, professeur de mathématiques, ce qui permet aux participants de se familiariser avec le style de questions».

Fierté pour le Cégep

Invité à commenter les résultats des deux participants, le directeur général du cégep de Saint-

Jean, M. Gilles Perrault, a affirmé qu'il s'agissait d'une grande fierté pour le collège de voir évoluer sous son toit deux élèves si talentueux.

«C'est encourageant pour les professeurs et motivant d'enseigner à des élèves doués», de souligner de son côté M. Jean-Pierre Beauchamp, professeur de mathématiques.

Valérie et Louis-Philippe

étaient les deux seuls participants au Défi, alors que ce concours est ouvert à l'ensemble des étudiants du Cégep. M. Carey explique cette faible participation par un manque de temps, la majorité des élèves travaillant à temps partiel, et par la peur de ne pas bien figurer au concours. Il peut néanmoins s'assurer de la participation de Louis-Philippe l'année prochaine, qui compte bien s'inscrire à nouveau au Défi et améliorer son classement. ∞



(Photo Rémy Boly)

Dimanche, 25 élèves de l'école secondaire Marguerite-Bourgeoys ont quitté Saint-Jean pour se rendre à l'aéroport. Leur destination: le Maroc...

Un voyage de découvertes au Maroc pour 25 élèves de Marguerite-Bourgeoys

ISABELLE SIMARD

Vingt-cinq élèves de l'école secondaire Marguerite-Bourgeoys et six accompagnateurs ont quitté le Québec dimanche pour s'envoler vers le Maroc où ils séjourneront pendant une semaine.

Ce projet de voyage, rappelons-le, a été lancé au début de l'année scolaire. Quatre enseignants ont participé à l'organisation: Alain Thibault, Martin Kirouac, Carmen Caya et Annick Lorrain. Les deux parents accompagnateurs sont Tony D'Angelo et Dany Bessette-Deland.

Quarante-cinq élèves se sont inscrits au projet et près de la moitié d'entre eux ont abandonné en cours de route. Les participants avaient du pain sur la planche. Il leur fallait réunir la rondelette somme de 1400 \$ pour faire partie du voyage.

«La plupart des élèves ont recueilli les deux tiers du coût du voyage. Pour certains élèves tenaces, le voyage ne coûtera que

80 \$ et 20 \$», mentionne Alain Thibault.

Durant l'année scolaire, de multiples activités de financement ont eu lieu, entre autres une vente de bas, de chocolat, de cartes à gratter, un bazar, un souper-spaghetti et une partie de quilles. Les élèves ont également obtenu l'aide de généreux commanditaires.

Le voyage se déroule jusqu'au dimanche 30 mai. Un guide suivra les élèves durant leur séjour afin de leur faire découvrir quelques pages d'histoire de ce pays si différent du nôtre. «Les jeunes apprendront la manière de vivre de cette culture et découvriront une autre langue», précise M. Thibault.

Les jeunes voyageurs seront hébergés dans un hôtel 4 étoiles. «Si plusieurs personnes étaient sceptiques au début de notre projet, nous tenions à leur démontrer que nous avons réussi à rencontrer nos objectifs. Les jeunes vivront un complet dépaysement et participeront à un voyage culturel comme ils n'en ont jamais vécu», termine M. Thibault. ☛

L'école Sainte-Eugène, à la mode

Le Club Optimiste Saint-Eugène a organisé un second défilé de mode jeunesse, le samedi 8 mai dernier, à l'école Saint-Eugène. Quelque 120 spectateurs ont admiré les vêtements en provenance de boutiques de la région. Après le défilé, une assiette-repas a été remise à chaque spectateur. Une vingtaine de repas en surplus ont été acheminés à Coup d'élle, une maison d'hébergement.



(Photo Rémy Boly)



(Photo Jacques Paul)

Dominic et Martin à l'école Félix-Gabriel-Marchand

Les élèves de l'école Félix-Gabriel-Marchand ayant démontré un comportement exemplaire au cours des mois de mars et avril ont récemment assisté à un mini-spectacle présenté par le duo comique Dominic et Martin. Au début du mois de mars, chaque élève s'est vu attribuer 100 km. Chaque faux pas leur faisait perdre des kilomètres. Les élèves ne devaient pas aller sous la barre de 85 km. Rien de moins que 400 étudiants ont pu profiter de leur récompense (l'école compte 480 élèves). Après leur mini-spectacle, Dominic et Martin ont répondu aux questions des jeunes, lesquelles avaient été préparées au préalable.

ÊTES-VOUS PRÊT?

MISE AU POINT DE VOTRE CLIMATISEUR

Spécial 29⁹⁵\$

(10 000 BTU et moins)
(Taxes et transport en sus)

Nouveau

Climatiseurs neufs et d'occasion maintenant disponibles

DEXTRAZE SERVICE

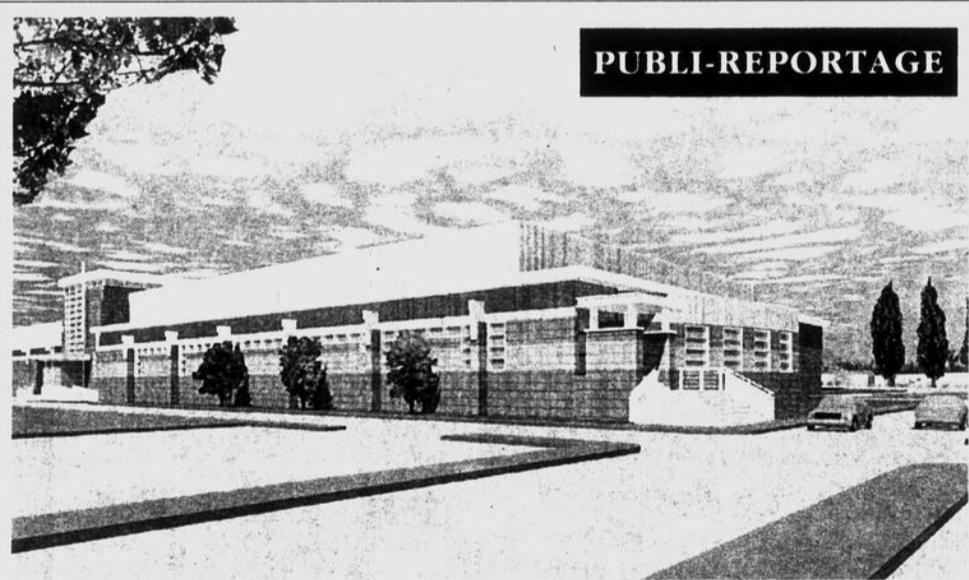
347-4993

320, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu

Service à domicile

Réparation de tout appareil électroménager
de toutes marques
Comptoir de pièces
Achat et vente d'appareils d'occasion

LE MERCREDI 26 MAI 1999 • LE CANADA FRANÇAIS



PUBLI-REPORTAGE

Centre sportif et culturel de 5 millions à Jean de la Mennais

Le Collège Jean de la Mennais à La Prairie investira 5 millions de dollars pour la construction d'un centre sportif et culturel sur son campus. Avec ses 5 000 pieds carrés, la nouvelle bâtisse comprendra un grand gymnase, un mur d'escalade et une autre vaste surface recouverte de gazon artificiel qui permettra, été comme hiver, la pratique intérieure du soccer, du golf et du flag-football. Le directeur général du collège, Hervé Lacroix, indique que l'investissement servira à compléter les installations sportives et culturelles actuelles qui ne suffisent plus à la demande ainsi qu'à offrir un nouveau programme de formation complémentaire qui verra le jour en septembre prochain. Le Collège Jean de la Mennais, qui compte 1 230 élèves, a été créé et mis en valeur par les Frères de l'Institutions chrétienne et leurs collaborateurs laïques en 1890.

047078-9251-4

La CEQ rencontre les syndicats de la région

GORETTE LINHARES

Dans le cadre d'une tournée régionale de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) et de ses fédérations affiliées, Monique Richard, présidente par intérim de la CEQ, et Johanne Fortier, vice-présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement, étaient de passage à Saint-Jean-sur-Richelieu, le mercredi 19 mai, pour faire le point sur les négociations en cours. Elles ont également présenté les grandes lignes d'un plan d'action et de mobilisation prévu cet automne.

Les deux représentantes syndicales ont rencontré, au Théâtre des Deux Rives, quelque 130 personnes provenant du Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu (SEHR), du Syndicat Lignirie, du Syndicat de l'enseignement de la Haute-Yamaska et des Syndicats des professionnels de la Montérégie.

Rappelons qu'au chapitre de leurs demandes, les syndicats impliqués revendiquent une amélioration des salaires, la garantie de la qualité des services par l'obtention et le maintien des plannings d'emploi et l'élimination de la précarité. Cette qualité des services est conditionnelle à l'ajout de ressources et à l'élimination de la surcharge de travail, estime notamment la CEQ.

La CEQ réclame aussi une bonification des régimes de retraite et, surtout, l'application de l'équité salariale pour l'ensemble des travailleuses et travailleurs des secteurs public et parapublic.

Action et mobilisation

La tournée régionale de la CEQ et de ses fédérations affiliées a aussi pour objectif de motiver les troupes, de favoriser leurs sens de la solidarité et de l'engagement. C'est pourquoi Johanne Fortier a présenté les grandes lignes d'un plan d'action et de mobilisation en prévision de l'automne, un automne «chaud» qui commencera tôt, prévient-elle.

Ces lignes sont inscrites à l'intérieur d'un

plan d'action, plan révisé il y a plus de deux semaines, qui devra au préalable être accepté à l'assemblée générale de chacune des sections syndicales. Au Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu, les membres recevront la proposition le mardi 8 juin.

Ce plan d'action est «progressif et cumulatif», assure Mme Fortier. «Les membres seront invités dès la rentrée à mener des actions liées à la notion de *temps requis* que le Conseil du Trésor a mis de l'avant avec son dépôt sur l'équité salariale», dit-elle.

Entre autres, le plan suggérera aux membres de ne pas travailler pendant les pauses et les heures de repas puis, un peu plus tard, de suspendre toute participation à des sorties éducatives. De plus, à un moment jugé opportun, les enseignantes et enseignants suspendront leur présence aux Conseils d'établissement.

Visiblement à la fin du mois d'octobre, les notes de la première étape seront remises aux élèves, mais sans être colligées au bulletin officiel des commissions scolaires. Mme Fortier a également noté qu'une manifestation importante pourrait être organisée à l'automne. Aussi, on souhaite acheminer de 40 à 45 000 lettres d'appui qui seront présentées à la Commission de l'équité salariale.

Pendant cette rencontre syndicale excessivement calme, Sylvie Richard, du SEHR, n'a pas manqué de faire savoir aux représentantes qu'il fallait envisager des actions plus musclées dans le dossier. «Je trouve la stratégie des petits pas intéressante, mais j'ai tellement hâte d'être assise au bout milieu du pont de Québec, à faire mes corrections», a-t-elle lancé.

Monique Richard et Johanne Fortier ont profité de cette intervention au micro pour dire aux membres que les moyens d'action ne pourront jamais faire l'unanimité, mais qu'il fallait tout de même y participer, pour faire bouger les choses. «Si nous sommes capables de se retrouver 50, 60, 70 000 dans les petites choses, nous serons capables de nous unir dans les grandes choses», a fait savoir Mme Richard. ☺

Les neuf pharmaciens de l'Hôpital intensifient leurs moyens de pression

GILLES LÉVESQUE

Les neuf pharmaciens en poste à l'hôpital du Haut-Richelieu ont intensifié leurs moyens de pression, hier, mardi, pour manifester leur insatisfaction face à la lenteur des négociations en cours avec le gouvernement du Québec depuis déjà plusieurs mois.

Les pharmaciens concernés, explique le chef du Département de pharmacie de l'Hôpital, M. Richard Éthier, appliquent tout simplement le mot d'ordre lancé par l'Association des pharmaciens d'établissements de santé du Québec (APES), la semaine dernière.

Dans un premier temps, les 1000 pharmaciens travaillant dans quelque 250 hôpitaux au Québec se sont contentés de tracasseries administratives. Puis, hier, mardi, ils ont haussé d'un cran leurs moyens de pression.

«On ne traite plus les patients en clinique externe, à savoir des malades qui sont à la maison et qui doivent passer par l'hôpital pour recevoir une dose d'antibiotique, par exemple. Il en va de même pour ceux qui pourraient quitter l'hôpital, mais qui devront probablement rester pour continuer à recevoir de tels traitements. C'est certain que ça va occasionner des problèmes, mais vous pouvez être certain que ça ne met pas en danger la qualité des soins administrés aux patients», explique M. Éthier.

Il importe ici de préciser que les personnes souffrant d'un cancer seront toutefois traitées comme d'habitude.

Cela dit, les pharmaciens travaillant dans des établissements de santé de la Montérégie et de l'Estrie sont attendus à l'Hôtel Relais Gouverneur de Saint-Jean-sur-Richelieu, aujourd'hui, mercredi, dans le cadre d'une journée d'étude visant à faire le point sur les négocia-



M. Richard Éthier

tiations portant principalement sur une hausse des salaires. S'il faut en croire M. Éthier, il est bien possible que d'autres moyens de pression soient alors adoptés pour forcer Québec à prêter une oreille plus attentive aux pharmaciens en établissement.

Rejoint pour mesurer les impacts que peuvent entraîner dans l'immédiat les moyens de pression mis de l'avant par les neuf pharmaciens en poste à l'hôpital du Haut-Richelieu, le Dr Stephen Morgan, chef de la Direction des soins professionnels, a, dans un premier temps, tenu à préciser que la situation est sous contrôle.

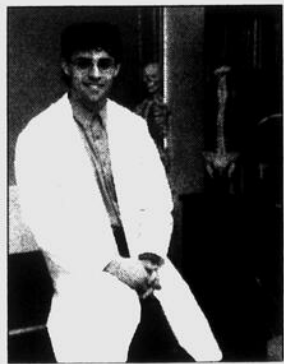
«M. Richard Éthier nous a mis au courant des moyens de pression envisagés la semaine dernière, et nous avons aussitôt pris les mesures qui s'imposent pour faire face à la situation. Les médecins et les infirmières ont accepté de collaborer pour minimiser les impacts. C'est bien évident que ça va accroître davantage leur charge de travail, mais je pense que les patients ne devraient pas être pénalisés par les moyens de pression.

«J'aimerais ici préciser que l'on comprend très bien la situation dans laquelle se retrouvent les pharmaciens, poursuit le Dr Morgan. C'est un fait qu'ils sont mal rémunérés (entre 38 000 \$ et 57 000 \$ par an). Ce n'est d'ailleurs pas pour rien qu'on a tant de difficulté à recruter de nouveaux pharmaciens. Je sais qu'ils sont très soucieux de leur situation, mais qu'en même temps la santé des patients leur tient à cœur. J'espère sincèrement qu'on n'assistera pas à une escalade des moyens de pression.» ☺



Jacinthe Côté, du SEHR, Monique Richard, présidente par intérim de la CEQ, Johanne Fortier, vice-présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement et Lucille Doiron, 2^e vice-présidente des Syndicats des professionnels de la Montérégie.

Dr Frédéric St-Jean CHIROPATICIEN



vous souffrez de:

- Cervicalgie
- Migraine
- Entorse lombaire
- Sciatique
- Articulation



N'ATTENDEZ PLUS! CONSULTEZ UN SPÉCIALISTE SUR RENDEZ-VOUS
Recus disponibles pour assurances
1050, boul. du Séminaire Nord, bureau 240 (près de l'hôpital) Saint-Jean-sur-Richelieu Tél.: 348-3232

La Fondation Yves Rocher dont la mission est de sensibiliser les enfants et les adultes au monde des plantes et à la protection de l'environnement organise une

DISTRIBUTION GRATUITE D'ARBRES ET D'ARBUSTES AU GRAND PUBLIC

afin de contribuer au reboisement de la zone sinistrée par le grand verglas

Le dimanche 30 mai 1999 de 10 heures à 18 heures

École de Bourgogne, 1415, rue Bourgogne CHAMBLY

Mesdames, déjà 25 ans à votre service!

Mesdames...
Nous vous réservons une attention toute spéciale d'ici le 2 juin.

Venez nous visiter et courez la chance de gagner un certificat-cadeau d'une valeur de 40\$ du Centre de Santé Harmonie.



Jacques

Vous savoir en confiance et en sécurité est notre gage de fidélité!



Berthe

Bienvenue à toutes!

Garage Jacques Cadieux Enr.



380, rue Berthier Saint-Jean-sur-Richelieu



(450) 349-6060

Prolongement de la 35: Chevrette rencontrera le caucus péquiste de la Montérégie et la MRC

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Le dossier du prolongement de l'autoroute 35 entre la ville d'Iberville et la frontière canado-américaine sera à l'ordre du jour du ministre des Transports du Québec, Guy Chevrette, au cours du mois de juin. Il en discutera le 10 juin avec le caucus des députés péquistes de la Montérégie.

Il rencontrera aussi en juin (la date n'est pas encore fixée) une délégation de la MRC du Haut-Richelieu qui lui remettra une copie de l'étude de recevabilité sur le prolongement de l'autoroute de la Vallée-des-Forts.

Dans un bref point de presse, vendredi, au club de golf de Saint-Jean-sur-Richelieu, le ministre des Transports s'est dit intéressé à étudier un projet qui pourrait avoir des effets structurants sur l'économie du Québec.

Le projet de l'autoroute 35 est sur la table depuis la fin des années 1960. Il avait été conçu pour relier l'autoroute 10 à l'autoroute 89 et devenir un axe routier majeur entre Montréal et Boston.

Il manque présentement 34 kilomètres pour compléter l'autoroute 35. Selon les scénarios, le projet nécessiterait des investissements variant entre 65 millions et 130 millions de dollars canadiens.

Un nouveau pont sur la Rive-Sud

Le coloré député de Joliette était, vendredi, le conférencier invité au cocktail de financement du Bloc québécois du comté de Saint-Jean. Quelque 125 personnes ont déboursé cent dollars pour assister à cette réunion politique.

Alors que le dossier de la construction d'un nouveau pont reliant la Rive-Sud à l'île de Montréal a refait surface la semaine dernière, à la suite d'une intervention remarquée du notaire Michel Fournier de Saint-Jean, gestionnaire des ponts fédéraux, le ministre des Transports du Québec s'est fait prudent dans

ses commentaires.

«Nous examinons une combinaison intelligente des modes de transport pour décongestionner Montréal tant à sa sortie qu'à son entrée», a dit le ministre. Il avait confirmé la veille que Québec examine la possibilité de construire un nouveau pont via Kahnawake et LaSalle. Un projet de l'ordre de 700 millions, examiné dans un horizon de cinq ans.

Il ne faut plus penser «béton»
Tout au long de son allocution, M. Chevrette a insisté sur le fait qu'il ne faut plus penser «béton» pour décongestionner Montréal, mais qu'on doit plutôt se tourner vers les modes alternatifs de transport et sur les incitatifs.

Le covoiturage, les voies réservées, les horaires de travail variables, les stationnements incitatifs et les systèmes sur rails sont autant d'éléments sur lesquels le ministre entend se pencher afin de diminuer le temps de transport des personnes et des marchandises.

Livre vert sur la sécurité

Faisant état de ses préoccupations pour la sécurité des utilisateurs du réseau routier, le ministre, a d'autre part, réitéré sa volonté de déposer à l'automne un livre vert dans lequel il sera question du port obligatoire du casque de vélo, du virage à droite sur le feu rouge, de la photo-radar, des patins à roues alignées et des écoles de conduite pour les camionneurs.

Le ministre a aussi clairement signifié son désir d'améliorer le réseau routier pour faire du développement économique.

Par ailleurs, il a lancé d'idée d'un nouveau mode de financement du ministère des Transports.

Il souhaite que son ministère puisse dorénavant être financé de façon récurrente en touchant, par exemple, tous les revenus des permis de conduire, des plaques d'immatriculation et des amendes afin de les réinvestir dans le système routier. Dans ce contexte, il ne serait plus question de renégocier annuellement le budget de Transports Québec à travers les arbitrages du ministre des Finances et du Conseil du Trésor. /



Le ministre des Transports du Québec, Guy Chevrette, en compagnie des députés Claude Bachand, Jean-Paul Bergeron et Roger Paquin.

Paquin réélu président des conservateurs de Saint-Jean

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Les Conservateurs du comté de Saint-Jean ont reporté, mercredi soir dernier, Jean-Pierre Paquin à la présidence de leur Association, pour un troisième mandat d'affilée.

Une vingtaine de membres ont participé à l'assemblée générale annuelle tenue au restaurant Les Frères Moreau. Le parti de Joe Clark compte une centaine de membres dans le comté de Saint-Jean.

Outre le président Jean-Pierre Paquin, l'Exécutif conservateur est composé des personnes suivantes: Grégory Tardif, vice-président, Marcel Parent, vice-président jeune, Pierre Rivest, secrétaire, Denis Dumouchel, trésorière, Pierre-André Denis, président ex officio, et Gérald L'Écuyer, candidat

aux dernières élections.

Font également partie de l'Exécutif treize directeurs: Marc Boivin, Nelly Tardif, Olivier Lavoie, Yves Giroux, Pierrette Bissailon-Denis, Yvon Hébert, Guy Fortin, Raynald Désautels, Gilles Lapointe, Denise Guertin, Johnny Brisandi, Alain Lavoie et Manon Martin.

En fonction depuis 1996, Jean-Pierre Paquin déclare que sa première priorité consiste à continuer le travail de reconstruction du Parti conservateur afin d'être fin prêt pour les prochaines élections dans une campagne que dirigera Joe Clark.

L'élection des délégués pour le congrès national du parti à Toronto, en septembre, et le choix des délégués au Conseil général provincial en novembre sont à l'agenda de l'Exécutif. /

Membre du «Comité Pelletier» au PLQ

Avenir du Québec: Martin Massé veut entendre les électeurs de Saint-Jean

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

L'un des quinze membres du groupe de travail du Parti libéral du Québec sur les questions constitutionnelles, connu sous le nom du Comité Pelletier, le johannais Martin Massé, également vice-président des jeunes libéraux du Québec, aimerait bien entendre l'opinion des électeurs du comté de Saint-Jean sur l'avenir du Québec.

«J'ai exprimé au chef du parti, Jean Charest, mon désir de prendre contact avec les citoyens du Haut-Richelieu afin d'élargir mes sources de réflexion», explique M. Massé, aussi membre de l'Exécutif du PLQ Saint-Jean.

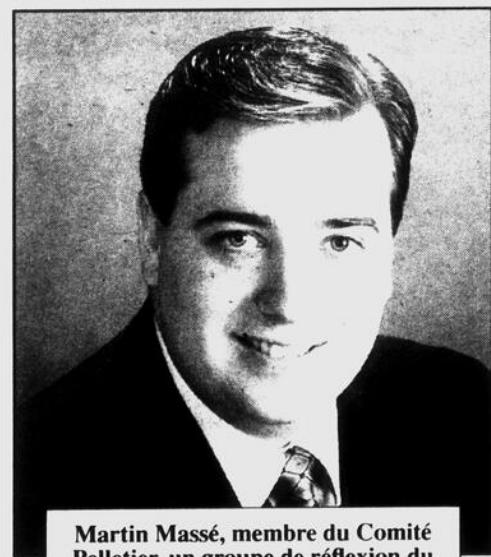
Il précise que la réflexion amorcée par le Comité Pelletier s'appuie sur deux affirmations de base:

«1. L'expérience canadienne a été et est toujours objectivement bénéfique pour les Québécois. Le débat actuel entre péquistes et fédéralistes porte sur ce qui sera mieux, dans l'avenir, pour le Québec;

2. Les améliorations souhaitées au Canada dans le sens des intérêts nouveaux des Québécois passent par bien davantage que de stricts amendements constitutionnels.»

Le groupe de travail sur les intérêts du Québec dans un Canada en pleine évolution doit produire son rapport à temps pour le congrès plénier du PLQ de l'an 2000. Le Comité Pelletier fera une consultation élargie des régions du Québec.

Martin Massé souligne que la groupe de travail ne remettra pas en doute l'appartenance au Canada. Le Parti libéral considère que



Martin Massé, membre du Comité Pelletier, un groupe de réflexion du Parti libéral sur l'avenir du Québec.

«la majorité désire maintenir son appartenance au Canada tout en apportant les améliorations appropriées au fonctionnement concret de la Fédération».

Il ajoute que «les Québécois ont un rôle à jouer dans l'espace canadien. L'évolution du Canada passe par la capacité du Québec d'user de son leadership afin de moderniser la Fédération dans le sens des intérêts nouveaux des Québécois.»

Pour Martin Massé, l'affirmation du Québec, par sa culture et son identité propres, doit se réaliser dans la mise en commun de nos ressources et de nos valeurs dans le grand ensemble canadien. /



Photo de famille de l'Exécutif des Conservateurs de Saint-Jean. On reconnaît au centre le président Jean-Pierre Paquin et, derrière lui, le candidat aux dernières élections, Gérald L'Écuyer.



CANADIAN TIRE

HALTE-ESSENCE

1 an déjà que je suis agente au poste d'essence Canadian Tire de Saint-Jean. Je voudrais vous remercier en vous offrant 1\$ de rabais sur le propane.

Prix spécial 9,99\$ - 1\$ coupon = 8,99\$ (+ taxes)

CHANTAL BOUDRIAS VOUS INVITE

À VENIR RENCONTRER SON ÉQUIPE DYNAMIQUE

VOUS OFFRANT UN SERVICE HORS-PAIR.

BIENVENUE À TOUS!

HEURES D'OUVERTURE DU PROPANE

Lundi au jeudi: 16 h à 19 h

Vendredi, samedi et dimanche: 11 h à 19 h

Jours fériés: 11 h à 19 h

A découper - À découper



OFFRE ESTIVALE POUR VOTRE BARBECUE

Sur présentation de ce bon à un poste de propane Canadian Tire, vous obtenez 1\$ de rabais sur le remplissage d'une bonbonne de propane de 20 lb.

Le bon doit être présenté au moment du remplissage. Limite d'un bon par remplissage.

Ne peut être combiné à d'autres offres. Les taxes (TVQ et TPS) seront ajoutées sur le prix après coupure. Veuillez noter que ce ne vend pas tous les magasins Canadian Tire qui ont un poste de propane.

1er septembre 1999

A découper - À découper

Une passion commune: la culture de 700 variétés de vivaces sous serre

GILLES LÉVESQUE

Gaétan Gagnon et Monique Désourdy, propriétaires du Côté jardin, dans le rang des Ormes, à L'Acadie, sont au nombre des 800 entreprises serricoles du Québec spécialisées en horticulture ornementale. Ils ne produisent que des vivaces. Pas moins de 700 variétés de vivaces qu'ils écoulent directement à la ferme ou auprès de paysagistes de la région.

Voilà maintenant plus de neuf ans que ces deux artisans de la terre cultivent cette passion dans leurs serres couvrant une superficie de 14 000 pieds carrés. Ils trouvent aussi le temps d'ensemencer du maïs-grain et du soya sur leurs terres de 300 arpents, dont 45 en boisé.

Cet intérêt pour les vivaces, Gaétan Gagnon, agronome de profession, l'a découvert par hasard au milieu des années 85, en visitant les serres d'un producteur de vivaces de la petite municipalité de Saint-Damase.

«Il n'en fallait pas plus pour nous donner la piqure, raconte-t-il. L'année d'après, il y avait des vivaces partout dans la maison. On en a repiqué dans les champs

pour voir comment elles se comporteraient. Et c'est ainsi que, lentement mais sûrement, l'idée nous est venue de nous lancer dans cette production à plein temps. On n'a jamais eu à le regretter.»

Gaétan et Monique, sa conjointe, se complètent à merveille. Le premier s'occupe de la production et de la fertilisation, la seconde se spécialise dans l'aménagement et la vente de ces 700 variétés de vivaces de toutes les formes et de toutes les couleurs, ce qui n'est pas sans demander énormément de connaissances. C'est, entre autres, ce qui explique le succès de l'entreprise.

En plus de conseiller les clients sur telle ou telle variété, Monique se rend souvent sur la propriété de ses clients pour leur proposer un agencement approprié à leur environnement. D'autres lui apportent une photo de leurs aménagements paysagers qu'ils désirent compléter tout en évitant les erreurs.

100 000 plants

Les propriétaires des lieux disent avoir atteint leur pleine vitesse de croisière. Ils ont tenté bien des expériences au cours des neuf dernières années comme, par exemple, d'écouler une partie de leur production annuelle auprès de grossistes de la région, une



Monique Désourdy et Gaétan Gagnon produisent des vivaces depuis maintenant neuf ans.

avenue qu'ils ont fini par délaisser pour diverses raisons que nous a expliquées Gaétan Gagnon.

On parle ici d'un travail à plein temps qui s'avère parfois très accaparant. Le plus gros du travail lié à la production se fait de décembre à avril. Vient ensuite l'étape de la vente en serres, sept jours par semaine durant plusieurs semaines.

Au cours de l'été qui vient, ils produiront les vivaces que l'on retrouvera dans bien des aména-

gements de la région au printemps de l'an 2000. Un peu moins de 300 variétés seront produites par l'entremise de semis, alors que le reste proviendra de boutures ou de plants divisés. Dans la mesure du possible, l'utilisation de produits chimiques est limitée au maximum.

Les producteurs de vivaces, au cas où la chose pourrait vous intéresser, ne sont qu'au nombre d'une vingtaine au Québec, ce qui s'avère suffisant pour approvisionner l'ensemble de la province.

«Je pense que c'est un marché en pleine expansion. Nous n'avons jamais connu de baisse en neuf ans, un signe que les gens ont de plus en plus recours à des plantes vivaces dans leurs aménagements paysagers. Il faut dire que l'on consacre beaucoup de temps à notre clientèle et que l'effet bouche à oreille fait son oeuvre», commente Gaétan Gagnon.

Nouveautés

Les racines utilisées pour la confection des vivaces proviennent principalement de la Hollande, mais aussi de la Colombie-Britannique, de l'Allemagne et des États-Unis.

Chaque année, Gaétan Gagnon et Monique Désourdy se font un devoir de faire des essais sur une trentaine de nouvelles variétés en se basant sur des lectures faites à ce sujet dans des revues spécialisées. Ils profitent aussi de l'occasion pour éliminer certaines variétés offrant de moins bons résultats. Il est important pour eux que la clientèle sache parfaitement à quoi s'attendre sur telle ou telle variété pour ce qui est de sa résistance, de ses couleurs, de son acclimatation et de sa période de floraison.

Concluons en mentionnant que leur entreprise est située au 959, rang des Ormes, à L'Acadie.

Une Route des cidres passablement achalandée!

GILLES LÉVESQUE

Plusieurs milliers de personnes ont à nouveau emprunté la Route des cidres de la Montérégie, dimanche et lundi derniers, pour découvrir gratuitement les mérites de ce produit artisanal, tout en ayant l'occasion de déguster des crêpes apprêtées de diverses façons.

Dimanche après-midi, alors que le soleil brillait comme si nous étions déjà en juillet, cette Route des cidres contruite l'an dernier était passablement achalandée. En tout, douze cidreries à visiter sur des sites enchanteurs qui se prêtaient bien à ce genre

d'événement. Certains ont accru leur plaisir en empruntant cette longue route à bicyclette.

Dans la région immédiate, trois entreprises ont répondu à l'invitation de l'Association touristique régionale de la Montérégie. Il s'agit de trois cidreries de Mont-Saint-Grégoire connues sous le nom de Cidrerie Léo Boutin, Cidrerie Denis Charbonneau et le Clos de la Montagne.

À chacun de ces endroits, les visiteurs étaient accueillis chaleureusement. Non seulement pouvaient-ils y déguster des cidres et des crêpes pratiquement à volonté, mais il leur était possible de visiter les lieux et d'échanger sur le cidre avec les propriétaires des établissements.



Le rédacteur en chef du journal Le Canada Français, M. Gilles Lévesque, fait maintenant partie de La confrérie des chevaliers du cidre du Québec.

Deux des cidreries concernées ont, par ailleurs, saisi l'occasion pour introniser de nouveaux membres dans La confrérie des chevaliers du cidre du Québec. L'auteur de cet article et le député fédéral du comté de Saint-Jean, M. Claude Bachand, ont eu droit à cet honneur à la Cidrerie Léo Boutin.

Dans le cadre d'une petite cérémonie teintée d'humour, les deux nouveaux intronisés ont pro-

mis aux Grands chevaliers présents de faire découvrir à d'autres leur nouvelle passion pour le cidre. Ils en ont d'ailleurs fourni la preuve en buvant d'une seule gorgée un grand verre de cidre, ce qui n'a pas manqué de donner des couleurs au député Bachand!

De son côté, la Cidrerie Charbonneau avait décidé d'introniser M. Yves Denis, conseiller municipal à Saint-Jean-sur-Richelieu. Il est à noter qu'à peine 40 per-

sonnes ont été intronisées de la sorte depuis la création de La confrérie des chevaliers du cidre du Québec, il y a maintenant quatre ans.

Précisons en terminant que l'on peut se procurer du cidre en tout temps à ces trois établissements, de même qu'à neuf autres endroits situés à Mont-Saint-Hilaire, Rougemont, Saint-Paul-d'Abbotsford et Hemmingford.



Le député Claude Bachand a également été intronisé au cours des Journées crêpes et cidres.

Pour favoriser la réussite scolaire

Prométhée-Haut-Richelieu à la recherche de mentors

Souper-bénéfice le 18 juin

GILLES LÉVESQUE

Prométhée-Haut-Richelieu, un organisme sans but lucratif mis sur pied en 1996 dans le but de contribuer à la réussite scolaire de jeunes étudiants qui ont besoin d'un bon encadrement pour ne pas gonfler les statistiques sur le décrochage, est présentement à la recherche de mentors désireux de jouer ce rôle au cours de la prochaine année scolaire.

L'un des principaux initiateurs de Prométhée-Haut-Richelieu, M. Georges-Henri Areinstein, psychologue, précise que le succès de cet organisme réside dans le nombre de mentors prêts à s'impliquer.

On espère en trouver 25 au cours des prochaines semaines par l'entremise d'une campagne de promotion dans les médias et les centres commerciaux, comme Le Carrefour Richelieu, samedi et dimanche, de 9 à 17 heures.

Le fonctionnement du projet comporte cinq étapes: le recrutement, la sélection et la formation des mentors, le soutien nécessaire ainsi que l'évaluation.

Les mentors sélectionnés rencontrent leur protégé (un mentor par étudiant) une fois par semaine, pendant une heure, au cours de l'année scolaire. Les élèves qui participent à ce programme de prévention sont identifiés par le personnel de l'école en fonction de leurs difficultés scolaires. Les mentors sont formés pour intervenir de façon respectueuse en incitant l'étudiant à se responsabiliser.

L'école Marguerite-Bouregois, à Saint-Jean-sur-Richelieu, participe au projet depuis son lancement. Des pourparlers pourraient par ailleurs conduire à une entente avec la polyvalente Marcel-Landry, à Iberville, et la polyvalente Euclide-Théberge, à Marieville.

Mentor type

Cela dit, les caractéristiques suivantes sont recherchées chez un mentor:

- la disponibilité (environ une heure par semaine);
- la motivation et l'intérêt envers les jeunes et envers la vie en général;

- la souplesse de caractère;
- l'autonomie;
- la tolérance face à l'éventuelle différence économique, culturelle et ethnique du jeune;
- le respect des droits des adolescents (sécurité physique et morale, la confidentialité);
- une attitude ouverte et de non-jugement face au vécu du jeune;
- un engagement moral qui concorde avec la mission de Prométhée;
- la capacité d'entrer en relation avec les personnes qui ont une autorité sur le jeune;
- la capacité d'aider un adolescent de façon non directive;
- la capacité d'écouter sans donner des conseils;

- la capacité de se mettre en situation d'apprentissage dans un contexte de formation et de supervision.

«Nous cherchons des mentors qui ne tenteront pas de faire la morale aux jeunes ni de les influencer dans un sens ou dans l'autre. Nous cherchons des personnes qui pourront aider subtilement les adolescents à faire des choix mieux éclairés concernant leur présent, leur futur et leur vie en général», précise M. Areinstein.

Pour devenir mentor, on rejoint le plus tôt possible M. Georges-Henri Areinstein, au numéro 346-2577.

Souper-bénéfice

Pour financer ses activités, Prométhée-Haut-Richelieu tiendra par ailleurs un souper-bénéfice le vendredi 18 juin, à 18h30, à l'auberge Le National, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Une troupe de théâtre privée sera notamment sur place pour animer les lieux.

Les billets pour ce 4^e souper-bénéfice, au coût de 50 \$ par personne, seront en vente au cours des prochains jours, si ce n'est pas déjà fait. On pourra s'en procurer au Centre L'Authentique, 170, rue Jacques-Cartier Nord (346-2577), de même qu'au Studio Michel Pardiac, 37, rue Saint-Jacques (357-9076).



L'INFINITRED de GOODYEAR

MÉCHANTE ENDURANCE

Garanti à vie*,
L'INFINITRED
de GOODYEAR
vous procure une
tenue de route
et une endurance
incomparables,
insurpassables.



Notre ambition est de vous voir... Notre satisfaction de vous revoir...



FREINS ET SUSPENSION

450, rue Grand-Bernier Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
346-4457
1-888-346-4457
(sans frais)

VOTRE EXPERT
FREINS, SILENCIEUX,
SUSPENSION,
ALIGNEMENTS
* Aux localités
suivantes

Grandy
Chamilly
Boucherville
Papineau
Saint-Georges et
Saint-Côme
de Beauport
Saint-Paul
d'Abbotsford
Saint-Jean-
sur-
Richelieu

*Garantie de la bande de roulement sans
 INTERRUPTION qui vous permettez votre véhicule
 de 36 mois d'usage - sans frais
 d'achat de 36 mois d'usage - frais de 30



M. Georges-Henri Areinstein



GRAND CHOIX DE ROUES EN ALLIAGE À BON PRIX



PERMUTATION
ET MONTAGE
COMPRIS



GOODYEAR

Le Club Richelieu de St-Jean accueille 450 personnes à son gala anniversaire

Le Club Richelieu de Saint-Jean a organisé une soirée de gala le samedi 15 mai, au Pavillon Dextraze du Campus Fort Saint-Jean, pour clôturer en beauté l'année de son 50^e anniversaire. Quelque 450 personnes ont

participé à l'événement.

Carole Beauregard était chargée d'animer cette soirée pendant laquelle les convives ont dégusté un bon repas en plus de visionner plusieurs bandes vidéo. L'une



Plusieurs ex-présidents du Club Richelieu, et le président actuel, s'étaient donné rendez-vous au Pavillon Dextraze.



Jean-Philippe Toupin reçoit son honneur. Il est entouré de Tony Pensato, Patrice Forget, Clément Tremblay et Réal Boucher.

La Fête du printemps remporte un succès inespéré à NDA

GORETTE LINHARES

Les organisateurs de la grande Fête du printemps, dans le quartier Notre-Dame-Auxiliatrice (NDA), sont aux petits oiseaux. Quelque 1300 personnes ont participé aux festivités organisées au parc Beaulieu, samedi et dimanche derniers. «C'est au-delà de nos espérances», s'enthousiasme Yvan Berthelot, président de l'Association des loisirs NDA.

L'objectif de la célébration printanière était d'offrir une opportunité de fraternisation aux résidents de tous les quartiers de Saint-Jean-sur-Richelieu. Mission accomplie, déclare M. Berthelot. «Oui, il y avait beaucoup de citoyens de NDA, mais les gens sont venus de partout, même de Richelieu!»

Pendant la fête, une vingtaine de résidents ont participé à une vente de garage collective. Initialement prévue sur la rue Saint-Denis, entre les rues Labrèche et Grégoire, la vente s'est déroulée dans le parc Beaulieu, face à la scène.

Une multitude d'activités se sont déroulées sur le site, souligne M. Berthelot, qui est aussi conseiller du quartier. Parmi elles, on compte une démonstration de danse du groupe Passion Country, mettant en vedette Serge Denicourt, Nicole Lagacé et leurs complices. L'activité a très bien fonctionné et les amateurs de danse country ne se sont pas gênés pour danser!

S'ajoutent à cela l'exposition de l'artiste Rita Désourdy et de ses élèves, les ateliers de dessins pour les enfants,

l'exposition des travaux réalisés par les membres de l'AFEAS, la présence d'un camion du service des incendies, la vente des petits canards jaunes de la Fondation de l'hôpital, une structure gonflable, des ateliers de maquillage, des jeux de sacs de sable et bien d'autres.

«Nous avons aussi organisé des tirages à toutes les heures, samedi et dimanche, dès midi. Chacun des prix était d'une valeur de 40 \$», poursuit le président de l'Association. Deux BBQ au gaz propane ont également été tirés. Les gagnants sont Clément Poissant et Daniel Ouellette.

Le comité organisateur de la Fête du printemps est composé de M. Berthelot, Hélène Lalumière et Francine Bédard. Une douzaine de bénévoles se sont associés au projet. Déjà, ils songent à l'organisation éventuelle d'une Fête des couleurs à l'automne et même à des activités hivernales.



Une vingtaine de personnes ont participé à la vente de garage.



Le groupe Passion Country a remporté un vif succès.

d'entre elles, d'une durée de 20 minutes, a démontré les activités et les oeuvres du Club Richelieu.

Question de bien marquer ce «demi-siècle de paix et de fraternité», Tony Pensato, premier vice-président International, a participé à l'événement. De plus, Géralda Quinn, présidente International, s'est adressée aux membres sur bande vidéo.

Jean-Philippe Toupin

Peu avant le gala, en après-midi, le Richelieu Jean-Philippe Toupin a été honoré. M. Toupin, de L'Acadie, a reçu des mains du premier vice-président International, un certificat faisant état de ses cinquante années de vie Richelieu.

Clément Tremblay, 50^e président du Club Richelieu Saint-Jean, Patrice Forget, administrateur du district no 2 et Réal Boucher, secrétaire-trésorier du district no 2 ont accompagné M. Pensato au cours de cette cérémonie spéciale.

M. Toupin est membre fondateur du Club Richelieu Saint-Jean. Il a été président du club en 1950 et président du mouvement en 1955. Durant son demi-siècle d'implication, le Richelieu Jean-Philippe Toupin a accumulé les honneurs.

Il a été admis au prestigieux Cercle Horace-Viau de la Fondation Richelieu International en 1989, il est membre à vie du Richelieu International et il est membre émérite de son propre club.

On s'inscrit jeudi et dimanche au camp de jour de L'Acadie

Le camp de jour Acajou est de retour, cet été, à L'Acadie, pour les jeunes âgés de 6 à 12 ans. Les inscriptions se prennent ce jeudi, de 18 à 21 heures, ou ce dimanche, de 10 à 16 heures, au chalet des loisirs, situé au 106, rue Desranleau.

L'animation aura lieu, du 28 juin au 20 août, du lundi au vendredi, de 9 à 16 heures, au chalet des loisirs. Les mardis et jeudis sont consacrés aux sorties.

Le programme propose des activités de groupe comme des jeux coopératifs, des activités spéciales et du bricolage. Un thème sera aussi développé pour faire vivre aux enfants une intrigue au fil de l'été. Il est à noter qu'en cas de pluie, des activités intérieures se tiendront.

À la programmation régulière s'ajoutent sept sorties: Cachalot, Parc Safari, Capitaine Gribou, Récréathèque, Parc aquatique de Mont-Saint-Sauveur, Ranch Massawippi et La Ronde. Les mardis, les jeunes auront rendez-vous à la plage dans différents endroits.

Pour les sorties, le coût est de 18 \$. On offre aussi un forfait de quatre sorties pour 65 \$, et un autre de sept sorties pour 100 \$. Pour les plages, le coût est de 12 \$ pour une participation, 40 \$ pour quatre ou 60 \$ pour les sept.

Au moment de l'inscription, les enfants devront présenter leur carte d'assurance-maladie ainsi que leur photo de format passeport. L'enfant doit avoir 6 ans avant le 20 août ou avoir complété sa maternelle en juin 1999.

Pour les résidents, le coût du camp de jour est de 65 \$ par enfant, 45 \$ pour le deuxième enfant d'une même famille et 25 \$ pour le troisième enfant. Pour les non-résidents, le coût est respectivement de 85 \$, 65 \$ et 45 \$. À ces montants s'ajoutent 12 \$ pour l'achat du chandail (obligatoire pour les sorties et plages) et payable lors de l'inscription.

Mini-Acajou

Pour les tout-petits âgés de 3 à 5 ans, le programme Mini-Acajou est aussi de retour. Il est possible de s'inscrire à deux matinées d'activités, soit le mercredi et le vendredi, de 9 à 12 heures. Du bricolage, des jeux éducatifs, des activités extérieures et autres plaisirs sont au programme, du 30 juin au 20 août.

Pour une matinée, le coût s'élève à 30 \$ par enfant ou à 50 \$ pour deux enfants d'une même famille. Pour les non-résidents, le coût est de 40 \$ ou de 70 \$. Pour les deux matinées, le coût est de 45 \$ par enfant ou 80 \$ pour deux enfants d'une même famille. Pour les non-résidents, le coût est respectivement de 65 \$ et 115 \$.

Service de garde

Un service de garde sera offert au chalet des loisirs, de 7 à 9 heures et de 16 à 18 heures. Pour le service du matin, pour les résidents, le coût est de 10 \$ par semaine ou 30 \$ pour l'été, tandis que pour les non-résidents, le coût est de 15 \$ par semaine ou 50 \$ pour l'été. Les mêmes tarifs s'appliquent pour le bloc du soir.

Fondation Canadian Tire

Ce samedi, l'équipe d'employés du magasin Canadian Tire de Saint-Jean-sur-Richelieu invite la population à participer à l'événement-bénéfice *Un don en passant*. L'argent recueilli sera remis directement au Centre de cancérologie Charles-Bruneau qui s'occupe des enfants atteints de cancer. L'objectif de l'événement, dans l'ensemble des magasins du Québec, est fixé à 75 000 \$.

Bazar à L'Acadie

Le comité d'école de l'école Napoléon-Bourassa à L'Acadie organise un grand bazar samedi prochain, de 8 à 15 heures. Une cinquantaine de kiosques seront mis gratuitement à la disposition des exposants. Ces derniers remettront 20 % de leurs ventes au comité à la fin de la journée afin qu'il aménage les aires de jeux à l'école. Un service de restauration sera disponible sur place. Des prix de présence seront distribués. Pour réserver une table: Irène Bégin au (450) 358-1621.

Vente de garage

Une vente de garage aura lieu dans le stationnement de l'église Saint-Edmond, samedi prochain, dès 9 heures. Pour réserver un espace de vente, d'une longueur de huit pieds, le coût est fixé à 10 \$. Un espace plus grand sera accordé moyennant une somme additionnelle. Il est aussi à noter que le comptoir familial Saint-Edmond sera ouvert à l'occasion. Pour information et réservation: (450) 346-1813, 346-3569, 346-1249, 357-1666.

Rallye automobile

La Fondation Marie-Reine, cercle 667, organise dimanche prochain un rallye automobile. Le départ est prévu à 9 heures à la Salle des Chevaliers de Colomb d'Iberville, située au 335, 6^e Avenue. Au minimum, deux personnes doivent prendre place dans chacun des véhicules. Avant le départ, un goûter matinal sera offert aux participants.

Le coût est fixé à 15 \$ par personne, ce qui inclut le souper au spaghetti en fin de journée. Pour les enfants âgés de douze ans et moins, l'activité est gratuite. Pour déguster le souper uniquement, le coût s'élève à 8 \$.

Le premier prix est un chèque d'une valeur de 100 \$, le second, 50 \$ et le troisième, 25 \$. De plus, de nombreux prix de présence seront attribués.

Pour information: Carmen Daudelin au (450) 542-5097, ou (450) 347-3299 ou (450) 244-5219.

Paroisse Sainte-Marie

La paroisse Sainte-Marie-de-la-Visitation célèbre son 10^e anniversaire de fondation, samedi prochain. Il y aura une messe à 16 heures suivie d'un souper à 18 heures, à la polyvalente Armand-Racicot. L'activité coûte 15 \$.

Souper aux homards

Le Club Optimiste de Chambly tiendra son traditionnel souper aux homards et aux fruits de mer, samedi prochain, à l'aréna de Chambly. Pour information et réservation: (450) 658-2748 ou (450) 447-2897.

Club 3 X 20 ans

Le Club des 3 X 20 ans clôture ses activités annuelles dans le cadre d'une journée toute particulière, ce dimanche. Dès 9h30, les membres sont invités à une messe à la Cathédrale. Suivront par la suite, au Centre des aî-

nés johannais, un dîner à midi, des parties de cartes et de la danse à 13h30. Le coût d'admission est fixé à 15 \$. Pour information: (450) 347-6426, 346-2743, 346-5587.

À Saint-Rémi

Dans le cadre de la Semaine d'intégration des personnes handicapées de la région de Saint-Rémi, toute la population est invitée à tenter sa chance à diverses épreuves, dimanche prochain, de 13 à 16 heures, à l'école Pierre-Bédard. Prière d'entrer par la rue Du Collège. A cette occasion, les pompiers de Saint-Rémi participeront à un match de basketball auprès de joueurs en fauteuil roulant. Des prix de présence et de participation seront distribués. Pour information: (450) 454-6567.

Parrainage civique

L'assemblée générale annuelle du Parrainage civique du Haut-Richelieu aura lieu lundi prochain, à 19 heures, au Centre des aînés johannais.

Assemblée Inclusion

L'Inclusion, un organisme de promotion des droits, devoirs et intérêts des personnes bénéficiaires de la sécurité du revenu de la MRC du Haut-Richelieu, tiendra son assemblée générale annuelle lundi prochain, à 19 heures, au 148, rue Jacques-Cartier Nord. La présentation des rapports financiers et d'activités, les prévisions budgétaires, les orientations de l'organisme et l'élection des administrateurs sont inscrites à l'ordre du jour.

Garderie Saint-Blaise

L'inscription des enfants à la garderie de Saint-Blaise-sur-Richelieu aura lieu lundi prochain, à 19 heures, au Chalet des loisirs de la municipalité. Pour information: (450) 346-4149.

AQDR Haut-Richelieu

Afin de clôturer sa série de conférences offertes en 1998-1999, l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR), section Haut-Richelieu, présente une conférence sur les greffes d'organes, livrée par Marie Fortin, infirmière à Québec Transplant. L'activité est prévue lundi prochain, à 19 heures, au Complexe Oasis situé au 1050, rue Stéfani à Saint-Jean-sur-Richelieu.

L'assemblée générale se tiendra par la suite, vers les 20h15. Le public est invité à assister aux délibérations. Toutefois, seuls les membres pourront participer aux élections du conseil d'administration. Pour information: (450) 348-0766.

Centre des aînés

La corporation du Centre des aînés johannais tiendra son assemblée générale annuelle mardi prochain, à 13h30, au 125, rue Jacques-Cartier Nord à Saint-Jean-sur-Richelieu. Il y aura présentation du rapport des activités, du rapport financier et nomination d'un vérificateur. De plus, les responsables présenteront les projections pour la prochaine année et il y aura élection d'administrateurs.

Fermières Saint-Eugène

L'assemblée générale annuelle du Cercle de Fermières Saint-Eugène aura lieu mardi prochain, à 19 heures, au local. Des élections sont inscrites à l'ordre du jour. A cette occasion, un goûter communautaire sera servi.

Travaux communautaires

L'organisme de justice alternative Travaux communautaires du Haut-Richelieu tiendra son assemblée générale annuelle le mercredi 2 juin, à compter de 19 heures dans le local de photographie du Centre culturel Fernand-Charest situé au 190, rue Laurier à Saint-Jean-sur-Richelieu. Une séance publique d'information suivra à 20h30.

Fermières Iberville

Le Cercle de Fermières d'Iberville convie ses membres à un souper communautaire à l'occasion de sa dernière assemblée régulière, avant la période estivale, le mercredi 2 juin, à 18 heures, à la Palestre située au 375, avenue Bessette à Iberville. Information: (450) 358-3886.

Tournoi des Lions

Le tournoi des Lions du district U-1, sous la présidence de François B. Déry, président d'honneur, Michel Fecteau, PCG, et Stéphane Verkempinck, directeur de la Banque TD à Saint-Jean, aura lieu le jeudi 3 juin au Club de golf de Saint-Jean-sur-Richelieu situé au 320, rue Jacques-Cartier Sud. Le départ aura lieu à 12h30 (shotgun).

Le coût est fixé à 100 \$ par personne ce qui inclut aussi la voiturette, le brunch et le souper. Tous les profits seront versés au bénéfice de la Cour des sens, un jardin aménagé au profit des

enfants non-voyants au Jardin botanique de Montréal. Pour information ou pour faire un don: M. Verkempinck au (450) 347-3700 et M. Fecteau au (450) 359-9000.

Filles d'Isabelle

Les Filles d'Isabelle, cercle no 900, organisent une partie de cartes le jeudi 3 juin, à 19 heures, au sous-sol de l'église Sacré-Coeur située à l'angle de la 12^e Avenue et de la rue Riendeau, à Iberville. Un goûter sera servi. Les billets sont disponibles au coût de 6 \$. De nombreux prix de présence seront offerts aux participants. Il est aussi à noter qu'il est possible de jouer à domicile: les goûters seront livrés à l'achat d'un minimum de quatre billets (une table). Pour réservation: Françoise Normandin au (450) 358-4346 ou Noémie Lebeau au 348-8020.

Les p'tits bonheurs

Le Centre d'Action Bénévole «Les p'tits bonheurs» de Saint-Bruno organise pour une quatrième année sa course de boîtes à savon, le samedi 5 juin, sur le boulevard Clairevue à Saint-Bruno. Le supermarché Provigo situé au 429, rue Saint-Jacques à Saint-Jean-sur-Richelieu, offre la possibilité aux jeunes âgés de 7 à 14 ans de piloter une boîte à savon. D'ici au 3 juin, les jeunes intéressés peuvent remplir un coupon de tirage qui leur donne la possibilité d'être pilote d'un jour. Pour information: (450) 441-0807, à Saint-Bruno.

L'index... des professionnels!

AVOCAT

Étude légale

Martine Desroches
Avocats

Me Laurent Lassonde

CSST Accidentés du travail
SAAQ Accidentés de la route
IVAC Victimes d'actes criminels
RRQ Demandes d'invalidité

816, avenue Duluth
Montréal, Québec H2L 1B3
Téléphone: (514) 596-1110
Télécopieur: (514) 596-1532

LIBRAIRIE

 Librairie coopérative du
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

À votre service pour vous servir!

30, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
Téléphone: (450) 346-3733
Télécopieur: (450) 346-1950

PRÊTEUR SUR GAGE

 Évolution
CASH

ACHAT - VENTE - RACHAT - CONSIGNATION


Urgent besoin
d'acheter

Téléviseurs, vidéos, lecteurs
laser, etc.

PAYONS COMPTANT!

817, boul. Iberville
Iberville J2X 4A3 357-9120

CONSTRUCTION

 Les Constructions
Serge Lapierre inc.

RÉNOVATION GÉNÉRALE

Toiture - Fenêtre - Cuisine
Sous-sol - Salle de bain
Revêtement extérieur - Etc.

Plan «Rénovez maintenant, payez plus tard»

Tél.: 358-4694

Soir et fin de semaine

Téléavertisseur: (514) 859-3075

ESTHÉTICIENNE

Carole Picard (450) 348-2065

Salon d'Électrolyse Élegance

Épilation à l'électricité

Épilation à la cire

79, rue Mansart, Saint-Luc (Québec)

NETTOYAGE DE TAPIS

 TAPIS NET

Nettoyage de tapis et mobiliers
Traitement anti-tâches «Scotchgard»

* Évaluation gratuite *

Service de peinture

Tél.: (450) 346-1164



DISPONIBLE

347-0323,
poste 469

Le CLSC cherche du personnel nursing

Le CLSC-CHLD Champagnat de la Vallée des Forts cherche présentement à regarnir sa banque de personnel nursing bénévole afin de maintenir les activités de la clinique de suivi de «tension artérielle».

Actuellement, un certain essoufflement se manifeste chez les infirmières, car plusieurs bénévoles ont abandonné la clinique au fil

des années.

Si vous êtes retraitées et êtes prêtes à donner de votre temps, ne serait-ce que quelques heures par semaine, on vous invite à communiquer avec Mme Trahan, au numéro 347-7259. Une infirmière du service courant du CLSC donnera le support et les informations requises avant la reprise des activités en septembre.



(Photo Rémy Boly)

Une journée à la Caisse pop

Virginie Charron, Hélène Couture-Montpetit et Sabrina Faucher, des élèves de l'école Saint-Eugène, connaissent maintenant les principaux rouages d'une caisse populaire. Elles ont passé une journée au Centre financier Saint-Eugène et visité le siège social de l'institution, c'est-à-dire la Caisse populaire Saint-Edmond. Ces jeunes filles étaient accompagnées de Monique Jolin, directrice du Centre financier Saint-Eugène et Danielle Bessette, agente-service aux membres.



(Photo Rémy Boly)

Les Fermières exposent 300 oeuvres

Le Cercle de Fermières de Saint-Jean-sur-Richelieu présentait dernièrement son exposition artisanale au Centre des aînés johannais, en présence de quelques centaines de visiteurs. Au-delà de 300 oeuvres ont été présentées. Il est à noter qu'à la suite de cette exposition, des pièces ont été jugées au congrès régional de la Fédération 11, tenu le 11 mai, en prévision du fameux concours provincial. Ce dernier aura lieu à Saint-Jean en juillet prochain. Tissage et confection, couture, tricot et confection de fantaisie sont les techniques mises en valeur.



(Photo Rémy Boly)

Fête à la P'tite Caboche

Dans le cadre de la Semaine de la famille, la garderie la P'tite Caboche d'Iberville conviait les parents à un pique-nique, le 14 mai dernier. En compagnie des enfants et du personnel, ils ont pu fraterniser et partager le repas du midi. La P'tite Caboche est présentement en processus de transformation en vue de devenir un Centre de la petite enfance.



(Photo Rémy Boly)

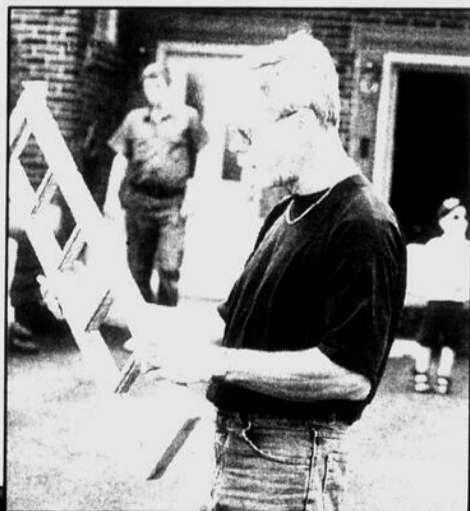
Récipiendaire de la médaille du service spécial

Les années de loyaux services de Gérard Asselin sont enfin reconnues! Ce «grand oublié» a reçu, le mardi 11 mai, la Médaille du service spécial (Otan-Allemagne). On le voit ici, entouré de Normand Maurice, président de l'Association du Royale 22^e Régiment, succursale Saint-Jean, et Gaétan Martel, président de l'Association des vétérans des Nations unies.

Un vrai festival de ventes de garage!

Après les Luçois la semaine dernière, c'était au tour des Johannais de profiter de la Fête de Dollard pour faire des ventes de garage. La ville de Saint-Jean permet à ses citoyens de faire gratuitement des ventes de débarras pendant cette fin de semaine.

Dans tous les quartiers, un véritable «festival» de ventes de garage s'est tenu à Saint-Jean, permettant à chacun de faire son ménage de printemps au bénéfice des chasseurs d'aubaines.



(Photo Rémy Boly)



A 3-4 LE RECORD 26 mai 1999 • LE CANADA FRANÇAIS



(Photo Jacques Paul)

Des travaux de 302 000 \$ à l'Univers des petits

Les responsables du Centre de la petite enfance l'Univers des petits situé au 970, rue Choquette à Saint-Jean-sur-Richelieu viennent de procéder à la première pelletée de terre des travaux d'agrandissement qui leur permettront d'accueillir une vingtaine d'enfants supplémentaires dès le mois de septembre prochain. Les travaux, précisons-le, sont évalués à 302 000 \$. Actuellement, le centre accueille une soixantaine d'enfants. Sur la photo, Isabelle Beauvais, présidente du conseil d'administration et Maryse Dufour, directrice du CPE l'Univers des petits (tenant la pelle) posent en compagnie de représentants de la Ville de Saint-Jean, des députés Claude Bachand et Roger Paquin, de représentants du conseil d'administration et d'autres intervenants impliqués dans le projet.

(Photo Rémy Boly)



Photo Rémy Bolly

Congrès de Parents secours

Le groupe Parents secours de Saint-Luc a accueilli les participants au congrès de Parents secours Montérégie, à l'école Sacré-Coeur, lequel organisme regroupe une cinquantaine de comités locaux. En matinée, des ateliers d'information et de formation ont été organisés, tandis qu'en après-midi, les membres ont assisté à l'assemblée générale et aux élections de niveau régional et provincial. Sur la photo, Serge Paquette, ex-président par intérim.

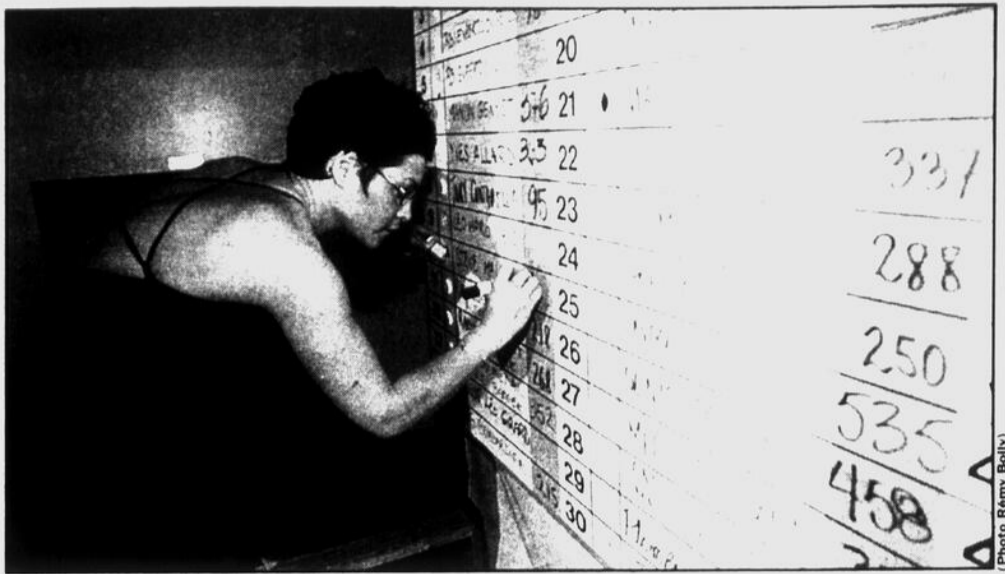


Photo Rémy Bolly

Super tirage du Club Lions

Le super tirage du Club Lions Saint-Jean/ Iberville, organisé le vendredi 7 mai au Pavillon Dextraze du Campus Fort Saint-Jean, a permis d'amasser des profits de l'ordre de 40 000 \$ grâce à la participation de près de 1000 personnes. Au total, 700 billets à 150 \$ chacun ont été vendus. Le super tirage, qui fonctionne selon un principe d'élimination, a fait des heureux. La preuve, quatre participants se sont partagés la somme de 23 500 \$; le montant total des prix s'élevait à près de 30 000 \$. Rappelons que le Club Lions Saint-Jean/ Iberville injecte annuellement 80 000 \$ au bénéfice de bonnes oeuvres.



Photo Rémy Bolly

Les Fermières font des heureuses

Le Cercle de Fermières de Saint-Eugène tenait dernièrement son exposition annuelle au Campus du Fort Saint-Jean. Quelque 250 personnes ont alors pu admirer les plus belles réalisations des Fermières. Les gagnantes du concours intercircles sont Murielle Dussureault (veste tissée et confectionnée), Fernande Sylvain (housse à vêtements, technique du séminole), Christine Ladouceur (chaussettes tricotées), Françoise Hébert (robe de fillette, broderie smocking), Suzanne Guérin (couvre-livre, technique bargello) et Micheline Dextraze (1^{er} prix, napperons tissés en demi-damassé). Les gagnantes des différents tirages sont: Micheline Hébert (courte-pointe), Béatrice Bessette (peinture à l'huile), Micheline Martineau (jeté tissée), Madeleine Letarte (nappe tissée) et Julie Aubin (linges de vaisselle).



Photo Jacques Paul

Nouvel exécutif de l'Âge d'or Saint-Jean

Le club de l'Âge d'or Saint-Jean compte un nouveau conseil d'administration. Sur la première rangée figurent Marcelle Bouchard, trésorière, Georges Tétreault, administrateur, Noëlle Beauvais, présidente, Robert Lachance et Lorraine Germain, administrateurs; à l'arrière se trouvent Gérald Gamache, 1^{er} vice-président, Emilien Lehoux, administrateur, Aline Nadeau, 2^e vice-présidente et Ronald Roy, administrateur. Sont absents: René Beauvolsk, secrétaire, et Fernande Daunais, administratrice.



Photo Rémy Bolly

60 ans, ça se fête!

Le Cercle de Fermières de Saint-Luc a profité de son 60^e anniversaire de fondation pour organiser diverses activités le 1^{er} mai dernier, à l'école Providence. Plus de 160 visiteurs ont admiré les oeuvres réalisées et exposées par les Fermières. Par la suite, une centaine de convives ont pris part au souper aux spaghettis. La soirée s'est terminée par des joutes de cartes auxquelles ont participé pas moins de 150 adeptes.



Photo Rémy Bolly

Les Lions de Saint-Luc généreux

Quelque 260 personnes ont participé à la 7^e édition de la soirée au cochon braisé organisée par le Club Lions de Saint-Luc, le 17 avril dernier. Une soirée pendant laquelle la grande famille des Lions a versé quelques dons: 10 000 \$ à la Fondation de l'hôpital du Haut-Richelieu; 2100 \$ à la paroisse Sainte-Thérèse; 2000 \$ à la Communauté chrétienne Saint-Luc; 2400 \$ à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot; 2000 \$ au profit d'un psychologue de camps de vacances pour enfants issus de milieux défavorisés; 1000 \$ pour l'Association du Haut-Richelieu pour la déficience intellectuelle; 8000 \$ pour le CLSC-CHSLD Champagnat de la Vallée des Forts; 800 \$ pour la Ligue de baseball mineure de Saint-Luc et 800 \$ pour la Ligue juvénile de soccer de Saint-Luc.

NÉCROLOGIE.

INDEX DES DÉCÈS

DUROCHER-NOLETTE
(Georgianna)
FORGET
(Michel)

DUROCHER-NOLETTE (Georgianna)

À l'Hôpital du Haut-Richelieu, le 23 mai 1999, à l'âge de 95 ans, est décédée Madame Georgianna Nolette, épouse de feu Bernardin Durocher. Elle laisse dans le deuil ses enfants Lise (Roch Tanguay), Yves (Lise Dallaire), ses petits-enfants Louise Tanguay (Jacques Lavigne), Myriam Jochems (feu Pierre Tanguay), Marie Tanguay, Alain Durocher, Jean Durocher (Sylvie Robert), Martin Durocher (Christine Reddy), ses arrière-petits-enfants Lucie, Mathieu, Véronique, Étienne, Laurence, Édith, Gabrielle, Justine et Félix, ainsi que de nombreux autres parents et amis.

Exposée aux

**RÉSIDENCES FUNÉRAIRES
CLAUDE & EDGAR LESIEUR
280, RUE JACQUES-CARTIER NORD,
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU**

Les funérailles auront lieu le mercredi 26 mai 1999 à 14 h en la Cathédrale de Saint-Jean, suivies de l'inhumation à Saint-Jean-sur-Richelieu. Mercredi ouverture à midi.

Des dons à la Société de la Sclérose Latérale Amyotrophique du Québec ou à la Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu seraient appréciés.

FORGET (Michel)

À Montréal, le 17 mai 1999, à l'âge de 57 ans, est décédé monsieur Michel Forget. Il laisse dans le deuil ses sœurs Réjane (Denis Marcoux), Marielle, Jacqueline (Fernand Tougas), Céline, Armande (Zotique Couture), Huguette (Robert Copeland), ainsi que neveux et nièces, parents et amis.

Les funérailles en présence des cendres auront lieu le samedi 5 juin 1999 à 14 h en l'Église de Saint-Sébastien, suivies de l'inhumation au cimetière paroissial.

**DIRECTION FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC À SAINT-LUC.**

La famille sera à l'église 1/2 heure avant les funérailles pour recevoir les condoléances.

LEMONDE (Constance)

À Iberville, le 19 mai 1999, à l'âge de 71 ans, est décédée madame Constance Lemonde, épouse de M. Marcel Leblanc. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants Marcel Jr, Sylvie, Lisette (Philippe Senecal), ses petits-enfants Véronique, Ian, Émilie, Alexandre, Mathieu, Audrey, Samuel, 2 sœurs et un frère Murielle, Roger, Lisette, 2 belles-sœurs Yvette et Thérèse.

**CENTRE FUNÉRAIRE OLIGNY & DESROCHERS
826, 1^{RE} RUE, IBERVILLE
YVON DESROCHERS, PRÉSIDENT
AIMÉ VÉZEAU, DIRECTEUR**

Les funérailles ont eu lieu le samedi 22 mai 1999 à 10 heures en l'Église Saint-Noël-Chabanel et de là au crématorium Oigny & Desrochers.

REMERCIEMENTS

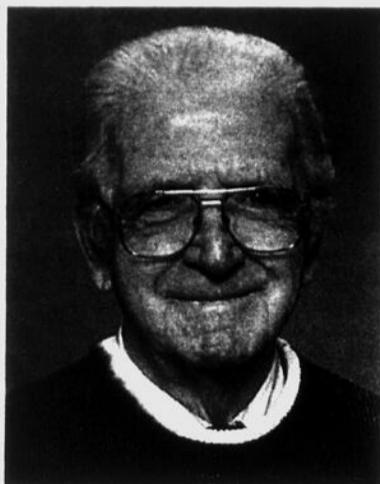


Remerciements au Sacré-Coeur pour 3 faveurs obtenues. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue.

F.B.

Remerciements

SANTERRE (Henri)



Lors du décès de M. Henri Santerre, survenu le 9 mai 1999, ses proches vous remercient de vos témoignages de sympathie. Que chacun trouve ici l'expression de notre reconnaissance et considère ces remerciements comme personnels.

Famille Santerre

10^e anniversaire RATTE (Dany)

27 mai 1989



Tu nous a quitté accidentellement une nuit de mai. Ton départ a laissé un grand vide dans nos cœurs, mais ta présence y demeure constante. Tu as vécu pleinement ta courte vie et tu as su équilibrer la nôtre. Veuille sur nous pour toujours.

Ta famille

Maman, papa, Chantal, Mario et leur enfants et tes «chums»

MERCI MON DIEU

Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9^e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci Mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

245051-9c51-h

J.B.

Depuis 1955

Mme Clouâtre
Fleuriste INC.
Ligne Complète

Vous livrons à travers le monde

(514) 347-0311
(888) 347-0311 É.-U., Canada

405, 2^e Avenue, Iberville

Un petit café au profit des enfants défavorisés

Cette année encore, des enfants issus de foyer financièrement défavorisés pourront se rendre à un camp de vacances grâce au *Jour des camps*, une importante levée de fonds qui aura lieu le mercredi 2 juin, dans tous les restaurants Tim Horton. Cette journée-là, toutes les recettes de ventes de café, ainsi que les dons, seront remis au profit de l'activité.

L'année dernière, le *Jour des camps* a permis de recueillir 2 100 000 \$. Dans la région, les restaurants participants sont situés au 370, boulevard du Séminaire nord et au 916, rue Douglas, à Saint-Jean-sur-Richelieu, ainsi qu'au 234, boulevard Saint-Luc à Saint-Luc.

La Fondation Tim Horton pour les enfants souligne cette année son 25^e anniversaire. «Depuis le premier séjour en 1975, dans notre Camp commémoratif de Parry Sound en Ontario, plus de 22 000 enfants ont participé à l'un de nos programmes résidentiels. Et ce nombre ne comprend pas

les centaines d'enfants qui prennent aussi part chaque année à nos camps de jour», informe Don Schroeder, président de la Fondation.

Le second camp Tim Horton a ouvert ses portes en 1988, à Tatamagouche en Nouvelle-Écosse, le suivant à Kananaskis, en Alberta, en 1991 et le quatrième camp en 1994, à Quyon, au Québec. La construction d'un cinquième camp à Campbellsville, au

Kentucky, doit commencer cet automne.

Les propriétaires des restaurants Tim Horton travaillent avec les écoles, les églises et les organismes locaux pour sélectionner des participants appropriés. La Fondation pour les enfants couvre les frais d'un séjour d'été de 10 jours ou d'un séjour d'hiver de cinq jours pour ces enfants. *2*

Scouts: journée portes ouvertes

Une activité portes ouvertes se tiendra dimanche prochain, de 10 à 12 heures, à la Maison Scout située au 93, rue Towner, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Le grand public pourra constater le travail effectué par les adultes, auprès des jeunes du mouvement âgés de 7 à

17 ans.

De plus, il est à noter que le 5^e groupe Scout procédera à une activité de ramassage de bouteilles et de canettes consignées le samedi 19 juin, de 10 à 15 heures. Les fonds amassés seront injectés dans l'organisation des camps d'été. *2*



(Photo Jacques Paul)

Semaine des centres de la petite enfance 1999

Du 16 au 22 mai, se déroulait la Semaine des centres de la petite enfance

1999. De multiples activités ont été organisées aux quatre coins du territoire pour souligner cet événement qui se déroulait sous le thème: «Grandir: la belle aventure». Au centre de la petite enfance Chez Fanfan, de multiples activités ont eu lieu tout au long de la semaine. Vendredi dernier, les enfants ont invité leurs grands-parents à leur rendre visite, histoire de leur faire visiter leur garderie.

Faites fleurir l'espoir, donnez à votre famille

INFO-DON
359-5777

Pour un service personnel

dans le respect et la dignité

Centre funéraire Oigny & Desrochers



Yvon Desrochers
propriétaire

Aimé Vézéau
directeur

110, rue Saint-Georges, Saint-Jean-sur-Richelieu

247, rue Saint-Joseph Sud, Mont-Saint-Grégoire

826, 1^{re} Rue, Iberville 346-1124

La disparition d'un être cher est une blessure qui ne saurait guérir et nous vous offrons à votre famille éprouvée nos plus sincères condoléances.

Vous pouvez obtenir 3 copies plastifiées de la nécrologie parue dans notre hebdomadaire, et ce, gratuitement. Pour ce faire, il vous suffit de compléter le bon de commande ci-dessous et nous le faire parvenir.

Veillez accepter à nouveau notre témoignage de profonde sympathie.

Nom: App:
Adresse:
Ville: Code postal:
Téléphone:

Nom de la personne décédée:
Date de la publication:

LE CANADA FRANÇAIS

Retournez à:
DÉPARTEMENT DE LA NÉCROLOGIE
84, rue Richelieu
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec
J3B 6X8

275 participants au premier rallye à vélo sur la bande du canal

Un total de 275 cyclistes ont participé au premier rallye à vélo sur la bande du canal, entre Saint-Jean-sur-Richelieu et Chambly, dimanche dernier.

Questionnaire en poche, peu après la coupe du ruban officiel, à 10 heures, à l'écluse no 9, les cyclistes se sont rendus à l'Île Fryer, à Chambly. Ils y ont dégustés des pommes, des muffins et des jus distribués gratuitement.

Par la suite, ils ont fait escale au parc des ateliers, non loin du Fort-Chambly, pour y dîner. Une boîte à lunch pleine d'aliments santé a été remise aux participants. Sur place, des clowns et une structure gonflable ont contribué au bonheur des enfants.

Les participants sont revenus à Saint-Jean-sur-Richelieu en empruntant le même chemin. Avant d'enfourcher leurs vélos, ils ont reçu le second questionnaire de l'événement.

Toute la journée, des prix de présence ont été attribués. De plus, des prix majeurs ont été remis aux quatre personnes qui ont correctement répondu aux deux questionnaires de ce premier rallye à vélo. Elles se méritent un ensemble-cadeau qui comporte un casque, une pompe à bicyclette, une bouteille à eau et cinq bons d'achat échangeables dans des entreprises de la région.



Coupe du ruban en présence de Caroline Rousseau, directrice générale des Amis du canal Chambly, Roger Paquin, député provincial, Denis Couture, vice-président des Amis, Claude Bachand, député fédéral, Ghyslain Lebel, député fédéral de Chambly et Claude Demers, directeur général du Bassin en Fête.

Questionnaire no 1

- 1) Quelle auberge est située à votre gauche lorsque vous allez en aval du canal? L'auberge Harris
- 2) De quelles couleurs sont les bouées dans le canal de Chambly? Blanches, rouges et vert/bleu
- 3) Nommez les trois îles qui longent le canal de Chambly: Sainte-Marie, Sainte-Thérèse et l'Île Fryer

- 4) Identifiez le numéro qui donne accès à l'Île Saint-Marie: Neuf
- 5) À quelle heure est le couvre-feu pour la piste cyclable? 23 heures
- 6) Quels sont les moyens de transport interdits sur la piste? Automobile, véhicule tout terrain, motocyclette et cheval
- 7) Quel pont a été rénové dernièrement? pont no 7
- 8) Sur une des îles, on aperçoit un barrage. De quelle couleur est-il? Vert
- 9) Quel animal vivant auprès de l'Île Fryer

fabrique son habitat en utilisant des arbres? Castor
10) Quelle microbrasserie aperçoit-on sur le bord de la piste? Unibroue

Questionnaire no 2

- 1) Quel commerce a un vélo comme enseigne? *Le relais des sports*
- 2) Mon premier est la première syllabe du mot qui désigne un mammifère à crinière, domestiqué par l'homme comme animal de transport: *Cheval*; mon deuxième est une négation: *Ne*; mon troisième est la couleur du ciel: *Bleu*; et mon tout est un arbre spécifique de l'Île Fryer: *Chêne bleu*.
- 3) Mise à part la culture de la pomme, quelle autre culture le Jardin Gamélie fait-il? *Poire*
- 4) Quel kiosque retrouve-t-on au pont no 9? *Fruits et légumes*
- 5) Identifiez le numéro de la Route verte de la piste du canal de Chambly: *numéro 1*
- 6) Quel est le tarif du stationnement au 1840, rue Bourgogne? *4 \$*
- 7) Nommez deux revêtements qui recouvrent la piste cyclable? *asphalte et poussière de roches*
- 8) Quelles sont les heures d'interdictions de promenades avec les chiens sur le canal? *8 à 20 heures*
- 9) Quel nom donne-t-on aux personnes chargées d'ouvrir les portes des écluses? *Eclusiers*
- 10) En quelle année le canal Chambly a-t-il été construit? *1843*

Gestion de l'eau au Québec

La Commission Beauchamp approfondira dix thèmes

GILLES BÉRUBÉ

8 avril derniers.

tion par bassin versant.

La Commission sur la gestion de l'eau au Québec approfondira dix thèmes en autant de séances publiques au cours du mois de juin. Elle terminera ainsi sa première tournée d'audiences avant d'entendre l'opinion des Québécois, l'automne prochain.

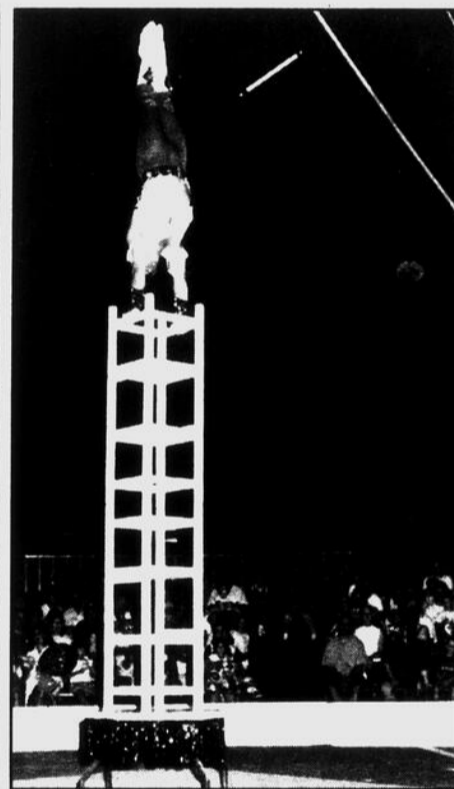
Rappelons qu'au début de l'année, le gouvernement québécois a confié au Bureau d'audience publique sur l'environnement (BAPE) le mandat de tenir une consultation publique sur la gestion de l'eau au Québec. Le BAPE a mis sur pied une commission présidée par M. André Beauchamp. Ce printemps, la commission a entrepris une première tournée d'audiences publiques pour «établir la connaissance», en somme pour documenter le sujet. La Commission Beauchamp s'est arrêtée à Saint-Jean, les 6, 7 et

Dès le début de la tournée, le président avait indiqué qu'il compléterait la tournée par des audiences thématiques. Au départ, il n'y avait pas de sujets d'établissements bien qu'il s'attendait à ce que l'eau souterraine et la gestion des réseaux municipaux soient parmi ces thèmes spécifiques. M. Beauchamp comptait établir les thèmes à partir des préoccupations soulevées par les citoyens et les organismes au cours de la première tournée. M. Beauchamp parlait de quatre ou cinq audiences. Il y en aura finalement dix.

Les quatre premières se dérouleront à Québec, du 1^{er} au 4 juin, dans les locaux du Syndicat de la fonction publique du Québec. Successivement, il sera question des menaces globales sur l'eau, de l'agriculture et ses multiples usages de l'eau, des eaux souterraines et de l'approche écosystémique et la ges-

Les 9 et 10 juin, à Trois-Rivières, il sera question du fleuve Saint-Laurent et de l'assainissement des eaux usées industrielles. Enfin, du 15 au 18 juin, la Commission sera à Montréal, au Musée d'art contemporain, pour approfondir quatre autres thèmes, soit l'eau et la santé publique, la pérennité des infrastructures municipales, la gestion des infrastructures et des services d'eau et l'exportation de l'eau.

Cet automne, la Commission reprendra la tournée du Québec pour recueillir l'opinion et les suggestions du public et recevoir les mémoires. Rappelons que la documentation déposée devant la Commission Beauchamp est disponible à la Bibliothèque Adélar-Berger, à Saint-Jean. Il est également possible de consulter la transcription des audiences sur le site Internet de la Commission, www.bape.gouv.qc.ca/eau.



Au Colisée jeudi

Le Cirque Léonardo offrira, pour le grand bonheur des petits et des grands, deux représentations de son nouveau spectacle, le jeudi 27 mai, au Colisée Isabelle-Brasseur, à 16h30 et à 19h30. Les billets sont disponibles en prévente au Carrousel et au Carrefour Richelieu, au coût de 9 \$ pour les enfants, de 13 \$ pour les adultes et de 38 \$ pour deux enfants et deux adultes (billet familial). Les enfants âgés de moins de 14 ans devront avoir en leur possession une preuve d'âge. La journée du spectacle, les tarifs seront respectivement de 10 \$, 14 \$ et 40 \$.

Bénévoles recherchés en soins palliatifs

Le Centre d'action bénévole (CAB) d'Iberville et de la région est à la recherche de bénévoles intéressés à s'impliquer auprès de personnes malades en soins palliatifs, au sein du groupe *Le Tournant*.

Les bénévoles en soins palliatifs oeuvrent sur le territoire desservi par le CLSC-CHSLD Champagnat de la

Vallée des Forts, auprès des malades hébergés à domicile ou en centre d'accueil.

Leur rôle est d'offrir aux malades et à leurs proches un soutien, une présence, un réconfort, des moments de répit. Les bénévoles contribuent ainsi à améliorer la qualité de vie de ces personnes.

Les bénévoles doivent répondre à

certains critères. Ils doivent offrir de trois à huit heures de disponibilité par semaine, participer à un plan de formation de 15 heures en plus d'assister à 6 ou 7 rencontres de formation continue pendant l'année.

Les personnes intéressées à se joindre à l'équipe de bénévoles en soins palliatifs du groupe *Le Tournant* peuvent contacter Normand Théberge au CAB: (450) 347-1172.



Un Vieux-Saint-Jean plus fleuri

Plus d'une centaine de personnes, dont une vingtaine de commerçants, ont profité de la distribution gratuite de fleurs, samedi dernier, dans le Vieux-Saint-Jean. Même si la distribution commençait à 10 heures, certains étaient sur place dès 8h30 pour être les premiers servis. 700 pots de fleurs, 150 caissettes, des plants de mélèzes et d'épinettes et des sacs de terre ont été remis aux citoyens. À midi, il ne restait déjà plus rien.



Fabriqué par une entreprise de Saint-Jean

Un nouvel appareil qui réduit de 80% l'usage de chlore dans les piscines

GILLES BÉRUBÉ

Une entreprise de Saint-Jean-sur-Richelieu, Les Manufacturations Cassivi, vient de lancer sur le marché un nouvel appareil servant à épurer l'eau des piscines. Du coup, le Chlorine Saver réduit considérablement l'emploi de chlore et d'algicide. Il favorise une eau limpide et prolonge la durée de vie de l'équipement. La technologie existe déjà sur le marché américain, mais l'appareil fabriqué au Québec s'annonce plus performant et moins coûteux.

Il y a plus de dix ans que Bruno Cassivi mijote ce projet. Depuis dix-neuf ans, il travaille dans le domaine des piscines. Il a été à l'emploi des grands distributeurs où il s'est bâti une réputation de spécialiste de la qualité de l'eau. Il y a un peu plus d'une dizaine d'années, son père, un incorrigible patenteux, lui parle d'une technologie développée par la NASA pour épurer l'eau dans les capsules spatiales du programme Apollo. M. Cassivi n'y croit pas vraiment. Il faudra presque que son père lui mette l'appareil dans les mains pour qu'il comprenne.

Le principe est relativement simple. Le cuivre est un puissant algicide. L'argent est considéré comme un bactéricide, sauf au Canada, où on doit se contenter de dire qu'il aide à détruire les bactéries. Par électrolyse, il suffit de dissoudre des ions de cuivre et d'argent dans l'eau pour réduire de beaucoup l'emploi de chlo-

re et de produits chimiques dans les piscines.

En 1989, M. Cassivi, alors résident de Greenfield Park, lance l'appareil sur le marché. À l'époque, l'argent n'est pas reconnu comme bactéricide par les autorités canadiennes. Partout où il réussit à placer son produit, suivent des lettres avisant les commerçants que le gouvernement ne reconnaît pas la propriété bactéricide de l'argent. Il y avait pourtant trois appareils sur le marché ailleurs dans le monde qui se vantaient des mêmes caractéristiques. Systématiquement, le lobby du chlore dépose des plaintes quand il voit le produit sur les tablettes, toujours sur la base des propriétés de l'argent. Il n'en faut pas plus pour miner la confiance des détaillants et mettre la compagnie en déroute. M. Cassivi estime qu'il était une décennie trop tôt avec un appareil qui se détaillait entre 900 \$ et 1300 \$ selon



M. Francis Roy et M. Bruno Cassivi, des Manufacturations Cassivi. M. Roy tient dans ses mains la paire d'électrodes qui ionise l'eau. M. Cassivi montre le boîtier de contrôle.

le modèle.

Expérimentation

Si ses adversaires ont semé le doute, M. Cassivi, lui, a semé une idée. Durant cette unique saison de commercialisation, plusieurs appareils ont été installés dans des piscines un peu partout sur la Rive-Sud et

même à Saint-Jean. Pour se refaire, M. Cassivi lance une entreprise d'entretien de piscine. En recrutant sa clientèle, il retrouve 35 de ses appareils. Ses concurrents ne le savent pas, mais il amorce alors près d'une décennie d'expérimentation en suivant de près le fonctionnement de ses Chlorine Saver. Durant cette période, un seul a flanché. Pendant ces années, il n'a jamais abandonné son idée, profitant de ce qu'il voyait pour améliorer l'appareil.

Il y a quelques années, M. Cassivi a déménagé dans la région pour devenir directeur-adjoint de la succursale locale de Piscines Citadelle. C'est comme ça que, il y a deux ans, il s'est inscrit au concours Devenez Entrepreneurs pour lancer son Chlorine Saver. Il a d'ailleurs été l'un des lauréats locaux. À cette époque, il était devenu partenaire dans Piscine Horizon.

La saison où la première version s'est trouvée sur le marché, Francis Roy, un comptable agréé de Saint-Jean, se fait creuser une piscine. Il a déjà l'expérience de l'interminable entretien de la piscine et des innombrables tests pour s'assurer d'une eau de qualité. Cette fois-là, il ne ménage pas sur la dépense. On lui propose ce nouveau gadget miraculeux, il achète. Pour lui, c'est la révélation: il passe enfin plus temps à profiter de sa piscine qu'à s'en occuper. Quand il déménage, il apporte l'appareil qui n'est plus disponible sur le marché. Quand il achète une nouvelle piscine, chez Horizon, il demande qu'on lui réinstalle l'appareil. Le vendeur lui apprend que le gars qui a patenté ça travaille dans la boîte. Aujourd'hui, Francis Roy est actionnaire des Manufacturations Cassivi. Avec M. Cassivi, les autres actionnaires sont Pierre Provost, Nancy Lareau et Suzanne Cassivi.

Un principe technique simple

Le Chlorine Saver s'appuie sur un principe technique simple. L'appareil se compose d'un boîtier de contrôle branché sur le courant électrique et relié à deux électrodes; celles-ci sont insérées dans la tuyauterie de la piscine. Les électrodes sont faites d'un alliage de cuivre, d'argent et d'un peu de zinc. Les mères connaissent bien les effets de la pâte de zinc pour guérir les irritations de la peau des bébés. Sous tension électrique, les électrodes relâchent des ions de cuivre, d'argent et

de zinc dans l'eau en très faibles quantités (entre 0,15 et 0,20 partie par million), moins que n'en contiennent certaines eaux souterraines. Des dangers d'électrocution? L'appareil est approuvé par l'AC-NOR (CSA) et il comporte quatre niveaux de protection à cet égard.

Trois modèles sont actuellement sur le marché. Un premier, pour les spas et les petites piscines, et un autre pour les piscines de moins de 15 000 gallons se détaillent 400 \$. Un

troisième modèle, pour les piscines jusqu'à 40 000 gallons, se vend 600 \$. Avec une piscine de 24 pieds, il faut environ deux saisons et demie pour amortir l'investissement. Les électrodes doivent être remplacées tous les sept ans environ au coût de 70 \$ la paire.

Commercialisation

Le Chlorine Saver est en vente un peu partout au Québec. La distribution est aussi amorcée en Ontario. Dès cet automne, l'exportation devrait s'amorcer en Amérique du Sud, notamment au Brésil. M. Cassivi a établi des contacts l'automne dernier, lors de la plus importante exposition commerciale internationale dans le domaine de la piscine, à Nouvelle-Orléans, en Louisiane. Il y retourne cet automne pour percer le marché américain, où les produits concurrents sont beaucoup plus coûteux.

Pour le moment, la fabrication des composants et l'assemblage sont confiés en sous-traitance. L'entreprise évite les frais fixes. Elle est à l'étroit à l'étage d'un motel industriel, chemin Grand-Bernier. Avec le marché de l'exportation, la compagnie devrait lancer un atelier d'assemblage ici à Saint-Jean. Actuellement, l'entreprise emploie quatre personnes à Saint-Jean, en plus d'une dizaine d'autres emplois dans la fabrication. D'ici une couple d'années, la compagnie envisage de commercialiser un appareil pour les piscines commerciales et institutionnelles.

Actionnaires

Le Conseil économique en assemblée générale aujourd'hui

Le Conseil économique du Haut-Richelieu (CLD) tient son assemblée générale annuelle aujourd'hui mercredi, le 26 mai, au Pavillon Dextraze du Campus du Fort Saint-Jean.

Les différents comités consultatifs du CLD sont convoqués à 13 heures. Chacun devra nécessairement se pencher sur trois sujets. Ils doivent s'élire un président, un vice-président et un secrétaire. Ils doivent aussi confirmer la liste des membres du comité consultatif pour l'année. Enfin, le comité doit formuler une recommandation à l'assemblée générale du CLD sur les candidats au conseil d'administration. Par la suite, les comités sont libres d'aborder les sujets qu'ils veulent. On peut s'attendre à ce que certains discutent de la pos-

sibilité de réduire la taille du conseil d'administration.

L'assemblée générale du CLD est convoquée pour 16 heures. Les membres y recevront les différents rapports (permanence, présidence, trésorerie). Le directeur général, M. Carol Boulet, y présentera les perspectives pour l'année 1999 ainsi que le projet de faire de Saint-Jean un centre nord-américain de formation pour les entreprises et les institutions.

Dix postes du conseil d'administration sont en élection. La période de mise en candidature est fermée depuis le 22 avril. Il n'y aurait que cinq candidats pour combler les différents postes. En conséquence, ces postes seront ultérieurement comblés sur invitation.

Vendredi au Relais-Gouverneur

Vidéo au petit déjeuner

À l'initiative du député Claude Bachand, un petit déjeuner portant sur le vidéo promotionnel du Haut-Richelieu se tiendra vendredi matin, le 28 mai, à 7h30. Rappelons qu'un vidéo promotionnel sur la région du Haut-Richelieu est actuellement en réalisation.

Ce document sera réalisé par Les Productions Lany, de Saint-Armand. L'entreprise a offert de le produire gratuitement. Cependant, parallèlement à ce document, elle proposera aux entreprises de la région de réaliser un vidéo sur leurs propres affaires. Elle utilisera des images du vidéo collectif pour alimenter ceux des entreprises. En somme, le vidéo sur la région de-

viendra une banque d'images pour les documents individuels.

Au petit déjeuner de vendredi, Les Productions Lany viendront présenter les détails de leur projet. Le député Bachand invite les entreprises à assister à cette rencontre pour voir comment elles peuvent profiter de cet outil de promotion et comment elles peuvent s'y insérer. Il observe qu'un tel instrument promotionnel fait cruellement défaut à la région.

Le prix pour le petit déjeuner est de 10 \$ par personne. Les intéressés peuvent confirmer leur présence en contactant Les Productions Lany, au 450-248-3209.

L'Atelier industriel Saint-Jean doit agrandir son usine

GILLES BERUBE

L'Atelier industriel Saint-Jean doit agrandir son usine. L'entreprise de travail adapté tourne à plein régime, si bien qu'elle manque d'espace.

L'Atelier industriel est un centre de travail adapté reconnu par l'Office des personnes handicapées du Québec. Il s'agit d'un organisme sans but lucratif qui fournit du travail à des personnes handicapées physiques ou déficientes intellectuelles. L'entreprise est spécialisée dans des travaux de sous-traitance, principalement dans l'assemblage et dans l'emballage. Elle effectue une multitude de tâches pour des manufacturiers de la région et de la Montérégie.

L'an prochain, l'Atelier fêtera son 20^e anniversaire. Depuis cinq ans, il connaît un développement soutenu. Il y a trois ans, il s'est porté acquéreur de l'ancien entrepôt de la Brasserie Molson, juste en face de l'usine qu'il occupait auparavant. Le bâtiment, situé coin Aubry et Langlois, dans le parc industriel de Saint-Jean, offre une superficie de 18 200 pieds carrés, précise le directeur général, M. Jean-Pierre Poulin. Il



Le président de l'Atelier industriel, Théo Grimard, Nicolas Paquin, représentant du député Claude Bachand, Jean-Pierre Poulin, directeur général de l'Atelier industriel, le maire Myroslaw Smereka, Marie Vincelette, représentante du député Roger Paquin, et le conseiller Germain Granger ont procédé à la pelletée de terre symbolique marquant le début des travaux.

y a trois ans, cette superficie semblait suffire pour plusieurs années.

Depuis quelque temps, explique notre interlocuteur, l'entreprise a décroché des contrats qui impliquent un gros volume de matériel. De plus en plus, on lui apporte la matière première sur des palettes. L'espace d'entreposage ne suffisait plus. L'agrandissement consiste à ajouter une superficie de 2200 pieds carrés, soit une bande de 20 pieds par 110 à l'arrière de l'usine. La superficie de terrain disponible ne permet pas d'agrandir plus. L'espace disponible servira essentiellement à l'entreposage. Il permettra également d'installer en permanence une génératrice que l'Atelier a reçue en cadeau de la Brasserie Labatt.

Actuellement, l'Atelier emploie 48 personnes. M. Poulin ne croit pas qu'il soit possible de connaître une croissance beaucoup plus importante. D'ailleurs, à certaines occasions, l'Atelier confie du travail en sous-traitance à d'autres organismes de réadaptation ou à des classes spécialisées.

Le projet représente un investissement de 100 000 \$, incluant l'agrandissement et l'installation de la génératrice et du mobilier d'entreposage.

Concours québécois en entrepreneurship

Jardin Vert Grenouille et les Produits La Source représenteront le cégep à la finale régionale

GILLES BERUBE

Deux entreprises de la région représenteront le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu lors de la finale régionale de la Montérégie du Concours québécois en entrepreneurship. Il s'agit de Jardin Vert Grenouille et des Produits La Source.

Depuis plus d'une décennie, la Fédération des cégeps du Québec organisait le concours d'excellence Devenez entrepreneurs. Il visait à favoriser la création d'entreprise en incitant les participants à bien préparer leur projet d'entreprise. En fait, il s'agissait d'un concours de plan d'affaires. Le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu a toujours obtenu une participation élevée à ce concours. Toute proportion gardée, il était celui qui avait l'une des plus importantes participations, sinon la plus importante au Québec.

Parallèlement, il se tenait deux autres concours du même type, l'un organisé par les commissions scolaires, l'autre par le réseau universitaire. Cette année, les trois événements ont été fusionnés en un seul, le Concours québécois en entrepreneurship. Il vise à promouvoir l'esprit d'entrepreneurship et la création d'entreprises en s'appuyant sur deux volets différents. Le premier s'adressait aux étudiants alors que le deuxième reprenait essentiellement le principe du concours de plans d'affaires.

La promotion du concours s'est faite de façon beaucoup plus discrète que les années passées, observe le responsable au Cégep de Saint-Jean, M. André Paré. En

Montérégie, quatre cégeps y ont adhéré en plus de la Commission scolaire Marie-Victorin, de Longueuil. Cette dernière a enregistré 10 projets. Vingt plans d'affaires ont été déposés au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, onze au Cégep Saint-Hyacinthe, trois au Cégep Sorel-Tracy et aucun au Cégep Granby-Haute-Yamaska. Une bonne partie des projets déposés au Cégep de Saint-Jean l'ont été à son campus de Brossard.

Catégories

Le concours comportait cinq catégories: sciences et technologie; exploitation-transformation-production; commerce; services; innovation sociale. Pour la finale régionale, le Cégep a sélectionné quatre gagnants. Jardin Vert Grenouille, de Saint-Jean, est un petit atelier de confection d'ar-

ticles de jardinage dirigé par Mme Christine Mercier. Notons que cette dernière a remporté un concours semblable organisé par Rues Principales Vieux-Saint-Jean.

Les Produits La Source, de Saint-Rémi, est une entreprise horticole qui transforme également ses produits. Elle se spécialise dans la culture de tournesols comme fleurs coupées, dans la culture de fines herbes pour la vente à l'état frais, pour la transformation et la fabrication de marinades. Les deux autres finalistes du cégep sont Les jeux Laurencelle, de Saint-Hubert, spécialisés dans la conception et la distribution de jeux de société, et Physio-Tech, qui commercialisera un appareil utilisé en physiothérapie. Les gagnants de la finale régionale doivent être connus ces jours-ci. Par la suite, en juin, chaque région présentera ses finalistes à la finale provinciale.

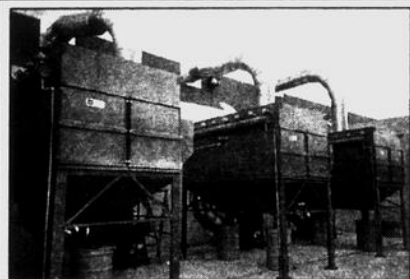
Au niveau provincial, les lauréats peuvent remporter plusieurs prix. Dans chaque catégorie, le gagnant recevra un prix de 15 000 \$ alors que le deuxième recevra 5000 \$. Le Fonds de Solidarité des travailleurs du Québec versera un prix de 1000 \$ par catégorie à l'entreprise qui prévoit créer le plus d'emplois, alors que le plan d'affaires présentant la meilleure approche de mise en marché internationale vaudra 25 000 \$ à ses auteurs. Enfin, l'Office franco-québécois pour la jeunesse offrira dix sessions de formation professionnelle en France.

Quatre prix étaient offerts au niveau du cégep: les commanditaires étaient Carole Mercier, comptable agréée, Boileau, Potvin, Lussier, Hébert, Tétrault, comptables agréés, Michel Leclair, comptable agréé. Le Cégep a, pour sa part, versé une bourse de 300 \$.

F FARR

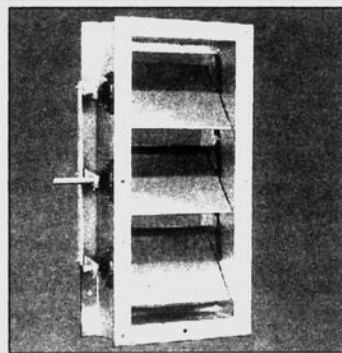
Le plus grand manufacturier canadien de filtres et de systèmes de filtration d'air.

DÉPOUSSIÉREURS



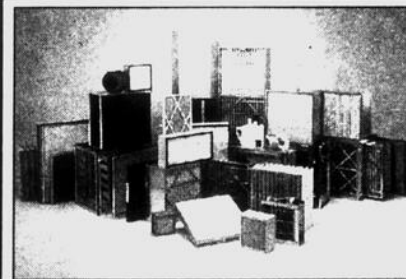
- DÉPOUSSIÉREURS À CARTOUCHE**
- Utilisent les cartouches filtrantes reconnues Tenkay®
 - Dépoussiéres portatifs aspirant les poussières et la fumée
 - Cabines de sablage
- DÉPOUSSIÉREURS À SACS ET DE TYPE CYCLONE**
- Dépoussiéres à rétro-pulsations
 - Séparateurs de particules par centrifugation

REGISTRES INDUSTRIELS



- Haute étanchéité
- Modulation du débit d'air
- Applications commerciales et industrielles
- Conçu pour applications spécifiques
- Conception standard disponible pour des températures allant jusqu'à 500°C et des pressions de conduit à 60" H₂O.

FILTRES À AIR



- Filtres à air CVAC, caissons et équipements
- Gamme complète de filtres plissés
- Élément filtrant en fibre de verre et polyester
- Produits HEPA / Absolute et pour salles blanches
- Absorbants à charbon actif pour gaz et vapeurs
- Filtres et systèmes de filtration conçus sur mesure

Montréal

Tél.: (450) 629-3030
Télec.: (450) 662-6035



Denis Paradis
Député / M.P.
Brome-Missisquoi



CANADA
19-A, rue Principale
Bedford J0J 1A0
Tél.: (450) 248-1179

104, rue Sud, bureau 100B
Cowansville J2K 2X2
Tél.: (450) 266-6062

238497-9251-1



(Photo Jacques Paul)

Julie Bertrand devant l'équipement qui sert à donner ses cours.

Prêt de la Banque de développement du Canada

Julie Bertand crée son emploi d'été en donnant des cours d'informatique

GILLES BÉRUBÉ

Une jeune résidente de L'Acadie, Julie Bertrand, a décidé de créer son propre emploi d'été en offrant des cours d'initiation à l'informatique. Elle bénéficie du programme de Prêts aux étudiants entrepreneurs de la Banque de développement du Canada.

Julie Bertrand a des atomes crochus avec les ordinateurs. Elle termine son secondaire où elle a suivi, depuis deux ans, des cours d'informatique. Cet automne, elle entrera en technique informatique au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu. A l'occasion, elle travaille pour une boutique pour monter des ordinateurs et faire du service après-vente. Cet été, elle a décidé de créer son emploi dans ce domaine.

Elle offre des cours d'initiation à l'informatique. La formation qu'elle donne porte sur l'utilisation de Windows 98, Corel Draw 8, Print Shop 6, Netscape et Winamp et sur la création de dossier, la navigation sur internet, le graphisme de base, les jeux 3D-2D, la numérisation de photo. Ses services s'adressent aux consommateurs qui commencent à utiliser l'ordinateur ou qui en ont acquis un et le trouve peu utile. C'est souvent une méconnaissance de l'appareil qui laisse l'impression aux gens qu'ils ont acheté quelque chose d'inutile, observe-t-elle.

À la maison, elle dispose déjà d'un ordinateur personnel. Elle en a acheté un deuxième

me grâce au prêt qu'elle a contracté auprès de la BDC. Elle a également acquis une imprimante. Elle possède maintenant un Pentium 300 et un Pentium 400 pour donner ses cours. Elle peut donc accueillir deux élèves à la fois. Son tarif est de 10 \$ l'heure par personne.

Pour financer son équipement, Julie Bertrand a fait appel au programme de Prêt aux étudiants entrepreneurs, proposé par la Banque de développement du Canada (BDC). Ce programme permet à des étudiants d'emprunter une somme maximale de 3000 \$ pour financer leur projet d'entreprise. Pour être admissible, il faut fréquenter l'école secondaire, le cégep ou l'université et poursuivre ses études à la prochaine session.

Quel genre d'entreprise est admissible? Il n'y a pas vraiment de limite à l'imagination. Certains se lancent dans l'informatique, dans la conception de page Web, d'autres font des travaux de peinture ou de l'entretien paysager. La fabrication de rampes pour la planche à roulettes, une troupe de théâtre, la fabrication d'œuvres d'artisanat sont autant de projets d'entreprises.

Les prêts sont accordés jusqu'au 25 juin selon le principe du premier arrivé, premier servi. Ils sont sans intérêt jusqu'à leur date d'échéance, le 1^{er} octobre. Les étudiants qui remboursent le plein montant de leur prêt entre le 1^{er} août et le 13 septembre bénéficieront d'une réduction de 100 \$, ce qui correspond à une escompte de 3%. On peut obtenir des renseignements au Centre des ressources humaines pour étudiants, au 359-3233.



(Photo Jacques Paul)

Nouvelle franchise Royal LePage

La nouvelle franchise Royal LePage Saint-Jean a été officiellement inaugurée la semaine dernière. Rappelons que toutes les agences opérant sous la bannière Le Permanent viennent de passer au réseau Royal LePage. Sur la photo, la directrice de la succursale, Mme Colette Bonenfant, le propriétaire de la franchise, M. Lorrain Rémillard, et Mme Michèle Charbonneau, directeur principal, expansion du réseau pour la région du Québec.

Réal Boulanger au SIDIM

Réal Boulanger, de Saint-Jean-sur-Richelieu, est l'un des designers invités au Salon international du design d'intérieur de Montréal (SIDIM), qui se tient à la Place Bonaventure, jeudi, vendredi et samedi, les 27, 28 et 29 mai.

Le SIDIM se tient pour une onzième année. Cet événement met en évidence les grandes tendances du design ici et ailleurs dans le monde. Cette année, il accorde d'ailleurs beaucoup de place à l'Italie. Ce salon s'adresse avant tout aux différents intervenants de l'industrie de la décoration, du design et de l'architecture. Au départ, il était réservé au design d'intérieur et au design industriel. Il accueille cette année des disciplines connexes comme la signalisation, la création d'étalages et d'événements, la conception de stands d'exposition et le design multimédia.

Comme il s'agit d'un événement visant d'abord les professionnels, les manufacturiers en profitent pour présenter leurs innovations et parfois même des produits qu'ils n'ont pas encore mis sur le marché. Les fabricants et les distributeurs de matériaux, de papiers peints, de textiles, de meubles, d'armoires, d'accessoires d'éclairage, de plomberie, de quincaillerie de revêtements de sol sont autant d'exposants qu'on retrouve sur place. La compagnie Formica Canada, de Saint-Jean-sur-Richelieu, y occupe toujours un kiosque imposant. Plusieurs professionnels tiennent également un stand.

Comme activité d'animation, le SIDIM présente cette année Sélection Intérieurs. Les organisateurs ont invité quatorze designers d'intérieur, présentés comme l'élite de la profession dans la documentation du salon. Réal Boulanger, de Saint-Jean, est parmi ceux-ci. Dans le cadre de Sélection Intérieurs, les designers présenteront quelques-unes de leurs réalisations récentes illustrant bien les tendances actuelles. Cette présentation se fera sous forme de projection dans un



Réal Boulanger présentera des aménagements réalisés dans des entreprises et des résidences de la région.

petit amphithéâtre. Les visiteurs pourront également rencontrer les designers pour s'entretenir avec eux.

Réal Boulanger y présentera le réaménagement des bureaux, des salles de conférence et de la cafétéria de deux industries locales, soit Formica et Thomas & Betts. Il y présentera également des aménagements résidentiels.

Jeudi le 27 mai, de 10 heures à 19 heures, et vendredi, de 10 heures à 15 heures, le SIDIM est réservé uniquement aux professionnels et aux gens d'affaires. Le grand public sera admis de 15 heures à 20 heures vendredi, et de 10 heures à 19 heures samedi. Le prix d'entrée est de 10 \$ pour les adultes et de 7 \$ pour les étudiants et les personnes de l'âge d'or.

LE 25 MAI 1999 : ouverture d'un bureau à Saint-Jean-sur-Richelieu

Le ministère du Revenu du Québec, plus précisément la Direction régionale de la Montérégie, désire informer sa clientèle de Saint-Jean-sur-Richelieu et des environs de l'ouverture d'un bureau le 25 mai 1999.



MINISTÈRE DU REVENU
855, boulevard Industriel,
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3B 7Y7

Heures d'ouverture :
de 8 h 30 à 16 h 30
(lundi, mardi, jeudi, vendredi)
de 10 h à 16 h 30
(mercredi)

Services offerts :

- renseignements généraux aux particuliers, aux entreprises et aux sociétés
- inscription et renseignements sur la TPS, la TVQ et les retenues à la source (RAS)
- immatriculation (IGIF)
- vignettes (IFTA)
- formulaires
- guichet d'encaissement

UNE DISPONIBILITÉ CONTINUE
Pour mieux vous servir !

Québec

Gouvernement du Québec
Ministère du Revenu

245 05 9651 s

Mission de Valleyfield: déjà des retombées concrètes

GILLES BÉRUBE

L'accueil d'une mission commerciale provenant de Valleyfield, le 31 mars, a déjà eu des retombées concrètes pour quatre entreprises. En attendant de rendre la politesse aux visiteurs de la région du Suroît, il est question de mener une démarche semblable avec d'autres régions du Québec.

Le 31 mars, une mission commerciale formée d'entrepreneurs, d'élus et de représentants d'organismes économiques de la région de Valleyfield est venue visiter la région du Haut-Richelieu. Ils ont été accueillis par leurs homologues de la région. Douze entreprises du Suroît et onze du Haut-Richelieu ont participé à cet échange, sans compter les municipalités et les organismes économiques.

L'idée d'une telle visite revient à des membres du Club d'administration de la région de Valleyfield. Ils se sont dit qu'avant d'aller en mission à l'autre bout du monde, ce serait peut-être une bonne idée d'aller voir ses voisins. Ils se sont tout naturellement tournés vers le Club d'administration de Saint-Jean pour organiser l'échange. Plusieurs organismes du Haut-Richelieu ont apporté leur contribution.

Les entrepreneurs de Valleyfield avaient été jumelés à des entreprises du Haut-Richelieu. Pendant qu'ils visitaient leurs hôtes, le reste de la délégation s'est rendu au Musée agricole René-Bertrand en avant-midi et au Vignoble Dietrich-Jooss en après-midi. A l'heure du dîner, tout le groupe a assisté à un dîner-causerie organisé dans la cadre de la tournée de la Fédération des cégeps sur la formation professionnelle. En début d'après-midi, le groupe s'est également rendu visiter l'École professionnelle des métiers.

Contacts

Depuis le 31 mars, au moins quatre entrepreneurs du Haut-Richelieu ont maintenu les contacts qu'ils ont été établis en accueillant les visiteurs de Valleyfield, indique la présidente du Club d'administration, Mme Sylvie Pichette. Certains rapportent avoir conclu un contrat, changé de fournisseur ou effectué des échanges de services. Les entrepreneurs



La présidente du Club d'administration, Mme Sylvie Pichette, le député Claude Bachand et M. Marc-André Labrie, de l'Équipe Labrie, qui a accueilli un visiteur de Valleyfield.

participants ont exprimé leur satisfaction, indique-t-elle, et plusieurs ont manifesté leur intérêt pour une telle mission.

Pour sa part, M. Marc-André Labrie, de l'Équipe Labrie, de Napierville, est venu témoigner de sa satisfaction à l'égard de la visite du 31 mars. M. Labrie est spécialisé dans l'usinage, notamment dans la fabrication d'équipements agricoles pour les grands producteurs maraîchers. Il avoue qu'il ne se serait pas déplacé pour une conférence de presse s'il n'avait pas été heureux de son expérience.

Il avait été jumelé avec la firme Conceptions Mécamath, une firme d'ingénierie. Les deux entreprises sont complémentaires. Actuellement, il n'en a pas résulté de contrat. Cependant, l'Équipe Labrie collabore à la mise au point d'un logiciel de gestion manufacturière conçu par Mécamath. Ce genre de logiciel peut améliorer de beaucoup la productivité de l'atelier à l'aide d'un système d'identification par code à barres. M. Labrie a également apprécié sa visite et les contacts qu'il a établis à l'École des métiers.

M. Michel Boulanger, de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, a collaboré à l'organisation de l'événement tout en accueillant le groupe à l'École des métiers.

Cette visite a donné une bonne visibilité à l'école. Les entrepreneurs de Valleyfield, mais aussi ceux du Haut-Richelieu, ont pu découvrir le potentiel de l'établissement pour former leur personnel, mais aussi pour recruter. Plus d'un s'est montré étonné de la qualité de la formation et de l'équipement utilisé pour l'enseignement. L'école y trouve une clientèle potentielle, mais aussi des contacts pour placer ses étudiants et ses sta-

giaires.

Vendredi dernier, le député fédéral Claude Bachand a indiqué qu'un groupe de la région sera sans doute mis sur pied pour se rendre à Valleyfield. Il est également question d'organiser des missions semblables vers d'autres régions du Québec. Notons qu'avant de venir à Saint-Jean, le groupe de Valleyfield avait organisé d'autres missions à Drummondville et en Beauce.

(Photo Rémy Boily)

«Les voitures sont conduites par des gens. Voilà pourquoi le principe directeur de Volvo, dans toutes ses activités, est et demeurera toujours, la sécurité.»

VOLVO S 70 GLT 1999 TOURING



3.8%
459\$*

COMPTANT	MENSUALITÉ
7000\$	459\$
5000\$	519\$
0\$	659\$

TRANSPORT, PRÉPARATION INCLUS

VOLVO S 70 T5 1999 TOURING

3.8%
499\$*

COMPTANT	MENSUALITÉ
7000\$	499\$
5000\$	559\$
0\$	699\$



TRANSPORT, PRÉPARATION INCLUS

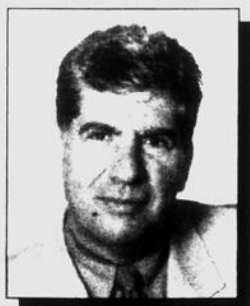
* Location 36 mois, 60 000 km, inclus, 14c km excédentaire, comptant requis ou échange équivalent. Livraison avant le 30 juin 1999. Transport, préparation inclus. Taxes en sus. Photo à titre indicatif seulement.

VOLVO
BROSSARD

9405, Boul. Taschereau
Brossard
(450) 59-6688

LE MERCREDI 26 MAI 1999 • LE CANADA FRANÇAIS A-41

PIERRE BÉLIVEAU a atteint les plus hauts sommets.



Pierre Béliveau
B. Com., Adm., A., Pl. Fin.

Les Services Investors Limitée sont fiers de souligner le travail exceptionnel de PIERRE BÉLIVEAU, l'un des meilleurs conseillers financiers dans son domaine. Reconnu pour son jugement, son dévouement, son professionnalisme et sa détermination, il met son savoir-faire au service de chaque client.



Vidéotron

Câble 9 - Réseau TCV de Vidéotron

Ne manquez pas notre chronique diffusée les jeudis 22 h 30 et dimanches 11 h 30 dans le cadre de l'émission Inf-Haut-Richelieu, édition magazine.

Pour un rendez-vous, composez le

(450) 348-8595

ou

1-888-616-0808

IG Groupe
Investors

046941-9651-c

047066-9651-c

Plus de 4500 réponses au sondage Profil-Achat

GILLES BÉRUBÉ

Un peu plus de 4500 ménages devraient avoir répondu au sondage Profil-Achat, un nombre de répondants largement suffisant pour obtenir une fiabilité statistique élevée. D'ici environ un mois, les consultants remettront un rapport intérimaire aux promoteurs du projet.

Rappelons qu'au début du mois, les quelque 35 000 ménages de l'agglomération de Saint-Jean ont reçu un questionnaire sur les commerces de la région. Ce sondage a pour but d'évaluer les habitudes d'achat des consommateurs de l'agglomération et de mesurer les fuites commerciales, c'est-à-dire les achats qui sont faits à l'extérieur de la région. Ce projet mené par la Chambre de commerce du Haut-Richelieu est soutenu par plusieurs intervenants publics et par des commanditaires privés. L'étude est réalisée par le Groupe SCM, de Saint-Hyacinthe.

Les consommateurs avaient jusqu'au 15 mai pour retourner le questionnaire. Mercredi dernier, en fin de journée, 4300 formulaires avaient été retournés au consultant, indique un porte-parole, M. Laurent Nadeau. Jeudi, il continuait toujours d'entrer des formulaires. Notre interlocuteur s'attendait à ce qu'il en arrive encore pendant plusieurs jours. D'ailleurs, il est toujours temps de retourner son questionnaire; on cessera de dépouiller les questionnaires de sondage quand les envois cesseront d'être réguliers.

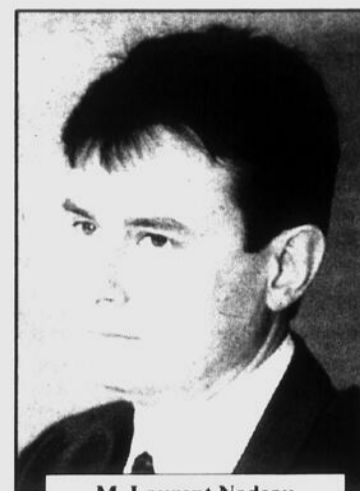
A Saint-Jean, le Groupe SCM est à son quatrième Profil-Achat. Dans les autres localités, soit Saint-Hyacinthe, Louiseville et Acton Vale, le taux de réponse a oscillé autour des 20%. Avec 4500 retours, le taux de réponse sera autour des 13%. Du point de vue statistique, la précision du sondage sera très élevée pour l'ensemble du marché de l'agglomération. La marge d'erreur sera de 1,3%. Un plus grand nombre de répondants ne donnerait pas une précision beaucoup plus élevée. A 7000, on arrive à une précision à 0,9% près et à 35 000 ré-

pondants, on garde quand même une marge d'erreur de 0,5%, explique M. Nadeau. A titre de comparaison, les sondages politiques à l'échelle de la province ont habituellement une marge d'erreur autour des 3,2%.

Réponses

Compte tenu des caractéristiques de l'agglomération, les consultants espéraient recueillir entre 4500 et 5000 réponses. S'il y en a plus, ce sera mieux. L'intérêt du plus grand nombre de retours possible est de constituer une banque de noms pour les études individuelles que les commerces de l'agglomération voudraient obtenir sur leurs propres affaires. A partir de cette banque de données, les entreprises peuvent obtenir une étude précise sur certains aspects de leur activité.

Il faut rappeler que l'étude comporte un volet collectif réalisé à partir du sondage omnibus. Ce sondage couvre l'ensemble du commerce de la région. Il permettra de connaître les habitudes des consommateurs à l'égard des grands ensembles commerciaux (centres commerciaux, centre-ville,



M. Laurent Nadeau

artères commerciales), mais aussi pour les différents secteurs d'activités (vêtements pour dames, alimentation, automobiles et autres). Le sondage collectif donnera aussi des données assez précises pour les gros commerces. Pour les plus petits commerces, la précision dépendra du nombre de répondants. Avec 4500 répondants, on obtient quand même une base fiable.

Groupes

La saisie de données est déjà

commencée depuis un moment. Le Groupe SCM a déjà une bonne idée des tendances. M. Nadeau se garde toutefois de révéler des données sur le sujet. Un rapport intérimaire sera remis aux promoteurs et aux commanditaires avant la fin de juin. Ce rapport présentera strictement des statistiques. Il ne livrera pas d'analyse ni d'explication, des éléments qui arriveront dans le rapport final avec un plan d'action.

Au cours des prochaines semaines, le Groupe SCM constituera deux groupes de discussion («focus group») pour mieux comprendre le phénomène des fuites commerciales. Formés d'une quinzaine de personnes chacun, ces groupes permettent les échanges et les commentaires. Ils fournissent beaucoup d'information de nature qualitative. A partir des commentaires et des observations des groupes, un deuxième sondage sera adressé à 1500 ménages parmi les répondants qui ont accepté de participer aux étapes subséquentes de l'étude. Ce sondage vise à valider l'information obtenue des groupes de discussion.

Notons enfin que le rapport final devrait être livré pour la rentrée d'automne.



Catherine Paul-Hus

Étudiants au travail

Internet, un nouvel outil pour la recherche d'emploi

ND.L.R. Le Centre des ressources humaines du Canada pour étudiants reprend cette semaine la chronique Étudiants au travail.

Encore une fois cette année, j'ai le plaisir d'écrire une série de chroniques s'adressant aux étudiants et portant sur la recherche d'emploi. A l'occasion de ce premier article, je vous présenterai différents sites Internet qui pourront grandement faciliter vos démarches afin de vous dénicher un emploi. Certains sites vous permettront de consulter de nombreuses offres d'emploi tandis que d'autres vous donneront la chance de vous inscrire à divers programmes gouvernementaux. Cet été, votre recherche d'emploi débute sur Internet!

Centre de ressources humaines du Canada pour étudiants:
<http://www.qc.hrhc-drhc.gc.ca/etudiant>

Cette année, on retrouve une grande nouveauté au niveau des CRHC-Étudiants. En effet, les étudiants peuvent désormais consulter directement sur Internet les offres d'emploi qui sont également disponibles dans les CRHC-É. Le site est mis à jour tout au long de la journée et permet aux étudiants d'effectuer des recherches par région du Québec, par catégorie d'emploi ou par type d'emploi recherché. Sur le site, les étudiants peuvent avoir accès aux adresses des CRHC-É du Québec ainsi qu'aux différents services qui sont offerts tant aux étudiants qu'aux employeurs. Au CRHC-É de Saint-Jean-sur-Richelieu, deux guichets informatisés sont à la disposition des étudiants afin qu'ils puissent consulter les emplois disponibles.

Commission de la fonction publique du Canada: <http://jobs.gc.ca>

Grâce à la demande d'emploi électronique, vous pouvez vous inscrire au Programme fédéral d'expérience de travail étudiant (PFETE) qui vous permet d'être admissible à différents programmes offerts aux étudiants par les ministères fédéraux durant la période estivale (ex.: programme d'agent(e)s des Douanes, emplois étudiants à la Base militaire de Saint-Jean-sur-Richelieu, etc.).

Réseau d'Information Jeunesse du Canada: <http://www.jeunesse.gc.ca>

Ce site fait vraiment le pont entre l'éducation et le monde du travail. Vous y trouverez des opportunités d'emplois provinciales, nationales et internationales, des informations sur les stages offerts à l'étranger, les divers

programmes et services gouvernementaux ainsi que sur les particularités du marché du travail chez les jeunes.

Répertoire national des diplômé(e)s: <http://www.rnd.rescol.ca>

Sur ce site, vous trouverez le formulaire d'inscription pour le programme Jeunesse Canada au travail qui permet à des jeunes de niveau secondaire, collégial et universitaire d'acquies une expérience dans des secteurs clés du marché de l'emploi. Le programme comprend six volets (emplois d'été dans les deux langues officielles, dans les établissements voués au patrimoine, dans les parcs et les lieux historiques nationaux, pour les jeunes autochtones en milieu urbain, stages pour diplômé(e)s en science et en technologie et sur la scène internationale). Trois de ces volets permettent aux étudiants de travailler dans une autre province du Canada, et je vous en parlerai dans ma prochaine chronique sur les possibilités d'emplois offertes ailleurs au pays ainsi qu'à l'étranger. C'est également sur ce site que l'on retrouve le Répertoire national des diplômé(e)s où tous les diplômé(e)s de différents domaines peuvent s'inscrire. Les employeurs peuvent alors consulter le répertoire d'étudiants pour tenter de trouver des candidats pour leurs postes.

Placement étudiant du Québec:
<http://www.placement-etudiant.mic.gouv.qc.ca>

Le Placement étudiant du Québec sollicite plus de 48 000 entreprises afin de leur offrir les services des étudiants et gère également tous les emplois disponibles au sein des ministères et des organismes du gouvernement du Québec. Vous pouvez vous inscrire sur ce site en remplissant le formulaire du Placement étudiant du Québec et ainsi vous retrouver dans leur banque de noms.

Guichets emplois: <http://jb-ge.hrhc-drhc.gc.ca>

Ce site du ministère du Développement des ressources humaines du Canada vous permet d'avoir accès à de nombreuses offres d'emploi que l'on retrouve dans les guichets emplois des différents Centres de ressources humaines du Canada. Ce site vous permet de faire des recherches par titre d'emploi ou de consulter les nouveaux emplois disponibles.

Banque de développement du Canada: www.bdc.ca

Vous trouverez sur ce site de l'information concernant les prêts aux étudiants entrepreneurs qui peuvent être octroyés aux étudiants

désirant fonder leur propre entreprise pour l'été. Les demandes d'aide financière seront évaluées entre le 1^{er} avril et le 25 juin 1999 et vous pouvez remplir directement votre demande sur l'Internet.

N'hésitez pas à venir consulter les deux postes Internet que nous mettons à votre disposition au CRHC-Étudiants situé au 315 MacDonald, bureau 200, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Sur ce, je vous souhaite bonne chance dans votre recherche d'emploi!

Catherine Paul-Hus

Responsable,
CRHC-É Saint-Jean-sur-Richelieu

(450) 359-3233

Les taux d'intérêt

	24 mai 1999	17 mai 1999	Année dernière
Taux d'escompte	4,75	4,75	5,00
Taux préférentiel	6,25	6,25	6,50
Bons du Trésor			
- Canada 91 jours	4,46	4,42	4,74
Dépôts garantis fiducies			
30 jours	3,25	3,25	3,25
90 jours	3,25	3,25	3,30
1 an	3,75	3,75	4,00
Semi-annuel	4,25	4,25	4,875
Obligations			
- Canada 3 ans	5,19	5,05	5,15
- Canada 5 ans	5,28	5,22	5,21
- Canada 10 ans	5,33	5,35	5,27
- Québec 5 ans	5,55	5,47	5,44
- Québec 10 ans	5,75	5,74	5,71
Taux hypothécaires			
1 an	6,30	6,30	6,55
3 ans	6,75	6,75	6,80
5 ans	6,95	6,95	6,95
Taux d'inflation	avril 1,7%	mars 1,0%	avril 0,8%
Cours change (\$ CAN en \$ US)	68,44	68,21	68,98
Prix de l'or (\$ US)	273,10	275,50	299,70
Taux d'escompte U.S.	4,50%	4,50%	5,00%
Taux préférentiel U.S.	7,75%	7,75%	8,25%

Taux en vigueur à la fermeture des marchés vendredi dernier. Ces informations sont communiquées par M. Michel Ménard de la succursale de Saint-Jean de la Firme de courtage Tassé et Associés.

CARTES PROFESSIONNELLES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Excavation

LES EXCAVATIONS J.M. PRAIRIE & FILS INC.
PÉPINE - PELLE - CAMION - BULLDOZER
SABLE - TERRE TAMISÉE - GRAVIER
Champs d'épuration
Creusage de cave

BUREAU
907, chemin du Clocher, L'Acadie (Québec) J2Y1A4
Tél.: (450) 346-5063 - Fax: (450) 347-2620

GARAGE
445, chemin du Clocher, L'Acadie (Québec) J2Y 1A9
Tél.: (514) 358-1275

Permis R.B.Q. 1931-4517-51

Réservez votre espace
dès aujourd'hui...



Si vous êtes intéressé à insérer votre carte d'affaires, communiquez avec Gabrielle Agarla au 347-0323



Une protection contre d'éventuels créanciers

L'inventaire de la succession est obligatoire

Jean, veuf de Marie, décède en laissant un dernier testament par lequel il institue ses six enfants ses héritiers, et y désigne un ami pour agir à titre de liquidateur. Quels sont les devoirs de ce liquidateur? Pourquoi ne peut-il pas donner aux héritiers l'argent qu'ils réclament sur-le-champ?

L'inventaire

Le premier devoir d'un liquidateur c'est de préparer un inventaire des biens du défunt. Il doit rechercher en quoi consistent les biens et dettes du défunt et dresser un inventaire préliminaire. Le Code civil oblige le liquidateur à faire cet inventaire, et le testateur ne peut pas l'en dispenser par une clause dans son testament. Si une telle clause existe, elle est simplement inopérante.

Le liquidateur doit ensuite faire connaître aux héritiers et aux créanciers la teneur de cet inventaire, les commentaires de ces derniers permettant de rendre ce dernier plus précis. Ainsi, chaque héritier peut consulter l'inventaire des biens et en demander la révision s'il s'avérait inexact. Normalement, le liquidateur fera parvenir une copie de cet inventaire à chaque héritier directement.

Toujours aux fins de publicité, le liquidateur doit faire publier un avis de clôture d'inventaire au registre des droits personnels et réels mobiliers. De même, il doit faire publier un avis semblable dans un journal distribué dans la localité de la dernière adresse connue du défunt.

Toute personne à qui le défunt devait de l'argent ou un bien peut s'adresser au liquidateur pour vérifier si l'inventaire fait état de cette dette; de même, toute personne ayant connaissance de faits pouvant modifier la teneur de l'inventaire peut s'adresser au liquidateur pour l'en informer.

Dispense

Le liquidateur ne peut être dispensé de faire l'inventaire que si tous les héritiers lui donnent leur consentement. Mais avant de donner ce consentement, les héritiers doivent être prudents car, en agissant ainsi, ils perdent la protection accordée par le Code civil contre les pertes de la succession. En effet, si l'inventaire est dûment fait et publié, alors les héritiers désignés au testament, qui acceptent la succession, le font sans risque: si, après la révision de l'inventaire, il s'avère qu'il y a plus de dettes

que de biens, les héritiers ne seront pas tenus responsables.

Cependant, si les héritiers ont dispensé le liquidateur de l'obligation de faire inventaire, et que les créanciers qui se manifestent après le décès rendent la succession insolvable, alors ces mêmes héritiers seront tenus personnellement responsables de rembourser les créanciers, c'est-à-dire qu'ils devront payer le déficit de la succession à même leur propre argent.

Il faut donc que tous les héritiers acceptent de prendre ce risque, pour que le liquidateur soit autorisé à ne pas faire l'inventaire des biens du défunt tel que l'exige le Code civil. Si un seul d'entre eux refuse de libérer le liquidateur de cette obligation, alors ce dernier doit procéder à l'inventaire complet des biens de la succession et en faire la publication.

Liquidation

Le rôle du liquidateur est de voir au règlement de la succession. Il doit donc s'assurer qu'il s'agit bien du dernier testament du défunt, avant d'agir. Des recherches doivent donc être effectuées au Registre des testaments de la Chambre des notaires du Québec, ainsi qu'au Registre des testaments du Barreau du Québec, de même que parmi les biens personnels du défunt.

Le liquidateur doit, de plus, voir au paiement des dettes du défunt. Mais avant de pouvoir le faire, il doit produire les rapports d'impôts du défunt et obtenir l'autorisation du ministre du Revenu du Québec et celle du Receveur général du Canada, avant de pouvoir distribuer les biens aux créanciers et aux héritiers.

Certes, s'il est manifeste que la succession est solvable, les dettes prioritaires peuvent être payées avant d'obtenir lesdites autorisations, mais dès qu'il y a un doute sur la solvabilité de la succession, alors le liquidateur devra attendre avant de distribuer quelque argent que ce soit, sinon il risque d'être tenu personnellement responsable du paiement de ces impôts si la succession s'avère effectivement insolvable.

De même, le liquidateur attendra d'avoir obtenu ces autorisations finales à distribuer avant de remettre les biens aux héritiers, à défaut il sera personnellement tenu au paiement des impôts réclamés par le gouvernement.

Une fois tous les créanciers et les légataires des legs particuliers payés, le liquidateur peut partager le résidu net de la succession entre tous les héritiers universels selon les disposi-

tions du testament.

Conclusion

La charge de liquidateur est une charge importante qui entraîne la responsabilité personnelle de celui qui l'exécute. À titre de liquidateur prudent et diligent, vous devez obéir aux règles et exigences du Code civil et des lois gouvernementales de l'impôt sur le revenu,

avant d'obéir aux désirs intempestifs des héritiers anxieux de recevoir leur part.

Me Claudine Monette, notaire

Pour toute question, veuillez vous adresser directement au journal à mon attention, ou à mes bureaux au 166, rue Jacques-Cartier Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 6S8, 347-6507. ✉



Manon Dumouchel, directrice régionale

Chronique MIC - Montérégie

Le Placement étudiant, un bon investissement

Le ministère de l'Industrie et du Commerce est le ministère d'accueil des entreprises. Sous sa direction, le **Placement étudiant du Québec (PEQ)** a pour mission de rapprocher les étudiants et les employeurs afin de doter le Québec d'une économie toujours plus concurrentielle. Les efforts d'accroissement de la R-D et d'innovation technologique que déploie le Ministère se concrétisent par l'intégration de jeunes dans des emplois spécialisés pour lesquels ceux-ci ont reçu une formation de mieux en mieux adaptée aux besoins et objectifs des entreprises.

L'offre de services du Placement étudiant

Depuis bientôt 30 ans, des milliers d'employeurs oeuvrant au Québec bénéficient de l'appui technique du PEQ: présélection des candidats, accès aux services de référence sur un simple coup de fil, ligne téléphonique sans frais, courrier électronique, connaissance des programmes scolaires convenant le mieux aux emplois offerts et, enfin, aide financière pour un large éventail d'entre eux, grâce au Programme de soutien à l'emploi stratégique, du PEQ.

Quelque 80 000 étudiants et finissants de tous les niveaux scolaires depuis le secondaire jusqu'au 3e cycle universitaire, constituent, bon an mal an, la banque de candidatures du PEQ. Les étudiants peuvent maintenant s'inscrire en mode interactif sur le site Internet du Placement étudiant: www.placement-etudiant.gouv.qc.ca Un étudiant sur quatre s'est vu offrir un emploi par le PEQ au cours de la dernière année.

Le PEQ offre cinq programmes: le Programme de soutien à l'emploi stratégique (volets *perspectives d'avenir pour les stagiaires et étudiants-stagiaires en milieu touristique*), le Placement dans l'entreprise privée, le Placement dans les ministères et organismes, le Programme d'échange interprovincial, le Programme de stages pour nouveaux diplômés (programme du Conseil du trésor avec la collaboration du PEQ). Signalons en particulier parmi eux, les programmes ci-dessous.

Le Programme de soutien à l'emploi stratégique

Le Programme de soutien à l'emploi stratégique (PSES) vise plus particulièrement à faire acquérir à l'étudiant une expérience pratique de travail reliée à son

domaine d'études et à adapter la main-d'œuvre étudiante aux réalités de l'économie du savoir. Il permet aux entreprises privées et aux organismes à but non lucratif qui s'auto-financent dans une proportion de 50%, de recevoir une aide financière pouvant atteindre 20 000 \$ par an pour l'embauche d'étudiants-stagiaires dynamiques dans des disciplines faisant l'objet du stage.

L'entreprise bénéficiera d'une aide financière de 100 \$ sur un salaire minimum de 255 \$ par semaine pour un étudiant du secondaire professionnel, de 105 \$ sur 260 \$ par semaine pour un étudiant du collégial et de 125 \$ sur 310 \$ par semaine pour un étudiant universitaire. La durée des stages devra être de 6 à 14 semaines, de façon continue. Les demandes d'aide financière doivent être soumises avant le 15 juillet pour le trimestre d'été, le 15 novembre pour le trimestre d'automne et le 15 février pour le trimestre d'hiver.

Les emplois étudiants dans la fonction publique

Le Placement étudiant du Québec, l'unique porte d'accès aux emplois d'été dans la fonction publique, offre, au cours des trimestres d'automne et d'hiver, la possibilité de réaliser, dans un service du gouvernement, un stage rémunéré obligatoire au programme scolaire.

Pour renseignements et inscription

Les étudiants et les employeurs sont invités à s'inscrire le plus tôt possible au Placement étudiant du Québec, dans leur meilleur intérêt.

La bonne @dresse

Internet:
www.placement-etudiant.mic.gouv.qc.ca
Courriel: info.peq@mic.gouv.qc.ca

Fax-MIC: (514) 873-8335 ou
1 800 565-6428 (sans frais)

Téléphone:

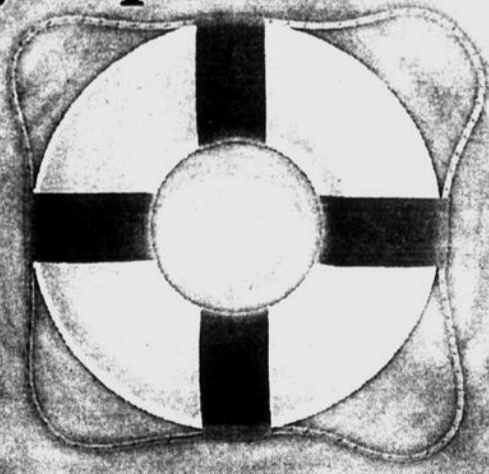
Coordonnatrice du PEQ
À Longueuil
Claudia Lascelles:
(450) 928-7700

Le PEQ partout au Québec
sans frais

1 800 463-2355

Le bureau régional du MIC
à Longueuil: (450) 928-7456

Noyés par les dettes?



... Laissez-nous vous aider!

Appel & Cie Inc. Syndic de Faillite

Faillites personnelles et corporatives - Propositions - Réorganisation financière

Consultation
initiale sans frais (450) 358-5555

170, Longueuil, St-Jean-sur-Richelieu, 1 Carré Westmount, Montréal
Longueuil - St-Constant - St-Jean - Ste-Thérèse - St-Jérôme - Ste-Agathe



Industrie
Commerce
Québec



Trois titres pour le Haut-Richelieu au Gala d'excellence du sport étudiant

MARIO TREMBLAY

Le Haut-Richelieu a obtenu trois titres lors du 10^e Gala d'excellence régional du sport étudiant Richelieu qui s'est tenu jeudi dernier, à Saint-Hubert.



Charles Bariteau, de la polyvalente Chanoine Armand-Racicot de Saint-Jean-sur-Richelieu, Chantal Charest de la polyvalente Marcel-Landry et les Astérix de Farnham, football juvénile A, représenteront ainsi notre région au gala mérite provincial, le 11 juin prochain à Saint-Hyacinthe.

Charles Bariteau a été consacré l'élève de cinquième secondaire ayant le mieux concilié le sport et les études. C'est un sportif aux multiples talents: il partage ses midis entre le handball, le volleyball, le badminton et le water-polo. De plus, il a fait partie de l'équipe de basketball de la polyvalente qui a terminé deuxième au championnat régional. Il est aussi le capitaine de l'équipe de football et de handball de son école.

En plus de ses talents sportifs, Charles brille aussi sur les bancs d'école. Il est actuellement inscrit dans le bloc des sciences, et il maintient une moyenne académique de 90% depuis le début de son secondaire. Avec ces résultats remarquables, Charles Bariteau est donc l'un des représentants de son école pour l'obtention d'une bourse offerte par les organismes de la région.

Charest

De son côté, Chantal Charest a été désignée entraîneur féminin par excellence en sport individuel au niveau scolaire. Elle est entraîneur de badminton à la polyvalente Marcel-Landry depuis maintenant quatre ans. Son équipe a été consacrée championne de la Ligue régionale pour une quatrième année de suite, et elle a raflé une vingtaine de médailles aux qualifications régionales des Jeux du Québec ainsi qu'au championnat de la Ligue du Haut-Richelieu.

Au niveau provincial, l'équipe cadette dirigée par Chantal Charest a terminé troisième. Le comité a su remarquer la qualité de l'enseignement transmis par Mlle Charest qui fut elle-même joueuse de badminton au niveau secondaire pendant cinq ans.

Astérix

Finally, les Astérix de Farnham, représentant la polyvalente Jean-Jacques Bertrand, ont été choisis l'équipe par excellence au niveau scolaire. Les Astérix ont connu une saison exceptionnelle avec un championnat provincial remporté devant plus 700 personnes face au Petit Séminaire de Québec. De plus,



Les lauréats d'un prix d'excellence

ils ont été choisis par les entraîneurs et les arbitres de la Ligue Richelieu l'équipe qui a démontré la meilleure éthique sportive. On a aussi reconnu l'implication des joueurs auprès de la jeunesse sportive. Les joueurs des Astérix parrainent l'équipe benjamine de Farnham.

Bannières

On a aussi profité de la soirée pour remettre les bannières d'éthi-

que sportive aux équipes gagnantes. Soulignons que, pour la région, la polyvalente Marcel-Landry d'Iberville (basket benjamin masculin et féminin section II, volleyball cadet et benjamin masculin et football juvénile AA), la polyvalente Armand-Racicot de Saint-Jean-sur-Richelieu (basketball juvénile masculin section II et soccer intérieur juvénile masculin), l'école secondaire Marcellin-Champagnat d'Iberville (vol-

leyball juvénile féminin), l'école secondaire Marguerite-Bourgeoys de Saint-Jean (basketball cadet féminin section II et football cadet), l'école secondaire Félix-Gabriel Marchand de Saint-Jean (basketball cadet masculin section II), l'école secondaire Bouthillier de Saint-Jean (soccer intérieur cadet masculin section I) et l'école secondaire Jean-Jacques Bertrand de Farnham (football juvénile A) ont été honorées.

Saint-Jean accueille un grand entraîneur du patinage artistique

MARIO TREMBLAY

Saint-Jean-sur-Richelieu a récemment accueilli l'un des entraîneurs les plus réputés au monde, en la personne de M. Frank Carroll. Ce dernier a alors dirigé un séminaire organisé par la Fédération québécoise de patinage artistique.

Ce séminaire, qui regroupait une centaine d'entraîneurs du Québec, se déroulait à l'aréna du Fort Saint-Jean ainsi qu'à l'auditorium du Complexe sportif.

M. Carroll est notamment l'entraîneur de Michelle Kwan, ex-championne du monde. Cela fait plus de 40 ans qu'il est entraîneur sur la scène mondiale. Il a travaillé au cours de ces années avec plusieurs champions américains et mondiaux. Il a passé deux jours à Saint-Jean, un séjour qui a été des plus appréciés par les participants et aussi pour les dirigeants de l'Académie Ballets sur Glace qui étaient ni plus ni moins que les hôtes de l'événement.

«C'est tout un honneur que de recevoir un homme comme Frank Carroll. Il repré-



Frank Carroll en était à sa première visite au Québec. Il a livré ses connaissances aux entraîneurs et patineurs présents à ce séminaire.

sente, pour nous entraîneurs, la sommité en patinage artistique», souligne Jean-Pierre Boulais, qui a lui-même pris part au séminaire en tant que conférencier dans le secteur danse et chorégraphie. M. Boulais est de plus en plus reconnu sur la scène nationale.

Lors de son passage à Saint-Jean-sur-Richelieu, Frank Carroll, qui en était à sa première visite au Québec, a donné des ateliers théoriques et pratiques en salle et sur la glace.

En plus de ce séminaire offert aux entraîneurs, plus d'une centaine de patineurs, âgés de 6 à 20 ans, membres de la Fédération québécoise, ont aussi participé à une séance de formation de trois jours.

De plus en plus, semble-t-il, les sites de l'aréna du Fort Saint-Jean ainsi que du Complexe sportif seront utilisés à ces fins. «La Fédération apprécie beaucoup nos installations. Depuis trois ans, on y présente d'ailleurs le séminaire de la Fédération. Celui que l'on vient de présenter avec M. Carroll est cependant le plus important offert dans nos murs», souligne Jean-Pierre Boulais.



M. Carroll passe ici de la théorie à la pratique en invitant les participants à une séance sur glace.

Le Triathlon des jeunes attend 300 participants

MARIO TREMBLAY

Près de 150 personnes se sont inscrites jusqu'à maintenant en prévision de la 6^e édition du Triathlon des jeunes qui aura lieu à la Garnison Saint-Jean, le 30 mai prochain.

L'organisateur de l'événement, André Durand, a bon espoir d'atteindre, comme à l'habitude, son objectif de 300 participants. «La réponse est très bonne à ce stade-ci de l'organisation. Je m'attends à ce que quelques écoles confirment leur participation dans les prochaines heures et que quelques triathlètes d'élite le fassent également puisque, encore cette année, nous sommes une étape de qualification pour les championnats scolaires provinciaux», souligne-t-il.

Au moment d'écrire ces lignes, l'école Saint-Eugène de Saint-Jean-sur-Richelieu avait confirmé la présence d'une cinquantaine d'élèves, alors qu'une trentaine proviendront de la région de Joliette. Si Dame Nature collabore, M. Durand ne croit pas avoir de la difficulté à attirer plusieurs centaines de participants à son Triathlon qui est organisé, soulignons-le, d'une main de maître.

Une équipe de l'émission Les Débrouillards à Radio-Canada sera sur place afin de préparer un reportage sur cet événement.

Rappelons que les gens pourront s'inscrire dans différentes catégories, selon leur groupe d'âge. Il y a possibilité de s'inscrire de façon individuelle ou en équipe de trois dans les classes famille ou équipe. Dans ces deux dernières catégories, chaque membre doit faire une épreuve, soit la natation, le vélo ou la course à



Déjà, 150 personnes sont inscrites au Triathlon des Jeunes qui devrait attirer plus de 300 participants.

pied. Le relais se fait en touchant son coéquipier. La catégorie est déterminée selon l'âge total des trois membres de l'équipe.

Il y a aussi une catégorie «Champions» qui regroupe les jeunes de 7 à 19 ans ayant un handicap ou des limitations intellectuelles ou physiques. Une catégorie hors-concours est aussi au programme et inclut toute autre personne, selon les places disponibles. Les distances varient aussi selon l'âge du participant.

Les formulaires d'inscription sont disponibles à différents endroits de Saint-Jean-sur-Richelieu dont le restaurant Subway, Sports Maximum, le complexe sportif Claude-Raymond et le gymnase de la Garnison Saint-Jean.

Les frais d'inscription sont de 10 \$ pour les enfants de 7 à 19 ans, 15 \$ pour les gens de 20 ans et plus et de 25 \$ pour une famille. Si vous n'êtes pas membre de Triathlon Québec, les frais d'inscription passent alors à 15 \$, 20 \$ et 40 \$ respectivement; il faut aussi ajouter des frais de 10 \$ si vous

n'êtes pas assuré.

Soulignons qu'un athlète ayant pris part à l'événement de l'an dernier peut bénéficier d'un rabais de 5 \$ par nouvel athlète qu'il initie au Triathlon des jeunes.

Pour ceux que cela intéresse, mentionnons qu'il y aura préinscription la journée précédente, soit le 29 mai, sur le site même de la compétition, de 13 à 16 heures. Aucune inscription ne sera acceptée la journée même de la compétition.

Il y aura une remise de médailles aux trois premiers de chaque catégorie et un ruban de participation aux trois suivants. Il y aura aussi de nombreux prix de présence.

De plus, les écoles participantes auront l'occasion d'obtenir un système informatique selon le programme national «ordinateurs pour les écoles», parrainé par l'OPEQ.

Le premier départ est prévu pour 8h45. On demande donc aux participants d'arriver deux heures plus tôt.

Première étape de la Coupe du Québec de BMX

MARIO TREMBLAY

Le Club BMX du Haut-Richelieu se prépare pour une nouvelle saison d'activités. On est d'ailleurs actuellement en pleine période d'inscriptions.

Les jeunes amateurs de vélocross sont invités à se joindre aux activités du Club tous les mercredis soir à 18 h30, à la piste située tout près du pavillon des Loisirs Mille-Roches à Iberville. Les jeunes pourraient aussi faire partie de la Fédération québécoise et en plus prendre part à différentes compétitions provinciales.

Le Club présente d'ailleurs la première étape de la Coupe

du Québec le 30 mai prochain. Soixante coureurs d'un peu partout au Québec seront au rendez-vous, dont une bonne dizaine du Club du Haut-Richelieu.

On retrouvera notamment Charles Beauvolsk, qui a pris part l'an dernier au championnat canadien. Une quarantaine de courses seront présentées dans une dizaine de catégories. La première course est prévue pour 10 heures. Deux autres étapes de la Coupe du Québec seront présentées à Iberville au cours de l'été, soit le 20 juin et le 1^{er} août. De plus, soulignons que les meilleurs du Club pourraient être appelés à participer au championnat de l'Est du Canada. Pour information: Gilles Landry au 357-9319.



Une quarantaine de courses seront présentées lors de cette première étape de la Coupe du Québec.

UN Maître Mécanicien, ça opère!

Votre Maître Mécanicien utilise **TECH-NET**, une banque de données contenant des milliers de diagnostics et de solutions concernant la réparation de véhicules récents ou plus vieux.

Avec un tel outil, **ça opère!** Il peut trouver la solution au problème pour effectuer les réparations rapidement.

LA PLACE POUR L'ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

1 888 LA PLACE (1 888 527-5223)

M. Normand Clermont
M. Claude Clermont
Garage C & N Clermont inc.
60, rue Renaud
Saint-Jacques-le-Mineur
347-5024

M. Stéphane Belhumeur
Garage Stéphane Belhumeur inc.
1479, route 133
Henryville
244-5860

M. Claude Dion
Les Pneus Robert Bernard (St-Jean) Itée
450, Grand-Bernier Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
346-4457



Auto PLACE
MAÎTRE MÉCANICIEN

Freins Silencieux
Mise au point Suspension

Début de saison explosif pour le Dynamique

MARIO TREMBLAY

C'est tout un début de saison que connaît le Dynamique de Saint-Jean. Après cinq matchs, la formation johannaise n'a subi qu'une défaite et trône en tête du classement général devant les puissants Associés de Laval.

La troupe de Christian Turcotte a d'ailleurs fait subir aux Lavallois leur première défaite de la saison, dimanche soir, à Saint-Jean. Il les ont en fait écrasés au compte de 10 à 2.

Cette victoire venait venger l'échec de jeudi dernier, à Laval, alors que Saint-Jean avait plié l'échine par le pointage de 12 à 2.

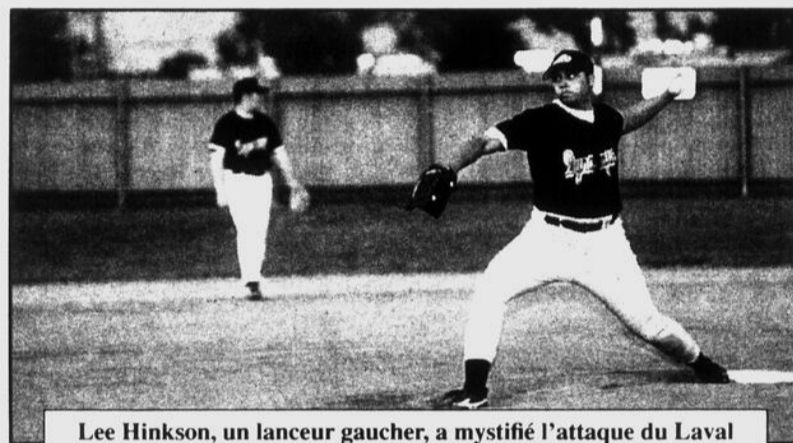
Contre Montréal, mardi dernier, lors du match inaugural de l'équipe au stade Richard-Lafontaine, le Dynamique l'avait emporté 3 à 2.

Encore une fois, les lanceurs du Dynamique ont fait le travail lors des deux victoires de l'équipe. Éric Mainville a été solide contre Montréal en n'allouant que quatre coups sûrs, alors que Lee Hinkson s'est montré des plus solides face aux frappeurs lavallois dimanche soir.

À court de personnel au monticule en ce début de saison, ne pouvant compter sur Alexandre Messier, Christian Turcotte a dû faire appel à la recrue David Vanslette pour faire

face aux Associés jeudi dernier. C'était visiblement trop demander au jeune lanceur du Dynamique qui a eu tout un baptême du baseball senior en accordant quatre circuits dans les trois premières manches.

«Sans sacrifier ce match, je savais que ce ne serait pas facile. Mainville avait lancé deux jours auparavant et Lee Hinkson n'était dis-



Lee Hinkson, un lanceur gaucher, a mystifié l'attaque du Laval dimanche dernier.

ponible que pour le match de dimanche, si bien qu'il a fallu piger dans nos ressources», explique Christian Turcotte.

Il a cependant aimé l'attitude de son jeune lanceur qui, malgré cette défaite, ne s'est pas découragé. «Ce que j'aime cette année avec mon équipe, c'est qu'on ne se laisse pas abattre. Le moral est très bon. Malgré cette cuisante défaite, on savait qu'on pouvait rebondir, ce qu'on a fait de belle façon dimanche». M. Turcotte est très heureux de la chimie qui s'est installée au sein de l'équipe. «Nous n'avons peut-être pas le groupe de joueurs le plus ta-

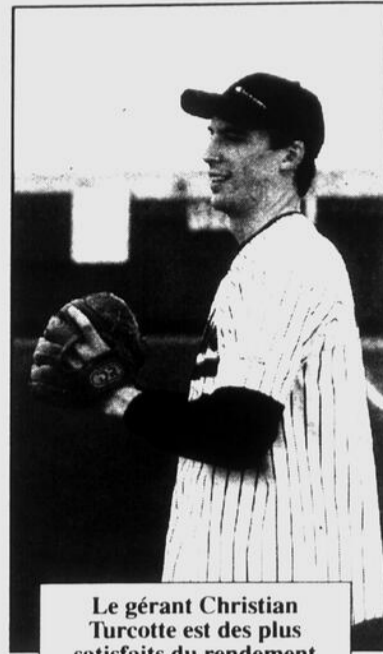
lentueux, mais on forme une équipe, et c'est ce qui est le plus important à mes yeux».

S'il a éprouvé des difficultés au monticule, David Vanslette se signale cependant au bâton. Il fait très bien, semble-t-il, depuis que son gérant lui a confié le premier rang du rôle offensif. Eric Leclair et Lee Hinkson font aussi très bien offensivement. Christian Turcotte espère que Éric Saint-Pierre soit sorti de sa torpeur, lui qui a frappé son premier circuit de l'année.

Le Dynamique peut aussi compter sur le retour de Benoît Lamoureux, un joueur de la région qui s'est joint à l'équipe, cette semaine. «J'espère que le message a passé. Benoît est peut-être le premier d'une série de joueurs locaux à vouloir se joindre à l'équipe et c'est tant mieux. Je ne demande que ça», indique Christian Turcotte qui a cédé sa place à Stéphane Thibodeau pour le match de dimanche, étant retenu à Chicago pour son travail. Le gérant du Dynamique croit qu'il sera peut-être plus facile de recruter des joueurs avec une fiche positive.

À venir

Le Dynamique ne jouera que deux matchs cette semaine, mais tous les deux à domicile. D'abord,



Le gérant Christian Turcotte est des plus satisfaits du rendement offensif de son premier frappeur David Vanslette.

dimanche, Saint-Jean accueillera les Patriotes de Saint-Charles-Borromée à 20 heures au stade Richard-Lafontaine. Puis, mardi, à 20 heures, retour à Saint-Jean des Associés de Laval qui, au moment d'écrire ces lignes, avaient un demi-match de retard sur le Dynamique au deuxième rang du classement général.

Une victoire en trois parties

Semaine difficile pour les Pirates de Saint-Jean

MARIO TREMBLAY

Semaine en dents de scie pour les Pirates de Saint-Jean qui n'ont remporté qu'un seul de leurs trois matchs. La défensive et le manque de contrôle des releveurs de l'équipe sont les principales raisons de cette semaine bien ordinaire.

Lundi de la semaine dernière, les Johannais ont perdu 8-7 à Saint-Bruno avant de s'incliner à nouveau 5-4 au stade Richard-Lafontaine face à Sherbrooke. Les Pirates ont repris le chemin de la victoire dimanche, en disposant de Saint-Bruno 5-1. Après quatre matchs, les champions de la dernière saison présentent un dossier de deux victoires et deux revers.

«Il n'y a pas lieu de s'inquiéter, d'autant plus que nos défaites sont survenues en fin de rencontre. Il nous faut simplement s'ajuster à certaines situations», indique le gérant des Pirates, Éric Yelle.

La défensive a éprouvé des difficultés lundi dernier en commettant six erreurs. Pourtant, l'offensive avait fait son travail en permettant à l'équipe de revenir de l'arrière à deux reprises. Puis, contre Sherbrooke, les buts sur balles ont été fatals en fin de rencontre. La relève est venue alors gâcher une belle prestation du partant Frédéric Laporte, qui n'a alloué que deux points en cinq manches.

«Je suis toujours prudent avec mes lanceurs en début de saison. Frédéric avait effectué suffisamment de lancers et, de plus, ma relève, très peu utilisée, n'était pas



Les Pirates auront une grosse semaine, affrontant notamment Granby et Saint-Constant, considérées comme deux des meilleures formations AA.

prête. Je ne blâme personne pour cette défaite. Ce sont des situations que l'on retrouve souvent en début de saison», explique M. Yelle.

Les Pirates avaient pourtant pris les devants 4-0 en deuxième manche grâce à deux circuits, un en solo de Claude Germain et un autre de trois points du neuvième frappeur Sébastien Collard.

«On a eu tendance à s'asseoir sur notre avance plutôt que de fabriquer d'autres points. C'est un autre aspect que l'on devra travailler. Ce qu'il faudra surtout faire, c'est jouer comme une bonne équipe et non pas se prendre pour une grande équipe», souligne avec prudence Éric Yelle.

Soulignons dimanche la solide performance de Mikael Martin qui a signé une 15^e victoire de suite. Il a lancé un match complet face à Saint-Bruno. Martin est in-

vaincu depuis près deux ans et demi maintenant au junior AA.

À venir

Les Pirates seront fort occupés au cours de la prochaine semaine, alors qu'ils disputeront pas moins de quatre matchs. Les deux premières rencontres de cette séquence ne seront pas piquées des vers puisque Saint-Jean jouera contre les deux meilleures formations des ligues de l'Estrie et de la Rive-Sud, selon Éric Yelle. Ce soir, mercredi, les Pirates seront à Granby, la meilleure formation de l'Estrie, alors que, samedi, ils accueilleront Saint-Constant au stade Richard-Lafontaine à 19h30.

Dimanche, autre match à domicile pour les Pirates qui recevront Drummondville à 13 heures puis mardi soir, à 19h30, Saint-Jean sera à Saint-Hubert.

Ligue de soccer élite

Bon départ pour le Celtix

MARIO TREMBLAY

Le Celtix de Saint-Jean a amorcé de belle façon sa deuxième saison au sein de la Ligue de soccer élite du Québec. Les Johannais ont en effet été sans pitié pour l'Arsenal de Saint-Hyacinthe, les battant par la marque de 5 à 1.

Le Celtix a débuté le match en lion, contrôlant le jeu dès le départ et brillant sur le jeu collectif. Christophe Dutarte a d'ailleurs ouvert la marque pour le Celtix en profitant d'un jeu bien amorcé par Éric-Landry Mavoungou. Après six minutes de jeu, Saint-Jean menait 1-0.

Malgré la pression exercée par l'équipe johannaise, il a fallu attendre la 25^e de jeu avant de voir le Celtix inscrire un deuxième filet. Une passe savante de Stéphane Mibemuguibanga a permis à Éric-Landry Mavoungou de filer seul vers le but adverse. Celui-ci a lobbé le ballon par-dessus le gardien maskoutain.

Dix minutes plus tard, Guy-Martial Divakou portait la marque à 3-0. C'est alors que l'entraîneur du Celtix, Rodrigo Pinochet, a retiré son as marqueur Éric-Landry Mavoungou qui était blessé à une épaule.

Avant la mi-temps, Saint-Hyacinthe est revenu avec un but pour l'avance du Celtix à deux buts. Mais les Johannais sont revenus forts en deuxième demie, inscrivant deux buts qui furent l'oeuvre de Guy-Martial Divakou qui complétait ainsi son tour du chapeau.



L'attaque du Celtix a tout simplement dominé celle du Saint-Hyacinthe.

Rodrigo Pinochet a tenu à souligner le travail des milieux de terrain Fodé Touré et Bamba Dia qui se sont sacrifiés défensivement pour permettre aux meneurs de jeu Christophe Dutarte et Stéphane Mibemu de se concentrer sur la relance de l'attaque.

Ce match saluait aussi le retour au jeu du capitaine Alexandre Germain, qui a été blessé à l'aine à l'entraînement. Il a fait, selon M. Pinochet, un travail sans bavure en défense.

L'entraîneur du Celtix nous fait aussi remarquer que, pour la première fois de son histoire, le Celtix se retrouve au premier rang du classement de la Ligue provinciale.

Les Johannais disputeront deux matchs en trois jours, cette semaine. D'abord, jeudi soir, ils rendront visite au FC Select Rive-Sud à Longueuil, à 21 heures, puis, samedi, ils recevront le Racing de Montréal-Nord à 20 heures au parc-école Saint-Gérard.

Tournoi de qualifications pour les 14 ans et moins

Les équipes du Lac Saint-Louis en finale canadienne

MARIO TREMBLAY

Les équipes garçons et filles des Lakers du Lac Saint-Louis se sont qualifiées pour la finale canadienne de l'Internationale Premier Cup Nike de soccer, samedi dernier, lors du tournoi de l'est du Canada présenté au Complexe sportif du Fort Saint-Jean.

Dans le tournoi à huit équipes pour garçons de moins de 14 ans, les Lakers ont défait en finale les Dragons de Bourassa 1-0 à la suite d'un tir de barrage (2-0 pour les tirs au but). Les Lakers représenteront l'Est du Canada lors de la finale canadienne à Ottawa, les 29 et 30 mai prochains. Ils se mesureront alors aux Calgary Tri-West Eagles, vainqueurs du tournoi de l'Ouest du Canada, aux Dixies Strikers de Mississauga, champions de l'Ontario, et aux Brampton 85, meilleures deuxièmes de ces compétitions régionales.

Le meilleur buteur du tournoi a été Chris Parsons, du Dartmouth United de la Nouvelle-Écosse avec quatre buts.

La formation féminine des Lakers a été la meilleure des six équipes de filles de moins de 14 ans, défaisant les Prowlers d'Ottawa 1-0 en finale. Elle participera donc à la finale canadienne aux côtés du North Shore Blue Ice de North Vancouver, des Brampton United Bobcats de l'Ontario, et du Scarborough United Storm, champion de l'an dernier de la Coupe Défi Nike Canada. Les meilleures buteuses ont été Aimée Legault du FC Select Rive-Sud et Canadace MacDonald, des Scotia Storms, avec six buts chacune.

Le FC Select Rive-Sud a d'ailleurs bien fait au cours de ce tournoi, en remportant la finale consolation 4-3 en tir de barrage face au Scotia Storms. En demi-finale, le FC Select avait perdu de justesse 2-1 contre Ottawa, là aussi en tir de barrage. En ronde préliminaire, le FC Select avait perdu son premier match 2-1 contre le Lac Saint-Louis puis gagné sa deuxième rencontre 2-1 contre le Dartmouth United. Quant aux Rapides de la ligue de la Voie Maritime, elles ont dû se contenter de la sixième et dernière place, perdant ses deux premiers duels 5-2 contre Scotia et 2-0 contre Ottawa, avant de perdre le match de qualification pour la cinquième place 2-1 contre Dartmouth.

Les deux finalistes à la finale canadienne chez les garçons participeront à la finale nord-américaine à Beaverton dans l'Oregon où ils affronteront huit équipes américaines. Les finalistes de ce tournoi représenteront alors leur pays à la finale mondiale de l'Internationale Premier Cup Nike à Barcelone, en Espagne, du 20 au 22 juillet.

L'équipe féminine gagnante de la finale canadienne accédera à la finale internationale à Beaverton, où elle se mesurera à des formations d'Europe, d'Amérique du Sud et des

États-Unis à l'occasion de l'édition inaugurale de l'Internationale Premier Cup pour les filles.

Les finalistes auront la chance de voir à l'oeuvre les plus grandes joueuses de soccer du Canada, du Brésil, de la Norvège et des États-Unis qui disputeront des matchs préparatoires à la Coupe du monde de soccer.

Lancée il y a six ans, l'Internationale Premier Cup Nike est le plus important tournoi du monde pour les garçons et les filles de 14 ans et moins. La compétition regroupe plus de 5 000 équipes à travers le monde, y compris l'Afrique, l'Asie, l'Europe et les deux Amériques, qui compétitionnent pour représenter leur pays au niveau international.



L'Internationale Premier Cup Nike réunissait 14 des meilleures formations chez les 14 ans et moins au pays.

ALLEZ-Y EN GRAND

OU RETREZ-VOUS

LTX M/S A/T



Ce sont les équipes du Lac Saint-Louis qui ont remporté les grands honneurs.



GRAND CHOIX DE ROUES EN ALLIAGE À BON PRIX



BOB

Notre ambition est de vous voir... Notre satisfaction de vous revoir...



LES PNEUS Robert Bernard



FREINS ET SUSPENSION

450, rue Grand-Bernier Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu

346-4457
1-888-346-4457
(sans frais)



VOTRE EXPERT
FREINS, SILENCIEUX,
SUSPENSION,
ALIGNEMENTS
* Aux localités
suivantes

• Granby	de Beauce
• Chambly	• Saint-Paul
• Boucherville	• d'Abbotsford
• Papineau	• Saint-Jean-
• Saint-	sur-
• Georges et	Richelieu
• Saint-Côme	

LE MERCREDI 26 MAI 1998 • LE CANADA FRANÇAIS

Dès samedi

L'Association de motocyclistes Entre Nous débute sa première saison d'activités

GORETTE LINHARES

Les adeptes de motocyclisme comptent sur un nouveau regroupement sans but lucratif dans la région, l'Association de motocyclistes Entre Nous, qui se démarque par son service de parrainage et d'accompagnement aux membres, explique André Saint-Onge, président, et Lise Fortin, secrétaire. Une première activité officielle est prévue samedi prochain.

Le principe du parrainage est simple. Le nouveau membre, en période de probation au sein de l'Association, est parrainé par un second motocycliste qui l'accompagnera dans ses randonnées de groupe et autres activités. Dans le cas des nouveaux conducteurs, qui doivent obligatoirement conduire auprès d'un autre motocycliste, le parrain se rend même à son domicile avant et après les randonnées.

Le nouveau membre entreprend ainsi une démarche sécuritaire en plus de voir faciliter son introduction au sein du groupe. «L'Association devient un service pour eux», remarque André Saint-Onge, lui-même passionné de motocyclisme. Et ce service n'est pas seulement utile pour les jeunes détenteurs de permis, mais aussi pour ceux qui n'ont pas conduit depuis longtemps, ceux qui se sentent moins à l'aise.

L'Association se distingue aussi

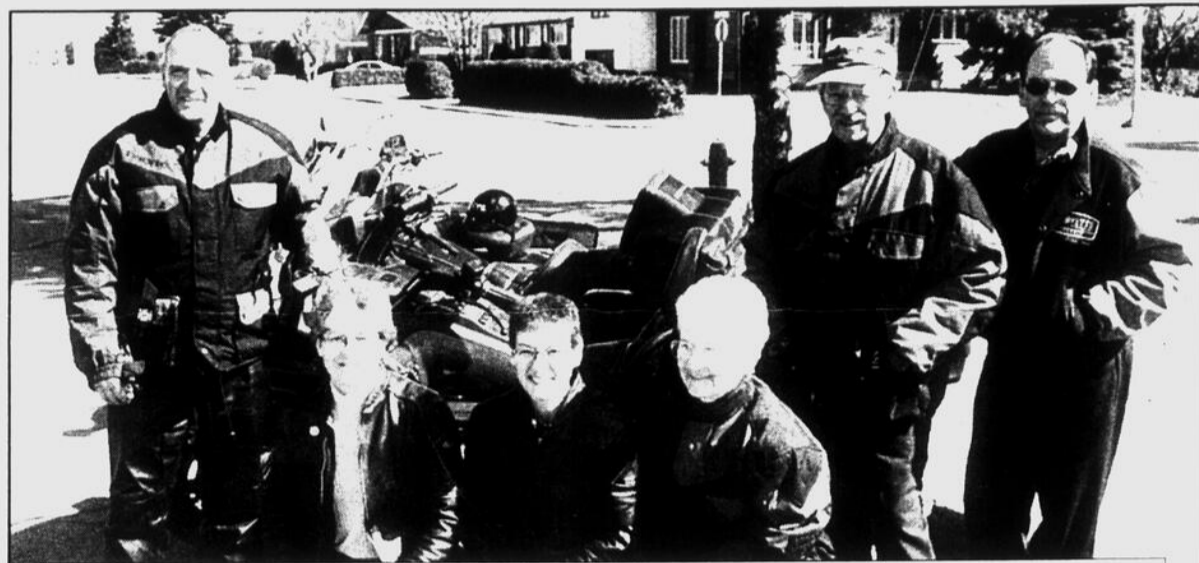
par son membership restreint à une soixantaine de membres, enchaîne Lise Fortin. C'est une façon de susciter un fort sentiment d'appartenance chez les membres, «le sentiment que ressentent les membres d'un gang d'amis heureux de se rencontrer pour pratiquer le sport qui les unit», complète-t-elle.

Incorporé depuis le 22 février, le regroupement compte une trentaine de membres. Fixé à 60 personnes en 1999, le membership augmentera de 10 % à toutes les années.

Randonnées et activités

Le calendrier des activités est organisé en fonction des nouveaux membres, poursuivent M. Saint-Onge et Mme Fortin. Un total de cinq randonnées est prévu afin de favoriser l'apprentissage. «Nous avons tenu compte de la longueur des randonnées, de la vitesse à laquelle nous allons, et les arrêts seront plus fréquents», disent-ils. Évidemment, la sécurité est de mise: les motocyclistes prennent la formation dite en damier et les membres plus expérimentés prodiguent des conseils à leurs collègues, en cas de besoin.

Les parcours organisés au bénéfice des nouveaux membres sont fixés les samedis. Le point de ralliement est toujours le même, à savoir le restaurant Da Lucia, situé au 365, boulevard Saint-Luc, à Saint-Luc. Les départs sont fixés à 9 heures. Au premier rendez-vous, samedi prochain, les adeptes se rendront à Ottawa. Puis, dimanche prochain,



Les membres du conseil d'administration de l'Association sont André Saint-Onge, président, Lise Fortin, secrétaire, Micheline Bessette, Jeanine Bessette, trésorière, Normand Bessette et Marcel Mercier, vice-président. André Barbeau, directeur de publicité, est absent sur la photo.

tous les membres seront initiés à quelques exercices en avant-midi puis, en après-midi, ils partiront en randonnée.

Il est à noter qu'une sortie spéciale aura lieu le 12 juin à l'Amérique, au Lac Georges. Les autres destinations inscrites au calendrier sont la région de Lanaudière et les Bois-Francs le 19 juin, le Mont Pinaque le 26 juin, le Mont Mégantic le 27 juin, Montebello le 17 juillet, Stowe le 21 août, les États-Unis le 11 septembre et le Bar Harbour (ou Bankor) dans le Maine, à la fête du Travail. Pour ce qui est des week-ends vacants, les destinations sont à confirmer.

En cas de pluie, l'activité du samedi est reportée au lendemain, dimanche. S'il ne pleut pas, la destination des randonnées du dimanche sera suggérée ou déterminée le jour même, auprès des membres. Les escapades sont ainsi plus spontanées, affirme M. Saint-Onge. De plus, tous les mercredis, à 19 heures, des randonnées seront organisées.

Des cafés-rencontres, dans d'autres municipalités, de la Fédération de motocyclistes du Québec seront aussi proposés aux membres, ajoute Mme Fortin, ce pourquoi il faut que les membres soient «autonomes». Ils doivent savoir

utiliser une carte routière, illustrer-t-elle.

L'Association de motocyclistes Entre Nous accueille les motocyclistes du Haut-Richelieu, mais aussi ceux de l'extérieur, dans la mesure où ils peuvent se rendre au point de ralliement. Bien sûr, l'invitation est lancée aux propriétaires de tous types de motos. Pour une personne, la saison est offerte au coût de 55 \$; pour un couple, le coût est fixé à 85 \$.

Pour information: Jeanine Bessette au (450) 359-0429, Lise Fortin au (450) 346-5783 et André Saint-Onge au (450) 635-9125.

Des nouveautés pour la 5^e édition

Éco-Roule prend de l'ampleur

RICHARD HAMEL

Éco-Roule prend encore de l'expansion. La course-rallye qui se tiendra le 12 septembre au Centre de la nature de Farnham promet beaucoup avec l'ajout de deux épreuves et une classique encore plus relevée.

Les organisateurs ont dévoilé les détails entourant cette cinquième édition lors d'une conférence de presse tenue le 18 mai dernier, à l'Hôtel de ville de Farnham, en présence des principaux partenaires ainsi que de quelques athlètes, dont le vainqueur de l'an dernier, Mathieu Parent.

Le champion reviendra défendre son titre à cette classique Domco, qui réunira encore cette année les grands noms de cette épreuve en fauteuil roulant. Les André Viger, Chantal Petitclerc, André Beaudoin et compagnie devraient être de retour.

La classique Domco regroupera trois classes, les hommes paraplégiques, les femmes paraplégiques et les hommes quadraplégiques. Contrairement aux années passées, la course se tiendra en matinée plutôt qu'en début d'après-midi. Le parcours compte une vingtaine de kilomètres dans les rues de la ville. Les participants devront négocier deux passages à niveau sur voies fer-

rées recouvertes de tapis et fermées pour l'occasion, un passage sur le pont enjambant la rivière Yamaska et une passerelle piétonnière où les dépassements sont impossibles.

«Éco-Roule prend de l'ampleur, mais l'objectif premier demeure toujours le même, soit d'offrir à ces personnes une journée remplie d'émulation et un divertissement pour toute la famille», a lancé le coordonnateur de l'événement, Jean-Pierre Paquette. «On a la chance de compter sur l'implication du Club Lions et de plusieurs partenaires. Je pense que ce sont les bénévoles qui en retireront le plus grand bénéfice».

Catégories

Cette année, sept catégories figurent à la programmation et des bourses totalisant près de 7000 \$ seront offertes aux gagnants.

Les personnes handicapées pourront s'inscrire dans l'une ou l'autre des catégories suivantes: fauteuil manuel sans accompagnateur pour enfants de 10 à 16 ans, fauteuil manuel sans accompagnateur pour femmes, fauteuil manuel sans accompagnateur pour hommes, fauteuil motorisé sans accompagnateur ainsi que fauteuil manuel ou motorisé avec accompagnateur de tout âge.

La vitesse n'a aucun effet sur le résultat. Lors du rallye, les participants et leur accompagnateur auront à répondre à vingt questions d'ob-



Les membres du comité organisateur d'Éco-Roule: à l'avant: Denis Riel, Claude Chiasson, Roger Domey et Jocelyn DesRochers; à l'arrière: François Audette, lieutenant-colonel Milot, Jacques Langelier, président d'honneur, Paul Brodeur, Danielle Berger, Jean Lemonde, Yves Bédard, Carole Gaudette, Jean Valiquette et Jean-Pierre Paquette, coordonnateur.

ervation et de connaissance sur l'écologie et l'environnement. Le Centre de la nature comporte dix stations le long de son parcours de 1,5 kilomètre.

Les participants sont sélectionnés par les Associations régionales de loisirs pour les personnes handicapées de la Montérégie.

Deux autres catégories viennent donc s'ajouter, soit le rallye de tandems avec des non-voyants et le rallye de vélos à main. Ces deux activités se dérouleront en matinée sur la

piste cyclable Montérégiade I reliant Farnham à Granby. Dans les deux cas, les participants se partageront une bourse totale de 300 \$.

Activités

Outre les courses, trois activités sont organisées à l'intention des participants. Les personnes en fauteuil roulant pourront s'adonner au tir à l'arc, supervisé par des moniteurs accrédités par la Fédération québécoise de tir à l'arc et par des bénévoles du Club chasse et pêche de Fam-

ham. D'autres pourront effectuer du tir à la carabine et au pistolet.

Enfin, le «boccia», de pétanque adapté pour les personnes handicapées, devrait attirer beaucoup d'adeptes. L'activité sera supervisée par l'Association québécoise des sports pour paralytiques cérébraux.

Soulignons en terminant que cette cinquième édition requiert la participation de quelque 200 bénévoles et la participation de plusieurs partenaires, que ce soit des commanditaires ou des organismes.

Nouvelle zone administrative du AA

Saint-Hubert se joint à Saint-Jean et Iberville

MARIO TREMBLAY

Après de longs débats parfois houleux, la région Richelieu a finalement tranché. C'est l'administration du hockey mineur de Saint-Hubert qui se joindra à celle de Saint-Jean et d'Iberville dans le cadre du réaménagement de la zone administrative.

La région Richelieu a en effet décidé de ramener de six à cinq le nombre de zones pour les équipes AA. Ainsi, avec le retour de Saint-Hubert, on constitue le même territoire qu'il y a deux ans à l'époque des Remparts AA.

Mais, l'adhésion de Saint-Hubert ne s'est pas faite aussi facilement qu'on pourrait le croire. Selon le président de la zone 06, soit Saint-Jean, Iberville et Chambly, Denis Rondeau, les dirigeants de cette association ne voulaient en aucun temps revenir avec nous pour administrer la nouvelle équipe zonale AA.

«Ils rappelaient constamment les mauvaises expériences du passé, soulignant notamment le manque de joueurs de leur région dans les équipes AA. Nous avons démontré le contraire à la région», souligne M. Rondeau.

Ce dernier est bien heureux de cette décision, puisque le plan initial adopté lors d'une réunion précédente amenait plutôt la région de Saint-Hyacinthe avec celle de Saint-Jean et d'Iberville et excluait donc Saint-Hubert.

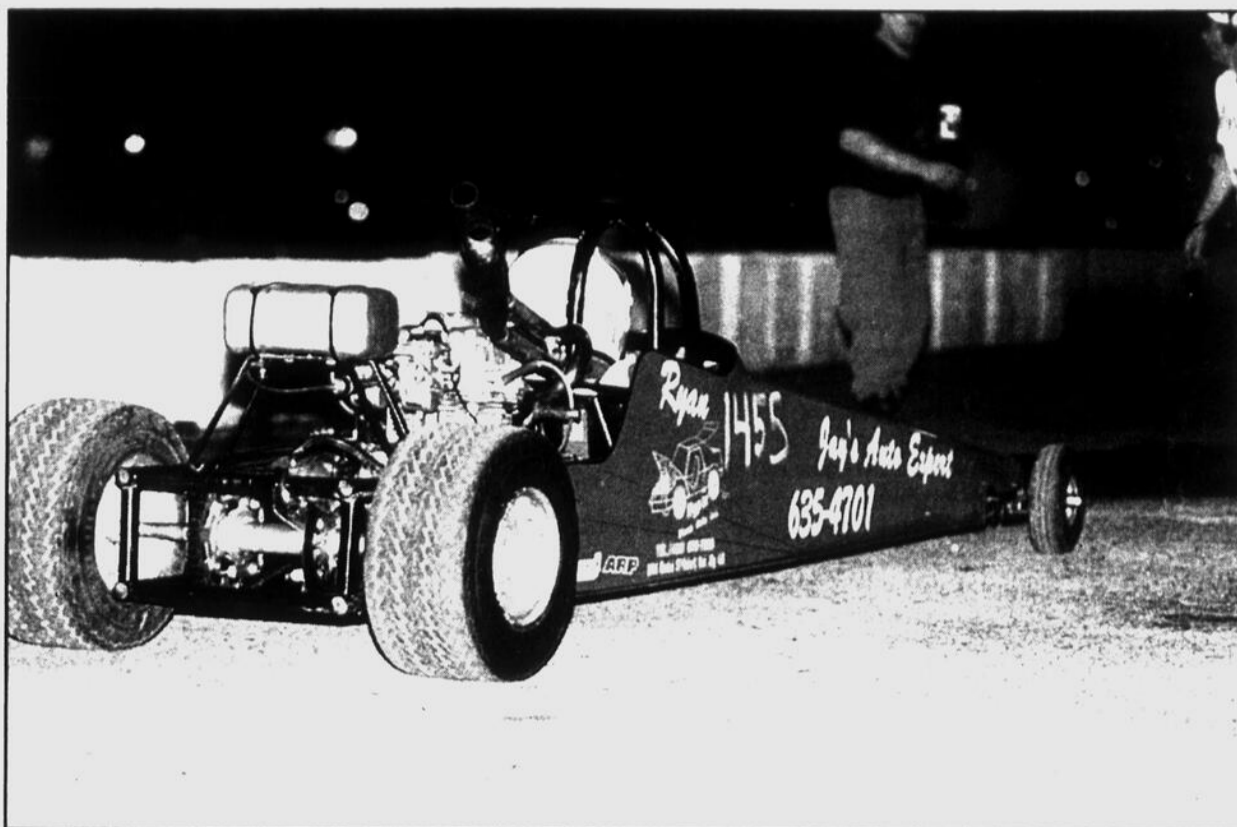
«Au niveau transport et proximité, cette décision n'avait aucun sens. On a dû débattre pour faire comprendre que les coûts reliés à cette décision étaient énormes», précise M. Rondeau.

Il a fallu une assemblée spéciale extraordinaire de la région, il y a deux semaines, pour faire changer la décision qui a finalement été adoptée officiellement lors de l'Assemblée générale de la région Richelieu à Saint-Jean-sur-Richelieu, le 14 mai dernier.

Il a fallu, au préalable, faire entendre raison aux dirigeants de Saint-Hubert qu'il en était mieux ainsi. «Il faut comprendre que pour tout le monde, il s'agit d'une nouvelle administration et que l'on travaillera sur de nouvelles bases. C'est certain que l'on devra travailler dans une certaine harmonie. J'en suis le premier conscient», souligne M. Rondeau.

C'est donc dire que la région 05 sera composée des ligues de hockey mineur de Saint-Jean, Iberville, Chambly, Marieville, Saint-Césaire et Saint-Hubert.

Ce réaménagement, rappelons-le, visait à mieux répartir les 498 équipes de la région à l'intérieur de cinq nouvelles zones afin de renforcer davantage les formations AA. Quant aux formations BB et CC et simple lettre, on poursuivra selon le même portrait que l'an dernier, soit avec six zones administratives ce qui exclut donc Saint-Hubert pour les besoins de la cause. *LD*



(Photo Rémy Boly)

Une course n'attend pas l'autre à Napierville

Le Centre d'accélération de Napierville présentera un programme intéressant de courses au cours des prochaines semaines. Ainsi, samedi et dimanche prochains, on pourra voir à l'oeuvre Mario Carranca et sa «Jet Funny Car». Le promoteur Ronald Brunet offrira aussi un special E.T. Combo samedi soir, et son «Muscle Car Show N Run dimanche après-midi. Soulignons que les 3 et 4 juillet, la piste de Napierville présentera son Challenge Pepsi, deuxième événement en importance de la saison, alors que le championnat Gadoua est à l'horaire les 14 et 15 août prochains. Entre-temps, le 6 août, ce sera la présentation de la rencontre Inter-Club. La saison prendra fin avec le championnat Été des Indiens le 17 octobre. Les portes ouvrent à 14 heures le samedi et à neuf heures le dimanche matin.

Depuis 33 ans
chez

DAIGNEAULT & FRÈRES/1966

Honda l'affaire!

Honda Civic DX coupé



#EJ612X

5 vitesses

208\$ /mois*

On paye plus pour votre échange

Financement disponible **5,8%** de 24 à 60 mois

Honda Accord LX Berline

- Automatique
- Groupe électrique
- Climatiseur

Transport et
préparation inclus

318\$ /mois*



#CG564X

* Location basée sur bail de 48 mois offerte exclusivement avec Honda Canada Finance. 96 000 km inclus. Valeur résiduelle garantie. Comptant ou échange équivalent: 2 500\$ (EJ612X), 2 700\$ (CG564X). Transport et préparation inclus. Taxes en sus. Photos à titre indicatif.



HONDA
Saint-Jean SUR RICHELIEU
DAIGNEAULT & FRÈRES/1966

400, rue Laberge
Saint-Jean-sur-Richelieu
347-7567

CONÇUES ET CONSTRUITES
SANS CONCESSION



(Photo Rémy Boly)

L'Assemblée générale annuelle de la région Richelieu s'est tenue à Saint-Jean-sur-Richelieu, il y a une dizaine de jours.

COMPLEXE SPORTIF

du Fort Saint-Jean

358-6604

Camp de jour sportif et récréatif

pour les 6 à 14 ans

Blocs

- #1. 28 juin au 9 juillet
- #2. 12 au 23 juillet
- #3. 26 juillet au 6 août
- #4. 9 au 20 août
- #5. 23 au 27 août

Service de garde

Sur place
25\$/semaine

Tarifification

- 1 sem. (bloc #5): 75\$/enfant
- 2 sem.: 120\$/enfant
- 4 sem.: 220\$/enfant
- 6 sem.: 310\$/enfant
- 8 sem.: 400\$/enfant
- 9 sem.: 445\$/enfant

Plusieurs activités

Sportives et récréatives
des plus intéressantes

Les inscriptions débutent le 1^{er} mai 1999!

15, rue Jacques-Cartier Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu

042010-2651-7

LE MERCREDI 26 MAI 1999 • LE CANADA FRANÇAIS A-49

Les Broncs sans pitié face à des Dragons sans flamme!

MARIO TREMBLAY

Affrontement David contre Goliath samedi dernier à Repentigny, alors que les Broncs croisaient le fer contre les Dragons de Lanaudière, une équipe de l'expansion. Ce qui devait arriver, arriva. Les Johannais ont remporté une victoire facile de 70-6 pour ainsi conserver un dossier parfait de quatre victoires dans la Ligue provinciale senior de football.

Le quart des Broncs, Pascal Lessard, a complété pas moins de sept passes de touchés dans le match. Benoît Lamarre et Martin Caron ont inscrit chacun quatre touchés pour les vainqueurs. Benoît Tremblay, Patrick Van Rossum et Martin Greendale ont marqué chacun un majeur pour les Broncs qui ont inscrit six points de classement, ayant gagné les deux demies de la rencontre.

Martin Caron, un des responsables de l'équipe, admet que la présence de Pascal Lessard au poste de quart facilite les choses au niveau offensif. «Cela nous permet d'utiliser Benoît Lamarre à sa position naturelle, soit demi. Notre attaque est ainsi plus diversifiée».

M. Caron n'hésite pas à dire que son offensive a connu son meilleur match de l'année. Il faut aussi dire que la défensive, encore une fois, grâce à son excellent travail, a su placer l'équipe à des positions enviables sur le terrain.

Concernant la formation de Lanaudière, Martin Caron a remarqué plusieurs joueurs de talent au sein de cette équipe. «Ce qui leur manque, c'est de l'expérience de football. Lorsque ces joueurs auront acquis la maturité nécessaire, ce ne sera pas une vilaine équipe de football», souligne-t-il.

Par cette victoire, les Broncs demeurent donc invaincus en quatre matchs. En fait, ils



Benoît Lamarre (87) a connu tout un match samedi avec quatre touchés. Il est appuyé au champ arrière par P.A. Gadoury (32).

n'ont perdu qu'une demie depuis le début de la saison. Selon M. Caron, les Broncs seraient seuls en tête, quoique les statistiques de la ligue ne soient pas encore disponibles.

Les Broncs bénéficient d'un congé ce week-end. Ils reprendront le collier le 5 juin au Complexe sportif du Fort Saint-Jean, alors qu'ils recevront Sherbrooke. Ce congé, selon Martin Caron, va permettre à l'équipe de soigner ses blessures et de revenir en santé pour le dernier droit de la saison.

Complexe Claude-Raymond

Championnat provincial scolaire de flag-football du 28 au 30 mai

MARIO TREMBLAY

Vingt-trois équipes vont prendre part au championnat invitation scolaire provincial de flag-football présenté du 28 au 30 mai prochains, au Complexe sportif Claude-Raymond.

Quatorze de ces équipes seront de catégorie juvénile féminin, quatre de catégorie juvénile masculin et cinq de classe cadette.

En tout, 39 matchs de flag-football seront présentés. Quatre joutes seront jouées vendredi soir à compter de 18 heures, alors que l'action reprendra samedi et dimanche matin à compter de 9 heures.

Dans les classes cadettes et juvénile garçon, il s'agira d'un tournoi à la ronde, alors que dans la classe juvénile féminin, on procédera à un tournoi élimination où chaque équipe jouera un minimum de deux matchs.

La région du Haut-Richelieu sera représentée par l'école Beaulieu qui aura une équipe dans chacune des catégories. On retrouvera aussi des équipes de Longueuil, Trois-Rivières, Joliette, Terrebonne et Montréal.

La présidence d'honneur de l'événement a été confiée à Pierre Buisson, directeur-général de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Soulignons que les trois équipes de Beaulieu seront à l'oeuvre dès vendredi soir prochain lors de la première journée de



Pierre Buisson agira à titre de président d'honneur.

ce championnat que l'on promet très relevé.

Freins
Mise au point
Silencieux
Suspension

AutoPLACE
MAÎTRE MÉCANICIEN

AutoPLACE décerne son Grand Prix

AutoPLACE est heureux d'annoncer le gagnant du Grand Prix de la promotion «*Filez à l'anglaise!*».

En effet, Monsieur Yanick St-Onge de la région de Saint-Hyacinthe assistera avec la personne de son choix au Grand Prix de Formule 1 d'Angleterre en juillet prochain.

Le prix d'une valeur de 11 000\$ comprend les billets d'avion; l'hébergement dans des hôtels quatre étoiles de Londres et de Silverstone; les droits d'entrée pour les quatre jours du Grand Prix; une visite de l'usine BAR et du musée de la Formule 1; ainsi que 1 000\$ d'argent de poche.



[Photographie R.F. : Rejean Fontaine, photographe]

De gauche à droite sur la photo :

Michel Archambault, représentant Carquest Canada, Saint-Hyacinthe; Jean Dupras, Garage Robert Dupras inc. de Saint-Hyacinthe; Yanick St-Onge, gagnant du voyage du Grand-Prix d'Angleterre; Luc Dupras, Garage Robert Dupras inc. de Saint-Hyacinthe; Michel Rondeau, directeur du marketing, Carquest Canada; Mario Béland, directeur AutoPLACE, maître mécanicien.

(Publicité)

SD05

Il aime quand ça joue dur!

Il travaille dur, et il joue dur! Si vous avez besoin d'une camionnette pour votre travail, vous apprécierez la robustesse et la durabilité du Super Digger V de Yokohama. Conçu pour un usage commercial intensif sur chemins pavés, ce quatre-saisons pour camionnettes et quatre-roues motrices vous surprendra agréablement par son caractère sportif en conduite hors route. Quel que soit le terrain, il procure adhérence et contrôle maximum sur toute surface.

- Adhérence supérieure en toute saison
- Écoulement à grand débit de l'eau
- Direction précise
- Durabilité exceptionnelle
- Lettrage contour blanc

Notre ambition est de vous voir... Notre satisfaction de vous revoir...



LES PNEUS Robert Bernard



FREINS ET SUSPENSION

450, rue Grand-Bernier Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
346-4457
1-888-346-4457
(sans frais)

VOTRE EXPERT
FREINS, SILENCIEUX,
SUSPENSION,
ALIGNEMENTS
* Aux localités
suivantes

GRAND CHOIX DE
ROUES
EN ALLIAGE
À BON PRIX



YOKOHAMA
LES SUPERFORMANTS



Le Golf avec André Turbide



Bel exploit de Dino Massari au Club Baie Missisquoi

La saison est bien entreprise au club de golf Baie Missisquoi si on se fie aux dires du propriétaire Bernard Tremblay qui se remet très bien d'une opération à un ménisque d'un genou. «Nos verts sont vraiment bien sortis cette année. Nous avons également décidé de planter 200 arbres, des pins de 6 pieds de hauteur, en des endroits stratégiques, ce qui embellit encore plus notre belle nature qui avait subi quelques avaries lors du fameux verglas de 1998, de dire Tremblay.

Le tournoi d'ouverture au club Baie Missisquoi s'est déroulé dans la bonne humeur d'autant que le quatuor mené des mains de maîtres par Pierre Paquette, en a remporté les honneurs. Paquette, le président du comité des membres, jouait en compagnie de Clément Raymond, Raymond Jodoin et Joe Humeniuk. Cette première compétition de la saison a permis à plus de 20 joueurs invités à fraterniser avec les membres et de vivre la belle atmosphère qui règne à ce club de Venise-en-Québec.

Mais l'exploit à souligner depuis l'ouverture de la saison appartient à Dino Massari qui fait les choses en grand quand il se décide. Dans une ronde à l'issue de laquelle il a ramené un pointage de 72 coups, la normale, ce membre depuis plusieurs saisons a réussi deux aigles, un rarissime dans une même ronde.

Fort d'un programme de conditionnement physique qu'il a entrepris l'hiver dernier, Massari profite de sa marge d'erreurs de 6 pour y aller de ses plus beaux élan depuis le début de la saison. Un bon candidat pour l'équipe inter-clubs qui évolue dans le district des Cantons de l'Est.

Par ailleurs, certains membres du club se demandent si Jean Picard et Louise Boudreault ne sont pas engagés dans une sorte de concours. Picard grimace et tire même la langue lorsqu'il frappe la balle tandis que Louise se déhanche comme si elle descendait dans les bosses sur ses skis «Rossignol». La responsable des communications au club, Sylvie Paquette, enquête sur ces cas.

DES JOUEURS SENIORS DE QUALITÉ

Plusieurs des meilleurs joueurs de la PGA senior ont annoncé leur participation à l'Omnium canadien senior AT&T qui sera disputé sur les allées du club de la Vallée du Richelieu, lors de la dernière semaine du mois d'août.

Il y a une dizaine de jours, huit des meilleurs boursiers ont signifié leur intention de participer à l'épreuve de 72 trous, dont le grand meneur Bruce Fleisher, Allen Doyle, Larry Nelson, Vicente Fernandez, Graham Marsh, Dana Quigley, John Jacobs et Bob Duval, le père de David, l'ont imité.

Et pas plus tard que mercredi dernier, Bob Murphy, vainqueur à l'Omnium canadien de la PGA, à Glen Abbey, devant Greg Norman en 1986, a également posté son inscription au directeur du tournoi Bill Paul. De plus, le vétéran gaucher Bob Charles sera également du groupe des 78 participants à cet important tournoi de la PGAS dont la bourse atteint les 1,35 million. Aussi vainqueur de l'Omnium canadien en 1968, Charles détient 23 titres depuis sont arrivée chez les golfeurs seniors.

Plus l'heure de la compétition avance, plus les meilleurs golfeurs de ce populaire circuit manifestent leur intention de venir au Québec afin de remporter la première bourse du seul tournoi à saveur canadienne du circuit de la PGAS. On peut obtenir des billets pour les quatre jours de cet important tournoi en signalant le 1-800-310-7242.

LA P'TITE TRAPPE

Keith Tombs, un fidèle employé depuis plusieurs années au Forum de Montréal et maintenant au Centre Molson, est l'un des golfeurs les plus agréables à cotoyer dans un quatuor. Son élan mérite d'être étudié et son comportement exemplaire, copié. Un joueur de la grande classe.

Le jeune Mahieu Hébert, du club Napierville, passe plusieurs heures au terrain d'exercice en prévision de sa participation aux nombreux tournois réservés aux meilleurs joueurs juniors de la province.

Les visiteurs au club de Farnham qui croient rencontrer Sylvain Laguë peuvent aussi bien se retrouver devant Marc Laguë, tellement les deux jumeaux sont identiques. Sur le plan golf, Sylvain, dit «Tawin», a dû céder le titre de champion à Sylvain Mercier, la saison dernière, en prolongation. Pour sa part, Marc n'est pas un vilain golfeur, notamment lors des tournois «calcutta» du samedi.

L'adjoint à John Murray, au club Saint-Jean, Martin Lanoue, était fort malheureux l'autre jour quand il a effectué une spectaculaire sortie de fosse de sable. Sa balle reposait dans le sable de la fosse de gauche près du 13e vert situé près du pavillon mais «l'explosion» fut tellement forte que la balle se dirigea vers une fenêtre de la salle à manger qui éclata en mille morceaux. Aux dernières nouvelles, on n'avait pas encore décidé si Lanoue recevrait la facture pour le remplacement de la vitre cassée.

La fièvre «Hawkeye» s'est abattue sur le club de golf de Saint-Jean. Clément Longpré, François Déry, Michel Clermont, Roger Croteau et même Roch Goulet ont troqué leur Big Bertha pour le nouveau modèle Hawkeye de Callaway. Il paraît que les coup d'envoi de ces golfeurs n'ont jamais été aussi précis et longs.

Michel Clermont et Yvon Marcil attendent impatiemment la réponse du représentant de la CPTAQ (comité du patrimoine des terres agricoles du Québec) qui devrait leur être adressée d'ici trois semaines. Entre temps, au terrain d'exercice Le Pro du Golf, ça roule bien et Marc-André Thibodeau vous attend toujours à sa boutique mais il attend aussi les inscriptions des jeunes qui voudraient participer au 3e camp junior qui débute le 28 juin. On reçoit les inscriptions au 349-6466.

Pierre Lamarre et Richard Hallé, de Saint-Jean, ont bien figuré lors de la ronde de qualification en vue de l'Omnium Beefeater, mardi dernier à Valleyfield, mais ils n'ont pu obtenir un laissez-passer puisque seulement 18 golfeurs ayant joué 73 et moins ont mérité le droit d'être de la compétition de vendredi prochain, à Beaconsfield.

Tous les aménagements floraux au club de Farnham ont été conçus par des membres dont il faut honorer le geste et le dévouement. Il s'agit de Monic et Diane Paquette, Lise Blanchard, Ghislaine Martel, Louise Audette, Danielle Gilmore, Alain Beaulac, France Gaudette, Solange Boyer, Marthe Bernard, Normand Poirier, Diane Landry et Gloria Marcoux. Bravo pour cet acte de bénévolat.

Jean Morin et son fiston Jason, du club de golf Les Légendes, se sont qualifiés pour le tournoi Casino de Charlevoix, une compétition par équipe de deux joueurs, meilleure balle, qui aura lieu en septembre. Exploit similaire pour Jean-Louis Lamarre, de la Vallée des Forts, qui fera équipe avec Pete Bousquet, du club Islesmere.

Club de Golf Mont Saint-Grégoire

Un parcours de 18 trous à découvrir

Une normale 62 offrant un défi sur mesure. Salle de réception 120 personnes. Disponibilité pour tournoi.

	Hors saison	Saison
Sur semaine	19\$	21\$
Après 15 h	15\$	16\$
Étudiant ou âge d'or	15\$	16\$
La fin de semaine	21\$	24\$
Après 15 h	16\$	18\$
Étudiant ou âge d'or	16\$	18\$

Les tarifs de saison s'appliquent du 29 mai au 6 septembre 1999.

347-2819
1-800-474-2819
Télec.: 347-1917

Forfaits Golf du Mont Saint-Grégoire
No 1. 8 parties sur semaine et 2 parties la fin de semaine 145\$
No 2. 10 parties en tout temps 165\$

CLUB DE GOLF DE FARNHAM

Venez jouer 18 trous sur les plus beaux verts de la région, pour aussi peu que...

24.95\$*
Taxes incluses

* Droit de jeu du lundi au jeudi de 11 h à 14 h. Tarif moindre après 14 h.



55, chemin du Golf, C.P. 145
À 20 min. de St-Jean/Iberville

Tél. sans frais
1-877-293-3164

POUR LA PASSION DU GOLF!

Membre 1 jour à 195\$

SPÉCIAL DÉBUT DE SAISON

SPÉCIAL GOLF
17.25\$ plus taxes
DU LUNDI AU VENDREDI

Prix par personne
Valable sur présentation de ce coupon, jusqu'au 11 juin 1999.



Les Rochers Bleus
Golf et Auberge
550, Route 139
Sutton
1-800-361-2468

www.lesrochersbleus.com



Club de Golf de la Vallée des Forts
Un parcours de 18 trous d'une beauté indéniable

Du lundi au jeudi
Golf + voiturette électrique
40\$/pers. (2 personnes obligatoires)
Prix taxes incluses

Mardi des dames
30\$ de 9 h à 11 h



395-GOLF

Tarifs sur semaine après 14 h
25\$

1145, chemin Petit-Bernier, Saint-Jean-sur-Richelieu Départ 346-6767 Adm.: 346-6090



Bougez!

COMPLEXE SPORTIF
Actiforme
UNIFORMES ET ACCESSOIRES

Mythes et légendes à propos des maux de dos

Semaine 1 : introduction
Yvan Campbell
Kinésologue,
Actiforme Consultants.
Centre de recherche clinique en réadaptation au travail

Le mal du siècle !

On parle beaucoup des maux de dos et c'est normal, car les statistiques démontrent que 80 % des gens souffriront d'un épisode de mal de dos au moins une fois dans leur vie. Ceci fait en sorte que cette problématique touche presque tout le monde et qu'elle engendre énormément de coûts pour la société (traitements médicaux, absences au travail, baisse de la productivité, etc.), sans parler de la dégradation de la qualité de vie des personnes affligées.

Révolution

Durant les quinze dernières années, il s'est produit une mini-révolution dans la façon d'agir face aux maux de dos et cette volte-face résulte des évidences scientifiques qui ont émergé des études conduites sur le sujet partout dans le monde. Un des revirements les plus spectaculaires découlant de ces recherches est d'avoir mis en lumière la nocivité de l'immobilité et les

bienfaits du mouvement pour la colonne vertébrale. Comme le dit si bien le Dr John Sarno dans son best-seller "A radically new approach to the diagnosis and treatment of back pain":

"L'humain a besoin de mouvement, pas d'immobilité".

C'est pourquoi, durant les prochaines semaines, nous vous proposons une série pour faire le point sur les maux de dos et sur l'importance de l'activité physique dans cette problématique.

Lombalgie, cervicalgie ou dorsalgie?

Le premier problème rencontré lorsque l'on traite de maux de dos est le nombre effarant de mots utilisés. Ceci ajoute à la confusion, mais il ne faut pas s'en faire, car même les professionnels de la santé y perdent leur latin!

On retrouve beaucoup de termes finissant par "algie", comme dans lombalgie, cervicalgie, dorsalgie.

Le suffixe "Algie" vient du grec "algos" et veut tout simplement dire douleur. Combiné à un préfixe décrivant la localisation de la douleur (lombo pour région lombaire,

cervico pour la région du cou, dorso pour le milieu du dos, sciatalgie pour la région parcourue par le nerf sciatique), il est alors facile de définir le sens du mot en question: par exemple, lombalgie veut dire douleur à la région lombaire (bas du dos). Ces mots ne sont donc pas des diagnostics précis; ils représentent une façon de décrire un symptôme sans nécessairement en connaître la cause précise.

Douleur aiguë ou chronique?

On parle de douleur aiguë lorsque la douleur nous signale la présence d'une blessure ou d'un potentiel de blessure et que cette douleur a un lien direct avec la lésion. L'utilité de la douleur aiguë est de nous signaler la présence d'une menace à l'intégrité de l'organisme. Le système nerveux (le cerveau, la moelle épinière et les nerfs sensitifs) a la responsabilité de produire la douleur.

On parle de mal de dos chronique quand la douleur excède le temps normal de guérison et que celle-ci, au fur et à mesure que

les jours et les mois passent, a de moins en moins de lien direct avec la blessure et qu'elle n'a plus son utilité comme signal d'alarme du corps humain. La douleur chronique devient donc un problème en soi, distinct de la blessure initiale. Le mal-fonctionnement réside donc au niveau du système nerveux.

Cette transition d'une douleur aiguë vers la douleur chronique n'est pas tranchée au couteau! Disons que la transition se fait progressivement et qu'après environ 4 à 6 mois, si un mal de dos persiste toujours, il peut être qualifié de chronique.

Finalement, précisons que le vocable "chronique" ne signifie pas qu'une personne est condamnée à subir la douleur pour le reste de sa vie. Chronique veut simplement dire que la douleur a excédé le temps de guérison et qu'elle est devenue un problème qui doit être traité de façon isolée de la blessure initiale.

La semaine prochaine: les causes du mal de dos. ☞



Partons à l'aventure

À la pêche, les odeurs ont leur importance

Le lac St-Pierre recèle des trésors, des trésors à doré! Vendredi dernier, je suis donc parti à sa recherche en compagnie d'un couple des plus sympathiques: M. et Mme Poirier. Ces deux octogénaires, pêcheurs émérites, n'ont jamais perdu la passion de la pêche. Nous étions partis très tôt le matin, après avoir pris un copieux déjeuner, «le déjeuner du pêcheur», question de se donner des forces, et vous connaissez maintenant mes goûts pour la bonne bouffe! Mais je ne fais pas d'excès, car un bon pêcheur n'est pas celui qui dort quand ça mord! Je leur dis: «le vent est nord, j'espère qu'il ne va pas trop s'élever!» En chemin, Mme Poirier me racontait ses nombreux voyages de pêche. Ses récits étaient très captivants et inspirants.

Arrivés au Chenail du Moine, le vent soufflait de plus en plus fort. Il y avait une vague d'une hauteur de 2 à 3 pieds. Rendu à mon endroit de pêche, je remarquais que le niveau de l'eau avait encore baissé d'au moins un pied. Je disais à mes deux compagnons que le niveau du lac avait au moins 5 à 7 pieds plus bas que la normale. M. Poirier me disait qu'il n'avait jamais vu une température aussi chaude avec très peu de pluie.

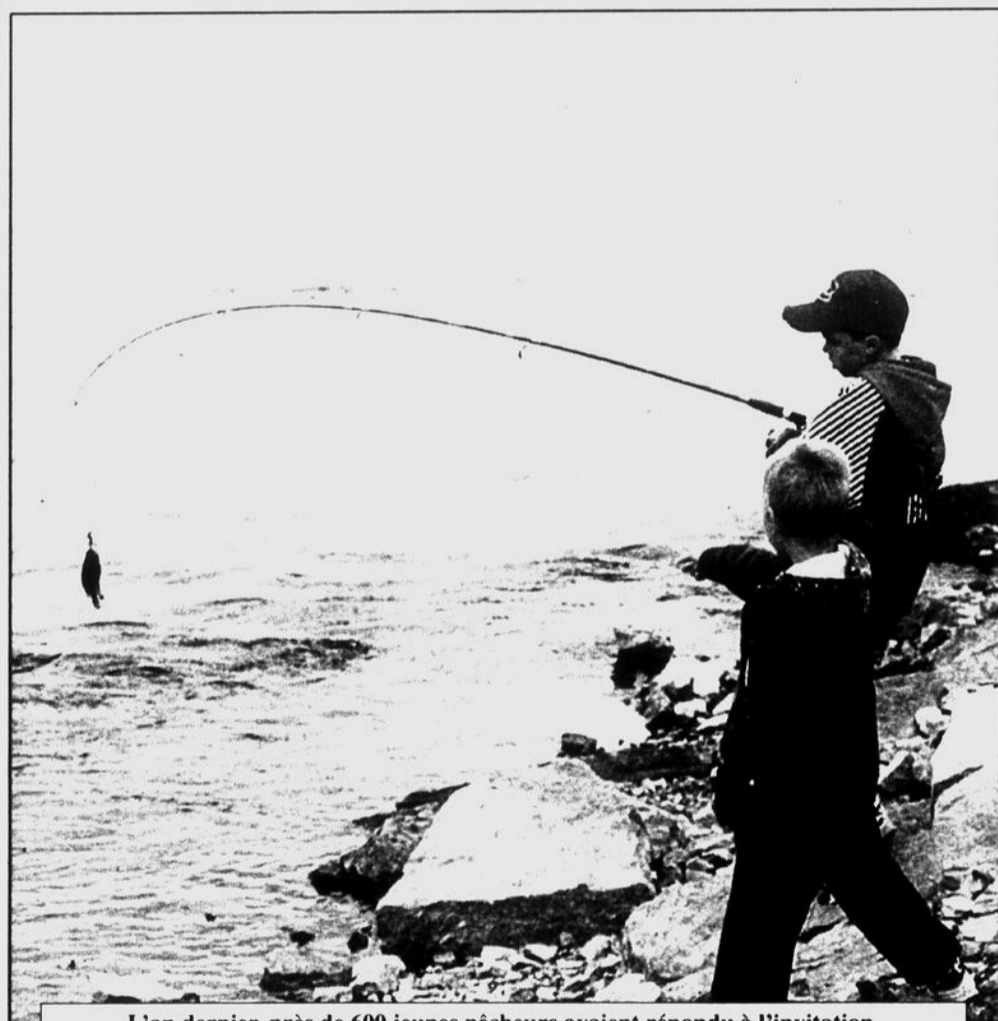
À l'endroit où je pêchais, j'installais une tête de «jig» d'une once avec un «curly tail» blanc et noir. Je dis à mes deux compagnons: «nous allons employer le «real worm attractant», une huile qui fait toute la différence. J'employais aussi du «Mister Juice» odeur de doré. Il y eut un moment d'accalmie et je pouvais alors travailler mes structures à ma guise.

Mme Poirier me disait: «si je n'en prends pas, je serai bien peinée!» Je lui répondais: «ne vous inquiétez pas, je vais tout faire, pour exaucer vos vœux!»

Et soudain, en voici un, en voici deux! Mme Poirier en prit un, c'était un doré de belle taille. Elle venait de battre la moyenne de grosseur, et son sourire éclairait son visage. Le soleil était présent.

Je remarquais les autres bateaux où il ne semblait pas y avoir beaucoup d'agitation. Ils (les pêcheurs) ne devaient sûrement pas employer l'huile «real worm attractant». Je changeais régulièrement les «curly tails» de différentes couleurs. Au début, les couleurs jaunes et vertes n'étaient pas efficaces, mais au cours de la journée, elles se sont pourtant avérées indispensables. Nous avons pris à quelques reprises deux dorés à la fois, et je m'aperçois que l'odeur a une importance certaine car, le lendemain, je me rendais encore sur le même lac et j'avais à peine eu le temps de tremper mes «jigs» dans l'huile qu'une touche se faisait sentir. Il y avait des gens dans d'autres embarcations qui m'observaient à l'aide de jumelles. Ils me suivaient de très près dans l'espoir d'effectuer le même parcours que moi. Ils se disaient: «tab... il en a encore un!» «Comment fait-il?» Je riais intérieurement. Cela confirmait que l'huile était indispensable. Ces huiles sont vendues chez tous les bons marchands de notre région. Il n'en tient qu'à vous de choisir l'odeur qui vous convient.

Vous pouvez me rejoindre au 291-3336 ou au 347-1234. ☞



L'an dernier, près de 600 jeunes pêcheurs avaient répondu à l'invitation.

Le Club Richelieu vous invite à son tournoi de pêche le 6 juin

MARIO TREMBLAY

La 12^e édition du tournoi de pêche du Club Richelieu de Saint-Jean se déroulera le dimanche 6 juin, de 9 à 15 heures, sur la bande du canal, à Saint-Jean-sur-Richelieu.

À chaque année, beau temps, mauvais temps, environ 500 pêcheurs participent à l'événement. En 1998, plus de 1000 personnes, dont 580 pêcheurs, avaient taquiné le poisson. Le tournoi est ouvert aux garçons et filles de 16 ans et moins.

De nombreux prix de présence seront distribués au cours de la journée dans diverses catégories. Tous les participants doivent s'enregistrer entre 9 et 10 heures aux écluses, en face de la rue Saint-Paul. L'inscription est tout à fait gratuite. Le permis de pêche, pour l'occasion, n'est pas obligatoire.

Un léger repas sera servi gratuitement aux participants ainsi qu'aux accompagnateurs. Plus de 2000 hot dogs sont servis annuellement. Le tirage des prix de participation se fera vers 15 heures. ☞

SEARS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 6 JUIN 1999, DANS LA LIMITE DES STOCKS

Tiger Paw NailGard d'Uniroyal Tranquillité d'esprit avec ce pneu d'une technique avancée! Rabais 35%

Garantie de 6 ans contre les avaries routières: si un pneu Tiger Paw NailGard d'Uniroyal devient inutilisable à la suite d'une perforation jusqu'à 3/16 pouce de diamètre, Sears le remplacera gratuitement. Détails en magasin. Série n° 57000

Dimensions	Après le 6 juin	D'ici là chac.
P185/75R14	145,99	93,99
P195/75R14	153,99	99,99
P205/75R14	162,99	104,99
P205/75R15	70,99	110,99
P235/75R15XL	196,99	127,99
P175/70R13	131,99	84,99
P185/70R14	146,99	94,99
P195/70R14	55,99	100,99
P205/70R14	62,99	104,99
P205/70R15	174,99	112,99
P195/65R15	69,99	109,99
P205/65R15	181,99	117,99
P195/60R15	166,99	107,99
P215/60R16	200,99	129,99
P225/60R16	208,99	134,99

*Détails en magasin. Autres formats aussi en reclame.

Rabais 35-50% Pneu Silverguard^{MD} Touring

Fait pour Sears par Bridgestone et garanti 100 000 km contre l'usure*, ce pneu de qualité assure un roulement en douceur et en silence sur les routes mouillées et enneigées.

Série n° 62000 *Détails complets de la garantie chez Sears

49⁹⁹ Chac. **59⁹⁹** Chac. **69⁹⁹** Chac.
TOUS LES 13 PO TOUS LES 14 PO TOUS LES 15 PO
Rég. Sears 79,99-99,99 Rég. Sears 104,99-126,99 Rég. Sears 121,99-141,99

Dimensions	Rég. Sears	Solde, chac.
P155/80R13	79,99	49,99
P185/75R14	104,99	59,99
P195/75R14	109,99	59,99
P205/75R15	121,99	69,99
P175/70R13	94,99	49,99
P185/70R14	108,99	59,99
P205/70R14	119,99	59,99
P205/70R15	131,99	69,99

Avec la garantie contre les avaries routières*
Autres formats aussi en solde

CONFIEZ-NOUS L'ENTRETIEN DE VOTRE AUTO!

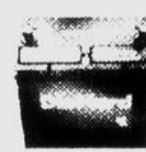
Les spécialistes Sears sont experts en:

• Freins • Géométrie des roues • Mise au point

Découvrez tous les côtés de Sears^{MD}



Centre de l'auto SEARS



Les mentions «Ord.» ou «Étât» de Sears Canada inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, St-Bruno: 441-6603, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Victoriaville-Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges-de-Beaucé: 228-2222. Copyright Canada, 1997, Sears Canada inc.

Tous les articles, dimensions ou services annoncés dans cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.



Au total, 34 élèves se sont donné rendez-vous à l'école Dr-A-Bouthillier vendredi dernier pour se rendre à l'aéroport et s'envoler vers Paris.

Des joueurs de hand-ball de l'école Dr-A-Bouthillier séjournent à Paris

ISABELLE SIMARD

Trois équipes de hand-ball de l'école Dr-Alexis-Bouthillier ont quitté le Québec vendredi pour aller séjournier pendant dix jours à Paris.

Ces 34 élèves - 19 filles et 15 garçons - participeront à des rencontres sportives à Vitry-sur-Seine, à Roissy, à St-Maure ainsi qu'à Chennevières-sur-Marne.

Des visites touristiques s'inscrivent au programme de même que des activités socio-culturelles.

Tout au long de l'année, les participants au voyage ainsi que les responsables du groupe, Dominic Choquette, Robert Choquette, Gilles Deland et Patrice Dumouchel, ont organisé diverses activités de financement. Aussi, ils ont reçu des dons d'organismes communautaires et d'entreprises de la région du Haut-Richelieu.

Entre deux lignes

Soutien technique pour Football-Québec

C'est par un soutien technique de 10 000 \$ que la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu vient en aide au Challenge Wilson de football à la mi-juillet et au championnat canadien de touch-football à la mi-octobre.

Cette contribution inclut la préparation des terrains du Campus, le prêt et le lignage du terrain du Cégep, le prêt et le transport d'équipements disponibles au prêt d'équipements, la location du Campus, la location de la Base militaire, la surveillance des pistes de l'aéroport, le gardiennage de nuit, la location des toilettes chimiques ainsi que l'achat de tourbe et de terre.

Championnat canadien de gymnastique

Émilie Fournier est actuellement à Burnaby en Colombie-Britannique où elle participe au championnat canadien de gymnastique. La compétition se déroule jusqu'à samedi prochain.

Football benjamin: camp réussi

Le premier camp de l'histoire des Broncos de Bouthillier, football benjamin, a été une réussite. Soixante-cinq joueurs se sont présentés au pré-camp, le week-end dernier. En tout, on a tenu trois séances d'entraînement. Les activités reprendront à la mi-août.

Baseball

Dans la ligue senior régionale de baseball, Chambly a remporté une victoire de 9 à 1 dimanche dernier face à Sainte-Julie.

Tournoi bantam

L'Assemblée générale annuelle du tournoi national de hockey bantam de Saint-Jean-sur-Richelieu aura lieu ce soir, 26 mai, à 19h30, au Complexe sportif Claude-Raymond.

Association sportive ND

L'Association sportive Notre-Dame-de-Lourdes tiendra son assemblée générale annuelle, le lundi 31 mai, au Centre ND, 850 St-Jacques, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Les personnes intéressées au développement des loisirs dans le quartier sont invitées à assister à

cette assemblée. Pour information: Lise Poissant, présidente, au 347-8703.

Tournoi de balle-donnée

Il y aura un tournoi de balle-donnée, (trois lancers) de classe C du 25 au 27 juin, au terrain municipal de Saint-Alexandre. Le coût de l'inscription est de 200 \$ par équipe. Une bourse totale de 2000 \$ sera à l'enjeu. Pour information: Serge Gagnon au 349-2355 ou Danny Lamoureux au 296-4023.

Camp d'été de basket

La deuxième édition du camp «La Clef du basketball» aura lieu du 28 juin au 2 juillet, du 5 au 9 juillet et du 12 au 16 juillet à la polyvalente Marcel-Landry. Le camp s'adresse à tous les joueurs de 10 à 17 ans, débutants ou expérimentés, qui veulent parfaire leurs habilités en basket. La date limite d'inscription est le 29 mai.

Les formulaires d'inscription sont disponibles chez Sports Experts du Carrefour Richelieu ainsi que dans les écoles de la région.

Cours de maniement d'arc

Le club de chasse et pêche de Rouville donnera un cours de maniement d'arc à la maison des Loisirs de Marieville. La date sera cependant déterminée selon le nombre d'inscriptions. On sait que les cours débuteront à 7h30. Pour information: Carmen Beaulieu au 460-3162.

Saint-Paul

Les résidents de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix peuvent actuellement s'inscrire aux différentes activités estivales offertes par la municipalité. Pour les cours de natation, les gens peuvent s'inscrire jusqu'au 28 mai au centre Le Paulinoix, de 16 h30 à 22 heures, du mardi au vendredi, et de 13 heures à 18 heures, le samedi. Le coût d'inscription est de 55 \$ par personne, transport inclus.

Les cours se donneront à la piscine du Complexe sportif Claude-Raymond, du 28 juin au 23 août, de 8h30 à 10h30. De plus, on offre pour les amateurs de sports aquatiques des cours de kayak pour les 12 ans et plus, ainsi que du canot et du pédalo au Complexe sportif du Fort Saint-Jean du 28 juin au 26 juillet, de 8h30 à 10h30. Le coût d'inscription est de 65 \$ par personne, transport inclus. Vous pourrez vous inscrire, aux heures habituelles, jusqu'au 28 mai.

Plusieurs records de Club pour le CNHR

MARIO TREMBLAY

Plusieurs nouvelles intéressantes concernant le Club de natation du Haut-Richelieu cette semaine

D'abord, il poursuit son association avec le Club Saint-Jean Olympique pour la présentation d'un camp de jour natation-athlétisme pour les semaines des 28 juin, du 4 et du 11 juillet.

Le coût d'inscription pour une semaine est de 95 \$, pour deux semaines, 160 \$, et pour trois semaines, 225 \$. Les inscriptions auront lieu les 3 et 4 juin au complexe sportif Claude-Raymond entre 19 et 21 heures.

Il y aura aussi plusieurs compétitions importantes impliquant le CNHR au cours des prochaines semaines. Les 5 et 6 juin, on aura droit à la rencontre «Invitation» A-AA et AAA à la piscine de la Base militaire de Saint-Jean-sur-Richelieu. Quarante-huit nageurs du club du Haut-Richelieu seront présents, et on attend un total de 225 nageurs des clubs extérieurs. Puis, le 13 juin, à Chambly, ce sera au tour de la rencontre AMN à Chambly et le 19 juin, la sélection pour les Jeux du Québec à la piscine de la Base militaire. On aura droit aussi aux sélections des Jeux du Québec en eaux libres au bassin de l'Île Notre-Dame le 26 juin. Entre-temps, le week-end prochain, ce sera les championnats canadiens junior à

Victoria en Colombie-Britannique.

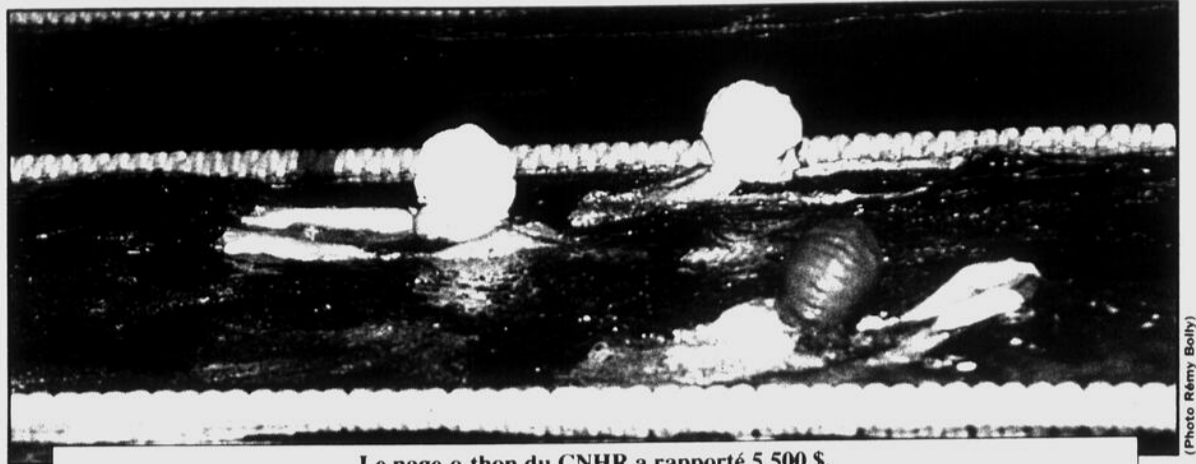
Résultats

Par ailleurs, le CNHR a obtenu une cinquième place lors d'un championnat par équipe tenu à Ottawa, à la fin avril. Plusieurs records du Club ont été fracassés. Ce fut le cas notamment pour Éveline Lafaille qui a brisé pas moins de quatre records du CNHR chez les 11-12 ans, soit aux 100 et 200 mètres brasse, aux 200 mètres dos et aux 200 mètres quatre nages, ce qui lui a valu deux médailles d'or et deux médailles d'argent. Mathieu Aubry a aussi connu du succès avec deux nouveaux records de Club chez les 15-16 ans, soit aux 50 et 100 mètres libre. Il a terminé la compétition avec quatre médailles d'argent et une médaille de bronze.

L'équipe relais garçons, 11-12 ans, a obtenu deux records de club aux 200 mètres relais quatre nages et style libre. Cette équipe est composée de Maxime Rome-Gosselin, Tristan Vernier-Paquette, Christopher Landry et Gaëtan Normandin.

L'équipe senior masculine formée de Jean-Guy Provost, Jonathan Clément, Pascal Longtin et Nils French a brisé la marque du Club aux 200 mètres quatre nages.

Au niveau des médaillés, Christopher Landry, chez les 11-12 ans, a remporté l'or aux 200 mètres libre en plus d'ajouter deux médailles d'argent aux 50 et 100 mètres libre.



Le nage-o-thon du CNHR a rapporté 5 500 \$.

Andrée-Anne Ouellet a enlevé l'or aux 200 mètres brasse, l'argent aux 100 mètres brasse et aux 400 mètres quatre nages ainsi que le bronze aux 100 mètres papillon.

Tristan Vernier-Paquette, chez les 11-12 ans, a ramené l'or aux 100 et 200 mètres brasse et l'argent aux 400 mètres libre, alors que Jonathan Clément, chez les seniors, remportait la victoire aux 100 mètres brasse.

Nils French a remporté trois médailles, deux d'argent et une de bronze chez les seniors alors que Maude Readman-Villeneuve enlevait le bronze chez les 13-14 ans, aux 50 mètres libre.

L'équipe féminine de relais 13-14 ans a gagné deux médailles de bronze aux 200 mètres libre et qua-

tre nages.

Souignons en terminant que le nage-o-thon du CNHR qui

s'est tenu à la piscine de la Base militaire le 11 avril dernier a rapporté 5 500 \$ à l'organisme. ☞



Revers des Barracudas

Les Barracudas de Saint-Jean ont pris leur envol officiellement samedi dernier, alors qu'ils inauguraient leur première saison au sein de la ligue de rugby du Québec. Évoluant en troisième division, les Barracudas ne pourront être considérés comme une puissance de la Ligue, mais ils entendent bien brouiller les cartes au cours de la saison.

Ce furent des débuts difficiles, par contre, pour la formation johannaise qui s'est inclinée 40-6 face au R.C. de Montréal qui est considérée comme une des meilleures équipes de la Ligue. «Malgré tout, j'ai vu de bonnes choses. Mes joueurs ne sont ensemble que depuis quelques semaines et, pour plusieurs d'entre eux, ce sport est tout nouveau. Il s'agit, selon moi, d'une bonne performance et ça ne peut aller qu'en s'améliorant», indique l'entraîneur de l'équipe Driss Jef Jef, auteur du seul essai de son équipe. Les Barracudas joueront leur prochain match samedi prochain contre Westmount.

Au profit de Marcellin-Champagnat et des Chevaliers

Activités de financement organisées par les Aramis

MARIO TREMBLAY

Le Club Aramis du Haut-Richelieu tient à rappeler deux événements importants qui se tiendront au cours des prochaines semaines afin d'aider la jeunesse sportive.

D'abord, le 6 juin prochain aura lieu le 1^{er} tournoi de golf au profit de la Fondation Marcellin-Champagnat, activité qui se déroulera au club de golf de Naperville. Le tournoi sera de type «Vegas» deux balles, meilleures balles.

Le départ se donnera à midi 30. Le coût d'inscription est de 75 \$ incluant la ronde de golf, la voiturette et le souper ou encore 300 \$ par quatuor. Les trous corporatifs coûtent 200 \$. Pour le souper seulement, le coût est de 25 \$.

Souignons que les fonds recueillis lors de cette activité seront versés à la Fondation Marcellin-Champagnat qui apportera une aide financière à plusieurs

étudiants ayant la capacité académique, mais dont les parents n'ont pas les ressources financières pour acquitter les frais de scolarité reliés aux études secondaires dans les établissements du secteur privé administrés par les frères Maristes, dont l'école Marcellin-Champagnat.

Par ailleurs, le Club Aramis a décidé aussi de venir en aide aux Chevaliers AAA de Saint-Jean-sur-Richelieu en leur versant une partie des profits qu'il réalisera lors de son premier tournoi de balle-donnée organisé du 18 au 20 juin, au stade Richard-Lafontaine.

Ce tournoi en sera un de classe C et 2000 \$ seront distribués en bourses aux quatre équipes finalistes. Déjà 10 équipes de la région se sont inscrites. Il ne reste, au moment d'écrire ces lignes, que six places de disponibles.

Jusqu'à maintenant, par ses activités, le Club Aramis a versé 3675 \$ aux Géants de Saint-Jean-sur-Richelieu par l'entremise de son casino et tout près de 700 \$ au Dynamique de Saint-Jean. ☞



(Photos Jacques Proulx)

Champions au billard

Le billard O'Tips a honoré récemment ses champions des différentes ligues automne-hiver, dont les activités ont pris fin il y a quelques semaines. Sur la photo du haut, on reconnaît les gagnantes de la saison et finalistes des séries 99 de la ligue de billard féminine du mercredi soir au jeu de huit. Dans l'ordre habituel: Chantal Forcier, Francine Forcier, Richard Poulin (commanditaire), Sophie Valcourt (capitaine) et Sonia Montplaisir; sur la photo du bas: les champions de la saison régulière et des séries de la ligue de billard du mercredi au jeu de huit. Dans l'ordre habituel: Jean-Marie Bessette, Martin Thibert, Sylvain Thibert (capitaine), Paul Lalonde et Christian Couture.



A-5-4 LE MERCREDI 26 mai 1999 • LE CANADA FRANÇAIS

Tableaux indicateurs

BALLE MOLLE

Ligue de balle-molle Moyen Âge d'Iberville

Équipe	Classement						Pts
	PJ	V	D	N	PP	PC	
Chez Irene	1	1	0	0	16	5	2
Chez Barlu	1	1	0	0	8	6	2
Délo Sport	1	0	1	0	6	8	0
Tabagie du Carrefour	1	0	1	0	5	16	0

Ligue de balle Olympique

Équipe	Division C2						Pts
	PJ	V	D	N	PP	PC	
Luigi Pizzeria	2	1	0	1	16	16	3
La Feuille d'Érable	1	1	0	0	10	5	2
Bar l'Hôte Bar	1	1	0	0	12	7	2
Marina Gagnon	1	1	0	0	4	2	2
Bar du Coin	2	1	1	0	18	13	2
Construction Maxim	1	0	0	1	5	5	1
Taverne des Sports 1	1	0	0	1	5	5	1
Les As de l'Ouest	1	0	0	1	9	9	1
La Volks Brau Haus	1	0	1	0	5	6	0
Lucar	1	0	1	0	2	4	0
Centre Richard Poulin	1	0	1	0	5	10	0
Bar Le Sonic	1	0	1	0	7	12	0
L.A.L.	1	0	1	0	6	12	0

Équipe	Division C1						Pts
	PJ	V	D	N	PP	PC	
A.L. Van Houtte	1	1	0	0	14	8	2
Carreleur Richard	1	1	0	0	11	5	2
Comtech Informatique	1	1	0	0	8	5	2
O'Tips	1	1	0	0	13	12	2
Ébenisterie S.M.	0	0	0	0	0	0	0
Richard Leblanc Sports	1	0	1	0	5	8	0
Bistro Barlu/Vieux Duluth	1	0	1	0	5	11	0
Techni-pro/Beethoven	2	0	2	0	20	27	0

Équipe	Division D						Pts
	PJ	V	D	N	PP	PC	
Taverne des Sports 2	1	1	0	0	15	7	2
Ass. Denis Goyette	1	1	0	0	13	9	2
Bar A A	1	1	0	0	11	7	2
Pub King Edward	1	1	0	0	7	5	2
Café Terrasse Le Bistro	0	0	0	0	0	0	0
Marina Gosselin	0	0	0	0	0	0	0
Réparation B.P.	0	0	0	0	0	0	0
Carrosserie Denis Massé	1	0	1	0	7	11	0
St-Luc Pizzeria	1	0	1	0	9	13	0
Cactus	2	0	2	0	12	22	0

F E R

Ligue de fer régionale St-Luc

Nom	Classement			
	Classe A	V	D	PP
Daniel Fortier	45	5	5	113
J.-Paul Côté	39	7	3	32
Aurèle Richard	38	5	5	81
Dominique Comeau	37	7	3	45
Marc Hamel	36	1	4	86
Serge St-Onge	35	3	2	47

Denis Fournier	35	7	3	40
J.-Guy Millette	33	7	3	48
Serge Chomiere	31	3	2	31
Gaston Jalbert	31	0	0	0
Bernard Roy	28	4	1	6
Ninon Pelow	26	3	2	47
Pierre Daigneault	25	4	1	22
Louis Pouliot	23	1	4	86
Michel Landry	22	4	1	9
Jeffrey Wood	21	6	4	70
Jean Gamon	20	1	4	87
Denis Delow	20	2	3	42

Classe B

Denis Raymond	20	4	1	22
Michele Roy	20	2	8	134
Gerald Mayer	19	6	4	58
Denis Barry	18	2	8	120
Claude Dumberry	18	8	2	42
Real Boulteric	13	4	6	80
Diane Denis	12	7	3	48
Claude Melançon	12	2	8	152
Guy Raymond	12	0	0	0
Michel Craig	12	0	0	0
Gerry Vachon	11	5	5	88
Serge Leduc	10	4	6	107
Gabriel Harbec	10	5	5	88
Ernest Craig	10	0	0	0
Marc Lareau	8	2	8	150
Germaine Dion	7	2	3	59
Patrick Pelow	6	2	3	27
Clement Pronovost	4	6	4	67
Marcel Côté	4	2	3	42
Robert Munroe	3	1	4	46

SOCCER

Ligue de soccer Élite du Québec

Équipes	2e Division masculine						Pts
	PJ	G	N	PP	BP	BC	
Celtix Élite de St-Jean	1	1	0	0	5	1	3
Kodiaks de Charlesbourg	1	1	0	0	4	1	3
Jean-Talon Rosemont	1	1	0	0	3	1	3
Canoniers de Longueuil	1	1	0	0	3	1	3
F.C. Select Rive-Sud	0	0	0	0	0	0	0
Italia Blue de St-Leonard	0	0	0	0	0	0	0
NDG Juventus	0	0	0	0	0	0	0
Lachine-Lakers	0	0	0	0	0	0	0
F.C. Mouloudia-Anjou	1	0	0	1	1	3	0
Racing de Mt-Nord	1	0	0	1	1	3	0
ASTMP Croatie	1	0	0	1	1	4	0
Arsenal de St-Hyacinthe	1	0	0	1	1	5	0



Deux médailles pour Armand-Racicot

Les équipes de handball de la polyvalente Armand-Racicot ont réalisé de très bonnes performances lors des récents championnats provinciaux. Ainsi, dans la classe juvénile filles, l'équipe d'Armand-Racicot a remporté la médaille d'argent alors que les garçons ont remporté le bronze. Chez les cadettes, (notre photo), la formation d'Armand-Racicot a dû se contenter du cinquième rang.

Le SIDA Tue
 Contribuez à la recherche sur le SIDA
 1-800-563-CURE

DON IN MEMORIAM
 FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER
 3001, 12^e avenue Nord, Fleurimont (Québec) J1H 5N4
 Tél. : (819) 872-2125 • 1 800 363-0063

Aidez-nous
 La victoire est si proche...
 Aidez-nous à vaincre la fibrose kystique
 1-800-363-7711



Pas de fuite avec nos véhicules d'occasion

Avec un véhicule d'occasion Qualité Certifiée de Ford, vous n'aurez pas de flaque dans votre entrée de garage. Parce qu'avant d'être certifié, chacun de nos véhicules a fait l'objet d'une inspection rigoureuse en 100 points. Vous pouvez aussi compter sur notre garantie limitée de 12 mois ou 20 000 km, en plus de la garantie d'origine du constructeur. Et avec notre assistance routière 24 h sur 24* et l'important réseau de concessionnaires Ford et Lincoln Mercury qui appuie ce programme, vous pouvez partir tranquille. De plus, les concessionnaires Qualité Certifiée de Ford vous offrent une garantie de remboursement après trois jours d'essai ou 500 km. Alors avoir un véhicule d'occasion et l'esprit en paix, c'est enfin possible.



De cœur et d'acier
www.ford.ca

Deragon Auto-Cité Inc.
 117, rue Principale
 Cowansville
 (450) 266-0101

*L'assistance routière est offerte pour la durée de la garantie du constructeur et de la garantie limitée.

COMPAREZ

nous vous en
offrons toujours plus



**Pontiac
Grand Am SE
1999**

TRANSMISSION AUTOMATIQUE - SYSTÈME DE FREINAGE ANTI-LOCK
AUX 4 ROUES - 2 SACS GONFLABLES SECONDE GÉNÉRATION
CLIMATISER - STÉRÉO AM/FM CASSETTE - SERVODIRECTION -
VERROUILLAGE AUTOMATIQUE DES PORTES - VOLANT INCLINABLE -
PHARES DE VIRAGE ARRÉRÉS - OUVRE-COFFRE À COMMANDE ÉLEC-
TRIQUE - CONDUITS DE CHAUFFAGE À L'ARRIÈRE - ETC.

LOCATION

A PARTIR DE
238\$ 36 MOIS

	Grand Am SE	Altima XE	Accord DX	Camry CE
Moteur	✓ 2.4L Twin Cam L4	✓ 2.4L DOHC L4	✓ 2.3L SOHC L4	✓ 2.2L DOHC L4
Puissance	✓ 150 CV	✓ 150 CV	✓ 135 CV	✓ 133 CV
Traction asservie	✓ Standard	○ Non disponible	○ Non disponible	○ Non disponible
Système antivol	✓ PASSLock	○ Non disponible	✓ Immobilisateur	○ Option
Transm. automatique à 4 rapports	✓ Standard	○ Option	○ Option	○ Option
Batterie à protection antidécharge	✓ Standard	○ Non disponible	○ Non disponible	○ Non disponible
Phares antibrouillard	✓ Standard	○ Option	○ Non disponible	○ Option
Tapis de plancher avant et arrière	✓ Standard	○ Option	○ Option	○ Option
Roues/pneus de 15 po	✓ Standard	✓ Standard	○ Non disponible	○ Non disponible

LOCATION
A PARTIR DE
238\$
36 MOIS

FINANCEMENT
1.9%
JUSQU'À 48 MOIS

**Pontiac
TransSport 1999**



	TransSport	Ford Windstar
Moteur	✓ 3.4L V6	✓ 3.0L V6
Puissance	✓ 185 CV @ 5200 tr/mn	✓ 150 CV @ 5000 tr/mn
Couple	✓ 210 lb-pi @ 4000 tr/mn	✓ 189 lb-pi @ 3750 tr/mn
Système antivol	✓ PASS-KEY III	✓ Securilock
Verrou électrique program. des portes	✓ Standard	○ Non disponible
Contrôle automatique de l'éclairage	✓ Standard	○ Non disponible
Tapis de plancher	✓ Standard	○ Option
Sacs gonflables latéraux	✓ Standard	○ Option
Volant ajustable	✓ Standard	○ Option
Rétroviseurs électriques	✓ Standard	○ Option

Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1999 en stock. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit.
* Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec versement initial (ou échange équivalent) de 3290 \$ (Grand Am) et 3831 \$ (TransSport). Première mensualité exigée à la livraison. Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. 60 000 km inclus pour une location de 36 mois.

RONDEAU

PONTIAC - BUICK - CADILLAC - GMC Ltée

TOUTES LES OCCASIONS SONT BONNES



1998 GMC Sierra SLE
cabine allongée, équipé de «A à Z», 3 portes, ensemble «ground effects», 9 000 km seulement, balance de garantie GM



**1997 GMC
JIMMY SLS**

tout équipé, 4 portes, 51 000 km seulement, balance de garantie



**1997
CHEVROLET
CAVALIER**

4 portes, 5 vitesses, AM/FM cassette, balance de garantie GM



**1996 GÉO
METRO**

4 portes, automatique, climatiseur, en excellente condition



**1995
MONTE-
CARLO Z34**

V-6, 3,4 litres, 24 valves, tout équipé, 53 000 km seulement, en excellente condition



**1994
PONTIAC
SUNBIRD**

4 portes, automatique, en excellente condition



**1993 BUICK
REGAL
CUSTOM**

4 portes, tout équipé, en excellente condition, 73 000 km seulement, balance de garantie GM

**1998 PONTIAC
SUNFIRE**

2 portes, automatique, lecteur CD, climatiseur, toit ouvrant électrique, 21 900 km seulement, balance de garantie GM

**1998 PONTIAC
TRANSPORT**

4 portes, modèle allongé, 7 passagers, climatiseur, AM/FM cassette, 31 000 km seulement, balance de garantie GM

1998 JIMMY SLS

31 600 km, 4x4, 4 portes, vert, tout équipé

**1998 PONTIAC
SUNFIRE**

4 portes, automatique, lecteur laser, climatiseur, 15 700 km seulement, balance de garantie GM

**1998 PONTIAC
SUNFIRE**

4 portes, automatique, 26 400 km, climatiseur

**1998 CHEVROLET
MALIBU**

tout équipé, roues «mags», comme neuf, 21 000 km seulement, balance de garantie

**1997 CHEVROLET
VENTURE**

7 passagers, climatiseur, 40 000 km, balance de garantie GM

1996 SATURN SL1

4 portes, automatique, 35 000 km, en excellente condition

**1996 CHEVROLET
CAVALIER Z22**

2 portes, automatique, 40 000 km, balance de garantie GM

**1996 PONTIAC
GRAND AM**

automatique, V-6, climatiseur, 4 portes, AM/FM cassette, en excellente condition

**1995 CHEVROLET
BERETTA**

2 portes, 5 vitesses, climatiseur, AM/FM cassette, en excellente condition

**1994 PONTIAC
FIREFLY**

4 portes, automatique, en très bonne condition

Financement sur place

Véhicules inspectés et garantis